A Madagascar

Le lieutenant-colonel Désiré Rakotoarijaona est nommé premier ministre

TRENTE-QUATRIÈME ANNEE — Nº 10 11J — 18 PAGES — MERCREDI 3 AOUT 1977

Le gouvernement belge annonce un budget de relance pour 1978

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La droite garde le pouvoir en Turquie

Le poids du nationalisme

« M. Demirel pourra former le gouvernement, mais il ne pourra pas gouverner », disait-on à Ankara lorsque le leader du Parti de la justice, sûr de la coalition de centre-droit avec laquelle il avait fait échec à M. Bülent Ecevit, commença à établir la liste de son ministère. Fort de sa réputation de « rassembleur », de son tempérament de calculateur, raillant volontiers le « poète » qu'était son rival, le premier ministre turc n'en est pas moins placé devant une tâche très difficile sans disposer de toute sa liberté de manœuvre.

MM. Erbakan et Turkes, ses deux alliés, respectivement leaders du Parti du salut national et du Parti du mouvement nationaliste, ne représentent en effet que quarante députés, mais huit et cinq portefeuilles, alors que, avec cent quatre-vingt-neuf représentants à l'Assemblée, le Parti de la justice a seize ministres. L'intérieur, l'agriculture, le travail, l'industrie, le logement, les forêts, tels sont les fiefs où M. Erbakan a placé ses amis, pour y développer une politique dont les dernières années ont montré les ambitions difficilement conciliables avec l'appartenance de la Turquie au monde occidental.

Le Parti du salut national a en effet promu un double mouvement de développement économique et confessionnel qui transformerait le pays en un vaste chantier d'usines et d'établissements religieux. Le taux de croissance industrielle, qui depuis plusieurs années se maintient aux environs de 11 %, serait accéléré plutôt que freiné, au prix d'une inflation et d'un endettement à court terme qui débordent tout contrôle.

S'ils sont, en fait, les arbitres de toute l'action gouvernementale de M. Demirel, les leaders de l'extrême droite recueillent les fruits d'une situation où les alliés européens de la Turquie ont une indéniable part de responsabilité. Quels bénéfices a-t-elle reçus d'avoir été le premier pays méditerranéen associé au Marché commun ? Pour libérale que soit sa loi sur les investissements étrangers, elle n'a servi qu'à réveiller les souvenirs du temps des « capitulations », lorsque les « puissances » mettaient le pays en coupe réglée.

Ayant le sentiment d'être bloquée entre l'Union soviétique, la Grèce et le Proche-Orient, sans amis véritables, la diplomatie turque a été touchée par une aspiration à retrouver les racines de l'histoire contemporaine dans la grandeur de l'Empire ottoman qui n'épargne aucune des formations politiques, y compris à l'extrême gauche. Le double débarquement à Chypre a manifesté une réaction à ce sentiment d'étouffement et renforcé la sévérité de jugements étrangers qui encourageaient eux-mêmes un certain isolationnisme.

Cette escalade a abouti au blocage des négociations sur le statut de Chypre, et l'on ne voit pas, aujourd'hui moins que jamais, quel élément de détente le cabinet Demirel pourrait y introduire sans se disloquer. Les pressions économiques qui pourraient être exercées sur lui pour le conduire à plus de souplesse contrediraient directement la politique d'austérité rigoureuse que réclament les éventuels et éternels bailleurs de fonds.

L'austérité est-elle possible sans un strict contrôle de la consommation et de l'ordre public ? En trois ans, les affrontements entre groupements extrêmes ont provoqué près de trois cents morts. Si la répression politique a sensiblement diminué, l'instrument n'en a pas disparu, ni le souvenir. Or, M. Demirel n'est assuré de durer que s'il concède aux thèmes du « gouvernement fort » que ses alliés visent à imposer. On discerne mal comment il pourra agir dans les mois qui viennent, plus efficacement qu'il ne l'a fait dans les deux ans passés, les conditions demeurant les mêmes.

Le gouvernement de M. Suleyman Demirel, chef du Parti de la justice, appuyé sur une coalition de centre droit, a obtenu, le lundi 1er août, l'investiture de l'Assemblée nationale turque, par 229 voix contre 219, pour le gouvernement qu'il avait constitué (le Monde *du 22 juillet). La crise gouvernementale durait depuis les élections du 5 juin, qui n'avaient donné la majorité absolue à aucune formation, bien que M. Ecevit soit sorti vainqueur de la consultation.*

De notre correspondant

Ankara. — Si M. Ecevit n'était pas parvenu à tirer bénéfice de son succès électoral, son rival, M. Suleyman Demirel vient de prouver qu'il exerçait pleinement son contrôle sur les partis politiques. Il a fait en effet le plein des 229 voix disponibles du Parti de la justice, du Parti du salut national et du Parti du mouvement nationaliste. Aux 214 voix du Parti républicain du peuple, se sont joints deux des trois indépendants, deux membres du Parti de la confiance et l'unique représentant du parti démocratique. Un député du Parti de la justice était absent, et le président de l'Assemblée, membre de ce même parti, ne votait pas.

M. Demirel est parvenu, avant le débat, à conjurer le danger suscité par le refus de M. Kamran Inan, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, d'accepter le portefeuille de l'énergie. M. Kamran Inan, qui passe de longue date pour un redoutable adversaire du premier ministre au sein du Parti de la justice, s'est finalement rendu à ses instances et demeure dans le cabinet.

« Nous nous plaçons sous la protection de Dieu », a déclaré M. Demirel devant son groupe parlementaire, en ajoutant avec un bel optimisme qu'il *« allait résoudre les problèmes du pays »*.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 3.)

Le P.C. portugais réclame la dissolution de l'Assemblée

Le secrétaire général du parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, a demandé, le lundi 1er août, la démission du gouvernement Soares, la dissolution de l'Assemblée de la République et l'organisation, dans les trois mois, de nouvelles élections générales sous la responsabilité d'un cabinet de transition.

Cette nouvelle politique d'une formation qui avait adopté à l'égard du gouvernement socialiste minoritaire une « attitude constructive » ne semble guère inquiéter le P.S., qui, selon l'agence Reuter de Lisbonne, l'aurait accueillie « avec dérision ». Elle peut, néanmoins, compliquer la tâche d'une équipe qui doit continuellement négocier, sur sa droite et sur sa gauche, pour faire approuver ses projets au Parlement. Elle pourrait aussi préluder à un regain d'agitation sociale à l'automne.

Le parti communiste portugais part en guerre contre le gouvernement de M. Mario Soares. L'appel lancé par M. Alvaro Cunhal en faveur de nouvelles élections au Portugal est consécutif à la publication d'un document intitulé « Le P.C.P. devant la nouvelle et dangereuse phase de la démocratie portugaise ». Ce texte, qui vient d'être approuvé par le comité central du parti, constitue un sévère réquisitoire contre la politique récente du cabinet socialiste. La formation de M. Cunhal critique, en particulier, les dernières lois approuvées par l'Assemblée de la République *« grâce à l'alliance du P.S. avec le parti social-démocrate et le centre démocratique et social »*. Le P.C.P. va jusqu'à demander la *« suspension »* de ces textes qui, estime-t-il, sont un *« instrument politique du grand capital »*.

Utilisant un langage d'une extrême dureté, dont il avait perdu l'habitude ces derniers mois, le P.C. assure que les dernières lois, et notamment celle modifiant la réforme agraire, *« violent ostensiblement la Constitution de la République et visent à créer les instruments juridiques rendant possible une opération globale contre les conquêtes de la révolution »*. Le document dénonce *« la limitation des libertés et les mesures répressives chaque jour plus nombreuses »*. Il met en cause la *« restitution d'entreprises au patronat saboteur, les violences et les licenciements contre des délégués syndicaux »*. Il ajoute que cette politique de droite s'accompagne d'une forte poussée des activités fascistes.

Après les élections législatives du 25 avril 1976, M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, avait formé, en juillet de la même année, un gouvernement homogène, minoritaire devant l'Assemblée de la République. Le P.S. ne dispose, en effet, au Parlement, que de 107 sièges sur 263.

Les formations situées à sa droite, le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le parti social-démocrate (ex-parti populaire démocratique, P.P.D.) en ont, respectivement, 42 et 40. Le P.C.P., quant à lui, a 40 représentants, et l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche) un seul. M. Soares a, jusqu'à présent, pratiqué une politique de bascule, s'appuyant, pour faire aboutir ses projets, tantôt sur la gauche, tantôt sur la droite, ou s'efforçant, du moins, d'obtenir l'abstention des uns ou des autres.

Tant le P.S.D. et le C.D.S. d'une part, que le P.C.P., d'autre part, ont tenté de pousser M. Soares à élargir son gouvernement. Ils souhaitaient la formation, soit d'un grand cabinet *« social-démocrate »* (avec le P.S.D.), soit d'un cabinet *« de majorité présidentielle »* (avec le P.S.D. et le C.D.S., les deux autres formations qui ont appuyé la candidature du général Eanes), soit d'une *« majorité de gauche »* (avec le P.C.P.). M. Soares s'est toujours refusé à faire un tel choix, qui aurait pu mettre en péril l'unité de sa formation, ou provoquer des remous dans le pays et au sein de l'armée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

Retour à la guerre froide ?

Les trente-cinq délégations à la réunion qui prépare à Belgrade la reprise à l'automne de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E. 2) ont fêté lundi le deuxième anniversaire des accords d'Helsinki. Un groupe de travail a été constitué pour venir à bout du principal problème en suspens : la durée de la conférence. Au contraire des pays de l'Est, les Occidentaux voudraient qu'elle ne soit pas limitée dans le temps. Un « optimisme modéré » prévaut dans la capitale yougoslave quant aux chances d'un accord. La réunion préparatoire ne pourra de toute façon se prolonger au-delà de cette semaine, les contrats des interprètes étant arrivés à expiration.

par ANDRÉ FONTAINE

La détente se meurt-elle ? La détente est-elle morte ? Les attaques de la presse soviétique contre les Etats-Unis, à l'occasion du deuxième anniversaire des accords d'Helsinki, les difficultés de la conférence préparatoire de Belgrade qui doit leur donner un prolongement, poussent à se poser la question. Le président de la République lui-même, dans une récente interview, a exprimé sa crainte d'un « *retour à la guerre froide* ». Comme si la détente avait jamais été autre chose qu'une phase de cette même guerre froide, succédant à une phase de tension et pouvant très bien, aussi longtemps qu'elle ne s'est pas transformée en paix, déboucher sur une nouvelle tension. Or de la paix nous sommes toujours aussi loin, puisque la course aux armements se poursuit et que les intérêts et les idéologies des puissances ne cessent de se heurter en divers points du globe : hier l'Asie, aujourd'hui l'Afrique, toujours le Proche-Orient. La détente, on ne le répétera jamais trop, n'est qu'un ersatz de paix. Elle est le fruit de l'équilibre, de la teneur et de la complémentarité des économies, non de l'accord, des esprits et des cœurs, sans lequel le noble mot de paix n'est que dérision.

Il n'empêche que, par rapport aux éphémères « dégels » qui ont suivi la mort de Staline et la visite de Khrouchtchev aux Etats-Unis, la détente actuelle frappe par sa durée. On peut, en effet, en faire remonter les débuts aux lendemains de la crise des fusées de Cuba, en 1962, et il est significatif qu'elle ait résisté à des épreuves aussi rudes que la guerre d'Indochine, deux conflits armés au Proche-Orient, la Tchécoslovaquie et le Chili, pour ne citer que les principales. On devrait donc, à première vue, pouvoir regarder avec philosophie les inquiétudes présentes. C'est pourtant un fait que les relations soviéto-américaines se sont singulièrement détériorées depuis que M. Carter s'est installé à la Maison Blanche.

Relance de la course aux armements

L'aspect le plus concret de la politique de détente jusqu'à présent a consisté dans la conclusion d'accords, non certes de désarmement, mais de freinage de la course aux armements. Le plus important de tous, l'accord SALT sur la limitation des fusées stratégiques, tant offensives que défensives, vient à expiration en octobre. Comme il est hors de question que Washington et Moscou puissent s'entendre en temps utiles sur un texte de substitution, le risque d'une relance spectaculaire de la course aux armements ne doit pas être sous-estimé.

« Si nous ne pouvons parvenir à un accord, a dit M. Carter, le 21 juillet à Charleston, *il n'y a pas le moindre doute que les Etats-Unis pourront et voudront faire le nécessaire pour garantir leur sécurité et pour s'assurer que leur dispositif stratégique sera adéquat. »*

Les Américains sont d'autant plus tentés de s'engager dans cette voie que sur le double plan de la technologie et de la capacité d'investissements, ils disposent d'une sérieuse avance. Ils peuvent ainsi espérer exercer sur les Soviétiques une pression suffisante pour les amener à conclure des accords plus substantiels que ceux auxquels ils se sont prêtés jusqu'à présent, des accords qui ne se contenteraient plus de ralentir la compétition, mais permettraient une réduction véritable des armements déjà existants.

C'est ce qu'avait préconisé le secrétaire d'Etat, M. Vance, lors de son voyage à Moscou au printemps. Ses interlocuteurs se sont refusés à le suivre, bien qu'il soit apparemment de l'intérêt de l'U.R.S.S. d'alléger le fardeau écrasant qu'implique pour elle la rivalité avec une puissance dont les ressources sont doubles des siennes. Mais le conservatisme foncier du système soviétique se trouve aujourd'hui aggravé par le vieillissement d'un pouvoir dont un dirigeant d'un « pays frère » a pu dire récemment à un visiteur occidental qu'il était « *tiraillé entre la gérontocratie et l'armée* ». Et c'est sans doute trop demander aux militaires soviétiques que de les inviter à jeter de but en blanc à la ferraille une partie importante de l'arsenal sur lequel ils appuient une sécurité qui les préoccupe jusqu'à l'obsession.

Le résultat, c'est que, à défaut d'un accord à très bref délai, les Etats-Unis vont se lancer non seulement dans la fabrication de cette bombe à neutrons, qui tue sans détruire, dont on a beaucoup parlé ces temps derniers, mais dans la production en série du missile Cruise. On a souvent exposé dans ces colonnes les caractéristiques de cet engin aussi redoutable que bon marché et dont rien, dans l'arsenal des techniques actuellement disponibles, ne permet de contrôler de l'extérieur la nature classique ou nucléaire, et donc le déploiement.

(Lire la suite page 2.)

Douze manifestants de Malville restent en détention

Des organisations de gauche et des écologistes critiquent l'attitude des forces de l'ordre

Après l'interpellation de dix-neuf personnes, qui avaient participé aux manifestations de Creys-Malville, douze d'entre elles ont été mises, ce mardi 2 août, à la disposition de la justice et maintenues en détention par le tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère), siégeant en audience de flagrant délit. Les douze prévenus doivent comparaître, samedi matin 6 août, devant ce même tribunal.

Toutefois les témoins des manifestations s'interrogent sur les conditions dans lesquelles ces tardives interpellations ont eu lieu, alors que toute violence avait cessé et que des vérifications d'identité opérées précisément durant les affrontements, n'avaient eu aucune suite.

Tandis que de nombreux partis politiques et organisations de gauche continuent à condamner la manière dont se sont comportées les forces de l'ordre, on attend les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Vital Michalon à l'Institut médico-légal de Lyon, et qui a duré moins d'une heure.

De son côté, M. Alain Carignon, conseiller général de l'Isère et membre du comité central du R.P.R., a déclaré : « Tous les responsables politiques doivent prendre en compte l'interpellation écologique qui oblige à des révisions, à une organisation et à des objectifs nouveaux répondant aux aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui qui, les besoins essentiels étant satisfaits, n'aspire pas à la course au progrès pour le progrès. »

Ces jeunes qui disent non

par MARC AMBROISE-RENDU

Les images tour à tour dramatiques et « pittoresques » de la bataille de Faverges, les flocons de fumée lacrymogène, le bruit des explosions, les insultes homériques des manifestants, les manœuvres des « bleus », tous ces affrontements navrants ne doivent pas masquer l'essentiel. Loin de s'apaiser devant le fait accompli, l'opposition ne cesse, au contraire, de se durcir, au fur et à mesure de la réalisation du programme électronucléaire. Cible favorite, le surrégénérateur, qui symbolise le pari technique le plus audacieux, donc le plus chargé de risques.

Ils étaient dix mille, l'an dernier, à Malville, encore plus nombreux cette année. Des militants venus de plusieurs pays d'Europe, qui, plusieurs jours, ont piétiné dans la boue et marché vers le site, sans guère d'espoir de l'atteindre, face à un service d'ordre qui n'avait pas caché sa détermination. Ces militants-là ne sont pas de ceux que la pluie et les grenades découragent. On en retrouvera beaucoup demain.

Qui sont-ils ? Des *« ennemis du progrès »* ? Etudiants et universitaires pour la grande majorité, ils ont des connaissances plus complètes que la moyenne des Français, et ils refusent de prendre pour argent comptant les assurances données par les ingénieurs et les hommes politiques. Ce dont ils ne veulent pas, c'est de l'abondance énergétique au prix d'*« une société du plutonium, policière et ultra-centralisée »*.

Ont-il été traumatisés par Hiroshima ? La plupart n'étaient pas nés en 1945. Rêvent-ils d'un retour à une France rurale et pauvre ? Ils n'ont connu qu'un pays en pleine industrialisation. Sont-ils des anciens combattants de mai 68 ? « Elles » jouaient à la marelle et « ils » portaient des culottes courtes il y a dix ans, ces filles et ces garçons qui disent aujourd'hui « non » au nucléaire. Ce qu'ils veulent c'est construire eux-mêmes un avenir différent de celui que leurs aînés leur proposent. Ce faisant, ils posent à l'ensemble du pays une grave question.

Ces jeunes ont été touchés par les thèses des écologistes, dont le caractère profondément « subversif » et novateur il y a à peine cinq ans fait désormais recette.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Les vieilles recettes

Rien de plus redoutable pour un pouvoir qu'une manifestation pacifiste : les manifestants ne cassent rien puisqu'ils ne sont pas venus pour ça, ils n'injurient personne puisqu'ils ne croient pas aux injures, ils attirent l'attention de l'opinion puisqu'ils ne croient pas au silence. C'est la forme moderne des trompettes de Jéricho, qui abattent les murailles entre les hommes sans coup férir.

Rien de plus redoutable pour les pacifistes qu'une manifestation interdite : les forces de l'ordre sont là pour empêcher les trompettes de sonner, et des spécialistes de la grosse caisse et du boulon se glissent parmi les manifestants pour faire duo avec les forces de l'ordre. Une fois réunis ces deux ingrédients indispensables, il n'y a plus qu'à laisser bouillir la marmite : les deux extrêmes s'attirent en toute complicité et l'on assiste alors à une victoire de l'affrontement sur la confrontation et de la répression sur l'expression.

Après quoi il ne reste plus qu'à inclure dans le rapport de M. Peyrefitte sur la violence un additif relatif aux centrales nucléaires, et le tour est joué.

BERNARD CHAPUIS.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « LA NOUVELLE CRITIQUE »

Le « travail de la taupe » à ciel ouvert

Evoquant un jour sa courte expérience ministérielle de la fin 1945, André Malraux me disait : *« Si de Gaulle méprisait ses ministres communistes, c'est parce qu'ils mentaient. Il méprisait leur mensonge. »* (19 mars 1946.)

La question est de savoir si nous pouvons les croire, aujourd'hui où ils ne sont pas encore ministres, mais vont sans doute bientôt l'être.

L'effort de rénovation et de libéralisation actuel du P.C. est, pour Marguerite Duras, comme s'il n'existait pas. Dans l'interview qu'elle vient de donner à *Cinéma 77*, elle déclare : *« Je suis communiste. Je vis un communisme bafoué, égorgé... »* C'est au cours de la même conversation qu'elle dit ces paroles effrayantes : *« Pendant huit ans de parti, on m'avait appris à mépriser tous les déclassés, on m'a appris le mépris. Si tu es un peu faible, c'est très difficile à te nettoyer de cette horreur. Quelque part, j'étais devenue une crapule en même temps qu'une excellente militante... »*

Le jour n'est pas venu, il ne viendra sans doute jamais, où il sera possible de rester communiste hors du P.C. Marguerite Duras est donc anticommuniste. Elle l'est de la façon virulente, passionnée, explosive, de ceux qui sont passés par le communisme et qui l'ont quitté. C'est-à-dire de presque tous les intellectuels de gauche.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 2.)



DIPLOMATIE

Retour à la guerre froide ?

(Suite de la première page.)

Sauf découverte tout à fait imprévue, on ne pourra plus, une fois les Cruise en service, conclure un accord de limitation des armements assorti du minimum de « sauvegardes » indispensable. On imagine les répercussions qu'une telle constatation risque d'avoir sur le comportement des diverses nations qui ont maintenant, ou auront bientôt, les moyens de se doter de ce qu'on appelle par euphémisme une « capacité nucléaire ».

Les droits de l'homme

L'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche a eu une autre conséquence. De discrète, la pression, exercée par les Etats-Unis sur l'Union soviétique pour l'amener à respecter les droits de l'homme, est devenue publique. Nous avons entendu un ambassadeur d'un pays de l'Est, passablement cynique, soutenir qu'il n'y voyait pour sa part qu'avantage. « *Ou bien*, disait-il en effet, *les Américains ne se préoccupent des droits de l'homme que dans le monde socialiste, et alors nous aurons beau jeu de dénoncer leur hypocrisie, ou bien ils s'intéressent également à ce qui se passe dans leur sphère d'influence, et alors ils scieront la branche sur laquelle ils sont assis.* »

Du point de vue de la Realpolitik, le raisonnement est impeccable. Il ne semble pas cependant qu'on envisage les choses à Moscou avec autant de sang-froid. Chaque jour qui passe confirme l'impression que, face à la contestation, tant en U.R.S.S. que dans les démocraties populaires, le pouvoir est de plus en plus embarrassé. Il avait cru faire la part du feu en laissant s'exiler ou en expulsant quelques dizaines de mauvais esprits. Il a *plutô ainsi*, encouragé la dissidence. De même ne s'attendait-il pas que les accords d'Helsinki, à la conclusion desquels il a tant poussé, fourniraient des armes aux champions *des droits de l'homme* à l'intérieur même du camp socialiste.

Certains trouveront peut-être cette comparaison impie. Mais le fait est que le pouvoir soviétique se trouve aux prises avec une situation comparable, à bien des égards, à celle qu'a connue l'Espagne dans les dernières années du franquisme. Le développement économique des deux pays est allé de pair avec le développement intellectuel et culturel. Or celui-ci débouche inévitablement sur un appétit de mieux vivre, ce qui ne veut pas seulement dire consommer davantage, mais aussi être plus libre. M. Ceausescu le disait il y a quelques années dans une interview : « *Il est plus difficile de gouverner un peuple instruit qu'une nation de paysans analphabètes.* »

Là aussi, le vieillissement du régime soviétique fait problème. Tiraillé entre les partisans de la répression et ceux de l'inévitable adaptation, il donne un jour un coup à droite, un autre un coup à gauche. On n'a jamais redressé une situation de cette manière. Il y faudrait de l'imagination, de l'esprit de décision, et sans doute aussi de la générosité : toutes caractéristiques qui paraissent faire passablement défaut dans les palais du Kremlin. De toute façon, la question de la relève est désormais posée à Moscou. Tous ceux qui ont rencontré récemment M. Brejnev ont été frappés de son vieillissement. Sans doute a-t-il d'excellents moments. La politique n'est pas le Tour de France, et aucun règlement n'y interdit le dopage : le numéro un soviétique avale une petite pilule chaque fois qu'il doit prendre un peu longuement la parole. Mais ses passages à vide sont de notoriété publique : tout le monde a pu voir la photographie qui le montre, à l'Arc de triomphe, se prenant la tête dans les mains avec une expression de surprise accablée.

La succession

Dans un système aussi peu sentimental que celui qui gouverne l'Union soviétique, le déclin physiologique du secrétaire général conduit fatalement à son déclin politique. C'est l'explication la plus vraisemblable du fait que, contrairement à ce qui avait été convenu, il n'a pas eu de tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing lors de sa visite en France. Est-ce à dire que la lutte pour la succession est déjà engagée ? Si elle ne l'est pas encore, cela ne saurait tarder. Et l'on ne saurait exclure qu'un événement inopiné en précipite quelque jour l'issue. Un beau matin, le Politburo s'est bien débarrassé d'un Khrouchtchev qui semblait pourtant tout-puissant. Dès à présent il ne doit pas manquer d'esprits vigilants pour demander des comptes à M. Brejnev sur le développement de la contestation ou sur le recul soviétique au Proche-Orient. Qui sait ce qui peut se passer si, comme il est bien possible, l'engagement de l'U.R.S.S. en Ethiopie tourne mal ?

La « finlandisation » de l'Europe orientale ?

Les Etats-Unis et les autres pays occidentaux ont un rôle à jouer dans cette difficile partie. Il serait fâcheux, bien sûr, qu'ils renoncent à réclamer un véritable accord de désarmement. Ou qu'ils cessent, au moment même où leurs efforts commencent à produire certains résultats, de s'intéresser aux droits de l'homme. Mieux, ils devraient essayer *d'imaginer quelles structures* permettraient d'assurer aux peuples de l'Est une vie plus libre sans pour autant mettre en cause les impératifs de sécurité de l'U.R.S.S. La « doctrine Sonnenfeldt », du nom de l'adjoint de M. Kissinger, avait beaucoup scandalisé l'an dernier : elle ne faisait guère plus cependant que proposer une sorte de « finlandisation » de l'Europe orientale, un retour à la situation qui prévalait en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Pologne, avant que la guerre froide y impose la loi stalinienne. A l'heure où se diversifie le mouvement communiste en Europe occidentale, et alcrs qeu la plupart des gouvernements du pacte de Varsovie vivent en quelque sorte au jour le jour, une telle conception ne mériterait-elle pas d'être discrètement discutée ?

De là à adopter des attitudes délibérément offensives, à mettre Moscou au pied du mur, un jour à propos des armements, un jour à propos des droits de l'homme, demain peut-être à propos du conflit israélo-arabe, il y a cependant un fossé. MM. Carter et Brzezinski, qui sont nouveaux aux affaires, peuvent être tentés de le franchir en se disant qu'ils ont à la fois pour eux le bon droit et la raison du plus fort. Mais l'une des règles d'or de la détente, c'est qu'il ne faut jamais mettre le partenaire publiquement en difficulté. Le risque que courent les dirigeants américains à vouloir trop pousser leur avantage, c'est de se trouver soudain aux prises avec d'autres partenaires qui, en civil ou en uniforme, estimeraient que, tout compte fait, la détente est préjudiciable à la cohésion morale du peuple soviétique et à la sécurité du régime. Et que pour redresser la situation il n'y a pas d'autre solution que le repli sur soi et la manière forte à l'égard des dissidents de tout poil.

Sans doute ne serait-ce qu'une parenthèse, les causes qui ont rendu la détente nécessaire étant trop profondes pour ne pas lui *survivre et l'imposer de nouveau* quelque jour. Mais ce pourrait être une parenthèse singulièrement onéreuse.

ANDRÉ FONTAINE.

● *Le Mouvement de la Paix* (35, rue de Clichy, Paris-9e), dans une déclaration du secrétaire de la Commission désarmement et défense nationale, assure notamment :

« *La décision du président Carter de continuer les études sur la bombe à neutrons, destinée spécialement aux troupes américaines stationnées au centre de l'Europe, est un acte d'une exceptionnelle gravité.*

» *Tuer les êtres humains par centaines de milliers en préservant les installations et les moyens militaires est l'objectif poursuivi ; cela montre le caractère monstrueux d'une telle décision.*

» *En mettant au point une telle arme, les Etats-Unis franchissent un pas de plus dans la course aux armements qui engloutit déjà 300 milliards de dollars chaque année.* »

● *Mission aux Etats-Unis pour M. Abba Eban.* — L'ancien ministre israélien des affaires étrangères s'est rendu, le jeudi 28 juillet, aux Etats-Unis où il effectue une mission d'information pour le compte du gouvernement de M. Begin. — *(A.F.P.)*

Un numéro spécial de « la Nouvelle Critique »

(Suite de la première page.)

N'étant pas encore entré au P.C., à mon âge, je ne suis pas de ceux-là. Cette immunisation fut-elle vraiment une chance pour moi ? Je n'ai pas viré ma cuti et me sens malade, parfois, de n'avoir pas connu cette maladie juvénile.

Tout cela pour dire que si je *n'oserai recommander la lecture* du dernier numéro de *la Nouvelle Critique* à Marguerite Duras et à ses amis, je l'ai lu, moi, avec attention, bienveillance et en essayant de croire ce qui y était écrit.

J'y ai eu, j'en conviens, quelque mérite. Si je n'ai jamais été anticommuniste, j'ai toujours été antistalinien. En des temps très anciens, mon principal adversaire était *la Nouvelle Critique*, justement. Jean Kanapa la dirigeait, alors que j'animais de modestes cahiers gaullistes, *Liberté de l'esprit*. Epoque du R.P.F. et d'un de Gaulle que toute la gauche disait fasciste.

C'était le temps où l'on pouvait lire dans *la Nouvelle Critique* ces beaux titres et sous-titres : *Staline, savant d'un type nouveau ; La science de Staline, science universelle, science de parti ; La science stalinienne, science rigoureuse...*

Ou encore : *Musiciens révolutionnaires et musiciens progressistes.* Ne parlons pas de la peinture... 1949, c'est bien loin. Mais 1978, c'est bien proche. Et c'est *la Nouvelle Critique* d'aujourd'hui, non celle d'hier qu'il nous faut lire.

Intitulé « Ecrire », ce numéro est rassurant. Et sur la peinture, aussi, justement. Au cours d'une longue conversation consacrée à l'avant-garde, Jean Ricardou rappelle pudiquement, mais rappelle (en présence de Jean-Pierre Faye, attentif) que, « *à telle* époque certains partis communistes ont enjoint à l'art, contrairement au travail de la modernité, de produire un certain réalisme socialiste » :

L'intention a été spectaculaire (beaucoup d'artistes s'y sont pliés), inefficace (on est intervenu sur le sujet du tableau, par exemple, et non sur la manière) (...) et finalement désastreuse (on a laissé le champ libre à l'idéologie non critiquée de la dominance représentative)...

Jean Ricardou a le tact de ne parler que de « certains partis communistes » et de ne pas rappeler à Claude Prévost et à Jean Thibaudeau, qui font aujourd'hui partie du comité de rédaction de la revue, que *la Nouvelle Critique* fut à la tête, en France, de cette croisade-là. Claude Prévost affirme que « la théorie *matérialiste* de la littérature » *ne* peut être ni achevée ni normative :

Et de quoi se nourrirait-elle, sinon des pratiques qui s'élaborent historiquement, *de façon imprévisible ? Et ces pratiques, qui en garantira la « libre » apparition et le « libre » déploiement, sinon la politique culturelle « large » et « ouverte » que nous essayons d'appliquer ?*

Cela implique, ajoute Claude Prévost, « s'agissant précisément de littérature, que la démarche marxiste au niveau de la *politique culturelle* (et entre autres de la « critique littéraire ») *doit parler des écrivains* qui existent et leur donner les moyens de s'exprimer sur ce qu'ils produisent ».

Derrière les barreaux de leurs guillemets, ces mots familiers ne *demandent* qu'à *prendre leur* envol. Aussi bien *la Nouvelle Critique* donne-t-elle la parole à Yves Bonnefoy, René Char, Michel Leiris, Francis Ponge, Claude Simon, Michel Tournier (en des textes qui ne sont *pas toujours, ni même très souvent*, inédits, puisqu'ils sont extraits de *Feuillets d'Hypnos*, de *Biffures*, du *Parti-pris des choses...*). Et commente-t-elle Aragon, Courtade, Leiris, Nizan et Vailland.

On insiste sur « la *nécessité, pour* un parti communiste, d'avoir une politique culturelle ». Et si on ne nous dit pas expressément que cette politique culturelle doit être plus intelligente et moins coercitive que celle du passé, *on* nous le laisse entendre. Nous serions rassurés si Jean Ricardou, tout mesuré et courtois qu'il soit, n'opposait à l'*Intrusion* qu'il condamne (dont il ne dit pas, mais dont nous savons que c'était la politique de *la Nouvelle Critique* d'autrefois), *la contribution*, c'est-à-dire... Mais écoutez :

La contribution *c'est le travail de la taupe : intervention discrète (on respecte réellement l'autre domaine), mais efficace (on intervient* dans ses *problèmes) et fructueuse (on combat son propre adversaire dans le domaine où l'on intervient). Ce mode d'intervention n'est certes possible que si l'on dispose d'une certaine connaissance du domaine où l'on intervient...*

Jean Thibaudeau précise aussitôt : « A moi qui suis communiste et qui suis un écrivain en même temps (...) il me semble qu'un parti politique sur la littérature doit avoir, d'une façon générale, des préoccupations *culturelles* (...) mais qu'il n'est pas du tout de son rôle de tenter d'imposer ou de soutenir exclusivement telles façons d'écrire contre *d'autres...* » *Personne, à la Nouvelle Critique*, à la *Nouvelle Critique* d'aujourd'hui s'entend, n'avait dit le contraire. Nous sommes de toute façon quelques-uns pour qui la taupe communiste a toujours travaillé *à ciel* ouvert.

CLAUDE MAURIAC.

★ « Ecrire », numéro spécial juin-juillet 1977 de *la Nouvelle Critique*, 25 F.

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Le président Sadate aurait soumis trois « formules » sur la représentation des Palestiniens à Genève

Arrivé lundi après-midi, 1er août, à Alexandrie, M. Cyrus Vance devait clore ses pourparlers avec les dirigeants égyptiens dans la soirée de mardi avant de se rendre à Beyrouth, puis à Damas dans la journée de mercredi. A l'issue du premier entretien, le président Sadate a déclaré qu'il était « *plus qu'optimiste* » concernant les résultats à attendre de ce voyage. Visiblement moins enthousiaste, M. Vance devait indiquer à des journalistes qu'il serait peut-être contraint de revenir dans la région pour poursuivre ses consultations.

Les divergences entre les pays arabes et Israël, en particulier sur la présence de délégués palestiniens à la conférence de Genève, paraissent insurmontables. Selon le *New York Times*, le président Sadate aurait soumis à M. Vance trois formules : les intérêts de l'O.L.P. seraient défendus à Genève collectivement ou séparément par l'Egypte, la Syrie et *la Jordanie* ; la « *centrale* » des fedayin serait représentée à la conférence par un observateur ; la délégation jordanienne serait élargie pour inclure des personnalités palestiniennes proches de l'O.L.P.

Dans une interview accordée à la revue américaine *Time* — dont le dernier numéro sera mis en vente en France jeudi, — le président Carter a déclaré : « *Je ne peux parler au nom de M. Begin, mais si les dirigeants palestiniens acceptent* [le principe de l'existence d'Israël] *ou adhèrent aux résolutions 242 et 338 des Nations unies comme base des négociations à Genève, nous établirons aussitôt des plans pour engager des pourparlers avec les Palestiniens.* »

● **A JERUSALEM**, on indique de source officielle que l'acceptation par les dirigeants palestiniens des résolutions citées par le président Carter ne modifierait en rien le refus des autorités israéliennes d'ouvrir des négociations avec l'O.L.P., quelles que soient les concessions que M. Arafat serait disposé à consentir. Car, ajoute-t-on, de quoi parlerait-on sinon d'un Etat ou, pour le moins, d'une entité palestinienne ? Or M. Begin rejette catégoriquement l'un comme l'autre. Les dirigeants israéliens, écrit notre correspondant, n'ont pas d'ailleurs l'intention de discuter avec M. Vance du fond du *conflit*, et souhaitent seulement s'informer des « *aspects techniques* » liés à la convocation de la conférence de Genève.

● **A BEYROUTH**, l'O.L.P., dans un communiqué diffusé le 1er août, réaffirme son droit à « *siéger d'une manière autonome et sur un pied d'égalité dans tout forum traitant de la question palestinienne ou du conflit du Proche-Orient* ». Un porte-parole de la « centrale » des fedayin a déclaré que le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, est disposé à rencontrer M. Vance si celui-ci en exprimait le désir. Cependant, le secrétaire d'Etat américain avait fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de s'entretenir avec des dirigeants palestiniens lors de son passage à *Beyrouth*.

● **A AMMAN**, le roi Hussein considère comme « *très probable* » une initiative militaire d'Israël visant à « *modifier à son avantage la situation sur le terrain et mettre le monde entier devant le fait accompli* ». Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Al Nahar* arabe et international, paraissant en langue arabe à Paris, le souverain jordanien estime que « *la nation arabe doit tenir compte de cette éventualité* » pour être en mesure d'affronter ce « *risque réel* ».

Après avoir exprimé son scepticisme quant à la possibilité de convoquer *la conférence* de Genève, le roi Hussein a déclaré qu'il est plus important aujourd'hui de connaître la « *conception américaine* » d'un règlement au Proche-Orient que de s'attarder sur les « *trois non* » israéliens, à savoir le refus de reconnaître l'O.L.P., de l'inviter à la conférence de Genève et d'admettre le principe d'une entité palestinienne indépendante. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

JÉRUSALEM : M. Vance doit se borner à amener les protagonistes à la table des négociations

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens affichent à propos de la mission du secrétaire d'Etat américain une sorte de curiosité polie. S'estimant en meilleure position que les Arabes, qu'il juge dans l'embarras devant les réponses à donner à l'émissaire de M. Carter, le gouvernement israélien n'a pas cru à son dernier conseil devoir consacrer beaucoup de temps au voyage de M. Vance. M. Begin et ses ministres se consulteront dimanche, à la veille de l'arrivée du secrétaire d'Etat à Jérusalem, et d'ici là il sera possible de mesurer les chances de succès de la médiation américaine.

M. Begin attend de M. Vance qu'il l'informe des dispositions de ses interlocuteurs arabes sur l'« *aspect technique* » des problèmes que pose la convocation de la conférence de Genève et n'a pas l'intention d'engager avec le secrétaire d'Etat — en supposant que ce dernier en ait le désir — une discussion sur l'un quelconque des sujets politiques qui ne doivent être abordés qu'autour de la table de négociation.

« *Il ne saurait être question,* nous a-t-on déclaré de bonne source, *d'aborder avec le secrétaire d'Etat le moindre problème que nous jugeons du ressort de la conférence de Genève. M. Vance doit limiter son action à amener les parties autour du tapis vert.* »

C'est sans doute pour couper court aux rumeurs propagées par certains journaux américains, peut-être à titre de ballons d'essai, que Jérusalem répète à l'envi qu'il ne faut attendre du ministre américain aucune suggestion sur le fond du conflit. C'est ainsi qu'officieusement on rejette avec vigueur l'idée prêtée à M. Vance de mettre la Cisjordanie sous tutelle israélienne en attendant que la population de ce territoire décide de son sort par référendum (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

Des déclarations récentes faites par le président Carter et par son ministre des affaires étrangères ont été diversement commentées par la presse alors que les milieux dirigeants affirment n'y trouver aucun élément nouveau. On estime très significatif à Jérusalem le fait que M. Vance ait déclaré, samedi, à des journalistes, éprouver quelque difficulté à se prononcer sur la situation juridique de la *Cisjordanie*. On en a conclu que les Américains en arriveraient peut-être à réviser leurs conceptions sur la notion de « *territoire occupé* » au sujet de la rive ouest du Jourdain. Mais le lendemain, la revue américaine *Time* publiait une interview du président Carter se déclarant prêt à négocier « *avec les Palestiniens* » si ceux-ci reconnaissaient la légitimité de l'Etat d'Israël. Cela n'est pas jugé nouveau par les officiels, mais les éditorialistes s'en alarment, le chef de la Maison Blanche ayant ajouté que si à Genève les divergences avec Israël n'étaient pas aplanies, il alerterait l'opinion publique du monde entier, y compris en Israël et aux Etats-Unis, « *afin de convaincre Israël* ». Ce qui inquiète l'éditorialiste du *Maariv*, c'est que le président Carter n'ait pas cru devoir indiquer ce qu'il ferait si n'étaient pas aplanies les divergences qui l'opposent aux Arabes.

ANDRÉ SCEMAMA.

DAMAS : tout pessimisme serait « prématuré »

De notre envoyé spécial

Damas. — La Syrie, comme les autres pays arabes directement concernés par le conflit, a rejeté le « *plan Begin* », mais elle est néanmoins décidée à poursuivre avec les Etats-Unis la recherche d'un règlement négocié de la crise du Proche-Orient.

M. Vance ayant annoncé qu'il ferait des propositions à ses interlocuteurs au cours de sa tournée, on rejette à Damas tout pessimisme prématuré. Lorsqu'on évoque avec les dirigeants la probabilité d'une impasse, ils répondent qu'on n'en est pas encore à ce stade et qu'il faut attendre la visite du secrétaire d'Etat qui doit séjourner dans la capitale syrienne de mercredi à vendredi.

La confiance dans le président Carter paraît intacte. M. Daoudi, conseiller en politique étrangère du président Assad, nous a déclaré : « *Pour la première fois dans l'histoire américaine, un président offre sa médiation et se prononce clairement sur des problèmes fondamentaux. C'est ce qu'il vient de faire à propos de la légalisation en Israël de trois colonies de peuplement juif en Cisjordanie.* » M. Daoudi estime que l'administration américaine ainsi d'ailleurs que l'ensemble de la communauté internationale ont finalement « *compris* » la position des Arabes.

Les dirigeants syriens pensent que la poursuite de la politique inaugurée après la guerre d'octobre 1973 aboutira à l'un des trois résultats suivants : soit réunir la conférence de Genève dans des conditions acceptables, soit acculer Israël à une crise grave avec les Etats-Unis ; soit obliger au moins Washington à étaler son impuissance ou sa mauvaise foi.

Les capitales arabes ont-elles coordonné leurs positions avant la tournée du *secrétaire d'Etat ? Un « minimum »* de concertation, répond-on à Damas, a eu lieu, entre les trois pays frontaliers d'Israël et l'Arabie Saoudite.

La résistance palestinienne, quant *à elle, joue à fond la carte de l'al*liance syrienne. Elle estime qu'une crise s'annonce et pense que la conférence de Genève ne se tiendra pas dans les délais prévus, ce qui ne l'empêche pas d'agir comme si *elle allait avoir lieu. Curieusement*, les milieux diplomatiques américains de la capitale syrienne ne paraissent pas plus optimistes. En cas d'échec les Palestiniens assurent que la Syrie serait contrainte de se *retourner vers l'U.R.S.S. « Nous avons besoin des Etats-Unis pour la négociation et de l'Union soviétique pour les armes »*, a d'ailleurs déclaré récemment le ministre syrien des affaires étrangères.

S'ils refusent de s'abandonner au pessimisme, les dirigeants syriens n'en sont pas moins eux-mêmes sceptiques et « *désenchantés* », selon le terme d'un ambassadeur occidental. Leur découragement est accru par les conflits interarabes qui déchirent la région. Ils sont aussi préoccupés par leur différend avec l'Irak qu'ils ont cherché en vain à résoudre, acceptant à cette fin une médiation soviétique. Ils relèvent avec amertume que Bagdad a répondu à leur ouverture en « *faisant exploser des bombes à Damas* ».

LUCIEN GEORGE.

UN GROUPE DE JURISTES AMÉRICAINS SOUTIENT QUE DES ARABES ONT ÉTÉ TORTURÉS EN ISRAËL

New-York *(A.F.P.)*. — Un groupe de juristes américains a affirmé, le lundi 1er août, à New-York, que les services de sécurité israéliens utilisent la torture pour arracher des confessions à des prisonniers arabes des territoires occupés.

Le groupe, conduit par le professeur John Quigley, de l'université d'Etat de l'Ohio, a fait une visite de trois semaines en Jordanie, au Liban et en Israël.

Citant deux juristes israéliens, qui ont représenté des prisonniers arabes, et cinq anciens détenus arabes des territoires occupés qu'ils ont pu rencontrer, M. Quigley a déclaré que plusieurs cas de torture leur avaient été *signalés*.

Au cours de leur séjour en Israël, a indiqué M. Quigley, les juristes se sont vu refuser à plusieurs reprises une permission de visiter des prisons.

Libye

TRIPOLI ACCUSE WASHINGTON D'AVOIR SOUTENU L'ÉGYPTE LORS DE SES OPÉRATIONS MILITAIRES CONTRE LA LIBYE

Tripoli *(A.P.)*. — Le commandant Abdel Salam Jalloud a accusé, le lundi 1er août, les Etats-Unis de s'être engagés, aux côtés de l'Egypte, dans le *conflit* frontalier qui a opposé ce pays à la Libye.

M. Jalloud, ancien premier ministre et membre dirigeant du secrétariat général de la Libye, a fait la déclaration suivante à la presse : « *Nous avons des preuves que les Etats-Unis ont été impliqués directement et indirectement dans l'agression égyptienne. Quatre avions sans pilote ont été abattus par la Libye, à Bardeh ; leurs épaves sont encore là, et nous pouvons les montrer à ceux qui le désirent.* »

Il a également déclaré que les Etats-Unis avaient décidé de fournir des armes à l'Egypte après le début du conflit, « *parce que les forces égyptiennes n'étaient pas suffisantes pour attaquer la République libyenne* », et que le président égyptien avait écarté, par ses déclarations agressives, une éventuelle rencontre avec le colonel Kadhafi pour normaliser les rapports entre les deux pays.

Sur l'échange possible de prisonniers, M. Jalloud a déclaré : « *Nous avons honte de les appeler des prisonniers ; ce sont des frères, et ils sont chez eux.* »

ORIENT

...U SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

...aurait soumis trois « formule... ...tion des Palestiniens à Genève

...Vance doit se borner à amene... ...tes à la table des négociations

...serait « prématuré »

ASIE

Thaïlande

Nouveaux incidents à la frontière cambodgienne

De violents incidents de frontière se sont produits mardi 2 août à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, a annoncé la police de Bangkok, selon laquelle des soldats khmers ont attaqué des positions situées dans l'est du pays, tuant seize personnse, dont quinze civils. Des hélicoptères et des avions ont été envoyés dans le secteur.

Ces attaques font suite à des affrontements qui se sont produits le mois dernier dans la région d'Aranya-Prathet et qui, d'après les informations disponibles à Bangkok, avaient fait vingt-cinq morts dans les rangs thaïlandais et environ cent morts parmi les Cambodgiens (*le Monde* du 22 juillet). Radio Phnom-Penh n'a jusqu'à présent fait aucune allusion à ces combats.

D'autre part, Radio Hanoï a démenti mardi les informations données en Thaïlande selon lesquelles le Vietnam aurait introduit des armes dans les maquis du sud du royaume.

— *Libres opinions* —

Les socialistes et le Cambodge

par LIONEL JOSPIN (*)

DEPUIS plus de deux ans, l'Angkar (l'« Organisation »), tout à la fois l'Etat et le parti unique, maintient rigoureusement closes les portes du Cambodge. A l'exception d'experts chinois (et coréens du Nord ?), de quelques diplomates en résidence (surveillée) à Phnom-Penh, nul ne pénètre dans le Kampuchea démocratique ; n'y entre aucun de ceux qui s'étaient prononcés sans ambiguïté ni retard pour le juste combat du Front uni national, le FUNK, et du prince Sihanouk. Mais des Khmers en sortent, à vrai dire s'en échappent. Pourquoi ?

Il y a plus d'un an, le 26 mai 1976, le P.S. s'adressait au chef de la mission du Kampuchea démocratique en France. Après lui avoir fait part de *« graves préoccupations qui sont les nôtres touchant la situation au Cambodge, préoccupations dont François Mitterrand s'est déjà fait l'écho dans la presse du parti »*, il constatait *« malheureusement que le silence que vous avez choisi de garder sur ces problèmes autorise toute interprétation »*. Le P.S. n'a jamais reçu de réponse.

A qui la faute, dès lors, si, pour se faire une idée de ce que vit et subit le peuple khmer, nous sommes réduits principalement aux récits des réfugiés ? Ces échos déforment peut-être la réalité, mais ils sont trop concordants. Ajoutés aux écoutes radiophoniques, aux proclamations et communiqués officiels, ils créent plus que le soupçon, alimentent plus que le doute : ils suscitent l'angoisse.

L'histoire est trop riche en massacres à moitié tus, à moitié sus et avoués après coup pour que les informations en provenance du Kampuchea démocratique soient rangées, classées sous la rubrique « en attente ». *« On ne savait pas, on ignorait... »* L'argument a trop servi d'alibi, de mauvaise excuse.

Faute des apaisements nécessaires, les socialistes doivent dire publiquement leur désapprobation, et exiger qu'à Phnom-Penh, comme ailleurs, soient respectés les droits de l'homme. Quelle « solidarité » pourrait les conduire à se taire ?

Certes, nous n'oublions pas les six cent mille ou huit cent mille victimes de la guerre menée par les Américains et Lon Nol. Nous pensons aux blessés et handicapés qui portent à jamais dans leur corps les séquelles du martyre de leur pays. Nous ne minimisons pas les responsabilités de ceux qui, cinq ans durant, ruinèrent, brûlèrent et détruisirent un pays que l'on disait souriant. Nous ne gommons pas non plus l'histoire récente, je veux dire celle de la colonisation française, et ses liens avec la tragédie qui, de son fait, s'étendit à l'Indochine pendant trente ans.

Tout cela explique-t-il, excuse-t-il la « radicalisation » des dirigeants du FUNK ? Certes, il faut se garder de reprendre tout ce qui se dit, de croire aveuglément à la « vérité » que cherchent à imposer des documents photographiques à l'origine ambiguë, et de prétendre exacte telle estimation du nombre des victimes. Mais qu'importent les chiffres !

Le sens que les dirigeants de l'Angkar veulent donner à leurs actions est en soi assez inquiétant. Qu'ils veuillent construire, au milieu du vingtième siècle, une société de type rural, qu'ils prétendent se suffire à eux-même, cela est leur affaire. Mais le refus de coopération, fut-elle proposée par des amis sûrs, une politique qui, faute de médicaments importés, condamne enfants, vieillards, à être la proie du paludisme, de la malnutrition, etc., tout cela suffit déjà pour que l'on crie : *« Assez ! »*

Les socialistes n'acceptent aucun raisonnement, aucune de ces argumentations « théoriques » au nom desquels telle catégorie d'individus serait étiquetée et classée « indésirable ». Ils s'interrogent sur l'ambition des objectifs assignés à la masse par l'« Organisation ». Lever les digues, creuser les canaux pour assurer la maîtrise complète de l'eau : oui, mais au mépris des vies humaines ? Le discours est trop usé qui rejette l'ère future du bonheur des hommes à la fin des cataclysmes présents. Où les camps de rééducation ont-ils jamais créé l'homme nouveau ?

Les socialistes ne peuvent laisser aucun doute sur leurs sentiments. Le calvaire du peuple khmer — il faut l'appeler comme cela — dure depuis trop d'années. Il doit cesser.

(*) Secrétaire national du P.S.

Japon

Tokyo ne reconnaît pas la zone militaire établie par Pyongyang

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais a annoncé le lundi 1er août qu'il ne reconnaissait pas la « *zone militaire* » créée par la Corée du Nord (*le Monde* du 2 août).

Aucun navire ou avion étranger n'est admis à pénétrer dans cette zone sans autorisation préalable. Selon Tokyo, l'initiative de Pyongyang est « *contraire aux « règlements internationaux* ».

N'entretenant pas de relations diplomatiques avec la Corée du Nord, les Japonais se trouvent dans une position difficile pour essayer de négocier. Ils ont annoncé qu'ils prendraient contact avec les autorités nord-coréennes par l'entremise d'un pays tiers. Depuis que Pyongyang a annoncé son intention de créer une zone de pêche exclusive (à la protection de laquelle la « zone militaire » est destinée), les Japonais se sont efforcés d'entamer des négociations pour parvenir à un accord de pêche « privé », mais garanti par le gouvernement japonais, comme il en existait un avec la Chine avant l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1972. Jusqu'à présent, les efforts des parlementaires nippons, membres de l'association d'amitié avec la Corée du Nord, sont restés vains.

La situation dans la mer du Japon peut devenir d'autant plus tendue que la Corée du Sud doit, dans un avenir proche, créer elle aussi une zone de pêche qui a de fortes chances de recouper celle de la Corée du Nord. L'incertitude qui va régner dans la région quant aux droits de chacun inquiète les pêcheurs japonais, qui ont fait l'expérience de la détermination des Nord-Coréens en cas de contestation : selon les Japonais, les bateaux de pêche nord-coréens sont souvent armés de mitrailleuses lourdes, que leur équipage n'hésite pas à utiliser. — Ph. P.

● RECTIFICATIF. — Trois mots ont été omis dans l'article de notre correspondante Isabelle Vichniac, « Des milliers de prisonniers politiques indonésiens seraient morts de faim » (*le Monde* du 28 juillet). C'est, en effet, « *par d'autres sources* » (que le C.I.C.R.) que « *la Commission internationale des juristes a pu se procurer (...) la lettre accusant les autorités de Djakarta* ».

Chine

En vue d'une « guerre mondiale »

LE MARÉCHAL YEH CHIEN-YING SOUHAITE LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE DÉFENSE

La célébration du cinquantième anniversaire de l'armée populaire s'est achevée le lundi 1er août par un banquet offert par le ministre de la défense à mille cinq cents invités, chinois et étrangers. M. Teng Hsiao-ping a participé à ce banquet avec les autres dignitaires du régime.

A cette occasion, le maréchal Yeh Chien-Ying, ministre de la défense, a repris sous une forme particulièrement violente les attaques rituelles contre le « *social-impérialisme* » soviétique. Il a souligné « *le rôle grandissant du tiers-monde en tant que force principale dans la lutte anti-impérialiste et antihégémonique* ». « *La rivalité entre les deux superpuissances* (Etats-Unis et U.R.S.S.) *étant plus vive que jamais, nous sommes condamnés à voir éclater une guerre mondiale* », a dit une nouvelle fois le maréchal, qui a ajouté : « *Nous devons accélérer la recherche scientifique et augmenter la production des industries de défense.* »

Réhabilitation de M. Huang Ke-cheng

Selon la radio de Pékin, captée mardi à Tokyo, M. Huang Ke-cheng, ancien chef d'état-major de l'armée populaire de libération, qui avait été démis de ses fonctions pendant la révolution culturelle, a été réhabilité. Il figurait, en effet, parmi vingt-cinq hauts dirigeants qui assistaient à une des réceptions données à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'armée populaire. On ignore quelles sont ses nouvelles fonctions. Parmi les six chefs d'état-major qui ont été nommés depuis la création de ce poste, en 1954, cinq ont été démis de leurs fonctions. M. Huang est le quatrième à avoir été réhabilité : seul M. Huang Yung-sheng ne l'a pas encore été.

D'autre part, le maire adjoint de Pékin, M. Wang Lei, a souligné, dimanche, au cours d'un dîner offert à une délégation albanaise, la « *grande amitié aux profondes racines* » qui existe entre les deux pays et le souhait des deux peuples de renforcer encore cette amitié, a annoncé Radio-Pékin, captée lundi à Hong-Kong. M. Enver Naska, qui présidait une délégation agrciole d'amitié sino-albanaise, a répondu au vice-président du comité révolutionnaire municipal de la capitale chinoise qu'il souhaitait également renforcer les liens d'amitié entre Tirana et Pékin.

Ces déclarations mutuelles d'amitié interviennent quelque temps après qu'il eût été fait état de divergences entre les deux pays. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Inde

UN « LIVRE BLANC » SUR LES VIOLATIONS DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE PAR Mme GANDHI EST PUBLIÉ

New-Delhi (*Reuter, A.F.P.*). — Le gouvernement a présenté, lundi 1er août, au Parlement un Livre blanc sur les atteintes à la liberté de la presse dont Mme Gandhi s'est rendue coupable pendant l'état d'urgence. Selon ce document, deux cent cinquante-trois journalistes indiens ont été arrêtés, cinquante et un autres privés de leur accréditation, et sept correspondants étrangers expulsés. Le gouvernement de Mme Gandhi a forcé les journaux à se conformer à la ligne officielle par le recours à la censure, le contrôle de la fourniture de papier et des pressions économiques, comme le retrait de la publicité officielle. Une information judiciaire a été ouverte contre l'ancien ministre de l'information, M. Shukla, et quatre hauts fonctionnaires de ce ministère, accusés de faux témoignage lors d'un procès qui s'est tenu pendant l'état d'urgence.

L'ancien premier ministre pourrait reprendre ses activités politiques

D'autre part, Mme Gandhi est sortie de l'isolement dans lequel elle se tenait depuis sa défaite électorale. Certains observateurs lui prêtent l'intention de reprendre ses activités politiques, et même de poser sa candidature à la présidence du Parti du Congrès en janvier prochain.

Enfin, M. Desai, le premier ministre, a annoncé que la prohibition totale de l'alcool devra être appliquée en Inde avant quatre ans. L'Inde ne pourra rester fidèle à son héritage culturel si le fléau de l'alcoolisme n'est pas détruit, a-t-il affirmé.

EUROPE

Turquie

Le nouveau gouvernement

M. NECMETTIN ERBAKAN, vice-premier ministre

M. Necmettin Erbakan est né à Sinope en 1928. Ingénieur, député de Konya en 1969, il fonde le Parti de l'ordre national, dont les « menées anti-laïques » provoqueront la dissolution par la Cour constitutionnelle deux ans plus tard.

Après un nouveau succès aux lection de 1973, M. Erbakan accède à la présidence du Parti du salut national (P.S.N.), qui a été fondé l'année précédente et dont l'inspiration est très voisine. Anticommuniste fervent et favorable à un régime pro-islamique, il participe au cabinet Ecevit de l'été 1974 qui décide le débarquement à Chypre. M. Erbakan demeure vice-premier ministre dans le gouvernement Demirel de 1975. Aux élections du 5 juin 1977, il a été le grand perdant, son parti passant de 48 à 24 députés. Mais il demeure l'arbitre de toute coalition.

M. ALPASLAN TURKES, vice-premier ministre

Né en 1917 à Nicosie, M. Alpaslan Turkes est ancien élève de l'Ecole militaire. Militant nationaliste d'extrême droite, il fait partie du comité de l'Union nationale puis participe au putsch de 1960. Après plusieurs années d'exil, il fait sa rentrée politique au sein du Parti de la nation.

En 1969, il fonde le Parti du mouvement nationaliste (P.M.N.), qui regroupe principalement de jeunes militants partisans des méthodes autoritaires, notamment sur le plan économique : violemment anticommunistes, M. Turkes et ses amis se disent également opposés au grand capitalisme traditionnel. Le fondateur du P.M.N. est, en outre, un fervent défenseur de la cause pantouranienne, qui rêve d'unifier tous les Turcs.

M. IHSAN SABRI CAGLAYANGIL, ministre des affaires étrangères

Ministre des affaires étrangères dans tous les cabinets présidés par M. Demirel depuis 1965, M. Ihsan Sabri Caglayangil retrouve le portefeuille qu'il avait abandonné quelques semaines.

Né en 1908 à Istanbul, ce vétéran de la vie politique turque a débuté à la direction générale de la sûreté après des études de droit. Très proche de M. Mendérès, M. Caglayangil se distingue comme préfet de plusieurs provinces. Après 1960, il se lance activement dans la politique et s'allie au parti de la justice créé en 1961.

Ministre du travail dans le cabinet de transition de M. Urguplu, en février 1965, il devient chef de la diplomatie turque au lendemain de la victoire du Parti de la justice aux élections d'octobre de la même année. Il restera à ce poste jusqu'en mars 1971, puis le retrouvera en mars 1975.

M. SAADETTIN BILGIC, ministre de la défense

Originaire du département d'Isparta, comme M. Demirel, M. Saadettin Bilgic, né en 1921, est docteur en médecine.

Ministre des transports dans le cabinet Demirel en 1965, il quitte le Parti de la justice à la suite d'une scission survenue en 1970, et est parmi les fondateurs du parti démocratique. Il le quitte en 1975 et retourne au Parti de la justice l'année suivante, après une « autocritique » remarquée. Anticommuniste fervent, M. Bilgic pass pour un excellent organisateur ayant de solides contacts avec la base de son parti.

En le nommant ministre de la défense, M. Demirel a sans doute voulu fournir aux militaires un interlocuteur capable de réduire les risques de friction, mais aussi éloigner un homme qui demeure un rival potentiel de la vie interne du parti. Depuis 1950, aucun ministre de la défense n'a réussi en effet à garder un rôle de premier plan au sein de son propre parti tout en maintenant de bonnes relations avec l'armée.

[Nous avons déjà publié (*le Monde* du 2 avril 1975) le portrait du premier ministre, M. Suleyman Demirel.]

La droite garde le pouvoir

(*Suite de la première page.*)

Ceux-ci sont en effet de taille et rendus plus aigus par le style de l'opposition qu'entend mener le Parti républicain du peuple. Les députés du rang sont amers d'avoir vu échapper le pouvoir. Et les dirigeants n'hésiteront sans doute pas devant la surenchère. On l'a vu récemment lorsque M. Bulent Ecevit a décidé la réouverture des hôtels de Famagouste, occupée par l'armée turque de Chypre. M. Demirel pourra difficilement revenir en arrière en compliquant encore tout règlement de l'affaire chypriote.

Un regroupement des progressistes

Face à la coalition de centre-droit, on assiste à une tentative de regroupement des forces progressistes. Le chef de la centrale syndicale Turk-Is, qui se situe au centre gauche, avait annoncé une grève générale en cas d'investiture de M. Demirel. Il est débordé par la Disk, autre centrale située plus à gauche, qui entreprend de mettre en place un « *front démocratique national* » regroupant, au Parlement et en dehors, les forces qui « *prônent l'indépendance nationale, la démocratie, la paix et le progrès social* ».

On ignore encore si l'expérience gouvernementale des partis nationalistes disposera du minimum d'homogénéité qui lui fit naguère défaut. Entre le parti de la justice et le parti du mouvement nationaliste, la coopération n'offrait alors pas de difficultés, mais M. Erbakan et les ministres du parti du salut national veillaient jalousement sur leurs compétences, et contribuaient à l'immobilisme du précédent cabinet Demirel.

L'expérience a prouvé que la « *parcellisation* » de l'Etat entre les partenaires de cette coalition, occupant les postes-clés, a surtout nui au fonctionnement de l'Etat démocratique en politisant l'administration. Le Conseil d'Etat est actuellement encombré de dossiers de fonctionnaires de tout rang, mutés ou placés sur une voie de garage pendant les vingt-six mois de gouvernement de la droite de février 1975 à juin dernier.

ARTUN UNSAL.

LES RELATIONS ENTRE LES P.C. EUROPÉENS

MM. Carrillo et Ceausescu favorables à « une unité de type nouveau »

Pour son premier voyage dans un pays de l'Est européen depuis les attaques de la revue soviétique *Temps Nouveaux*, après la publication de son livre critiquant l'U.R.S.S., M. Santiago Carrillo s'est rendu en Roumanie. Pendant quarante-huit heures (du samedi 30 juillet au lundi 1er août), le secrétaire général du P.C. espagnol a discuté avec M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat et du P.C. roumains, du droit des partis communistes à une « *ligne politique autonome* » et de la thèse roumaine sur l'« *unité de type nouveau* » souhaitable entre communistes. Les deux interlocuteurs ont souligné, notamment, « *la grande diversité de situations et de circonstances dans les différents pays* » qui suppose « *le droit de chaque parti d'établir de façon autonome et indépendante sa ligne politique, sa stratégie et sa tactique révolutionnaires sans aucune ingérence extérieure* ».

Pour sa part, M. Giancarlo Pajetta, membre de la direction du P.C. italien, chargé des relations étrangères, a rencontré à Belgrade, le 31 juillet, son collègue yougoslave, M. Gritchkov. Il lui a remis, à cette occasion, une lettre de M. Enrico Berlinguer au président Tito.

Cependant, la *Pravda*, de Moscou, a reproduit intégralement un article paru dans le *Nepszabadsag*, dans lequel M. Berecz, chargé de la section étrangère du comité central du parti hongrois, évoque l'eurocommunisme dans des termes qui sont fort éloignés du ton conciliant utilisé jusqu'à présent à ce sujet par le chef du parti hongrois, M. Kadar.

De son côté, le *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, reproche à M. Carrillo d'avoir oublié qui avait fourni des armes aux communistes espagnols durant la guerre civile. Il insiste aussi sur le fait que seuls les pays socialistes ont donné aux P.C. occidentaux la force qu'ils ont aujourd'hui et qui leur permet d'envisager d'accéder au pouvoir par des voies parlementaires. A son avis, ce n'est pas par hasard que les impérialistes tentent à présent de séparer les P.C. occidentaux des pays socialistes.

72 % DES EUROPÉENS EN FAVEUR DE L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Les socialistes viennent en tête pour les « préférences politiques »

La Commission de Bruxelles vient de rendre publics les résultats d'un sondage d'opinion réalisé à son initiative en avril-mai dernier dans les neuf pays de la Communauté. Selon les résultats de ce sondage, 72 % des Européens se déclarent en faveur de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, mais seulement un sur deux dit qu'il votera « certainement ».

En ce qui concerne les préférences politiques de l'électorat européen, on constate que, sur 100 suffrages exprimés, la tendance socialiste vient en tête (33 %), suivie par la tendance démocrate-chétienne (23 %) et par le courant libéral (14 %). Viennent ensuite à peu près à égalité les tendances conservatrice (10 %) et communiste (9 %). Mais il n'y a pas de relation significative entre le choix de telle ou telle tendance et l'attitude favorable à l'égard du principe même de l'élection du Parlement européen.

AMÉRIQUES

États-Unis

Francis Gary Powers se tue en hélicoptère

LA MORT D'UN ANTI-HÉROS

Le second accident aérien de Francis Gary Powers lui aura été fatal. L'homme qui avait réussi à sauter en parachute de son U-2 atteint par un missile soviétique durant une mission de renseignements ordonnée par la C.I.A., le 1er mai 1960, a trouvé la mort le 1er août aux commandes d'un hélicoptère qu'il pilotait pour le compte d'une station de radio de Los Angeles.

Ainsi s'achève, à quarante huit ans, la vie d'un personnage historique qui n'en avait pas la vocation et qu'écrasa le poids de son aventure. La capture de Powers servit de motif à Nikita Krouchtchev pour faire bruyamment capoter la conférence « au sommet » qui réunit à Paris, le 16 mai, le président Eisenhower, le numéro un soviétique, M. Macmillan et le général de Gaulle. Elle avait auparavant donné à M. Krouchtchev l'occasion d'un discours tonitruant à la tribune du Soviet Suprême le 7 mai 1960. Le procès de Powers s'ouvrit le 17 août. Le procureur auprès du tribunal militaire de la Cour suprême avait réclamé une peine de quinze ans de réclusion. L'accusé, qui passa des aveux complets, s'en tira avec dix ans de prison. En février 1962, il était échangé au poste frontière séparant les deux Berlin contre l'agent Rudolf Abel, qui purgeait, depuis 1957, une peine de trente ans de prison pour espionnage au profit de l'U.R.S.S.

Les tribulations de Powers ne s'arrêtèrent pas avec son retour aux Etats-Unis. La C.I.A. lui gardait rancune d'avoir préféré sacrifier les secrets de l'U-2 plutôt que d'actionner le mécanisme prévu pour sa destruction et celle de son pilote unique. Engagé par Lockheed, il fut remercié peu après. Il se brouille avec sa femme, Barbara, se remarie, s'installe à Los Angeles, où il devint pilote d'hélicoptère. Mais il consacrait une grande part de son activité à justifier sa conduite de 1960 qui passait, aux yeux de ses compatriotes, et aux siens peut-être, pour la preuve d'un manque de courage. Finalement, la banalité dont il n'aurait jamais voulu sortir, mit un terme à ses tourments. Un rotor qui se détache, une cabine qui tombe en chute libre. Powers était délivré de son mauvais rêve. — A. C.

EUROPE

Grèce

Un putschiste de février 1975 s'évade de l'hôpital d'Athènes

De notre correspondant

Athènes. — L'ex-commandant Paraskeva Bolaris, qui purgeait une peine de huit années de prison, s'est évadé de l'hôpital d'Etat d'Athènes, où il devait subir une série d'examens médicaux. Cet ancien officier, ramené au rang de simple soldat, fut l'un des gardes du corps de l'ex-général Joannidès, chef de la junte des généraux qui succéda à celle des colonels en novembre 1973.

En février 1975, avec un petit groupe d'officiers, il avait tenté de s'emparer des postes de radio et de télévision dans la capitale afin d'adresser un message au peuple, sous prétexte de « *sauver le pays de l'anarchie* ». Les officiers factieux, qui complotaient également dans d'autres villes de garnison, et dont certains furent cueillis au saut du lit (d'où l'appellation de « *complot des pyjamas* »), avaient dressé une longue liste de personnalités à éliminer.

Considéré comme « *dangereux activiste* », Bolaris aurait dû faire l'objet d'une surveillance renforcée à l'hôpital. Or, il bénéficia d'une relative liberté de mouvements. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, Bolaris déclara qu'il souffrait terriblement de la canicule et, vêtu de son seul pyjama, faussa compagnie à ses gardiens.

L'évasion de Bolaris plonge les Grecs dans la perplexité. Le parti communiste de l'intérieur et le parti socialiste dirigé par le professeur G. Mangakis accusent le gouvernement de manquer de rigueur envers les nostalgiques de la dictature. Déjà en froid avec le pouvoir à propos de l'accord sur les bases américaines et de l'OTAN, les autres partis de l'opposition pourraient réagir si l'évadé n'est pas vite retrouvé. — M. M.

Portugal

Le parti communiste demande la dissolution de l'Assemblée

(Suite de la première page.)

Par sa nouvelle attitude, le P.C.P. semble prendre acte qu'il n'y a pas de « *majorité de gauche* » possible dans l'actuelle Assemblée. Il n'a guère, il est vrai, retiré de bénéfices politiques de son attitude modérée ; en particulier, le vote récent de la loi modifiant le texte de la réforme agraire de 1975 est, pour lui, un sérieux échec. M. Cunhal espère, néanmoins, contre vents et marées, que de nouvelles élections, renforçant la « majorité de gauche » potentielle, forceraient les socialistes à constituer un « *gouverneemnt de gauche* ».

L'offensive du P.C.P., si elle a peu de chance d'être couronnée de succès, ne peut, ceepndant, que limiter l'action du premier ministre. Si les communistes lui refusent systématiquement leur appui, ou, du moins, leur abstention bienveillante, M. Soares va, en effet, devoir chercher sur sa droite les voix qui lui feront défaut pour faire approuver ses projets — et, notamment, le plus important d'entre eux : le plan à moyen terme.

Le rapprochement entre le P.S. et le P.S.D. — pour ne rien dire du C.D.S., — déjà annoncé par certains membres de l'aile gauche du parti socialiste en délicatesse avec leur formation, pourrait, dans ces conditions, prendre davantage de consistance.

La contrepartie d'une telle évolution est un risque de relance de l'agitation sociale, alors que le pays connaît une grave crise économique.

JEAN-PIERRE CLERC.

Allemagne fédérale

● LA VISITE EN REPUBLIQUE FEDERALE DE M. LEONID BREJNEV, chef du parti et de l'Etat soviétiques, attendu à Bonn dans le courant de l'automne, pourrait avoir lieu au mois de novembre, a-t-on appris le lundi 1er août dans la capitale ouest-allemande. — *(A.F.P.)*

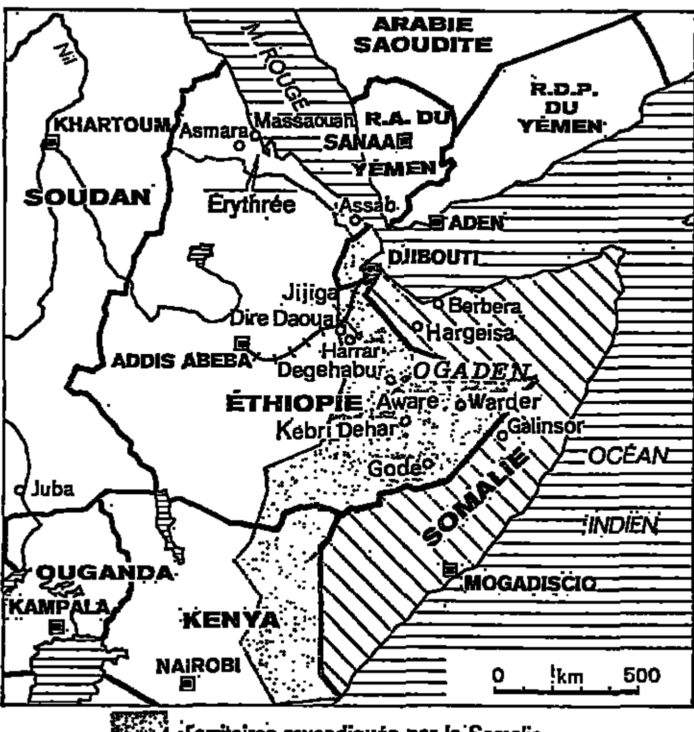
AFRIQUE

Éthiopie

LA RÉBELLION DANS L'OGADEN

Addis-Abeba et les insurgés s'accusent mutuellement d'atrocités

Le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), qui combat l'armée éthiopienne dans la région de l'Ogaden a annoncé, lundi 1er août, qu'il avait créé des « *comités administratifs locaux* » dans les localités « *libérées* ». Le mouvement rebelle indique qu'il contrôle désormais environ cinq cents villages ainsi que les trois principales villes du plateau de l'Ogaden. Il s'agit de Godé, de Warder et de Kebri Dehar. Le F.L.S.O. affirme que ses forces viennent d'occuper trois localités situées près de Dire Daoua désormais encerclée. Le Front a revendiqué, en outre, lundi, la prise de Degehabur et d'Aware, dans la province du Harrar et la saisie d'une importante quantité d'armes et de munitions



Territoires revendiqués par la Somalie

D'autre part, le Front et le gouvernement d'Addis-Abeba s'accusent mutuellement d'avoir commis des atrocités envers la population civile de ces régions. Citant le porte-parole du Front, l'agence de presse somalienne a affirmé lundi que les troupes éthiopiennes ont massacré « *des centaines de femmes, d'enfants et de vieillards à Dire Daoua, Jijiga et Harrar le 27 juillet dernier* » pour dissuader les civils de soutenir les insurgés. Selon l'agence, le colonel Mengustu, chef de l'Etat éthiopien, aurait lui-même donné l'ordre du massacre. De son côté, la radio éthiopienne accuse l'aviation de Mogadiscio d'avoir « *bombardé la population civile à Aware et Degehabur* ».

● A MOSCOU, les *Izvestia* ont accusé, lundi, les « *impérialistes américains* » de vouloir « *démembrer, danc affaiblir l'Ethiopie révolutionnaire* » et de chercher, en même temps, à « *neutraliser la Somalie* ».

A cet effet, écrit l'organe du gouvernement soviétique, « *on utilise non seulement la contre-révolution éthiopienne, mais également des forces telles que le séparatisme et la réaction arabe* ».

Après avoir estimé que « *le problème érythréen aurait pu être réglé par la voie démocratique* », le quotidien ajoute : « *Cependant, le démembrement du pays est nécessaire aux Etats-Unis et à leurs partenaires pour liquider en Afrique un nouveau foyer de développement progressiste. Le problème érythréen n'est entre leurs mains qu'un pion du sale jeu anti-éthiopien et anti-africain.* »

● A WASHINGTON le département d'Etat a indiqué que le chargé d'affaires éthiopien dans la capitale américaine, M. Ghebeyehou Mekbib, avait démissionné de son poste la semaine dernière. Cette nouvelle démission porte à vingt-cinq le nombre des défection au sein du corps diplomatique éthiopien depuis l'installation, en 1974, du nouveau régime à Addis-Abeba. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

République Sud-Africaine

Le parti gouvernemental réaffirme son hostilité à un parlement multiracial

De notre correspondante

Johannesburg. — Tandis qu'à Soweto des affrontements sporadiques opposent lycéens et policiers — un étudiant a été abattu lundi 1er août par la police — tandis que la rumeur selon laquelle une nouvelle grève illimitée en vue de l'abolition du système de « l'éducation bantoue » serait en préparation, on parle à nouveau d'une réforme de la constitution sud-africaine qui concernerait indiens et métis. Mais le parti nationaliste, au pouvoir depuis 1948, s'est hâté de déclarer qu'il ne sera jamais question d'un parlement multiracial. De toute façon les Noirs seront tenus à l'écart de ces changements, qui auraient lieu pendant la session parlementaire de 1978.

Après l'interdiction du meeting prévu pour dimanche dernier à Soweto, le « *comité des Dix* », qui réunit les principales associations noires, a décidé de repousser d'une semaine la présentation de ses projets d'administration pour une cité autonome. Le président de ce « comité » a déclaré qu'il était prêt à accepter des élections pour désigner les véritables représentants du « *Township* ». Si plusieurs membres du parti nationaliste ont pris cet appel en considération, le gouvernement, en revanche, a fait, jusqu'à présent, la sourde oreille.

A Mamelodi et à Atteridgeville, deux cités de la banlieue de Pretoria, l'Advisory Board, organisme consultatif africain, a affirmé son opposition aux « *conseils de communauté* » que le gouvernement s'apprête à mettre en place pour remplacer les anciens « *conseils urbains bantous* ».

Les métis, eux aussi, mènent leur propre fronde. M. David Curry, vice-président du Labour Party, majoritaire au Conseil représentatif des métis (C.R.C.), a déclaré lundi que cet organe allait demander aux chefs d'établissements scolaires métis d'accepter tous les élèves, sans distinction de race.

M. Curry a dit : « *Si le ministre des affaires métis nous dit que nous ne pouvons pas décider nous-mêmes qui nous pouvons accepter dans nos établissements, nous saurons clairement que malgré les discours du gouvernement nous n'avons pas le droit de diriger nos propres affaires, et que le C.R.C. comme organisme autonome est un leurre.* » Selon M. Sonny Leon, leader du Labour Party, plus de deux cents élèves noirs seraient déjà inscrits dans les écoles métisses, dont les portes, a-t-il précisé, sont également ouvertes aux enfants indiens et blancs. — C. C.

République de Djibouti

LE KHAT EST INTERDIT « A TITRE PROVISOIRE »

Djibouti *(A.F.P.)*. — L'interdiction du khat en tant que stupéfiant a été décrétée « *à titre provisoire* » dans la République de Djibouti à partir de ce mardi 2 août, a-t-on appris le 1er août de source officielle. Cette interdiction a été décidée par le président de la République, M. Hassan Gouled Aptidon.

Drogue euphorisante contenue dans les feuilles d'un arbuste, le *catha edulis*, dont près de 6 tonnes étaient importées chaque jour d'Ethiopie, le khat était consommé par la majeure partie de la population de Djibouti. Son prix a considérablement augmenté en raison des affrontements qui se déroulent dans la province éthiopienne du Harrar, principale région productrice.

Deux précédentes interdictions, en 1960 et en 1966, avaient tourné court en raison de l'agitation qu'elles avaient provoquée chez la population.

Tchad

LE GÉNÉRAL MALLOUM ACCUSE LA LIBYE D'AVOIR PARTICIPÉ AUX RÉCENTS COMBATS DU TIBESTI

N'Djamena, *(A.F.P., Reuter)*. — Le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchadien, a affirmé, lundi 1er août, à N'Djamena que « *des Libyens et des mercenaires d'Afrique ou d'ailleurs* » ont participé, aux côtés des rebelles toubous, aux attaques lancées dans le Tibesti à la fin de juin et au début de juillet.

Au cours d'une conférence de presse, le général Malloum a confirmé que le poste militaire de Bardal, à l'extrême nord du Tibesti, près de la frontière avec la Libye, « *avait été pris par les rebelles* ». En ce qui concerne Zouar, le président-général Malloum a précisé que l'évacuation de cet autre poste du Tibesti avait été décidée à l'initiative des forces armées tchadiennes, afin de renforcer Faya-Largeau, préfecture du B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti).

Comme preuve de la participation libyenne aux attaques des postes gouvernementaux, M. Malloum a cité une « *information qui nous est parvenue de Tripoli émanant des milieux diplomatiques* » selon laquelle le colonel Khadafi le considérerait comme « *un ennemi* » depuis qu'il s'était rendu à Khartoum et au Caire.

Tout en assurant ne voir, en cas de succès des médiations en cours, « *aucun inconvénient à rencontrer Goukouni* » (chef des rebelles du Tibesti), le général Malloum a précisé : « *Le problème de la rébellion est lié à celui de l'occupation d'Aozou par la Libye, car si la rébellion n'existait pas, la Libye ne viendrait pas s'installer chez nous.* »

Le général Malloum a indiqué que le comité chargé, lors du dernier « sommet » de l'O.U.A., d'étudier le conflit tchado-libyen, se réunirait « *très prochainement* » à Libreville. Toutefois, il n'a pas confirmé explicitement l'information selon laquelle il rencontrerait les représentants des rebelles du Tibesti le 10 août prochain dans la capitale gabonaise (nos dernières éditions du 2 août).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	38 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	126 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE PRESIDENT TANZANIEN, M. Julius Nyerere, est arrivé lundi 1er août au Canada, en visite privée. Il passera deux jours à Ottawa avant de se rendre, le 4 août, en visite officielle, pour six jours, aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Cuba

● M. JOSHUA NKOMO, coprésident avec M. Robert Mugabe du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), actuellement en visite à Cuba, a déclaré lundi 1er août que La Havane avait accepté de fournir à son mouvement « *toutes les armes qu'il lui serait possible de livrer* ». Il a précisé que les maquisards avaient déjà reçu des armes de Cuba, de l'Union soviétique et d'autres pays communistes. Toutefois, il a écarté la possibilité d'une « *intervention directe de militaires cubains aux côtés des maquisards* ». — *(Reuter.)*

Danemark

● UN PARTI POLITIQUE, LE « SIUMUT », a été créé, vendredi 29 juillet au Groenland, avec pour objectif de faire sortir l'île danoise de la C.E.E. après l'accession à l'autonomie partielle. Une commission mixte dano-groenlandaise étudie actuellement les modalités d'une autonomie interne du Groenland sur le modèle de celle dont bénéficient les îles Féroé. Le parti « *Siumut* » réclame pour la population du Groenland le droit de propriété sur les richesses du sous-sol. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX PARTIS REPUBLICAINS ONT ETE LEGALISES le 1er août par le gouvernement espagnol. Il s'agit de l'Action républicaine démocratique espagnole et de l'Esquerra republicana — formation catalane qui compte un député au congrès. — *(A.F.P., Reuter.)*

Namibie

● LES REPRESENTANTS DES CINQ PAYS OCCIDENTAUX, membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada et République fédérale d'Allemagne) ont été reçus lundi 1er août par M. John Vorster, premier ministre sud-africain.

Dans un bref communiqué, Pretoria s'est contenté de préciser que d'autres entretiens auront lieu. Au centre des discussions figuraient vraisemblablement la mise en place à la fin d'août de l'administrateur général désigné par l'Afrique du Sud en Namibie, le juge Marthinus Steyn, et la nomination d'un représentant de l'ONU dont le rôle reste encore à fixer. — *(Corresp.)*

Ouganda

● LES FORCES DE SECURITE, « recherchant des armes volées », ont lancé, vendredi 29 et samedi 30 juillet, une série de fouilles nocturnes à Kampala, a-t-on appris, lundi 1er août, à Nairobi. Dans certains quartiers, ces fouilles auraient donné lieu à des pillages et à des viols. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LES ELECTIONS GENERALES, dont les militaires qui ont pris le pouvoir le mois dernier avaient annoncé la tenue après la remise en ordre du pays, auront lieu le 18 octobre, a-t-il été annoncé officiellement le lundi 1er août. L'autorité militaire veillera à la régularité du scrutin. L'ancienne opposition a déjà annoncé son intention de participer à ces élections mais on ignore encore quelle sera l'attitude de M. Bhutto, ancien premier ministre, qui doit faire connaître sa décision dans les prochains jours.

Union soviétique

● LE GENDRE D'ANDRE SAKHAROV est autorisé à émigrer en Israël avec sa femme et ses deux enfants. Il devrait quitter l'U.R.S.S. dans vingt jours. Il y a cinq ans, M. Yankélovitch, qui est ingénieur radio, avait essuyé un refus des autorités soviétiques lorsqu'il fut invité à faire des conférences au MIT (Institut de technologie du Massachusetts). Il a l'intention de s'établir aux Etats-Unis. — *(A.P.)*

Vietnam

● M. VO CHI CONG, vice-premier ministre, a été chargé du portefeuille de l'agriculture, en remplacement de M. Vo Thuc Dong, démis de ses fonctions. — *(U.P.I.)*

Zambie

● TROIS ROQUETTES ont été tirées dans la nuit du 31 juillet au 1er août, contre la maison du Zimbabwe, à Lusaka, siège provisoire de la ZAPU (Union africaine du peuple du Zimbabwe) que dirige M. Joshua Nkomo. L'attentat n'a pas fait de victimes. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

La modification du statut des suppléants pourrait être soumise au Parlement réuni en Congrès

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, mardi 2 août, MM. Edgar Faure et Alain Poher, respectivement président de l'Assemblée nationale et président du Sénat. Etaient également conviés les présidents des groupes de la majorité des deux Assemblées, le premier ministre, revenu à Paris lundi soir 1er août d'un séjour en Espagne, MM. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Au cours de ce déjeuner devait être évoquée l'éventualité d'une convocation des Assemblées en session extraordinaire permettant la réunion du Parlement en Congrès à Versailles afin de modifier les dispositions constitutionnelles relatives au statut des suppléants.

Promise par l'actuel chef de l'Etat, lors de sa campagne électorale en mai 1974, cette modification avait été approuvée par les députés et les sénateurs en octobre 1974. Le projet du gouvernement adopté à l'Assemblée nationale par 237 voix contre 223 et au Sénat par 182 voix contre 95 permettait aux ministres et secrétaire d'Etat qui quittaient leurs fonctions gouvernementales de retrouver, après un délai de six mois, leur siège de député ou de sénateur. Les parlementaires au cours de la discussion avait amendé le texte pour ne rendre les nouvelles dispositions applicables aux députés élus lors de la prochaine législature et aux sénateurs après le prochain renouvellement partiel.

Le projet de loi modifiant l'article 25 de la Constitution, adopté par les deux Assemblées, n'avait pas toutefois été soumis au Parlement réuni en Congrès, la majorité des trois cinquièmes requise en ce cas ne semblant pas pouvoir être atteinte (1). Alors premier ministre, M. Jacques Chirac notait à ce propos le 18 octobre 1974 : « *Si la majorité s'est prononcée en marquant ainsi qu'elle contestait le système actuellement en vigueur, il ne semble pas qu'un accord substantiel puisse être réalisé sur une solution et par conséquent nous verrons cela plus tard avec le Parlement.* »

Au cours de la dernière session, les députés et les sénateurs avaient voté une proposition de loi de MM. Charles Bignon, député R.P.R. et Jean Foyer (R.P.R.) président de la commission des lois. Cette proposition modifiait la loi organique qui, par ordonnance du 7 novembre 1958, fixe la composition et la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Le texte modifié n'étant pas d'ordre constitutionnel, les auteurs de la proposition estimaient qu'elle pouvait être adoptée à la majorité simple des deux Chambres. Due à l'intiative de M. Jean Cluzel (Un. cent.), une proposition de loi appliquant aux sénateurs les dispositions prévues par MM. Bignon et Foyer pour les députés était également adoptée. Approuvées par les députés et les sénateurs, ces dispositions ont été soumises au Conseil constitutionnel. Ce dernier a décidé au début du mois de juillet qu'elles contrevenaient à l'article 25 de la Constitution qui dispose que les parlementaires qui ont accepté une fonction incompatible avec l'exercice de leur mandat sont remplacés « *jusqu'au renouvellement total ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient* ». Pour le Conseil, un député ou un sénateur qui accepte une fonction ou une mission incompatible avec l'exercice de son mandat parlementaire « *perd automatiquement sa qualité de membre du Parlement et ne saurait la retrouver qu'à la suite d'une nouvelle élection* ». (Décision publiée dans le *Journal officiel* du 6 juillet 1977.)

Actuellement, cinquante-deux membres de l'Assemblée nationale et sept membres du Sénat siègent en leur qualité de suppléants d'actuels ou anciens ministres ou secrétaires d'Etat.

(1) N.D.L.R. — L'article 25 de la Constitution dispose : « *Une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque Assemblée, le nombre de ses membres, leur indemnité, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités.*

Elle fixe également les conditions dans lesquelles sont élues les personnes appelées à assurer, en cas de vacance du siège, le remplacement des députés ou des sénateurs jusqu'au renouvellement général ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient. »

● *M. Jean-Louis Delecourt*, secrétaire national de la fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a « *pris acte* », la semaine dernière, des déclarations de M. Mitterrand sur la force de dissuasion, en ajoutant que « *plus rien ne s'oppose à ce que le programme commun soit modifié* » dans le sens du maintien de cette force. M. Delecourt constate « *qu'une incertitude grave demeure, à la suite des propositions de M. Mitterrand sur l'avenir de notre politique d'indépendance nationale* », mais il ajoute : « *Nous enregistrons l'assurance donnée que rien ne sera décidé sans une consultation du peuple français par référendum, comme d'ailleurs le général de Gaulle l'a fait en son temps, pour les grandes questions nationales* ».

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les Groupes d'action municipale (GAM) estiment que le questionnaire adressé à chaque maire de France par le ministère de l'intérieur, à propos du projet de réforme des collectivités locales (*le Monde* du 1er juillet), « *n'est que de la poudre aux yeux destinée à calmer la colère légitime des élus municipaux* ». « *Cette consultation*, soulignent-ils, *n'aborde pas franchement le problème de la démocratie locale, qui est celui des rapports entre le citoyen ou ses représentants élus et l'ensemble des puissances publiques ou privées qui se sont appropriées l'espace communal.* »

***

M. André Mignot, sénateur, ancien maire de Versailles, premier vice-président du Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.), demande aux maires, dans un éditorial publié par *l'Elu local* (n° 73), de ne pas répondre « *trop rapidement* » au questionnaire qu'ils ont reçu. « *Il nous semble nécessaire, en effet*, écrit-il, *qu'une très large concertation s'organise entre les maires afin que les lignes directrices de la réforme (...) ne se trouvent pas noyées, voire même déformées par la multitude de réponses sectorielles qu'appelle éventuellement le questionnaire.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La fédération socialiste de Guadeloupe a désigné M. Georges Dagonia, président du conseil général, comme candidat aux élections sénatoriales. Réunis en congrès samedi 30 et dimanche 31 juillet à Lamentin, les socialistes guadeloupéens ont pris position « *contre la centralisation actuelle* ». M. Frédéric Jalton, député, secrétaire fédéral, a réclamé « *une assemblée élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste avec compétence délibérative, un conseil économique et social, et, pour remplacer le préfet, un délégué du gouvernement de la République représentant l'Etat* ».

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

HAUTE-CORSE : Venzolasca (1er tour).

Inscr., 920 ; vot., 811 ; suffr. expr., 799. Liste d'union de la gauche, conduite par le maire sortant, Mme Anne Raffaelli-Rousseau, rad. g., moyenne de liste : 484 voix, 13 sièges ; liste de la majorité présidentielle, conduite par M. François Sanguinetti, moyenne de liste : 315.

[Le conseil municipal avait donné sa démission après l'invalidation du scrutin de mars dernier, prononcée pour irrégularités par le tribunal administratif de Nice.]

Le plan de développement de la Guyane : grands projets, petites réalisations

Cayenne. — Le récent article de M. Jean-Emile Vié, ancien secrétaire général pour l'administration des départements d'outre-mer (« le Monde » du 1er juillet), intitulé « L'échec du plan vert en Guyane », n'a pas manqué de jeter le doute sur la détermination réelle du gouvernement de sortir cet immense département-région du marasme économique dans lequel il se trouve depuis longtemps déjà. Porte-parole de l'opposition locale, M. Léopold Heder, sénateur (app. P.S.), maire de Cayenne, déclare : « Je possède des lettres prouvant que les papetiers ne s'installeront jamais en Guyane. » Or l'exploitation de la forêt a toujours été présentée comme l'épine dorsale du plan vert. En revanche, des conseillers généraux, après une tournée dans le département, ont jugé « spectaculaires » les réalisations enregistrées dans le domaine de l'agriculture. De leur côté, les administrations (Office national des forêts, direction départementale de l'agriculture) se montrent relativement sereines. Le nouveau préfet, M. Jean Le Direach, rompant avec le mutisme de son prédécesseur, est même apparu assez optimiste lors de ses récentes interventions télévisées et de ses déclarations à la presse.

Face à ces attitudes contradictoires, il convient, deux ans après l'annonce du plan global (en août 1975) par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, de dresser un bilan et de distinguer, d'une part, les promesses et les projets grandioses, et, d'autre part, les réalisations modestes, mais réelles, menées à bien en 1976 et surtout en 1977.

L'installation probable d'International Paper près de Cayenne procurerait mille à mille cinq cents emplois.

De notre correspondant

Le développement de la Guyane repose sur trois secteurs : l'agriculture, la forêt, l'exploitation minière.

Dans ces trois domaines l'absence presque totale d'infrastructures routières et portuaires, l'inexistence d'une main-d'œuvre qualifiée, l'importance des salaires et des charges sociales, sont autant de facteurs qui expliquent le manque d'empressement des investisseurs.

Dans ce pays, où tous les plans successifs ont invariablement connu l'échec, les promoteurs affrontent les risques des pionniers sinon des cobayes.

Si l'on compare la situation économique de la Guyane actuelle à celle de 1975, on constate une amélioration. En l'espace d'une seule année, les exportations ont crû de 73 % contre 34 % pour les importations. Le nombre de voitures particulières — comme celui des dépôts en banque ou des permis de construire délivrés — a considérablement augmenté, ce qui tend à prouver que les Guyanais vivent mieux. Cayenne s'enrichit de nouveaux magasins de vêtements, de meubles ou de souvenirs. Le taux de remplissage des hôtels s'accroît. Il a, dans certains cas, doublé.

Optimisme modéré

En perdant de sa noire légende, la Guyane n'a pas manqué d'attirer nombre de fonctionnaires et de touristes. Cayenne n'est plus une punition et a gravi quelques échelons dans les listes de préférence (la venue d'un millier de métropolitains a d'ailleurs provoqué une flambée des prix des loyers et des terrains). La Guyane a aujourd'hui quelque peu perdu de son côté « vieillot ». Un pont de 1 kilomètre et demi enjambe la rivière de Cayenne provoquant la retraite forcée des très folkloriques bacs. L'unique route nationale, reliant Cayenne à Saint-Laurent, la sous-préfecture, est enfin terminée. Elle avait été commencée au siècle dernier.

Le département dispose d'une aérogare moderne et la nouvelle ligne Paris - Cayenne - Manaus - Lima relie directement la Guyane à la métropole tout en lui offrant une ouverture sur le continent sud-américain.

Pour autant, tout n'est pas rose. La majorité présidentielle, qui pensait bénéficier du démarrage du « plan vert », a subi d'importants revers, notamment à Cayenne, où la liste du député R.P.R., M. Hector Rivierez, n'a recueilli que 36 % des voix lors des dernières élections municipales. Deux indépendantistes ont même été élus et M. Lecante, qui figurait, en décembre 1974, au nombre des opposants arrêtés pour atteinte à la sureté de l'Etat, préside maintenant l'association des maires ! Il a d'ailleurs pris la tête de la campagne menée contre l'installation (plus qu'aléatoire) de familles Mhongs (*le Monde* du 17 mai, du 16 juin et du 30 juin). Ces Cambodgiens seraient venus cultiver le riz, l'une des priorités du développement de l'agriculture avec la canne à sucre.

Le VIIe Plan prévoit, au titre du programme d'action prioritaire (PAP), 123 millions de francs pour la mise en valeur agricole. Cette somme a déjà permis la création de deux « fermes-pépinières » et bientôt d'une troisième, destinée à la diffusion des espèces sélectionnées. Ces établissements serviront également de centres de vulgarisation et de formation.

Deux unités techniques de production ont également été mises en place. L'une s'intéresse aux arbres fruitiers et aux jus de fruits, l'autre au riz. Deux autres verront le jour en 1978, orientées vers la culture du cocotier et du soja.

Le plus important volet du plan agricole demeure l'installation d'agriculteurs. Malgré la forte demande venant de métropole, huit colons seulement sont arrivés, recevant environ 1 000 hectares. On en attend une douzaine avant la fin de 1977. Ce chiffre peut paraître minime, mais encore faut-il considérer que la surface cultivée n'était que de 3 400 hectares en 1975. Elle sera de 4 500 hectares cette année. Selon la direction de l'agriculture, les chiffres de 10 000 hectares et de 8 000 bovins (contre 2 000 actuellement) seraient atteints en 1980.

Au 31 mai, 8 millions de francs de prêts avaient déjà été consentis à trente-deux agriculteurs contre 5,2 millions l'année dernière. Les aides diverses (à l'achat de matériel, d'animaux reproducteurs ou à l'habitat rural) croissent très sensiblement.

Cela suffira-t-il pour développer l'agriculture ? Le point noir est d'ordre financier. Les crédits de paiement du FIDOM dans ce domaine ne représenteraient que 56 % de l'autorisation de programme pour 1977. De plus, aucun effort n'a encore été entrepris pour la formation professionnelle des agriculteurs guyanais ; la commercialisation de leurs produits n'ira pas sans difficultés, la concurrence des pays du tiers-monde risquant de leur porter tort.

Les citrons verts par exemple sont méconnus en France métropolitaine et pourtant, l'année dernière, pour 40 % de la production locale a dû être jetée.

Les mêmes difficultés se présenteront sans doute dans l'industrie forestière, l'« *enfer vert* » recèle peu d'espèces connues sur les marchés extérieurs, elles seront de toute façon concurrencées par les bois d'Afrique ou d'Asie. De même, la dispersion des espèces, la rareté des rivières « *flottables* » et un relief en « peau d'orange » sont des handicaps certains.

Demi-échec ou demi-succès ?

Un seul des deux grands projets papetiers, celui d'International Paper, semble avoir de sérieuses chances de voir le jour. C'est d'ailleurs dans cette perpective que la direction départementale de l'équipement effectue d'importants travaux au port du Dégrad-des-Cannes, près de Cayenne, là où doit normalement s'installer la firme. Le chenal est dragué pour permettre l'entrée de navires d'un tirant d'eau de 7, voire 8 mètres.

Contrairement au projet initial, « les Produits forestiers de la Guyane » — société qui regroupe, outre International Paper, la Cellulose du pin et la Banque Nationale de Paris, — envisage dans un premier temps une activité traditionnelle : sciage, déroulage, et non point production de pâte à papier.

Une grande scierie emploierait mille à quinze cents personnes. Par contre, leprojet de Parsons et Whitewore, qui envisageait de créer une unité de production de pâte à papier de 300 000 tonnes par an dans la région de Kourou, risque de ne jamais voir le jour. En effet, la société Arbocel (Parsons et Whitemore, le Groupement européen de la cellulose et la Caisse centrale de coopération économique) exige pour s'installer 2,5 milliards d'investissements...

L'exploitation minière quant à elle repose sur la bauxite de Kaw. Le projet prévoyait l'extraction de 1,5 million de tonnes par an pendant vingt ans. Là aussi, les obstacles sont nombreux : pauvreté de cette bauxite en alumine, investissements très importants, et absence de garantie d'écoulement de la production. Le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières), n'ayant toujours pas trouvé de partenaires, hésite à s'en faire lui-même le promoteur.

Alors, demi-échec ou demi-succès ?

Les administrateurs affirment ne pas être en retard sur leurs prévisions. L'O.N.F. rappelle que les études pour l'installation d'une usine de pâte à papier au Gabon ont duré neuf ans...

Le plan, en provoquant l'installation ou le renforcement de nombreux organismes de recherches, permettra une meilleure connaissance du pays. Or, tous les échecs passés n'ont-ils pas eu justement pour cause l'impréparation et la mauvaise connaissance globale du département ? Reste à savoir si l'Etat pourra poursuivre son effort financier et même l'accroître dans les prochaines années.

Il n'est pas impossible non plus que certains investisseurs attendent les résultats des prochaines élections législatives pour se prononcer définitivement.

Les Guyanais restent, dans l'ensemble, sceptiques. Ils ne contestent pas tant les mesures annoncées que le fait de n'être pas consultés au préalable, et ont parfois le sentiment d'être les oubliés du plan.

JEAN OCTOBRE.

SOCIÉTÉ

Les femmes battues

CAUSE OU DOSSIER PERDUS ?

« Personne ne souhaite vraiment entendre parler des femmes battues », *dit aujourd'hui Annie de Pisan, dont la voix de confidence court dans un livre récent consacré au mouvement de libération des femmes* (1) *et qui est devenue la cheville ouvrière de l'association S.O.S.-Femmes-Alternative, émanation de la Ligue du droit des femmes, présidée par Mme Simone de Beauvoir.*

Alertée par la parution, en 1975, du livre d'Erin Pizzey, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre* (2), Annie de Pisan a vu, dans le drame vécu par les femmes battues, « *un révélateur de la situation d'oppression des femmes* ». Car, plus encore que beaucoup de thèmes de lutte chers aux féministes, ce problème « *jette la lumière sur la violence entre des partenaires qui se sont choisis, donc elle remet en question la mythologie du couple, du faux amour refuge, de la famille. Le viol peut sembler accidentel, la violence conjugale est quotidienne* ».

Pour mettre un terme à cette violence, Annie de Pisan et ses amies ont prévu de créer un centre d'accueil comme il en existe à Londres ou à Copenhague, où pourraient venir se réfugier les victimes féminines des sévices conjugaux ainsi que leurs enfants. Estimant que « *l'argent de l'Etat qui vient de la surexploitation économique des femmes doit revenir aux femmes par l'intermédiaire des féministes* », elles avaient exposé, dès octobre 1975, à Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, leur projet d'embarquer sur un même radeau celles qui sont en butte à la violence de leur conjoint.

La poussiéreuse légende

Bien que Mme Giroud ait montré de l'intérêt pour cette idée, la lenteur de la procédure administrative est telle que nombre de féministes manifestent leur mécontentement en occupant, le 28 février 1976, le château du Plessis-Robinson, somptueuse demeure à l'abandon, dont la transformation en centre d'accueil ne peut véritablement être envisagée en raison de l'éloignement géographique du lieu, de l'ampleur des travaux à réaliser et du coût par trop élevé de l'opération.

Toutefois, l'occupation du Plessis-Robinson, ainsi que l'agitation qui s'installe au foyer maternel d'aide sociale Pauline-Rolland (3), lieu d'accueil central et carcéral des femmes égarées, relancent les projecteurs de l'actualité sur la cause pour laquelle S.O.S.-Femmes-Alternative a décidé de se battre. Le moment est jugé favorable pour formuler deux demandes parallèles. La première, qui porte sur un centre d'hébergement de dimensions modestes, est assez rapidement acceptée par le ministère du travail.

Ainsi naît, au printemps 1977, S. O. S. - Femmes battues (4), permanence précieuse mais rapidement submergée, qui ne remplace pas un vrai local d'hébergement. La seconde demande introduite par Annie de Pisan est plus ambitieuse puisqu'elle concerne l'ouverture d'un centre administré par onze permanentes et pouvant accueillir soixante personnes. Après qu'un dossier chiffré de demande d'agrément de subvention eut franchi allègrement tous les obstacles administratifs, le préfet de Paris émet un avis favorable à la veille de l'ultime session du Conseil qui précède l'échéance des élections municipales.

Le dossier reste dans un tiroir. C'est le temps d'une campagne électorale, que les féministes mettent à profit en faisant du porte-à-porte auprès des candidats à la mairie qui bénéficient souvent de surprenantes facilités pour installer leur propre centre d'accueil électoral. Lorsque, en fin de compte, M. Jacques Chirac, « *dont la réputation n'est pas encore celle d'un féministe* », est élu, il n'est plus question d'ouvrir le tiroir où gît l'embarrassant dossier. Pourtant, au ministère de la santé et de la sécurité sociale, quelques « fonctionnaires éclairés » persistent à avoir de la sympathie pour le projet puisqu'une subvention de l'ordre de 50 000 F « pourrait » être versée prochainement afin de remettre en état de vastes locaux paroissiaux situés près de la porte de Clichy. Toutefois, si, comme le confirme Mme Dominique Saudinos, conseillère technique auprès du secrétaire d'Etat à l'action sociale, les initiatives de S.O.S.-Femmes-Alternative ont toujours été considérées avec bienveillance par l'administration centrale, le blocage du dossier au niveau du Conseil de Paris pose un autre problème : celui des rapports des féministes avec la direction de l'action sanitaire et sociale de la capitale.

Dans l'immédiat, la perspective d'un changement de cap politique, à l'horizon de l'année 1978, incite à un certain *aggiornamento* social. Mais le poids de l'édredon administratif, qui prend opportunément pour alibi l'apathie fataliste des victimes, doit être secoué, estiment les militantes de S. O. S. - Femmes - Alternative ; ainsi tentent-elles de créer sur leur propre lieu de travail un certain nombre de S.O.S.-Juridique-Femmes, à l'activité multiforme (5). Plus encore, les féministes soulignent combien il est important de bousculer les poussiéreuses légendes, de dire que le filet qui enserre les femmes battues ou malmenées est en pointillé autour de chaque femme. N'importe quelle femme.

MICHÈLE SOLAT.

(1) Annie de Pisan et Annie Tristan, *Histoire du M.L.F.* Calmann-Lévy, 236 p., 40 F.

(2) Erin Pizzey, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre.* Editions des femmes, 232 pages. Voir *le Monde* du 4 novembre 1975.

(3) Centre Pauline-Rolland, 35, rue Fessard, 75019 Paris, tél. 277-11-22.

(4) *S. O. S. - Femmes - Alternative* permanence de 14 à 17 heures, tous les jours, sauf samedi et dimanche, 9, villa d'Este, tour Mantoue, 75013 Paris, tél. 584-72-52.

(5) En particulier à la section C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique.

Douze personnes comparaîtront le 6 août devant le tribunal des flagrants délits

Douze personnes (1) — sept Allemands, deux Suisses, trois Français — interpellées dans la soirée du 31 juillet après la manifestation de Creys-Malville et présentées au parquet de Bourgoin-Jallieu lundi en fin d'après-midi, ont été placées sous mandat de dépôt dans le cadre de la procédure des flagrants délits. Au cours d'une audience exceptionnelle organisée entre 1 h. 30 et 2 h. 30 ce mardi matin 2 août, le tribunal a confirmé les mandats de dépôt. Ces douze prévenus détenus à la maison d'arrêt de Bourgoin-Jallieu (sauf une jeune fille transférée à Lyon) seront jugés samedi 6 août, à 9 heures, par le tribunal correctionnel de Bourgoin. D'autre part, l'autopsie de M. Vital Michalon, décédé dimanche au cours de l'affrontement entre certains manifestants et des forces de l'ordre, a été pratiquée ce mardi matin à l'institut médico-légal de Lyon par deux médecins légistes. Les résultats n'ont pas été communiqués.

Nocturne judiciaire

De notre correspondant régional

Lyon. — Onze personnes sont poursuivies en application de la loi « anti-casseurs » (article 314 du code pénal) ; six d'entre elles font l'objet d'une seconde inculpation pour avoir été trouvées en possession d'une arme de sixième catégorie (couteau à cran d'arrêt, poignard, boulons), ou pour avoir transporté des engins incendiaires ou des explosifs. Le douzième détenu, M. Benoît Driat, vingt-six ans, maçon, originaire de Reims, n'est inculpé que de port d'arme de la sixième catégorie.

Dans la soirée de dimanche, entre 20 heures et 22 heures, trente à quarante personnes avaient été interpellées par des gendarmes mobiles, soit à Morestel, soit à Montalieu, soit encore à La Tour-du-Pin. Dix-neuf avaient été placées en garde à vue à la gendarmerie de Bourgoin. L'audition des douze personnes inculpées a été effectuée par M. Jean-Louis Bergez, substitut du procureur de la République. Commencée à 17 heures, elle s'est prolongée jusqu'à 1 heure du matin, l'interrogatoire des Allemands imposant la présence d'un interprète. Trois avocats lyonnais, Mes Ballard, Gay et Khenaffou, assistaient à tour de rôle les prévenus. Le délai de garde à vue n'ayant pas été prolongé pour les sept autres personnes détenues jusque-là par les gendarmes, celles-ci ont été remises en liberté lundi soir.

Même si l'audience des flagrants délits présidée par M. Léon Mannent a été réunie avec une diligence étonnante, elle a fait l'objet d'une certaine publicité. En effet, sur ordre de M. André Pupin, procureur de la République, environ quatre-vingts jeunes gens et jeunes filles piétinant depuis plusieurs heures devant les grilles du palais de justice ont pu pénétrer dans la salle d'audience pour cette *« nocturne judiciaire »*. Les prévenus, enchaînés deux par deux, étaient placés sous la surveillance d'un fort détachement de gendarmes et de gardiens de la paix. Aucun incident ne s'est produit.

A tout prix

Dix des prévenus ont demandé un délai pour préparer leur défense. Les deux ressortissants suisses qui ont reconnu leur participation à la marche contre Super-Phénix, mais qui se déclarent *« non violents »*, et n'ont pas de fait été trouvés porteurs d'armes, souhaitaient être jugés immédiatement : le tribunal a estimé cependant que l'absence de casier judiciaire et l'impossibilité de faire comparaître les témoins — des gendarmes mobiles — qui les ont *« reconnus »*, ne permettaient pas de satisfaire leur requête.

Que le dramatique affrontement de Creys-Malville soit passé sur le terrain judiciaire n'est pas pour étonner. Mais les conditions qui vont amener à la fin de la semaine une poignée de manifestants devant un tribunal, les désigant à l'opinion publique comme les responsables des événements très graves qui se sont produits dimanche, soulèvent bon nombre d'interrogations. Les interpellations ont en effet été opérées alors que les manifestants, mêmes les plus violents avaient depuis longtemps quitté le périmètre interdit défini par le préfet de l'Isère. Certes, des incidents — des jets de pierres du côté de Montalieu-Vercieu sur des pare-brise de véhicules (dont ceux d'un escadron de gendarmerie mobile regagnant son cantonnement) et une agression contre le P.C. de la gendarmerie mobile à Morestel — se sont produits au début de la soirée de dimanche.

Fallait-il pour autant donner l'ordre à deux escadrons de gendarmerie mobile — et semble-t-il ceux-là mêmes qui avaient subi l'après-midi à Faverges-de-la-Tour les plus durs des assauts des manifestants — de *« ratisser »* Morestel pour retrouver des coupables à tout prix ?

Des journalistes, des habitants de Morestel, le curé du village, ont vu ces hommes — certes épuisés et éprouvés — se lancer dans les ruelles du village à la poursuite d'ombres et investir brutalement des locaux... vides.

Peut-on admettre encore que, alors que le calme était revenu depuis plusieurs heures, ces mêmes hommes chargés de maintenir l'ordre se soient « défoulés » dans une ferme de Morestel sur des voitures immatriculées en Allemagne, cassant des pare-brise et crevant des pneus ?

Par la suite, aucune arrestation n'avait été opérée pendant les affrontements, alors que des manifestants avaient pourtant été interpellés sur place. Se serait-on aperçu un peu tardivement, alors, au ministère de l'intérieur, en dressant le bilan de cette sombre journée, qu'on avait omis de justifier par des arrestations les propos préfectoraux faisant reposer la responsabilité des violences pour une large part sur les étrangers et les Allemands en particuliers ? Les faits tendraient à donner du poids à cette version.

BERNARD ELIE.

(1) Identité des personnes poursuivies. Ce sont, sept Allemands : MM. Hartmut Kühn, vingt-sept ans, de Hanovre ; Lucian Bechtloff, trente ans, de Francfort ; Konrad Hinderberger, vingt-quatre ans, de Göppingen ; Roland Muller, vingt-quatre ans, de Berlin ; Herbert Nebel, vingt-six ans, de Kesesaligen ; Hans Jäger, vingt-cinq ans ; Josef Schweitzer, tous étudiants ; deux Suisses : MM. Joël Schmidt, vingt et un ans, et Rudolf Kraenduhl, vingt ans, de Genève ; trois Français : Mlle Clarimaglia, dix-neuf ans, opératrice photo, de Marseille ; MM. Benoît Driat, vingt-six ans, aide-maçon, de Reims, et Lucien Mons, vingt-neuf ans, chômeur, Paris (20e).

GRENADES ET FORCES DE L'ORDRE

Des gendarmes mobiles — qui dépendent du ministère de la défense — et des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) — qui sont placées sous la tutelle du ministère de l'intérieur — étaient engagés dans les opérations de protection du site de Creys-Malville. La direction générale de la police nationale précise que les dix compagnies républicaines de sécurité présentes (mille deux cents hommes au total dont neuf cents ont pris part aux opérations du maintien de l'ordre) ne sont intervenues qu'en second lieu, après les gendarmes mobiles. M. René Jannin, préfet de l'Isère, nous a déclaré que « deux mille cinq cents hommes environ (toutes appartenances confondues) auraient participé aux opérations de maintien de l'ordre. Les effectifs des gendarmes mobiles étaient donc à peu près équivalents à ceux des C.R.S.

Les forces de gendarmerie ont à leur disposition deux types de grenades : lacrymogènes (contenant vraisemblablement du chlorobenzène, précise-t-on à la gendarmerie nationale) et offensives. Ces dernières — qui ne sont pas à la disposition des C.R.S. — agissent par effet de souffle après explosion de quelques dizaines de grammes de trinitrotoluène (T.N.T.). Ce sont sans doute les grenades de ce dernier type qui ont gravement blessé un manifestant et un gendarme mobile.

VITAL MICHALON ENSEIGNANT ET OFFICIER DE RÉSERVE

Vital Michalon, né le 28 novembre 1946, à Sainte-Colombe (Rhône), était le deuxième enfant d'une famille de six garçons. Ses parents sont installés depuis vingt-cinq ans à Die (Drôme), où ils avaient fondé et dirigé une fabrique artisanale de meubles. V. Michalon a fait ses études primaires et secondaires à Die et une licence de physique et chimie à Lyon.

C'était un garçon sportif qui pratiquait le parachutisme. Après son service militaire dans les chasseurs alpins — il était officier de réserve, — il partit en Algérie comme enseignant de physique. Après quatre années là-bas il venait de rentrer à Die depuis quelques mois. Il s'occupait avec son père de l'association des amis des arts de sa ville. Grand amoureux de la nature, il ne militait dans aucun mouvement et avait décidé d'aller à Malville avec son frère Paul pour témoigner pacifiquement de son opposition au surrégénérateur. Il était apparemment en excellente santé et devait prendre à la rentrée un poste d'enseignant dans un C.E.S de Marseille. V. Michalon était célibataire.

Les réactions dans les milieux politiques et syndicaux

M. RENÉ MONORY (ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat) : le gouvernement va informer et expliquer.

« Le gouvernement continuera la construction de Creys-Malville et de Super-Phénix, parce qu'il en va de la vie et du confort des Français », a dit, à France-Inter, M. Monory, qui a ajouté que la sécurité, à Creys-Malville, était assurée *« dans une mesure extrêmement large »*, et que son ministère, chargé de contrôler cette sécurité, *« renforcera encore, s'il en est besoin, toutes mesures qui tendront à sécuriser les Français »*.

Pour M. Monory, beaucoup de gens qui ont manifesté à Malville ne sont pas suffisamment informés. Le gouvernement, a-t-il déclaré, *« se prépare de plus en plus à informer davantage et à expliquer pourquoi la France n'a pas du tout l'intention de revenir sur sa politique nucléaire »*.

« Si nous arrêtions notre programme nucléaire, c'est 20 milliards de francs de plus qu'il faudrait, en 1985, pour importer du pétrole. »

LE C.D.S. : inconscience et irresponsabilité.

« L'inconscience et l'irresponsabilité des organisateurs de la manifestation antinucléaire apparaissent au grand jour et doivent être dénoncées.

» Le C.D.S. approuve pleinement les orientations de la politique nucléaire française que vient encore de confirmer le président de la République. Il est toutefois à l'écoute des inquiétudes exprimées par tous ceux qui entendent lutter pour une meilleure qualité de la vie et se prononcent en faveur d'un développement de la vie associative. Les militants écologistes ont en effet un rôle irremplaçable à jouer dans une société de plus en plus « technicisée ». Mais, s'ils veulent se faire entendre, il leur faut choisir le débat démocratique et pacifique et non se laisser manipuler par de dangereux agitateurs professionnels. »

DES ÉCOLOGISTES ALLEMANDS REJETTENT LES ACCUSATIONS DE M. BONNET

Karlsruhe *(Reuter)*. — La fédération des groupes écologistes de République fédérale d'Allemagne a qualifié lundi d'« absurdes » les accusations selon lesquelles les manifestants ouest-allemands présents à Creys-Malville étaient responsables des violences qui ont fait un mort et cent blessés près du site du surrégénérateur Super-Phénix. Selon la fédération, qui regroupe un millier d'associations modérées, des tracts distribués en France ces dernières semaines prouvent que certains songeaient déjà à utiliser la violence.

M. GEORGES FILLIOUD (P.S.) : permettre un débat démocratique.

« Le pouvoir comprendra-t-il enfin que seule la voie de la démocratie permettra d'empêcher l'enchaînement des violences ? La première violence n'a-t-elle pas été d'imposer — sans information et sans débat — un projet dont la nature et le volume fondent bien des craintes et suscitent une large opposition ? Le secret, l'autoritarisme et la répression ne sauraient constituer des réponses à un tel problème. Une enquête devra établir clairement les responsabilités, car on ne saurait se contenter de vagues déclarations officielles à résonances xénophobes. »

LE P.S.U. : le pouvoir a cherché la provocation.

« Le P.S.U. exige que toute la lumière soit faite sur la responsabilité gouvernementale dans la provocation. Il exige la levée de toutes les inculpations et la libération immédiate de tous les manifestants arrêtés. (...) Le pouvoir a cherché la provocation et, malheureusement, a trouvé quelques centaines de manifestants venus dans le but de rechercher le heurt avec les forces policières. Mais cette provocation et la campagne entretenue autour des violences ne sauraient masquer l'ampleur de la manifestation. »

LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE : un référendum.

« Le Mouvement de la jeunesse socialiste condamne vigoureusement les violences de Creys-Malville, aussi bien celles de l'infime minorité des manifestants dits violents que la brutalité policière. Faisant suite aux propos irresponsables du préfet, il rappelle son opposition au programme Super-Phénix, et réclame la mise en place d'un large débat démocratique par voie de référendum sur le programme nucléaire »

LA C.G.T. : sans consultation nationale ni régionale.

« La responsabilité des graves événements de Creys-Malville incombe au gouvernement. C'est lui qui a massé, depuis des semaines, des forces de police considérables sur le site affecté arbitrairement — sans consultation démocratique nationale ni régionale — à la construction de Super-Phénix. Ces forces d'intervention ne pouvaient servir à un autre usage qu'à la répression violente d'une manifestation... Rechercher l'affrontement dépassait, sans le moindre doute, la volonté et les objectifs affirmés des organisateurs officiels de cette marche. »

LE MOUVEMENT CHRETIEN POUR LA PAIX : une répression aveugle.

Le Mouvement chrétien pour la paix proteste contre *« la répression aveugle et irresponsable »* des autorités françaises. Dans un communiqué publié à Bruxelles, le bureau de ce mouvement progressiste — qui réunit notamment des chrétiens de gauche — soutient les manifestants et ajoute que *« la grande majorité »* d'entre eux *« désiraient mener une action résolue mais totalement non violente »*.

LE MOUVEMENT D'ACTION NON VIOLENTE : la non-violence ne s'improvise pas.

« Nous déplorons le caractère dramatique de la journée du 31 juillet, conséquence d'une véritable stratégie de « guerre civile » adoptée par le pouvoir et mise en œuvre par le préfet avec une rigueur particulière. Nous dénonçons la présence de quelques provocateurs d'extrême droite qui ont tout fait pour que la manifestation dégénère. Il ne suffit pas de déclarer qu'une manifestation sera pacifique ou non violente pour qu'elle le soit dans les faits. La non-violence ne s'improvise pas. »

DANS LES JOURNAUX ÉTRANGERS

TIMES (Londres, indépendant) : vingt ans après Aldermaston.

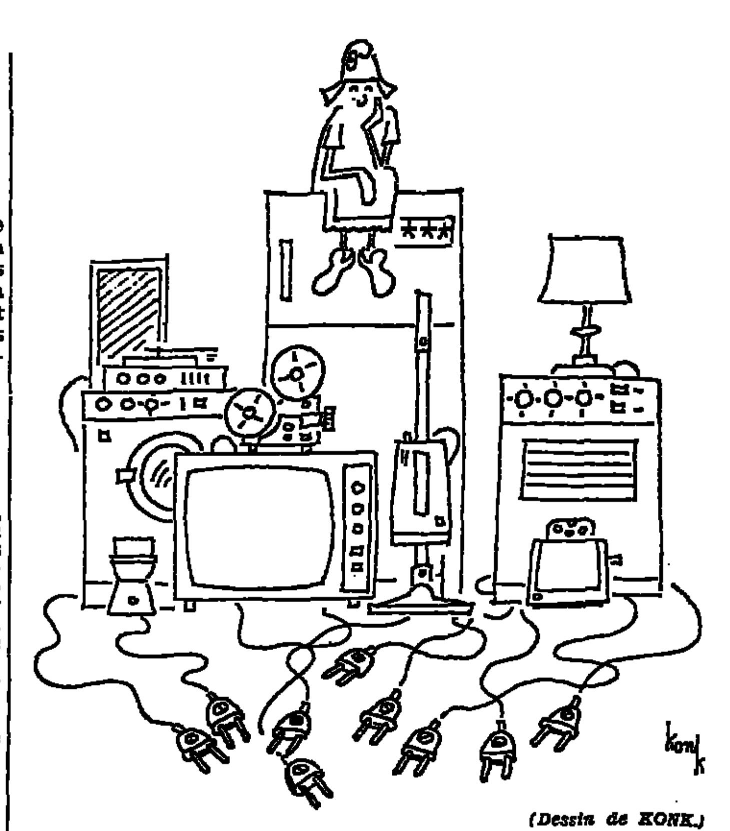
« Dans les années soixante, les observateurs britanniques des affaires françaises commentaient souvent le manque d'opposition massive à la politique gaulliste de mise sur pied d'une « dissuasion » nucléaire nationale. Il y avait certes une opposition, mais cantonnée dans les partis politiques conventionnels, et cette opposition ne produisit jamais de phénomène semblable à la grande manifestation d'Aldermaston (contre l'arme nucléaire britannique).

» Près de vingt ans après, quelque chose de comparable à l'affaire d'Aldermaston, est arrivé à Creys-Malville. (...) L'objet de la manifestation en France n'était pas le programme d'armement nucléaire, mais un réacteur destiné à produire de l'énergie pour des besoins pacifiques. (...)

» Mais la manifestation de samedi en France a été marquée par la violence. (...) Les autorités étaient certainement dans leur droit en y résistant (...) mais il y a sûrement quelque erreur quand des policiers s'arrachent les mains avec leurs propres grenades lacrymogènes. (...)

» Lorsqu'elle aura compris le fond du problème, la masse des citoyens français ne sera peut-être pas prête à accepter la perspective d'un déclin relatif de son niveau de vie par rapport à d'autres pays mieux équipés en sources d'énergie. Si des gouvernements français successifs ont opté pour une politique nucléaire aussi nette, ce n'était pas par pur caprice. »

● RECTIFICATIF. — Dans l'extrait du *Guardian* publié dans nos dernières éditions datées du 2 août, nous avons indiqué par erreur que l'usine de Windscale, en Grande-Bretagne, était un surrégénérateur. Il s'agit en réalité d'une usine de retraitement du combustible.



(Dessin de KONK.)

Libres opinions

A propos de l'actuel programme électronucléaire

par HAROUN TAZIEFF (*)

NORMALIEN, ancien élève de l'ENA, actuellement garde des Sceaux, jadis ministre de l'information, puis de la recherche scientifique, puis de l'éducation nationale, Alain Peyrefitte sait de quoi il parle lorsqu'il écrit, dans *le Mal français*, que tantôt « l'administration refuse de faire ce que le bon sens commande », tantôt « elle veut faire ce que le bon sens condamne ». Intelligent et riche d'expérience, il ajoute : « Ici, elle (l'administration), traîne les pieds ; là, elle avance comme un rouleau compresseur, écrasant ce qu'elle rencontre. Ces deux attitudes inverses s'observent fréquemment dans notre pays. Elles expliquent bien des retards et des aberrations dans la gestion des affaires. »

Ces conclusions, Alain Peyrefitte les tire des tristes expériences que furent le programme autoroutier de la France et la construction de la ligne Maginot. Mais elles s'appliquent aussi parfaitement à celles de la fermeture injustifiée des mines de charbon, à l'hypertrophie des transports routiers, à la construction des abattoirs de La Villette comme de l'aéroport de Roissy, et au programme électronucléaire de l'E.D.F. ...

Lorsque, homme d'Etat expérimenté, Alain Peyrefitte écrit « dans un système hyper-centralisé, l'écho rencontré par un groupe qui s'estime lésé ne se mesure pas à la gravité du préjudice, mais à la capacité de pression du groupe sur la capitale » l'on songe à la capacité de pression du groupe sur la capitale », l'on songe à la intérêt à voir la France couverte de deux cents réacteurs nucléaires. Et c'est au « programme Messmer » que fait penser ce que Peyrefitte dit de la ligne Maginot : « Rien n'avait pu empêcher la fabrication de ce chef-d'œuvre coûteux, inadapté, inutile. »

La ligne Maginot a coûté affreusement cher. En argent d'abord : plus de 4 milliards de francs d'avant guerre. En calamités non chiffrables ensuite : la honteuse défaite de 1940, les morts, les souffrances, la collaboration, la ruine économique du pays, sa décadence actuelle.

***

Aujourd'hui, c'est une catastrophe d'envergure semblable que l'on prépare en cherchant à nous imposer un programme électronucléaire tel qu'aucun autre pays civilisé n'en voudrait. Comme dirait Alain Peyrefitte, « un chef-d'œuvre coûteux, inadapté, inutile ». Coûteux, car il se chiffrera par centaines de milliards de francs. Inadapté, car, concentré le long des fleuves, dont il massacrera les vallées et mettra en danger les grandes cités, il obligera à transporter au loin le courant produit délibérément en excès, ce qui justifiera la construction de nouvelles, gigantesques et onéreuses lignes à haute tension. Inutile, car il faux de prétendre que nous manquons d'énergie. Pendant longtemps E.D.F. a fait de la publicité (*) pour le chauffage électrique sachant pertinemment que chauffer à l'électricité signifie gaspiller les trois quarts de l'énergie mise en jeu, énergie perdue dans les eaux de refroidissement des centrales, énergie perdue dans les panaches de vapeur vomis par les cheminées et les énormes tours de refroidissement.

Il est faux de prétendre qu'il faille toujours plus d'électricité, comme il est faux de prétendre qu'il n'y a plus, en France, d'autres possibilités hydroélectriques, que le charbon n'est pas rentable, que les énergies nouvelles — solaire, géothermique, marémotrice entre autres — ressortissent de la rêverie, sinon de la science-fiction. Auteur, en 1959, du premier projet d'utilisation d'énergie géothermique — en territoire français d'outre-mer, — je me suis entendu répondre par les autorités « compétentes » d'Electricité de France que la géothermie, ce n'était « pas sérieux »... Ce que j'ai pu traduire plus tard, lorsque l'expérience m'eut dessillé les yeux, par « pas susceptible d'enrichir davantage les sociétés pétrolières ». Aujourd'hui, outre les sociétés pétrolières, les groupes intéressés par l'électronucléaire font pression sur le gouvernement, lequel pèse sur E.D.F., laquelle s'efforce de convaincre les gens de chauffer leur appartement à l'électricité, les ménagères de cuisiner à l'électricité, les industriels de chauffer leurs fours à l'électricité. Ce qui lui permet de dire — et de faire croire à trop de gens — que nous manquons, ou allons manquer, d'électricité. Ce qui, à son tour, justifie la prétendue nécessité de construire d'urgence des centrales nucléaires. Coûteuses. Inadaptées. Inutiles.

« Une société bureaucratique est dure aux humbles, alors que sa justification est précisément de les protéger. » Autre phrase d'Alain Peyrefitte qui s'applique, ô combien, à la société bureaucratique qui voudrait imposer à la population dont elle prétend assurer le bien-être — et pas le seul bien-être matériel — un programme électronucléaire qui la conduirait au désastre économique, écologique et politique.

(*) Volcanologue. Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

(1) Depuis un décret du 6 décembre 1974 interdisant la publicité de nature à favoriser l'accroissement de la consommation d'énergie, E.D.F. a cessé toute publicité pour le chauffage dit « tout électrique ». En revanche, certains constructeurs et promoteurs immobiliers ont, en contravention avec ce texte, continué de vanter les avantages de ce mode de chauffage. — (N.D.L.R.)

● *M. Armin Grueneweald*, porte-parole du gouvernement de Bonn, a déploré, lundi 1er août, au nom du gouvernement fédéral, *« qu'une minorité de jeunes Allemands ait abusé par la violence de l'hospitalité française »*.

Il s'agit, a dit le porte-parole, de *« quelques Allemands qui donnent à la France, pays avec qui nous avons d'étroits liens d'amitié, une fausse image de l'Allemagne »*.

[...]ÈS LA MANIFESTATIO[N] DE CREYS-MALVILLE

Libres opinions

A propos de l'actuel programme électronucléaire

Ces jeunes qui disent non

(Suite de la première page.)

Ce sont les écologistes qui les premiers ont souligné les incertitudes, donc les périls potentiels, du nucléaire civil. Si un jour, enfin, un débat sérieux s'établit sur le programme électronucléaire français et l'ensemble de ses conséquences à long terme, c'est à leurs manifestations répétées qu'on le devra en grande partie.

Les écologistes à leur tour ont été « contaminés » par les idées non violentes et, contrairement aux apparences et aux déclarations du pouvoir, ils viennent de le démontrer à Malville. Car il faut être de mauvaise foi pour ne pas distinguer entre les trente mille manifestants et quelques centaines de garçons et de filles décidés à en découdre. Tous les observateurs ont pu constater que, pendant les trois heures et demie qu'a duré la guérilla aux abords du hameau de Faverges, l'immense masse des antinucléaires n'ont ni rejoint ni soutenu les groupuscules de « casseurs » — Français, Allemands et Italiens — qui tentaient de les entraîner.

De ce fait, les « dégâts » causés par ces derniers ont été minimes. Sur les cinq gendarmes gravement blessés dont a fait état le préfet, M. René Jannin, certains l'auraient été par leurs propres grenades.

On n'a guère parlé de la manifestation qui s'est déroulée le samedi 30 juillet au pont de Briord, que la police avait fait fermer par des tas de gravier. Précédés d'une trentaine d'élus, dont trois maires de villages de la rive droite du Rhône, un millier de personnes ont marché sur le barrage des gendarmes avec quelques tracteurs. Un drapeau noir, que quelques anarchistes brandissaient, leur fut aussitôt arraché des mains et jeté aux orties. Cette démonstration resta digne.

« C'est interdit »

Mais il est également vrai que la non-violence ne s'improvise pas. S'il y avait peu de « casseurs » à Malville, il n'y avait également que fort peu de non-violents capables de contrôler la manifestation. Des organisateurs ont été pour le moins imprudents, connaissant le caractère du préfet de l'Isère, d'annoncer qu'ils tenteraient de démolir l'enceinte du chantier. Sur le terrain, les groupes de protection, dont les membres ne portaient aucune marque distinctive, ont été inexistants et la coordination des différents défilés très approximative. La non-violence est une attitude d'esprit, mais elle implique aussi une technique. Les écologistes sont encore loin de la posséder. Devront-ils renoncer à toute manifestation de masse — comme celles qui sont prévues à Naussac, le week-end prochain, et au Larzac, le 14 août, — faute de pouvoir les contrôler (1) ?

Il est pourtant clair qu'à une violence désordonnée, ponctuelle, vaine, a répondu une « contre-violence » revendiquée à la fois par le préfet de l'Isère et le ministre de l'intérieur. Sur le terrain, gendarmes et membres C.R.S. ont fait... leur métier. On a vu des officiers débonnaires autoriser les premiers manifestants parvenus devant Faverges à s'installer dans un pré pour danser, un officier de C.R.S. relever le fusil « lance-patates » de l'un de ses hommes qui tirait à l'horizontale. « *C'est interdit* », criait le gradé. On a vu encore des « bleus » retenir certains de leurs camarades qui s'acharnaient sur un manifestant à terre. Et même de jeunes gendarmes, victimes de crises de nerf.

Ces garçons avaient le même âge que ceux d'en face et la même peur muée en agressivité. Les responsabilités seraient-elles alors à rechercher à Paris, au plus haut niveau ? « *M. Giscard d'Estaing*, a dit M. Bonnet, *a été constamment tenu au courant des événements.* » Au cours des heures les plus tragiques de dimanche, est-ce l'apaisement ou le durcissement qui était à Paris la consigne première ? En tout cas au plan politique, l'affaire des surrégénérateurs aura des prolongements. Malville commence...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Parlant à TF 1, dimanche 31 juillet, des manifestations écologiques prévues sur le site du futur barrage de Naussac (Lozère), le 7 août, et au camp militaire du Larzac (Aveyron), le 14 août, M. Christian Bonnet a déclaré : « Chaque fois qu'une manifestation pacifique sera annoncée, nous ne nous y opposerons pas, puisque nous avons la chance de vivre dans une démocratie authentique. Mais, lorsque, comme ce fut le cas pour Creys-Malville, où les organisateurs ou certains groupes de participants (dont peut-être les organisateurs se seraient d'ailleurs bien passés) annoncent à l'avance leur volonté de casser, eh bien, à ce moment-là, il appartient au ministre de l'intérieur appartient au ministre de l'intérieur et des biens. Soyez assurés que je n'y faillirai pas. »

POINT DE VUE

Une affaire vraiment sérieuse

par JACQUES MADAULE

C'EST de l'énergie nucléaire, bien sûr, qu'il s'agit, et non pas des rapports entre M. Chirac et M. Soisson ou même entre M. Mitterrand et M. Marchais. Non pas parce qu'il y a eu un mort et quelques centaines de blessés. Chaque week-end en fait bien plus sur les routes. Mais parce qu'il y va de tout, non pas seulement de l'avenir de *notre* civilisation, comme aime à dire la rhétorique officielle, mais du destin de l'espèce humaine dans son ensemble. De cela les gens informés sont convaincus au fond d'eux-mêmes, mais ils s'en détournent, car, après tout, ce n'est pas leur affaire. Ils ont à guider un fragment d'humanité dans un passage difficile, et cela leur suffit.

Alors ils ont fait froidement, délibérément, un pari qui vaut ce qu'il vaut et sur lequel je ne veux pas me prononcer. Ils n'en démordront pas. L'un après l'autre, M. Monory, ministre de l'industrie, M. Giscard d'Estaing et M. Christian Bonnet, nous l'on dit, chacun à sa manière. Le premier, solide et confortable, bien assis sur des évidences comme sur un fauteuil capitonné ; le second tendu et péremptoire ; le troisième ferme et sans appel. Ils sont tranquilles : on ne pouvait pas faire d'autre choix que celui qu'ils ont fait, et l'opposition elle-même, pensent-ils non sans raison, n'en ferait pas d'autre si elle était au pouvoir. C'est la carte forcée. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais il n'y a pas à discuter. Le président de la République est même allé jusqu'à dire qu'un référendum sur le nucléaire serait contraire à la Constitution. Et toc !

Ainsi, on pourrait soumettre au référendum la construction de l'Europe ou le mode d'élection du chef de l'Etat, ou la régionalisation, mais point le pari nucléaire. A la lettre, c'est sans doute vrai, car M. Giscard d'Estaing est mieux placé que moi pour connaître la Constitution. Maurice Duverger ne vient-il pas de le confirmer ? Mais alors, il faut tout de suite, par voie de référendum ou autrement, modifier là-dessus la Constitution, car il est inadmissible que les Français n'aient pas le droit de se prononcer sur une affaire qui les concerne immédiatement tous.

De quoi s'agit-il, en effet ? De savoir si nous parlerons une fois de plus sur la croissance indéfinie, dont les limites de toute sorte apparaissent aujourd'hui aux moins clairvoyants, ou bien si nous allons résolument changer de cap ; transformer la planète en une gigantesque poubelle de déchets nucléaires, ou bien accepter avec toutes ses conséquences une décélération rapide du progrès technique. Ce qui ne signifie pas, comme le disent et l'écrivent certains, qu'on retournera à l'âge de pierre. C'es trop vite dit et, par suite, ne signifie rien. Nos possibilités demeurent immenses, à la condition de ne pas nous enfermer nous-mêmes dans le cercle de la fatalité, ce que nos dirigeants semblent bien avoir fait, qui ne voient rien en dehors de la fuite en avant.

Les choses étant ce qu'elles sont, disent-ils, il n'y a pas d'autre choix. Ce n'est pas à prendre ou à laisser. C'est à prendre, quoi qu'on en ait. Alors, que la Constitution l'interdise ou pas, un référendum est parfaitement inutile puisque, de toute manière, il faudra en passer par là. Voilà qui n'est pas évident pour tout le monde. Sinon il n'y aurait pas eu la manifestation de Creys-Malville ni celles qui ont eu lieu ailleurs, notamment en Allemagne fédérale. Ce sont des irresponsables, objecte-t-on, qui se laissent guider par la passion, par la peur. Nous, nous sommes des hommes d'Etat responsables et nous savons distinguer entre le possible et l'impossible.

Je me demande pourtant si les manifestants de Creys-Malville et d'ailleurs ne sont pas poussés, qu'ils en aient ou non conscience, par un instinct de conservation plus lucide que bien des calculs d'experts. La voie choisie par nos dirigeants est, certes, la plus facile. Nous y sommes engagés depuis fort longtemps et les effets les plus angoissants du choix que nous avons fait commencent à peine à se faire sentir. Le pari nucléaire, en dépit ou même à cause de son apparente audace technique, s'imposait de lui-même. Il ne fallait que continuer sur la même voie jusqu'à ce que...

L'autre choix comporte des difficultés énormes, exige une reconversion, une restructuration de toute notre société productiviste, avec d'innombrables aléas ; surtout une prise de conscience généralisée des dangers qui, aujourd'hui, nous menacent. Peut-être est-il déjà bien tard. Il se peut que nous ayons dépassé le point de non-retour. Alors, vive la mort !, comme disent les Espagnols ; c'est-à-dire : vive le nucléaire !

Mais si l'on ne croit pas à la fatalité du malheur ; si l'on pense que l'humanité doit être aujourd'hui capable de prendre en main son propre destin puisqu'elle s'en est donné les moyens, alors il faut combattre avec calme et résolution, dans l'ordre et dans la dignité pour que les questions vraiment sérieuses soient publiquement débattues et ne soient pas tranchées sans appel dans le secret des bureaux d'étude. Si la Constitution ne fait pas au gouvernement un devoir d'agir ainsi, elle est mal adaptée aux nécessités de notre époque et il faut la changer.

Malheureusement, la France n'est pas le monde, et une action aussi fondamentale que celle qui tend à stopper le nucléaire n'est pas l'affaire d'un seul pays. Mais il faut bien que le mouvement parte de quelque part, et la France a beaucoup de titres, quand ce ne serait que sa pauvreté en énergie, pour en être l'initiatrice.

L'HUMANITE : le pouvoir recherche la tension.

« *Le drame de Malville... s'inscrit dans une démarche d'ensemble faite tout autant de l'orchestration de commentaires abusifs autour d'un article des* Cahiers du communisme *que de la tapageuse campagne à propos de « l'affaire » de TF1. Qu'on ne s'y trompe pas, la provocation de Malville n'est pas seulement le fait d'un « préfet fort », ce préfet-là est l'exécutant des décisions gouvernementales.*

» *Il est incontestable que le pouvoir couve avec soin tout foyer possible de provocation, qu'il cherche à créer un climat de tension, d'inquiétude, afin de faire jouer dans l'opinion des ressorts qui ont déjà fonctionné dans l'histoire politique de la France, par exemple en 1968. Et M. Bonnet, ministre de l'intérieur — membre du même parti que ses prédécesseurs Marcellin et Poniatowski, — s'y emploie activement.*

» *La vérité c'est que le pouvoir craint par-dessus tout la volonté de démocratie qui grandit dans le peuple de France.* »

(ROLAND LEROY.)

L'AURORE : l'impudence après l'imprudence.

« *On prétend à la fois défier la loi et s'en prévaloir. On se vautre dans l'illégalité et l'on s'indigne de trouver en face de soi les gendarmes. On lance des cocktails Molotov et on s'étonne de recevoir des grenades lacrymogènes.*

» *Quand M. Brice Lalonde, « responsable » suprême du mouvement écologiste, accuse les pouvoirs publics d'avoir attiré les manifestants dans un piège, il prêche par impudence après avoir péché par imprudence. Sans doute juge-t-il que la mauvaise foi est de bonne guerre.*

» *Quand est venu le moment d'enterrer les morts, les hommes devraient se taire, comme les armes.* »

(DOMINIQUE JAMET.)

M. BRICE LALONDE MET EN CAUSE LE PRÉFET DE L'ISÈRE

Nous publions ci-dessous le texte intégral des déclarations de M. Brice Lalonde, des Amis de la Terre, de Paris, sur les événements de Creys-Malville, dont nous avons donné des extraits dans nos éditions datées du 2 août :

« *C'est depuis la zone interdite de Creys-Malville, où je suis depuis trois jours, que je tiens à exprimer mon indignation et mon inquiétude à la suite du comportement des autorités. Le préfet Jannin a totalement manqué de sang-froid. Je l'accuse d'avoir inutilement blessé et tué. Il a attiré les manifestants dans un piège en supprimant les barrages autour d'une zone qu'il prétendait interdire. Il a créé une psychose de guerre civile. Il s'est permis d'ahurissantes déclarations xénophobes. Il a exposé une version inexacte des faits. Je prends la responsabilité d'affirmer que M. le préfet Jannin est un meurtrier doublé d'un menteur, et j'espère que le Parlement enquêtera sur ce drame. Je souhaite vivement que ce pays soit assez démocratique pour révoquer des cow-boys de ce genre et je salue les cinquante mille marcheurs non violents, harrassés, crottés, trempés, qui furent ses victimes.* »

LE FRONT INTERNATIONAL ANTINUCLEAIRE : les scientifiques sont en majorité contre Super-Phénix.

« *Nous déplorons les exactions commises à Malville par une minorité d'aventuriers ne rêvant que de plaies et de bosses. Mais nous dénonçons l'action du préfet Jannin, qui a tenté d'appliquer les méthodes qu'il a employées en Algérie.*

» *Le préfet de l'Isère s'est « discrédité » par la vulgarité et la provocation de ses propos xénophobes*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Question d'atomes

Les besoins énergétiques sont-ils à ce point importants qu'il faille reléguer au second plan les dangers du nucléaire ? Beaucoup, et les écologistes en tête, ne s'y résolvent pas. La manifestation de Creys-Malville l'a démontré, même si elle a été entachée de violences regrettables.

Sous le titre « Rendez-vous pour un tabou », *LE POINT* écrit : « *Les uns ne furent (avec excès) que prestige et indépendance nationale et savourent l'« humiliation » américaine devant l'avance technologique française ; les autres dénoncent (avec excès) l'approche de l'apocalypse et, dans son ombre, celle d'un Etat policier où le casque et la botte assureraient la garde des centrales et l'ordre de la société... Autant d'arguments passionnels qui faussent le jugement et occultent le vrai débat. Celui que les plus sages réclament, en vain, jusqu'à présent.* »

Assurant que le public et les élus locaux ressentent le manque d'information en ce domaine, François Lebrette estime, dans *VALEURS ACTUELLES*, que « *la balle est dans le camp du gouvernement. Or, s'il répète volontiers qu'il respectera son programme, il ne l'explique pas* ». Il ajoute : « *En fait, les responsables restent silencieux, apparemment incapables de défendre une option qu'ils approuvent. Parfois honteux peut-être, car l'écologisme industriel n'est pas absent à droite.* »

Bernard Guetta remarque dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* que, avant même que ne commence la manifestation autour du surrégénérateur Super-Phénix, « *les écologistes pouvaient se vanter d'un succès de taille : le programme nucléaire français est désormais l'objet d'un débat national. Fini le mutisme officiel, fini les protestations marginales sans écho réel : partisans et adversaires du nucléaire s'affrontent maintenant sur le devant de la scène, comme aux Etats-Unis ou en Allemagne, et les Français vont peut-être pouvoir enfin juger en connaissance de cause* ».

Arthur note dans *CHARLIE-HEBDO* que, « *dans l'ensemble, la région* [Rhône-Alpes] *est antinucléaire* ».

Il poursuit : « *Le seul vrai problème, aujourd'hui, consiste à savoir jusqu'où ira l'Etat pour imposer militairement ses centrales aux locaux qui les refusent Jusqu'au fascisme ? Ben voyons, quelle question ! Le nucléaire est un truc tellement énorme, que l'Etat ne peut pas se permettre d'informer.* »

Hebdomadaire d'écologie politique et désobéissance civile, *LA GUEULE OUVERTE - COMBAT NON VIOLENT* publie un numéro spécial dans lequel Lambert écrit : « *Malville ? Une pierre sur le chemin, à peine plus visible que les autres. Pour nous qui fabriquons cet hebdo, la lutte continuera après comme avant. Avec nos essais et nos erreurs, nos affrontements, la non-violence si longue à apprendre, la tentation des coups de chapeau aux savants qui vous apportent la sécurité idéologique sur un plateau de microscope. l'héritage des habitudes mentales qu'on chasse par la porte et qui reviennent par la fenêtre.* »

Denis de Rougemont explique dans *REFORME* son hostilité à l'énergie nucléaire. L'opposant à l'énergie solaire, il relève que « *l'une comme l'autre de ces deux solutions implique et détermine de proche en proche des systèmes de causes et d'effets en interdépendance inéluctable, et qui tendent à composer deux modèles de société théoriquement antinomiques et de moins en moins compatibles dans les faits* ». Il ajoute : « *Quand les centrales nucléaires ne présenteraient aucun danger, quand elles s'avèreraient rentables, quand il serait réellement « impératif » que la consommation d'énergie double tous les dix ans, je serais contre, parce qu'elles sont les pièces principales d'un système qui conduit à renforcer l'emprise universelle des Etats-nations, c'est-à-dire les risques de guerre.* »

Le « *vrai danger* » est autre pour Arlette Laguiller. Elle estime dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : « *La production d'énergie nucléaire comporte des risques, c'est indéniable, mais on peut espérer que le progrès technique permettra soit de les réduire, soit de se passer de cette énergie. En fin de compte, ce qui comporte le plus de risques, pour l'humanité, ce n'est pas la technique et ses progrès non encore maîtrisés, c'est que le pouvoir de décision dans cette société soit finalement entre les mains de ceux qui possèdent tout et décident en fonction du seul profit. C'est ce pouvoir qu'il faut leur enlever, si l'on veut pouvoir décider de son destin.* »

Domaine réservé des techniciens, des scientifiques, des politiques, des écologistes, l'énergie nucléaire devient un sujet de préoccupation pour chacun. Avant que les passions ne déchaînent la violence, ne serait-il pas indispensable de rouvrir la discussion ?

A. CH.

SPORTS

TENNIS

LA FINALE DE LA COUPE DE GALEA

La première journée favorable aux Français

De notre envoyé spécial

Vichy. — La coupe de Galea, dont la formule est calquée sur celle de la coupe Davis, a, semble-t-il, les mêmes effets sur les nerfs des tennismen de moins de vingt et un ans. Ainsi a-t-on vu, lundi 1er août, le jeune Argentin José-Luis Clerc, considéré jusqu'ici comme le meilleur joueur présent à Vichy, méconnaissable au moment d'aborder contre le Français Christophe Casa un match capital pour son équipe.

Comme en 1967, dernière année où une équipe de France, composée de Jean-Baptiste Chanfreau, Georges Goven et Patrick Proisy, s'imposa dans cette coupe de Galea, Christophe Roger-Vasselin et Christophe Casa ont profité des deux premiers simples pour prendre une option sur la victoire finale, en battant respectivement Fernando Dalla Fontano (6-4, 1-6, 6-4, 6-4) et José-Luis Clerc (6-3, 7-5, 2-6, 6-4).

Face à Dalla Fontana, démuni de service et difficile à jouer avec ses coups droits et ses revers liftés comme ceux de son compatriote Guillermo Vilas, Roger-Vasselin sut, à défaut de réussir un grand match, faire preuve de patience et souvent d'intelligence pour grignoter des points, grâce à une gamme de coups plus complète. Il eut surtout le mérite de ne pas renoncer dans le quatrième set, alors qu'il était mené 4-1, pour s'imposer finalement 6-4.

Sans doute mis en confiance par ce premier point marqué par son coéquipier, Christophe Casa aborda son match avec une rare application et resta concentré jusqu'au bout. Au contraire, José-Luis Clerc, qui n'a pas encore dix-neuf ans, ne put jamais se décontracter.

Doté actuellement d'un service redoutable, l'Argentin plaça trop peu de premières balles pour inquiéter vraiment Casa qui jouait intelligemment sur le revers de son adversaire, afin d'éviter les accélérations en coup droit qui avaient souvent débordé les Espagnols en demi-finale.

Comme d'habitude, les Français, qui hésitaient sur la composition de leur équipe, ne partiront pas favoris dans le double disputé, ce mardi 2 août, contre José-Luis Clerc et Alejandro Gattker. Le point du double sera d'autant plus important que mercredi, Christophe Roger-Vasselin disputera le quatrième match contre José-Luis Clerc. Celui-ci peut, d'ici là, reprendre confiance et retrouver son efficacité. Il vaudrait mieux, en effet, pour les nerfs de Christophe Casa que la victoire finale en coupe de Galea ne se joue pas sur le cinquième et dernier match où il rencontrera un joueur d'expérience comme Dalla Fontana, qui a déjà représenté son pays en coupe Davis contre l'Equateur.

GÉRARD ALBOUY.

VOILE

LE BATEAU ESPAGNOL « MANZANITAS » VAINQUEUR DE LA QUARTER TON CUP

Après avoir remporté la Quarter Ton Cup en 1970, 1971, 1972, les voiliers français de cette catégorie, jaugeant 18 pieds — 7,50 m de long environ, — s'étaient montrés assez discrets. En particulier, nos créations avaient été dominées par celles des jeunes architectes néo-zélandais Bruce Farr en 1975 à Deauville et Paul Whiting en 1976 aux Etats-Unis.

Dans la Quarter Ton Cup 1977 qui vient d'être disputée à Helsinki par une cinquantaine de concurrents, *Le Béret de Paulette*, dessiné par Jean Berret, et mené par Fabrice Dumont, a pris la deuxième place derrière l'Espagnol *Manzanitas* Celui-ci avait pour chef de bord l'Anglais Rodney Pattison, médaille d'or en Flying Dutchman aux Jeux olympiques de 1968 et 1972 et médaille d'argent en 1976.

Le bateau français a été construit par Fabrice Dumont lui-même. Quant à Jean Berret, architecte rochelais de trente-deux ans, il a vu tout récemment triompher dans la Mini Ton Cup son 16 pieds *Jaunac* aux mains d'Eric Ancelle.

A Helsinki, le niveau de la compétition était très relevé. Le champion suédois Peter Norlin s'est classé troisième avec son *Butterfly*.

La prochaine Quarter Ton Cup aura lieu au Japon en octobre 1978. — Y. A.

En Coupe Davis

L'ITALIE PROCHAIN ADVERSAIRE DE LA FRANCE

L'Italie, détentrice de la coupe Davis, s'est qualifiée, lundi 1er août à Barcelone, pour la finale de la zone européenne, en battant l'Espagne 3 à 1. Elle sera opposée à la France, à Rome, au mois de septembre prochain. C'est Barazzutti qui a apporté le point gagnant à son équipe en battant le nº 1 espagnol, Manuel Orantes, par 7-5, 7-5, 6-1.

Le dernier match, qui opposait Adriano Panatta et Javier Soler, a été interrompu à la suite d'une bagarre qui mit aux prises spectateurs espagnols et italiens.

JUSTICE

Faits et jugements

Condamnations pour renvoi de livrets militaires.

La cour d'appel d'Orléans, lors d'une audience qui a eu lieu le 28 juillet dernier, a condamné à 1 000 F d'amende trois jeunes gens qui avaient renvoyé leur livret militaire, MM. Jackie Lecointe, Jean-Louis Pinault et Michel Saillard, et un quatrième, M. Patrice Coulon, à 1 500 F d'amende.

Le 22 juin dernier, le tribunal de grande instance d'Orléans avait décidé de surseoir aux poursuites engagées contre les quatre jeunes gens qui, avec leur défenseur, Me Pierre Blisson du barreau d'Orléans, invoquaient l'application de l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, reconnaissant à chacun « *la liberté de changer de conviction* » (*le Monde* du 26 juin 1977).

Le tribunal de grande instance avait accordé aux prévenus un délai de trois mois, pour leur permettre de solliciter du ministère des affaires étrangères une interprétation de cet article 9, afin de savoir si ce dernier « *énonçait un principe fondamental de vie sociale ou bien une disposition juridique immédiatement applicable par les Etats signataires* ».

La cour d'appel n'a pas tenu compte de ce délai et a condamné les quatre jeunes gens.

Mlle Adjali et la « violence passive ».

Mlle Salima Adjali a-t-elle en vain fait appel au Conseil d'Etat, bien que celui-ci lui ait donné gain de cause? Cette jeune ressortissante algérienne vivait en Guyane depuis 1973, compagne d'un militant syndical de ce département, quand elle fut l'objet d'un arrêté d'expulsion le 29 janvier dernier. Or Mlle Adjali avait auparavant sollicité une autorisation de mariage, encore requise lorsque l'un des futurs époux est étranger.

L'expulsion eut lieu, vers la Suisse, le 23 mars. Le 6 juillet, le Conseil d'Etat ordonnait qu'il soi. sursis à l'exécution de cet arrêté tant que le tribunal administratif ne se serait pas prononcé sur la demande d'annulation (*le Monde* des 1er et 12 juillet).

Peu après, Mlle Adjali rentrait en France métropolitaine, puis elle tentait de partir pour la Guyane. Mais le ministère de l'intérieur s'y est opposé — faisant fi de la décision du Conseil d'Etat. Est-ce là un exemple de ce que M. Alain Peyrefitte(dans le *Rapport sur la violence*, appelle « *la violence passive des bureaux* » ?

En raison de quel ordre supérieur méconnait-on, place Beauvau, l'autorité de la chose jugée.

Les bâtonniers ne se disputent plus.

Le président de la conférence des bâtonniers, Me Gérard Savreux et son co-président, le bâtonnier de Paris, Me Francis Mollet-Viéville, ont mis fin à leur disputes. L'Assemblée générale des avocats que souhaitait le premier (*le Monde* du 6 juillet) et dont le second se méfiait (*le Monde* du 20 juillet) aura lieu du 16 au 18 septembre.

Deux communiqués successifs, rédigés dans la plus pure tradition des échanges de lettres entre ambassadeurs, le second communiqué reprenant l'intégralité des termes du premier, précisent en effet que la conférence des bâtonniers « *réitère qu'elle est résolument hostile à la création d'un ordre national* » des avocats. L'assemblée générale, dite Journées d'études, se bornera « *à une mission d'information et de recherches à l'exclusion de toute décision pouvant engager les ordres* ». Le barreau de Paris, rassuré, y sera.

Le Monde de L'ÉTÉ

« MOITIÉ DE FRANCE, MOITIÉ D'ESPAGNE »

Le petit train jaune de la Cerdagne

« MOITIE de France, moitié d'Espagne, il n'y a pas d'autre terre comme la Cerdagne... », c'est ce qu'affirme l'hymne cerdan, qui se chante bien entendu en catalan. Et ce « petit train jaune » — qui a son comité de défense, car il y a longtemps qu'on veut le supprimer — est là, à Villefranche-de-Conflent, pour permettre à l'amoureux de la nature d'admirer, sans se presser, les paysages qui bordent l'unique voie mauresque, sur 63 kilomètres de long.

Altitude 427 mètres, kilomètre zéro... Les trois wagons jaune d'œuf, dont le toit s'ouvre à la belle saison, quittent la confluence des vallées du Riu Major et de la Têt, face aux maillons de remparts qui ont longtemps protégé le Roussillon des invasions et, en quatre-vingt-dix minutes, vont se hisser jusqu'à Latour-de-Carol, à 1.231 mètres. Le train est devenu une machine à remonter le temps. C'est tantôt une admirable église romane du XII[e] siècle qui sollicite l'attention, détachant son arcature lombarde, faite de pierre de la montagne, sur la robe fauve d'une coulée de terre sulfureuse en travers de la vallée. Plus loin, c'est presque de la science-fiction avec le four solaire d'Odeillo, merveille de la technologie futuriste construite au balcon de la Cerdagne, sur les contre-pentes menant à Font-Romeu.

Partant du Roussillon à peine cabré par les croupes vineuses des Corbières, le confluent ouvre les admirables paysages du Capcir et de la Cerdagne. Pyrénées catalanes plutôt qu'orientales, comme les a définies la géographie jacobine, où les racines tenaces des sapins doivent crever le granit de la montagne pour se gorger de neige fondue. Les noms des villages résonnent comme des coups de marteau sur les forges catalanes : la Cabanasse, Angoustrine, Dargassone, Estavar...

Ici, la nature s'est livrée à tous les caprices, et les hommes l'ont imitée en formant en plein territoire français une minuscule enclave espagnole : Llivia. Mais le soleil se joue de ces subtilités géopolitiques, et il brille sur la Cerdagne trois mille heures par an. Un record, même dans le sud de la France. Plus humide est le versant balayé par le carcanet, cet insidieux vent du nord qui remplace la tramontane, mais qui permet de plus verts pâturages pour les bovins, laissant à l'autre versant du col de la Perche les moutons et les chèvres.

Le Canari — c'est ainsi que la région a baptisé son petit train — va fêter son soixante-quatorzième anniversaire. Mais c'est seulement avant la première guerre mondiale qu'il est arrivé jusqu'à Latour-de-Carol. Il faisait déjà du 40 kilomètres à l'heure : c'est encore sa vitesse. Il *glisse* sur son *troisième* rail électrique avec une élégance de vieux skieur bien entraîné. Il s'essouffle quelque peu dans les côtes trop raides et s'assagit dans les descentes. Une allure idéale pour jouir des merveilles de la nature.

Bourg-Madame, la Guingetta

Bourg-Madame, c'est déjà la frontière avec l'Espagne. De l'autre côté, c'est Puigcerda, belle ville jumelle qui connaît le même trafic et se partage les touristes. La ville française est née par la volonté de Louis XIV, mais c'est un épicier avisé, ayant tiré sa fortune de la guerre de Succession, qui la construisit au cœur de ses commerces de victuailles et de boissons. On l'appela d'ailleurs la Guingetta jusqu'au 4 juillet 1814. Napoléon venait alors de débarquer de l'île d'Elbe, et le duc d'Angoulême fut abandonné par ses troupes alors qu'il s'apprêtait à marcher contre l'Empereur. Ce dernier lui permit de se réfugier en Espagne, mais, après les Cent Jours, le duc rentra en France par Puigcerda et fit étape à la Guingetta. Le maire lui demanda l'autorisation de donner désormais à son village le nom de Bourg-Angoulême. Le duc, galant, demanda qu'on l'appelât Bourg-Madame, en hommage à son épouse.

Moins connue est la petite ville d'Osseja, et pourtant ses lettres de noblesse remontent à la protohistoire. Mille ans avant J.-C., des bergers troglodytes avaient tracé sur les schistes de Valcedollera de curieuses gravures. Sous les rois carolingiens, Osseja dépend de la seigneurie de l'évêque d'Orgel, dont les successeurs deviendront les coprinces d'Andorre avec les comtes de Foix. Les Arabes y transitèrent lors de leur marche vers le Languedoc, et la tempête cathare vint battre le rocher de son église.

Après des siècles d'histoire agitée, Osseja est devenue le miracle de la Cerdagne. Son enclavement au bout de la France aurait pu en faire un village-croupion livré à l'industrie touristicole, mais, sans fermer la porte aux « étrangers », bien au contraire, Osseja s'est donné une allure de petite ville modèle où tout est fonctionnel dans un cadre resté intact. Elle a offert l'hospitalité aux gendarmes de montagne et de petites entreprises industrielles bien gérées donnent du travail aux jeunes du pays, qui ne sont plus tentés par l'aventure citadine. L'école est à citer en exemple pour son architecture intégrée au paysage et... les loisirs accordés aux enfants, qui pratiquent le judo, les sports équestres et la natation dans leur propre piscine.

Le maire, M. Paul Foulquié, lui, se contente d'affirmer que les fruits de son terroir sont les meilleurs de la Cerdagne et que l'air de sa forêt est le plus vivifiant des Pyrénées !

LÉO PALACIO.

INSTANTANÉ

Le gagnant de Trith-Saint-Léger

M. HERVE BETREMIEUX, vingt-neuf ans, est heureux. Un rien décontracté. Pour la première fois, en six numéros, il vient de gagner au loto 340 000 F. Dans son costume trois pièces bleu marine, il prend la pose devant le vaisselier familial, devant la télévision, debout, puis assis, accoudé à la table de la salle à manger recouverte d'une nappe en toile cirée. Un premier flash est suivi de beaucoup d'autres... La photographe de Banco, *le journal du loto, s'affaire, tourne autour de la « vedette ».*

C'est qu'en quelques heures M Bétremieux a rompu — miraculeusement — les chaînes du quotidien. Sa photo a paru dans les journaux régionaux, la Voix du Nord *et* Nord-Eclair ; *dans quelques jours, elle paraîtra à la une de* Banco. *Alors, les habitants de Trith-Saint-Léger, faubourg de Valenciennes, et ses copains de travail le reconnaîtront exhibant, fier comme Artaban, l'avant-dernier numéro de cet hebdomadaire, qui se prévalait d'une autre élue, Mme Germaine Bouteiller,* « gagnante grâce au journal du loto ».

M. Bétremieux, agent commercial, est venu rejoindre « le clan de ceux qui ont la baraka », « de ceux à qui la chance sourit », « de ceux qui sont nés sous une bonne étoile ».

« C'est tellement brutal, vous savez, on a du mal à réaliser. Quand j'ai entendu les résultats à la radio, ça a été la joie (...). Maintenant, je vais attendre, laisser passer un peu de temps, après les vacances, j'y verrai plus clair. »

Fils d'une famille de six enfants, adolescent long et mince, élevé sous le ciel du Nord, adulte se rendant tous les jours « sur la zone industrielle de Valenciennes », *il revient d'une visite chez un concessionnaire automobile. Il compte abandonner sa R 12 pour une Ford Taunus. Il ne pensait pas prendre de vacances ; il a changé d'idée. Il est célibataire ; il devient un* « beau parti ». *Sa mère, attendrie, est contente.*

Certes, 340 000 F, ce n'est pas la fortune. Les douze employés de la SAGEM de Saint-Etienne-du-Rouvray, avec un lot de 6 902 525 F, ont fait mieux la semaine dernière. Pourtant, cette somme est suffisante pour amener à se poser des questions : « Pour l'instant, je continue à travailler. Après, on verra. Je vais réfléchir. Je prendrai peut-être un petit commerce. » *Certes, M. Bétremieux, à vingt-neuf ans, ne peut pas dire — comme ce gagnant du loto dans un message publicitaire —* « qu'il n'aurait jamais pu gagner autant pendant une vie de travail ». *Non. Mais son « lot » représente tout de même dix ans de travail,* « dix ans de zone industrielle ».

LAURENT GREILSAMER.

EN FAMILLE

Après l'école, la « colo »

DEMAIN soir, ce sera terminé. Les deux cent trente-sept petits colons auront été conduits à la gare de La Roche-sur-Yon. Rangées les échasses et les bouées. Finies les parties de « pichti » à couteau lancé dans le sable vendéen. Les seize pavillons glissés sous les pins de Longeville, près de La Tranche-sur-Mer, ne retrouveront pas pour autant le silence désert : une autre « fournée » de bambins débarquera de Montbéliard et prendra la relève.

Pour Rémy, le directeur de la colonie, et sa femme Josyane, ce sera la fin d'une étape sur le parcours des grandes vacances. Avec un pincement au cœur, comme chaque fois depuis douze ans qu'ils font des camps ou des « colos ». Avec, aussi, un « ouf » gros comme ça. Hier, un animateur pourtant expérimenté a failli se noyer. L'océan et sa houle vicieuse, les vipères dans les environs... tous les dangers que la nature oppose aux enfants plus habitués aux banlieues industrielles seront enfin écartés...

1977 restera un bon millésime. En plus de cette frayeur à la plage, il y a bien eu des plaies, des bosses et quelques fractures. Mais l'« *équipe d'encadrement, malgré sa jeunesse, était de qualité* ». Et cela, aux yeux de Rémy et de Josyane, c'est d'un grand prix.

Car pour ce couple d'instituteurs, « *on n'est pas éducateur neuf mois par an pour cesser de l'être les trois autres mois* ». Pendant l'année, lui enseigne au cours préparatoire, et elle au cours moyen première année dans la même école, près de Mulhouse. Ici, il est directeur, elle s'occupe du BOUM, le bureau d'organisation et d'utilisation du matériel... En clair, elle approvisionne les ateliers en peinture, ciseaux, cartons, colle, feutres... et renforce à l'occasion l'équipe des animateurs. Hervé, trois ans, l'aîné de leurs enfants, joue avec les petits colons ; le second, Yvan, quatorze mois, est gardé par une jeune fille.

Pourquoi font-ils une colonie de vacances ? « *La question ne s'est jamais posée,* dit Josyane. *Cela nous évite de nous refermer sur notre petite vie de famille.* »

Une vie de famille assez remuante, cependant. Rémy est conseiller municipal ; il gère la coopérative scolaire, donne des leçons de solfège et organise des tournées de ciné-clubs. Quant à Josyane, l'école de basket et le ski en hiver prennent soirées et mercredis.

Les vraies raisons sont ailleurs. Il faut rembourser la maison qu'ils ont fait construire « *pour ne pas avoir de problèmes à la retraite* ». 2 200 francs par mois, c'est lourd, ils ne le cachent pas. Ailleurs encore : « *En classe, on essaie d'amener les élèves à décider par eux-mêmes de certaines activités. Ils choisissent chaque jour entre la lecture, la correspondance avec d'autres enfants... Ici, à la colo, ils décident à quel atelier ils consacreront leur matinée. Nous leur donnons les moyens de prendre en charge leurs vacances. C'est cela qui nous intéresse : continuer ensemble le même travail, dans un cadre différent, et... loin de parents à convaincre et de programmes à respecter !* »

Après-demain, Rémy et Josyane ne regagneront pas aussitôt l'Alsace. Avec des amis, dont trois sur quatre « travaillent » également à la colonie et sont enseignants, ils ont loué une maison, dans la région, pour une semaine, au bord de l'océan. « *Ce sera une transition. Au début* on *sera cafardeux ; on parlera de la colo. Puis on se reposera. La tension sera tombée, alors avec les deux autres couples, on refera le monde : autour de la pédagogie, bien sûr ! On rentrera enfin pour aménager la maison et l'on aura envie que septembre vienne. Pour retourner en classe, retrouver nos élèves. Nous, on est heureux quand on voit des gosses heureux...* »

CHARLES VIAL.

FEUILLETON NUMERO 20 — 3 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Kholawitski, qui a consenti bien malgré lui à l'installation de Skolinski au château, n'ose plus quitter Myslotch. Cependant, l'absence de sa fiancée lui pèse et il se rend à Polyka. Sur le chemin, il découvre Maya en compagnie de Waltchak, le moniteur de tennis de la jeune fille. Fou de jalousie, il n'ose cependant intervenir. Il attend la soirée pour se joindre à la promenade qu'a organisée Maya pour un couple d'amis à elle qui passe la nuit à Polyka.

LA nuit douce et parfumée couvrait du même voile joies et peines, dissimulait le visage extasié des deux heureux fiancés comme celui de Kholawitski, blême et tourmenté, ou le profil désespéré et encore enfantin de Maya, aussi bien que celui, incertain, de Waltchak.

Soudain, Zalowski s'exclama :

« Un écureuil ! »

Le petit animal fila entre ses jambes et grimpa sur un pin. A mi-hauteur, il fit halte et, blotti contre le tronc, jeta un coup d'œil par-dessus l'énorme panache brun de sa queue, puis reprit son ascension. Sa silhouette se découpait distinctement dans la lumière de la lune.

Ils entourèrent l'arbre.

« Il ne peut fuir », remarqua Zalowski.

Effectivement, le pin que l'écureuil avait choisi pour se réfugier était trop éloigné des autres arbres pour qu'un saut fût possible. Kholawitski porta la main à son browning et l'arma.

« Ne tirez pas ! » s'écria Mlle Deniecka.

Mais le coup était déjà parti. L'écureuil bondit de branche en branche. Le secrétaire fit feu une deuxième fois. Quel soulagement de pouvoir passer sa rage sur quelque chose !

« Pourquoi voulez-vous le tuer ? » demanda sèchement l'étudiant. Maya se taisait.

« Jamais deux sans trois : encore un coup ! s'irrita Kholawitski. Cette fois, je ne le manquerai pas. »

Mais, lorsqu'il l'eut manqué pour la troisième fois, furieux de ce nouvel échec, il leva de nouveau son arme. Sa main tremblait, impatiente de tuer.

« Je vais l'attraper vivant ! » lança Waltchak, et, avant que le coup ne fût parti, il était déjà sur l'arbre et l'escaladait avec souplesse.

Le secrétaire ajusta son tir, mais Maya le saisit par la manche.

« Assez ! souffla-t-elle.

— Sois sans crainte », grommela-t-il.

Cependant, Waltchak se hissait de branche en branche. Il ne pouvait supporter de voir maltraiter les animaux et il n'était grimpé que pour empêcher Kholawitski de tirer. Mais, puisqu'il avait dit qu'il capturerait l'écureuil, il devait s'exécuter. Le frêle animal s'était réfugié sur les plus hautes branches.

Waltchak gagnait en hauteur. Le tronc s'amincissait et oscillait dangereusement sous son poids.

« Vous feriez mieux de redescendre ! », lui cria Mlle Leniecka.

Mais il se hissa plus haut. Le tronc ploya et ses épaules se retrouvèrent presque parallèles au sol. Soudain l'écureuil s'agita, s'affola, gagna la cime en quelques bonds désespérés, puis, se voyant acculé, se jeta dans le vide. Le garçon le rattrapa au vol, et au même instant le tronc céda dans un grand craquement, accompagné des cris des spectateurs.

Par bonheur, il se rompit assez lentement et fut retenu dans sa chute par une branche basse. Waltchak put la saisir sans lâcher l'écureuil et se laissa glisser à terre.

« Vous n'avez rien ? lui demanda Mlle Lenlecka.

— J'ai failli l'étouffer ! », répondit-il. L'écureuil tremblait dans ses mains.

Maya, sous prétexte de caresser l'écureuil, s'était rapprochée de Waltchak.

Sa bouche était déjà moins noire, sans avoir encore repris sa couleur première. D'ailleurs, on la distinguait mal dans la nuit. Elle toucha l'écureuil. Le petit animal se figea de peur dans les mains du garçon. Il semblait pétrifié.

« Pourrait-il tuer cet écureuil ? se demanda-t-elle brusquement. Avec une bouche pareille... »

Waltchak aurait voulu partir — libérer l'écureuil et s'enfuir. Il se sentait irrésistiblement porté vers elle, vers ce gracieux visage nimbé d'une pâle lumière, ces cheveux d'encre, ces mains fines — et, dans un même temps, irrésistiblement porté à fuir. Que voulait-elle encore de lui ?

« Vous pourriez tuer cet écureuil ?

— Sans raison ?

— Si je vous le demandais ?

— Pourquoi ?

— J'ai parié avec mon amie que si je vous le demandais vous le tueriez... »

Elle le regarda droit dans les yeux et il entendit son rire — agaçant, impatient, inassouvi, cruel — qui découvrit l'espace d'une seconde ses dents éclatantes.

« Alors ? » murmura-t-elle comme si tout était entendu, comme si cela allait de soi. Il rit comme elle, sans réfléchir, projeta de toutes ses forces le petit animal contre un arbre. L'écureuil poussa un cri aigu et s'enroula douloureusement sur lui-même.

Les autres accoururent. Maya se tenait immobile, haletante.

« Mais c'est de la barbarie ! lui cria Mlle Lenlecka. Que vous avait-il fait ?

— Il m'avait mordu », fit vaguement Waltchak.

Le regard de l'écureuil s'embruma. C'était la fin.

Tous le regardaient. Seule Maya ne pouvait détacher les yeux de Waltchak.

« La brute ! » fit brièvement Kholawitski en poussant le cadavre du pied.

Maya éclata en sanglots. Et, avant qu'on n'eût pu comprendre, elle s'était précipitée dans la forêt. Soudain, Waltchak, qui était jusqu'alors resté immobile, bras ballants, bondit à sa suite et disparut dans les ténèbres. Kholawitski s'élança derrière eux, mais il trébucha sur une racine et tomba. Il se redressa vivement et, sans perdre de temps, reprit sa course à grandes enjambées.

« Arrêtez ! Arrêtez ! » criait-il.

Waltchak rejoignit Maya après une assez longue poursuite. Il la saisit par les épaules et la poussa violemment contre un arbre. Puis il revint sur elle et la jeta à terre.

Elle se releva sur un genou et le regarda de ses yeux grands ouverts, et il la regarda à son tour comme s'il la voyait pour la première fois. Il lui redressa la tête.

« Vous êtes donc ainsi... »

Elle était persuadée qu'il allait la tuer. Comme l'écureuil. Qu'elle allait faire l'expérience de sa cruauté. Les doigts de Waltchak se resserrèrent sur son cou, ses pupilles se rétrécirent.

« Voilà donc ce que vous êtes ! » murmura-t-elle comme si elle n'en croyait pas ses yeux.

Il la frappa violemment. Maya se débattit, mais ne put se dégager. Elle le mordit. Alors, hors de lui, il la repoussa brutalement et ils roulèrent à terre. Les coups commencèrent à pleuvoir. Ils se débattaient sur la mousse comme deux bêtes sauvages.

Chacun semblait vouloir détruire l'autre, le tuer, le supprimer, l'anéantir, et donner ainsi libre cours au féroce acharnement qu'ils s'étaient découvert l'un contre l'autre au jeu.

Assassins, ils l'étaient tous les deux ! Ils ne vivaient que pour assouvir leur implacable haine.

Il eut le premier peur — d'elle ou de lui-même, — et il s'enfuit.

Elle resta au sol, haletante et sans force. De sa lèvre fendue le sang coulait sur ses doigts. Les os lui faisaient mal. Elle avait la tête vide. Avec cette unique pensée : « C'est cela ? »

« Ah ! voilà donc ce qu'il est, ce que je suis, ce que c'est... C'est donc cela ? »

Kholawitski appelait au loin dans la forêt : « Maya ! Maya ! »

Elle se remit vivement sur ses pieds et, retenant de ses mains sa blouse déchirée, revint par des chemins détournés au manoir. Par bonheur, elle put regagner sa chambre sans être aperçue. Elle ne pleurait pas.

Elle était désespérée, humiliée, épouvantée. Elle se regarda dans un miroir. Sa bouche en sang se détachait sur son visage pâle et marbré de meurtrissures livides. Elle avait un œil enflé et les genoux écorchés. Ses vêtements étaient en lambeaux.

Elle passa dans la salle de bains et ouvrit le robinet. Elle était couverte de terre.

Elle retourna dans sa chambre, s'enferma à clef, éteignit la lumière, se mit au lit et resta longtemps allongée dans l'obscurité, les mains sous la tête, le regard fixe, incapable de coordonner ses pensées. Rien que des bribes sans suite. Et une horrible détresse, une écrasante tristesse, comme après une perte irrémédiable, celle d'une certaine délicatesse qui avait été tuée en elle, réduite à néant par une odieuse grossièreté, une fureur bestiale, une ignoble brutalité.

On essayait d'ouvrir la porte.

Maya ne pouvait comprendre si elle avait dormi et que le bruit l'avait réveillée, ou si elle était seulement plongée dans une rêverie et avait perdu la notion du temps. L'aube commençait déjà à poindre. Quelqu'un avait introduit la lame d'un couteau dans la fente de la porte et essayait de forcer la serrure. Elle eut aussitôt la certitude que c'était Waltchak, mais elle ne fit pas un geste. Elle n'avait aucun droit de rien lui interdire, puisqu'elle était comme lui ! Semblable !

Comme dans un mauvais rêve, sans un battement de cils, tranquillement, elle vit la porte céder et le garçon se glisser dans la chambre, refermer doucement la porte derrière lui, écouter si personne ne s'était réveillé dans le voisinage. Son profil, attentif et vigilant, se dessinait distinctement dans la pénombre.

Il s'approcha de l'armoire, prit la clef dans la serrure du haut et ouvrit le tiroir qui contenait l'argent.

Il n'accorda pas la moindre attention à Maya. Il n'eut même pas un regard pour elle. Il savait manifestement, lui aussi, qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté... car ils se ressemblaient.

Il s'empara des billets et sortit, cependant que Maya, telle une complice, se levait, refermait le tiroir et ramassait même une coupure de 100 zlotys qu'il avait laissé tomber à terre.

(A suivre.)

INSTANTANÉ
Le gagnant de Trith-Saint-Léger
« colo »
par Witold Gombrowicz

Le Monde DE LA MÉDECINE

Près de 100 000 retraits de permis de conduire l'année dernière

Vers un profil médico-psychologique des conducteurs dangereux

PLUSIEURS milliers de Français qui sont partis au volant de leur automobile pour leurs vacances annuelles se retrouveront avant la fin de l'été... privés de leur permis.

Près de cent mille suspensions du permis de conduire ont été prononcées en 1976, dont, ce qui intéresse le médecin, un tiers après constatation d'une conduite en état d'ivresse ou d'imprégnation alcoolique.

Pour le seul mois de mai dernier, les services de police et de gendarmerie ont procédé à plus de 90 000 dépistages d'imprégnation alcoolique, dont 5 000 se sont révélés positifs...

Ceux qui conduisent sous l'empire de l'alcool représentent un véritable danger public et sont, à eux seuls, responsables d'une part essentielle des accidents graves ou mortels de la route (1).

Toute tentative de prévention de cette cause majeure de souffrance, d'infirmités et de morts, dont les victimes sont en majorité des jeunes, doit nécessairement tenir compte de ce fait, et il semble qu'un effort plus rigoureux d'information, et surtout d'éducation doive être entrepris, dès l'enfance, sur ce thème.

Aucune étude médicale d'ensemble n'avait jamais été conduite sur les individus que sont les conducteurs auxquels le permis a été retiré.

Or l'article R 268-6 du code de la route prévoit — fort sagement — une visite médicale obligatoire avant la restitution du permis et à l'expiration de la peine prononcée.

MM. Viéville et Sapin-Jaloustre ont remédié à cette lacune, et ils viennent de publier (dans le « Concours médical » des 25 juin et 9 au 23 juillet) les conclusions que leur inspire l'étude de 1 300 dossiers médicaux de conducteurs parisiens ayant eu un retrait de permis. L'analyse du comportement infractionnel et accidentel auquel ils se sont livrés démontre, une fois de plus, l'influence majeure de l'alcoolisme au volant, contre lequel il importe de déclencher une lutte sans merci. Il suggère aussi la nécessité, pour la prévention des accidents de la route, de maîtriser des comportements systématiques, comportements dits « infractionnels », qu'une éducation bien conduite pourrait à tout le moins dépouiller du caractère mythologique et valorisant qui est le leur à l'heure actuelle.

De l'immaturité à la délinquance

SUR mille trois cents conducteurs parisiens privés de leur permis (et choisis au hasard de l'ordre alphabétique), les enquêteurs ont trouvé le nombre impressionnant de neuf cent cinquante-neuf alcooliques aigus (buveurs occasionnels), ou chroniques, dont un sur cinq n'avait pas été dépisté par l'alcootest.

Contrairement à ce qui a pu être affirmé, les moins de vingt-quatre ans sont très minoritaires (un sur dix), dans cette population de délinquants de la route, où la tranche d'âge la plus riche en retrait de permis va de vingt-cinq à trente-quatre ans. Seulement 17 % des alcooliques ainsi sanctionnés avaient une alcoolémie de moins de 1,20 gramme. Et près de 83 % dépassaient ce taux, dont le tiers se situait entre 2 grammes et 2,39 grammes.

Il n'est pas surprenant, dans de telles conditions, que la fréquence des accidents graves ait été trouvée directement proportionnelle aux taux d'alcoolémie ! Les fautes de code sont, elles, et, dans six cas sur dix, à l'origine du retrait de permis chez les individus non alcooliques.

Le comportement infractionnel

Plus de la moitié des alcooliques chroniques présentaient des troubles divers à l'examen médical (hypertension artérielle, diminution de la vue, troubles mentaux, diabètes, déséquilibre neurotonique, etc.). Chez les « buveurs occasionnels », on trouve beaucoup moins d'anomalies de cet ordre (un sur vingt présente de l'hypertension, un sur dix une insuffisance visuelle, un sur quatre est un neurotonique). Ces « buveurs occasionnels » sont en majorité des jeunes (trente à trente-quatre ans), alors que c'est à l'âge mûr (après trente-neuf ans) que se recrutent les alcooliques chroniques.

Ces derniers se sont vu infliger par les médecins contrôleurs des délais d'un an pour traitement et, pour les plus gravement intoxiqués, une décision de validation de permis de quelques mois seulement sous réserve de cure de désintoxication.

L'étude des circonstances du retrait confirme que les moins de vingt-cinq ans sont moins souvent « fauteurs d'accidents » que toutes les autres tranches d'âge.

L'étude des dossiers médicaux des conducteurs ayant eu un retrait de permis indique que 28 % seulement « *ne présentaient aucun trouble pathologique* ». Un sur trois était un alcoolique chronique ; un sur dix souffrait d'hypertension, 15 % présentent un déséquilibre nerveux (terrain dit neurotonique) et 8 % étaient atteints d'une maladie relevant de la cardiologie, de la neurologie, de la psychiatrie, de la diabétologie, etc. Aucun, en réalité, et mis à part le groupe massif des alcooliques chroniques, ne présentait une affection susceptible d'altérer réellement les capacités de conduite automobile. Ce qui incite à penser, estiment les enquêteurs que les véritables « malades », ou bien ne conduisent pas, ou bien sont d'une particulière prudence. En toute hypothèse, les anomalies dépistées à l'occasion de l'examen de ces conducteurs parisiens ont permis d'entreprendre une véritable action préventive, d'alerter un certain nombre d'entre eux sur leur état de santé et de les inciter à se soumettre à une surveillance médicale, à une thérapeutique, à une cure de désintoxication ou à un régime de vie salutaire.

Vitesse, alcool et refus du stop

Sur l'ensemble du réseau français, les causes les plus fréquentes d'accidents blessant ou tuant des personnes relèvent de ce que les médecins nomment un « comportement infractionnel ».

Il s'agit, en effet, de la vitesse excessive (un cas sur quatre), du refus d'observer stop ou feu rouge (un cas sur cinq) et de la conduite sous l'empire de l'alcool.

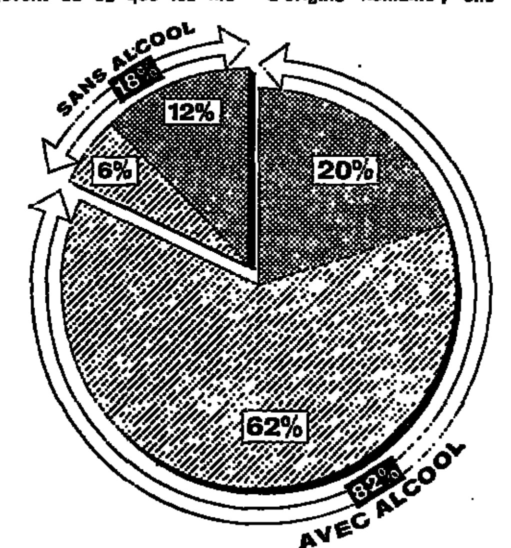
Les motifs profonds de tels comportements relèvent vraisemblablement et à la fois d'une étude psychiatrique détaillée, qui n'a pu être entreprise dans le cadre de ces contrôles de routine, et d'une étude des conditionnements, dès la plus tendre enfance, et de carences de l'enseignement en matière d'apprentissage des comportements communautaires.

Il serait d'autant plus nécessaire d'approfondir ces recherches ou ces actions préventives que les travaux de MM. Viéville et Sapin-Jaloustre indiquent qu'il existe un parallélisme absolu entre le nombre des accidents corporels (blessés et tués) et les « comportements infractionnels ».

En somme, la cause majeure de l'hécatombe routière annuelle est d'origine humaine ; elle relève de comportements à proprement parler délinquants, dont la population n'est pas suffisamment consciente, et qui tiennent à la fois à une absence d'information et à une absence d'éducation. Ainsi se trouvent lâchés sur les routes de véritables « immatures » de la conduite automobile, qui représentent pour tous les autres un danger mortel.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Un décès sur deux chez les Européens âgés de quinze à quarante ans est dû à un accident. Cent mille Européens meurent chaque année sur les routes, et 2 millions et demi sont blessés.



POUR QUATRE VERRES DE VIN

SELON la loi française, le conducteur qui présente de 0,80 à 1,20 g pour 1 000 d'alcool dans le sang est passible d'une peine d'emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de 600 à 1 000 F. Au-delà de 1,20 g, la suspension du permis de conduire est prononcée. Les peines vont d'un mois à un an de prison, et les amendes de 500 à 5 000 F.

La législation est identique en Allemagne, au Danemark, en Espagne, en Suisse, au Luxembourg et en Grande-Bretagne. Elle est plus sévère en Pologne, en Suède et en Norvège où les conducteurs sont en infraction à partir d'une alcoolémie de 0,50 g pour 1 000.

Rappelons qu'une alcoolémie de 0,80 g par litre est atteinte chez un homme de 70 kilos, lorsqu'il a absorbé quatre verres de vin (360 ml) à 11 degrés, ou quatre digestifs (100 ml) à 40 degrés, ou quatre apéritifs (250 ml) à 16 degrés. Il suffit de trois verres de l'une de ces boissons pour que soit dépassée l'alcoolémie de 0,50 g par litre qui constitue une infraction pour les conducteurs dans plusieurs pays. Il existe en effet dès ce stade une diminution de l'attention, des troubles de la coordination et du comportement considérés comme incompatibles avec la conduite d'engins rapides.

LIVRES ET REVUES

■ **L'INFLATION MEDICALE - REFLEXIONS SUR L'EFFICACITE DE LA MEDECINE, par Archibald Cochrane, Ed. Galilée. Adaptation française d'A. Rougement et E. Guberan.**

Le livre d'Archibald Cochrane porte deux titres qui présentent mal le contenu de ce court mais remarquable volume, écrit par l'un des pères du Service national de santé britannique. La notion d'inflation n'y est en effet pratiquement pas développée. Par contre, l'économie du système de santé anglais, qui est, socialement parlant, le plus « avancé » du monde, y est analysée avec rigueur et honnêteté.

L'auteur insiste sur la difficulté d'établir une relation coûts-résultats simple, dans le domaine des soins médicaux, et dénonce la tentation de l'empirisme. Il fait le point de la conduite de nombreux essais contrôlés dans les pays anglo-saxons, et recommande l'usage de cette méthode pour l'évaluation de tous les grands programmes de santé. Parmi les exemples qu'il développe, celui de l'infarctus du myocarde est l'un des plus troublants : les unités de soins intensifs n'y apparaissent pas plus efficaces que les soins à domicile ; de même, l'ablation des amygdales se révèle inutile, voire dangereuse, dans quatre cinquième des cas.

Le livre est écrit dans un style très simple, où la puissante personnalité de l'auteur, qui fut médecin des Brigades internationales en Espagne, permet d'atténuer le caractère trop simplificateur de l'évaluation quantitative des actions de santé.

■ **LA SANTE EN VACANCES, par le docteur Jean de Kearney, Editions Solar, 64 p., 12 F.**

Quels vaccins sont nécessaires pour partir vers les pays chauds ? Comment s'exposer au soleil ? Quels sont les dangers de l'eau ?

A ces questions, le docteur Jean de Kearney répond de façon précise et accessible permettant de faire de cette période de l'année tant attendue un moment réellement privilégié.

■ **MEDECINE LIBERALE OU NATIONALISEE ? par G.-P. Cabanel, doyen de la faculté de Grenoble et député (P.R.) de l'Isère. Editions Dunod, collection « Dossiers », 237 p., 49 F.**

G.-P. Cabanel montre dans ce livre qu'il connait bien les différents systèmes de santé des grands pays industrialisés et rassure ses lecteurs en démontrant que les problèmes de la France ne sont pas isolés. L'ouvrage est intéressant à titre de référence, mais il est de lecture difficile, dans la mesure où il propose un tissu dense, et parfois hétérogène, d'idées de réforme pour le système de santé français, dans lequel certains ont voulu reconnaître le programme « santé » du parti républicain.

■ **PROSPECTIVES ET SANTE. Revue trimestrielle, 5, rue Clément-Marot, 75008 Paris, 20 F. Abonnement : 60 F.**

Des précisions inédites de Jacques Monod à propos du « Hasard et la Nécessité », des articles sur « l'horizon 90 du médicament », par Joël de Rosnay ; sur la psychiatrie, par Henri Laborit, sur l'axiomatique du futur par Abraham Moles, ou sur l'influence de la faim sur le développement de l'esprit, par Elie Shnéour, tels sont certains des thèmes de méditation qu'offre à ses lecteurs la nouvelle revue que dirige M. Alain Boulloche. Son objectif est d'intégrer la science et la médecine à l'ensemble des connaissances humaines, et cela dans le cadre d'une réflexion communautaire.

Objectif pleinement atteint, si l'on en juge par l'exceptionnelle qualité des textes offerts et par la clarté très remarquable qui leur permet d'être accessibles à tous.

Les prochains numéros seront consacrés à « éthique et responsabilité devant les sciences de la vie », (avec des textes notamment, de Jean Bernard, Jean Hamburger et André Lichenerowicz), à la recherche génétique et au comportement animal (par les prix Nobel Lederberg et K. Lorenz), au vieillissement, à la définition biologique du moi (J. Dausset), ou à l'écologie.

L'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

En 1976, chaque Français a dépensé en moyenne 2200 F en soins médicaux

DES récents débats télévisés sur la médecine, le public aura sans doute retenu l'impression que les excès dénoncés, ou récusés, étaient du domaine de la subjectivité ou de la passion, et qu'au fond les médecins répugnaient à se servir de chiffres pour justifier leur activité. La timidité des médecins à parler de leur métier en termes quantitatifs est d'autant plus déconcertante que la France est l'un des pays au monde où l'on connaît le mieux l'impact économique et social des professions de santé, grâce aux nombreux organismes qui dépendent de la Sécurité sociale, du commissariat au Plan, du C.N.R.S., et aussi grâce à des centres d'études privées comme le Centre de démographie et de sociologie médicale.

La division médicale du CREDOC a acquis pour sa part une réputation internationale par la rigueur de ses recherches sur la consommation médicale, et sur l'activité des professions de santé. Plusieurs documents (1) intéressants ont été récemment publiés par cet organisme :

Le revenu des médecins

LE document consacré aux médecins (activité et chiffre d'affaires des médecins conventionnés entre 1962 et 1975) montre que les généralistes ont augmenté leur activité (en nombre d'actes) de près de 5 % au cours de l'année 1975, après une période antérieure de douze ans de relative stabilité. Cette brusque accélération a permis aux professions médicales, en général, de rattraper un rythme de croissance de leur pouvoir d'achat voisin de celui de l'ensemble de la population.

D'après ce rapport, le revenu moyen des médecins généralistes libéraux est supérieur de 50 % à celui des médecins salariés et des cadres supérieurs de niveau universitaire voisin, et de 100 % supérieur à celui des ingénieurs. Le revenu annuel moyen brut par médecin (frais professionnels déduits) s'est élevé en 1975 à environ 150 000 F pour les généralistes, et aux alentours de 350 000 pour les spécialistes.

Le même rapport livre une comparaison avec la situation des médecins américains qui semblent, « par une meilleure organisation de leur temps, parvenir à une production d'actes plus élevée que leurs confrères français ».

La consommation médicale en 1976

EN 1976, la consommation des soins médicaux a représenté une dépense moyenne de 2 200 francs par personne, soit près de 18 % de plus qu'en 1975. Dans cette augmentation intervient surtout un accroissement notable des prix (10 % pour les services médicaux, 30 % pour les hôpitaux publics, 25 % pour les hôpitaux privés), alors que le volume des consommations reste à peu près stable, sauf pour les examens techniques (analyses, radiographies), dont la prescription augmente d'au moins 20 % par an. Enfin, le taux de couverture par la Sécurité sociale est en hausse régulière, grâce à un allongement de la liste des maladies totalement exonérées du « ticket modérateur » (part des frais d'hospitalisation restant à la charge des assurés).

L'hôpital et les régions

UN autre rapport décrit la structure régionale de l'hospitalisation, d'après une enquête par sondage réalisée en 1972 par la Sécurité sociale. Le nombre moyen de journées d'hospitalisation par personne et par an est de 1,74 en hôpital général (dont 60 % en hôpital public) et de 1,6 en établissement spécialisé (sanatorium, établissement psychiatrique ou de réadaptation). Le rapport montre que d'importantes variations régionales existent en matière de consommation et de tarification : l'Est de la France, par exemple, consomme en volume nettement plus de soins hospitaliers que l'Ouest.

En matière de prix, les dépenses en personnel constituent de 60 à 70 % des dépenses totales, et expliquent la plus grande partie des écarts interrégionaux.

Les dépenses ont doublé de 1970 à 1975

LES dépenses de soins médicaux ont plus que doublé entre 1970 et 1975, passant en cinq ans de 44,4 milliards de francs à 96,7 milliards de francs. La dépense des soins par personne était de 876 francs en 1970 et atteignait 1 836 francs en 1975. Durant cette période, la part de la consommation médicale dans le produit national brut est passée de 5,5 % à 6,7 % : cette évolution de la demande de soins fait l'objet d'une étude parue dans la revue de l'INSEE Economie et Statistique *(juin 1977) et dont les auteurs, Mme Simone Sandier et M. François Tonnelier, ont utilisé notamment les travaux du CREDOC.*

Les auteurs soulignent la part croissante des dépenses d'hospitalisation dans l'ensemble des dépenses de soins : ce poste représente, en effet, 45,2 % des dépenses de santé en 1975, contre 40,1 % en 1970. La part des services fournis par les médecins ou les chirurgiens-dentistes s'accroît moins rapidement que la consommation de produits pharmaceutiques ou de soins d'auxiliaires.

L'horizon 80 : hausse de l'hospitalisation baisse de la pharmacie

LA revue Consommation *(n° 1, 1977) publie par ailleurs des projections de la production et de la consommation de soins médicaux au cours du VIIe Plan (1975-1980).*

Dans l'hypothèse d'un accroissement moyen annuel de 8,5 % des prix, la valeur de la consommation des soins médicaux devrait s'accroître de 15 à 18 % par an. Ainsi, en 1980, les dépenses de soins devraient représenter de 6 à 7,5 % du produit national brut, et entre 11 et 13 % de la consommation des ménages. D'après le CREDOC, un tel accroissement devrait intéresser surtout la part de l'hospitalisation (de 43 % de la consommation médicale en 1974 à 48 % en 1980), au détriment de la pharmacie (de 25,4 % en 1974 à 19 % en 1980).

(1) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), 142, rue du Chevaleret, 75634 Paris.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Le hérisson, les pommes et le scarabée

« LES hérissons mettent des vivres en réserve en vue de l'hiver. Ils se roulent sur les pommes tombées à terre, les transpercent de leurs piquants, en ramassent une autre dans leur museau et les emportent dans le creux d'un arbre. »

Ainsi s'exprimait Pline l'Ancien, dans l'un des trente-sept livres de son *Histoire naturelle*.

Dix-huit siècles plus tard, John Clare publie les *Poèmes descriptifs de la vie des champs*. On y trouve des vers datés de 1820 que l'on peut traduire ainsi :

Le hérisson se cache sous la [haie,
S'y fait un nid d'herbes et de [joncs
Ou bien dans quelque fourré ou [dans un arbre creux.
Beaucoup assurent qu'ils l'ont vu
Se rouler pour garnir ses piquants [de pommes tombées,
Puis repartir en les emportant...

Ces deux transcriptions furent faites par des érudits dont la méthode d'observation non obsolète nous porte à penser que la « légende du hérisson » transportant la nourriture sur son dos ne peut être considérée comme produit imaginatif.

En cette époque où l'on prétend remplacer les neurocymes (1) par des impulsions de circuit intégré, l'observation constante, patiente et persévérante des vies animales et végétales en osmose permanente pour leur survie naturelle reste le seul moyen « scientifique » d'avancer dans une connaissance que l'on a trop souvent voulu considérer comme accomplie.

Ce mammifère de la famille des érinacéidés, dont la tribu, les érinacéinés, ne comporte pas moins de vingt espèces propres à l'ancien monde, a hanté le Moyen Age, et on le retrouve hérissonné dans de nombreux blasons anglo-saxons.

La légende, du hérisson commun *(erinaceus europeens)* dont l'espèce se retrouve dans toute l'Europe et jusqu'en Chine, a elle aussi franchi les frontières puisqu'un proverbe du Lincolnshire assure d'un homme irascible et colérique qu'*« il a le dos hérissé comme un hérisson qui s'apprête à ramasser des pommes »*.

Le sujet a tenté de nombreux chercheurs qui bien souvent, comme Frances Pitt, n'ont pas voulu croire aux facultés d'observation paysannes et au bon sens populaire. Ceux-ci se fondent sur le fait que le hérisson est surtout carnivore et Pitt lui-même rappelle *« avant tout les tendances insectivores et carnivores du petit animal »*.

Une entrée, un plat et un dessert

Il ne nous appartient pas de juger si Pitt considère une tendance comme un fait scientifique irrévocable, mais les personnes ayant des hérissons dans leur jardin les retiennent en leur offrant des pommes. Ceux qui, plus barbares, jugent bon d'enfermer cet animal dans une cage, ne le nourrissent pas de souris ou de hannetons, mais de végétaux parmi lesquels la pomme tient une place d'honneur.

Somme toute, le hérisson mangerait quelques insectes en entrée, un plat de viande, et des pommes au dessert ! De plus, ceux soumis à un régime végétarien s'en accommoderaient. Certains rétorqueront que les mœurs ne sont pas les mêmes à l'état sauvage qu'en captivité, mais dans le cas du hérisson du jardin la pomme fait figure de friandise.

Nous l'avons dit, nombre de naturalistes, dans le sens que l'entendait Buffon, se sont attachés à observer ce petit animal dont l'aspect ingrat est peut-être l'une des causes qui font accélérer certains automobilistes lorsqu'il s'offre en victime sur la route, alors que d'autres lui manifestent leur attachement par une embardée qui ferait les délices des agents publicitaires en pneumatiques.

La première question à se poser est de savoir si le hérisson peut à l'occasion devenir végétarien. Christy cite un texte qui dit bien que *« si le besoin s'en fait sentir, le hérisson devient végétarien et mange volontiers les pommes sauvages lorsqu'il en trouve. J'ai extrait un bon boisseau de pommes acides de terriers de lapin et autres cachettes où le hérisson les avait amassées pour l'hiver. »*

Une autre observation nous est rapportée par Ch'eng Chao-lin : *« Les paysans accusent le hérisson de manger choux, melons doux, melons d'eau et jujubes. Ils prétendent qu'un hérisson emporte un grand nombre de jujubes dans son repaire en se roulant sur le sol où les fruits sont tombés, de sorte que ceux-ci s'enfoncent sur ses piquants et y restent fixés. »*

La plupart des constatations ont été faites par des personnes scientifiquement profanes qui ont parlé spontanément de ces « observations » sans y avoir été guidées. La revue *The Field* publia sur le sujet la lettre suivante de Heathcote : *« Il y a une quinzaine d'années, mon jardinier, M. H. Howard, d'Easton, se dirigeait un jour à l'aube vers sa maison lorsqu'il aperçut sous un pommier un hérisson qui se roulait sur les pommes tombées ; il attendit quelques minutes et vit l'animal repartir avec son chargement et se glisser sous une haie, portant toujours les pommes enfoncées sur ses piquants. Quand je lui ai montré une photographie reproduite dans une revue, il m'a dit : « Oui, tout à fait comme ça, mais il y avait davantage de pommes. »*

Hibbert-Ware, pour sa part, nous raconte un autre cas de confession spontanée. Elle était en train de discuter dans son laboratoire avec un vieux paysan russe. Tout à coup celui-ci aperçoit un hérisson empaillé et s'écrie : *« Que de fois, en Russie, ai-je vu ces petites bêtes trotter en portant des pommes sur leur dos ! »* Une telle exclamation ne pouvait manquer d'intriguer Hibbert-Ware, qui voulut en savoir plus. L'homme, de bon gré, expliqua que les hérissons *« se rendent à l'endroit où les pommes sont tombées sous les arbres et se roulent en boule sur les fruits* (avec les mains, il imitait le mouvement), *puis ils repartent avec deux ou trois pommes embrochées sur leurs piquants. Mais je n'en ai jamais vu qui se soit contenté d'en emporter une seule ; il leur en fallait au moins deux »*.

Il y a déjà longtemps le périodique allemand Die Gartenlaube publia une observation semblable mais où les pommes sont remplacées par des poires. L'auteur était dans son jardin à l'aube et il vit s'approcher de son poirier un hérisson. *« Après avoir reniflé quelque temps les fruits qui en étaient tombés, le hérisson en prit un dans sa gueule en le tenant par la queue et l'emporta à quelques mètres de là, où il le posa soigneusement ; il revint ensuite ramasser une seconde poire qu'il alla déposer auprès de la première. Cela se répéta jusqu'à ce que seize fruits se trouvent rassemblés ou, plus exactement, entassés l'un par-dessus l'autre. Satisfait, je suppose, de ce nombre, sachant qu'il y avait là autant de fruits qu'il pouvait commodément en emporter à la fois, l'animal hérissa ses piquants, se jeta délibérément sur le tas de poires, se roula de côté et d'autre jusqu'à ce que tous les fruits se trouvassent transpercés... Puis il s'en alla en toute quiétude, emportant son butin jusqu'à l'endroit d'où il était sorti et où je pouvais distinctement apercevoir ses petits en train d'attendre son retour et le mets succulent qu'il leur apportait. »*

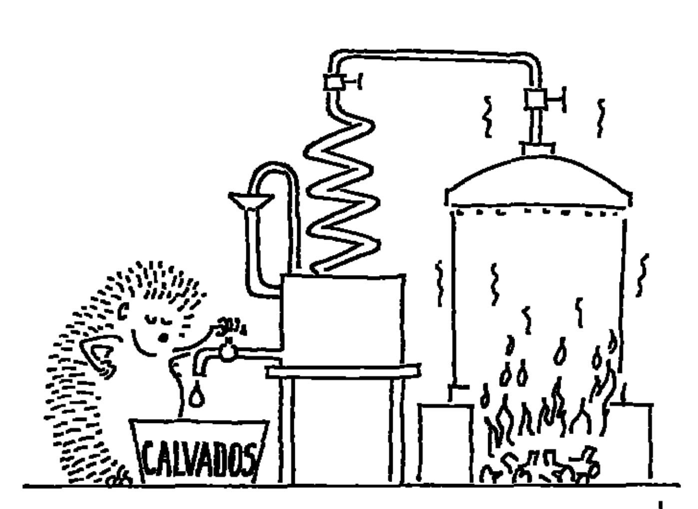
Il existe de nombreux autres récits dignes de foi, tel celui de Moll à qui son père avait dit avoir vu un hérisson transporter des poires après s'être roulé sous un poirier qui poussait dans un verger en pente. L'animal avait ensuite transporté ces fruits ainsi récoltés dans le trou du mur où il avait élu domicile. *« Le lendemain matin, mon frère et moi accompagnâmes notre père jusqu'à ce verger dès avant l'aurore. Après quelque temps, notre petit ami apparut et recommença le même manège. Nous le vîmes se rouler au moins six fois, après quoi il se trouva chargé de deux douzaines environ de petites poires ; il retourna alors à son domicile dans le creux du mur, mais en moins de cinq minutes il était de retour « à vide ». Il semblait se rappeler exactement l'endroit où il s'était arrêté, car il se consacra aux rangées suivantes et fit un nouveau chargement. Cette fois, nous le suivîmes dans la direction de son trou, mais ne pûmes le rejoindre. »*

Deux questions

Toutes ces observations plaident en la faveur de la véracité de cette légende. Dès lors on peut se poser deux questions. Pourquoi le hérisson transporte-t-il les fruits et comment les enlève-t-il de son dos ?

En fait, si le hérisson ne mange pas ces fruits sur place, on peut penser qu'il se constitue des provisions pour l'hiver. De plus, si on se souvient que, contrairement à beaucoup de mammifères de nos régions, les hérissons mettent bas en automne, précisément à l'époque où les pommes sont abondantes, on peut penser que celles-ci servent de nourriture aux petits tout en étant plus tendres que les insectes ou la chair d'un muridé.

Quant à la seconde question, il faut tenir compte du fait qu'un hérisson dépasse rarement un poids de 1 kilo et demi et que les piquants, au demeurant courts sur la partie dorsale, ne peuvent être enfoncés profondément.



(Dessin de KONK.)

Spicer a d'ailleurs résolu le problème : *« Je ne puis dire si le hérisson fait tomber les pommes qu'il transporte par une vigoureuse secousse ou en se glissant sous les branchettes sèches de la haie, mais il est certainement facile à une demi-douzaine de jeunes hérissons affamés de retirer ces fruits des piquants sur lesquels ils sont empalés, au moyen de leurs dents et de leurs griffes. Car, après tout, les piquants dorsaux sont très courts et ne peuvent pas pénétrer profondément dans les fruits. »*

Lorsque la revue *The Science Gossip* publia une traduction du texte paru dans Die Gartenlaube, la rédaction reçut un abondant courrier, et l'une des communications émanait de Charles Darwin abondant dans le sens du transport.

Il semble donc bien que cette légende soit en fait une réalité et que le hérisson transporte les fruits sur son dos.

Le professeur Huxley avait coutume de dire : *« J'ai toujours eu horreur d'imposer des limites aux possibilités des choses. »*

Faisons-lui plaisir et posons-nous la question de savoir si le hérisson transporte seulement des fruits sur son dos. Foster Knight nous a devancé en nous parlant de son hérisson : *« Je retirai le foin contenu dans la boîte pour le réveiller et je posai quelques scarabées sous son museau. Il les avala avec grand plaisir... Après en avoir mangé trois, il rentra la tête et transperça le reste des insectes sur ses piquants ; je n'avais jamais vu un hérisson agir ainsi. Voulait-il de cette manière se constituer une réserve ou tout simplement s'orner de scarabées ? Voilà ce que je ne sais pas... »*

THIERRY WIRTH.

(1) Neurocyme : influx nerveux qui parcourt le neurone du chevelu à l'axone. La cellule nerveuse, appelée neurone, est formée d'un corps nucléé et de prolongements en cylindre-axe ou axone et arborisés ou chevelu.

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Athénée, 21 h. : Equus.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Trio Janneau, Texier, Humair.
La Péniche-Théâtre, 16 h. : Musique spontanée ; 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : The Scholars (Lambe, Monteverdi).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Theatre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
Café de la Gare, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Choucroute du cap Horn.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeannes.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Les 3... ; 22 h. : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
Tout-à-la-Joie, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo. — II, 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 2 août

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Mauvaises Rencontres ; le Rideau cramoisi, d'A. Astruc ; 18 h. 30 : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 20 h. 30 : les Carabiniers, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : M le Maudit, de F. Lang.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
CAR WASH (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp. v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f., Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan 19e (206-71-33).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.), les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 5e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-10), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., **, v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (Ital., *, v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Cujas (033-89-22), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) Elysées-Cinéma 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Grand-Pavois 15e (531-44-58).

Les films nouveaux

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, film français de Pierre Boutron. Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE, film franco-canadien de Eddy Greenwood (X) V. ang. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PLUIE DU DIABLE, film américain de Robert Fuest (X) V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PANIQUE EN PLEIN CIEL, film américain de R. Butler. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BATAILLON EN FOLIE, film italien de S. Sempieri. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
LES CAVALIERS DU DIABLE, film américain de Joe Manduke. V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge 18e (606-34-25).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) Les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.), 3e (073-87-52), Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.f.), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (Am., v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon 6e (325-59-83), Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) ; Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.), Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE CID (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 6e (326-58-00) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), à partir du 31.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e, (337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LAUREAT (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-62-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heure spéciale.
MORE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) Nation, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : La Clef 5e (337-90-90), Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA RUEE VERS L'OR (A.), Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VALLEE (A., v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
LENNY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. : les Temps modernes ; 18 h. : le Dictateur.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15, 22 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 30 : les Monstres ; 17 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 20 h. : Parfum de femme.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40) : la Cousine Angélique.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Milestones.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Studio J.-Cocteau, 5e (033-67-42) : le Voyage fantastique.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.). Le Seine, 5e (325-95-99) : l'Année dernière à Marienbad. — Studio 28, 18e (606-36-07) (sauf à 21 h. 30) : la Nuit des morts vivants ; 21 h. 30 : Avant-première.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : Broadway Melody.
H. BOGART (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Stand In. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : High Sierra.
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Bas-Fonds newyorkais.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) : le Septième Sceau.

ARTS ET SPECTACLES

Festival

A AVIGNON

La presse, les spectateurs, les créateurs

Pour marquer le centième anniversaire de sa naissance, le Syndicat de la critique dramatique et musicale a organisé les 28 et 29 juillet une rencontre avec les professionnels et le public à Avignon. Puisque Avignon concentre le plus grand nombre de ceux qui font le théâtre, le suivent, s'y intéressent, en connaissent les difficultés, il s'agissait de « décloisonner » les catégories — créateurs, spectateurs, attachés de presse, journalistes, — de définir les éléments d'une crise devenue aiguë, de trouver ensemble des solutions. Accueillies par Théâtre Ouvert à la chapelle des Pénitents-Blancs, les Rencontres ont été enregistrées. Des extraits seront diffusés, le 6 août, au cours de l'émission consacrée par France-Culture au Festival d'Avignon, et la revue *Théâtre public* en publiera l'essentiel dans son numéro d'octobre.

Chaque séance devait aborder un thème : les moyens de production, les relations avec les différents publics, l'avenir. Mais d'abord, pour éliminer l'animosité plus ou moins avouée entre ceux qui font les spectacles et ceux qui en parlent, la critique se mettait en question (s). On a demandé d'éviter les attaques personnelles. Peut-être aurait-il mieux valu laisser tout le monde s'insulter franchement, plutôt que lancer des reproches désordonnés et allusifs où les représentants du public ne pouvaient pas se reconnaître ni donner leur avis.

Ce que demande le créateur au critique — et pour qui fait ce métier, il n'est pas nécessaire des Rencontres pour le savoir, — c'est de le louanger passionément, de le préférer à tous les autres, de lui accorder le maximum de place. Il lui demande d'écrire ce qu'il a envie de lire, de convaincre les foules et les pouvoirs publics.

Il est vrai que la place accordée généralement au théâtre est plus en rapport avec le faible pourcentage de son public qu'avec le volume de sa production. La télévision, en particulier, l'ignore. Il est vrai aussi que dans beaucoup de journaux régionaux, en particulier dans les éditions locales, la rubrique est tenue par un journaliste - à - tout - faire. Il est vrai aussi que, quelle que soit son importance, un article ne peut pas être à la mesure de la somme de travail, d'énergie, d'espoirs investis dans la préparation d'un spectacle. Il est regrettable que les professionnels parlent de « la » critique sans différencier les fonctions des diverses plates-formes (journaux de partis, d'opinion, quotidiens, hebdomadaires, revues...), sans dire que la liberté du journaliste passe par la liberté de la presse tout entière et sa pluralité.

La liberté de créer passe également par la pluralité des moyens de production et leur augmentation. La pauvreté aiguise la concurrence, la transforme en haine. Le théâtre privé se plaint d'être condamné au triomphe, enfermé dans un *star-système* d'ailleurs aléatoire, de ne pas pouvoir prendre de risques. Les directeurs de théâtres privés rappellent que Beckett, Ionesco, Anouilh sont nés chez eux devant des salles vides, d'ailleurs, à une époque où le secteur public était moins développé. Les animateurs qui ont fait connaître ces auteurs, les Roger Blin et les Jean-Marie Serreau, ont connu, eux, des faillites douloureuses.

Depuis, le secteur public se partage entre le répertoire et la création contemporaine, ce qui est une bonne chose, mais réduit le champ de recherche spécifique d'une profession qui doit rentabiliser ses productions et ne pas s'aligner sur les prix des places populaires. Le fonds de soutien, l'aide à la création, sont des compensations insuffisantes, et un théâtre assisté devient vite un théâtre artistiquement pauvre. La solidarité entre les deux secteurs a été évoquée, elle est parfois pratiquée dans la mesure où les salles privées « accueillent » des centres dramatiques. En réalité, les salles sont louées.

L'évolution du public ne suit pas celle des activités théâtrales, malgré la multiplication des groupements de spectateurs, des troupes qui vont dans les quartiers et les campagnes, des compagnies amateurs et universitaires. Pour certains, le développement des pratiques théâtrales annonce une autre manière, moins passive, de s'intéresser au spectacle, une nouvelle sorte de public. Il serait cependant dangereux d'amalgamer les pratiques théâtrales réservées à de petits groupes homogènes, à priori intéressés, et le théâtre professionnel, qui doit éveiller les curiosités, éclairer les contradictions de la société.

On a beaucoup parlé, pendant ces deux jours, d'états généraux, d'une grande concertation et même de concertation permanente entre tous ceux, quels que soient leurs moyens de production, qui font le théâtre, afin de déterminer la révision de statuts et de cahiers des charges inadaptés aux besoins de la création, pour définir des revendications précises, pour représenter une force, la force d'un interlocuteur valable, face aux pouvoirs publics quels qu'ils soient. Les élections législatives sont proches, les hommes de théâtre se veulent adultes et autonomes devant le gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche. Voilà plusieurs années que l'idée de ces états généraux a été lancée. Les Rencontres se sont achevées sans qu'une date soit prise, sans que soit définie la manière dont ils pourraient être organisés.

COLETTE GODARD.

Une messe sans prosélytisme

Autant il est naturel qu'un festival de création, comme celui d'Avignon, encourage et suscite des expériences de théâtre musical, domaine par excellence de recherche et d'essais, autant il peut sembler paradoxal de vouloir ressusciter, comme c'est le cas depuis l'an dernier, la pratique des messes musicales dans la mesure où il est tout à fait inacceptable à présent de considérer la musique religieuse comme un élément seulement décoratif.

Lorsqu'il ne veut ni « aider à trouver Dieu par l'hypnose », *ni s'en tenir à une conception profane, quelle est la latitude laissée à l'art du compositeur, sinon de chercher son inspiration au fond de lui-même par le biais du texte liturgique ? Au fond de lui-même, c'est-à-dire, s'agissant de la messe de Maurice Ohana, créée le 31 juillet à l'église Saint-Agricol d'Avignon, sous la direction de Daniel Chabrun, dans le jeu intime entre le son et l'écriture : la main qui trace sur le papier deux ronds noirs qui se touchent, des courbes entrecroisées, des frottements prolongés qui appellent par réaction quelques accords aux arêtes bien franches ; quelques accords seulement car la musique de cette messe est beaucoup plus méditation qu'affirmation ; elle se souvient du modèle grégorien avec une sensualité ibérique si chère au compositeur. Sensualité de la ligne vocale (en soliste, Isabel Garcisanz, soprano, et Nicole Oxombre, mezzo), avec des glissements en tiers de ton, rehaussée par le mordant des sonorités instrumentales : hautbois, trompette, orgue, percussion sans dureté ni brillant extérieur.*

Au chœur — ici, l'ensemble vocal de la Provence — de faire la liaison entre l'expression individuelle et la communauté, avec une écriture plus harmonique, faite de quartes et de secondes majeures superposées, et des déplacements parallèles. Ce rôle de médiateur n'était pas pure abstraction, car l'assistance avait reçu à l'entrée une feuille où se trouvaient notées des interventions possibles — paroles rythmées, hauteurs fixes ou simple clameur, petites séquences mélodiques — sous la direction d'un second chef, et la participation était réelle, sinon bien sûr unanime

Mais telle est la musique de cette messe qu'elle laisse à l'auditeur la liberté de l'entendre sans la subir, d'y trouver un support pour sa foi s'il est croyant, ou l'expression d'un idéal artistique s'il ne l'est pas ; en ce sens, elle est vraiment religieuse, d'une religion qui ignore le prosélytisme.

GÉRARD CONDÉ.

Exposition

MAGNELLI A VALLAURIS

C'est aux environs de Grasse, à « la Ferrage », que Magnelli avait passé les années de l'occupation. Arp et Sophie Tauber-Arp, Robert et Sonia Delaunay, étaient venus le rejoindre. Un album collectif de lithographies témoigne de cette période, qui donnera naissance, après la libération, au groupe Art concret, que montrera la galerie René Drouin.

Le souvenir de Magnelli vient de retrouver le paysage provençal, à Vallauris, tout près de Picasso, dans un château du seizième siècle, qui était une dépendance de la chapelle romane où, depuis 1959, est exposée la fresque, peinte à la diable, de la Guerre et la Paix. *Le château fut acquis il y a cinq ans par la municipalité de Vallauris avec l'aide de l'Etat, lequel a également acheté la chapelle romane devenue le musée d'une œuvre monumentale de Picasso*

Restauré à l'extérieur et réaménagé à l'intérieur, le château est devenu le musée municipal de Vallauris, au centre duquel figure aujourd'hui la donation Alberto Magnelli. Grâce à la générosité de sa veuve, Mme Susi Magnelli, une vingtaine de peintures illustrent en permanence l'œuvre exigeante de ce peintre, né Florentin en 1888, mort en France, où il a longuement vécu, en 1971

Au rez-de-chaussée du musée, destiné aux expositions temporaires, on reprend, à travers cent dessins, gouaches et collages, le parcours progressif et logique de cette œuvre vers l'abstraction. Parti à ses débuts, vers 1910, de la figuration, l'art de Magnelli s'est peu à peu schématisé à travers la prépondérance du dessin. Simplicité des couleurs, exaltation de leurs tons et, parallèlement, une lecture linéaire des formes figuratives qui devient, par la suite, une architecture de la plus rigoureuse abstraction.

JACQUES MICHEL.

★ Magnelli, peintures, dessins, gouaches et collages, au musée de Vallauris. Jusqu'en septembre.

PIERRE ALECHINSKY PRIX ANDREW MELLON

Le peintre Pierre Alechinsky vient de recevoir le prix Andrew Mellon, patronné par le musée de Pittsburgh où s'est tenue une exposition de cent trente-sept œuvres de l'artiste.

Il est le premier lauréat de ce prix (50 000 dollars), financé par le mécène américain Andrew Mellon, banquier, industriel, ancien secrétaire d'Etat au Trésor, collectionneur et grand donateur de la National Gallery de Washington.

Né en Belgique en 1927, Pierre Alechinsky, ancien membre du mouvement expressionniste « Cobra », vit et travaille à Paris, où il fait partie des artistes de la galerie de France.

MORT DE MARGUERITE MAEGHT

Nous apprenons la mort, survenue à l'hôpital Claude-Bernard à Paris, de Marguerite Maeght.

[Son aventure de marchand d'art contemporain, ami des peintres — Bonnard, Matisse, Giacometti, — et de créateur de la Fondation qui porte leur nom, Aimé Maeght l'avait vécue avec sa femme, Marguerite, qu'il avait épousée en 1928 alors qu'il était âgé de vingt-deux ans et elle de vingt ans. On peut dire qu'elle a souvent été son inspiratrice. Son visage et sa silhouette sont entrés dans le musée d'art moderne : Matisse a fait vingt et une fois le portrait de Marguerite Maeght, Bonnard douze fois, et Giacometti cinq fois. Depuis de longues années Marguerite Maeght souffrait de graves troubles cardiaques. C'est à travers la maladie de sa femme que le mécène avait été amené à soutenir la recherche cardiologique.

En 1975 Marguerite Maeght avait, à la suite d'un vœu, restauré la chapelle Sainte-Roseline aux Arcs, dans le Var. Après des vitraux de Jean Bazaine et Raoul Ubac, un bas-relief de Diego Giacometti, elle y avait fait installer une très belle mosaïque du plus religieux des peintres d'aujourd'hui : Marc Chagall. — J. M.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les petites troupes du «off»

Certains ont suspendu de larges banderoles entre les maisons dans les arbres, d'autres ont fait les frais de considérables affiches, ou partent tous les jours inlassablement en parade dans les rues passantes, comme celui-là sur sa planche à roulettes, avec sa légère cape blanche, qui tourne à toute allure d'un coin à l'autre de la place de l'Horloge, se glissant entre les voitures, ouvrant son passage parmi les piétons, les badauds du marché au théâtre venus consulter les panneaux du *off*, venus surtout boire un verre, tuer le temps, et qu'on sollicite d'un coup de trompette le temps de hurler : « Venez voir chez nous, il y a du bon spectacle. »

Ils dépensent à faire l'article une de ces énergies, une de ces imaginations, ils n'économisent ni leurs voix ni leurs grimaces, ils ne lésinent pas sur les masques, les déguisements. Ici le théâtre se vend à la criée. Toutes les troupes ne font pas cependant la même réclame, certaines ne se soucient pas trop de constater qu'on a collé sur leur propre placard — qui n'était déjà pas bien gros — ou que la pluie l'a délavé, rendu illisible. Il n'y a pas seulement la foire sur la place, il y a sur la place aussi — les cafés sont là — une bourse d'échanges des impressions. Ainsi s'établit la cote des quelque cent ou cent cinquante spectacles présentés de-ci de-là, dans des lieux loués bien cher (10 000 francs ou plus pour la durée du Festival) et le plus souvent utilisés au maximum. Plusieurs troupes se partagent l'espace, non sans parfois des heurts (ici le plus fort a raison).

Il y a des choses un peu tristes — « *comme chaque année* » disent les habitués. Le Théâtre de la Sente n'a pas pu continuer de jouer faute de s'entendre avec les « éléphants roses », locataires du bar Léon. Il y avait pourtant du monde, vingt-cinq personnes chaque soir pour voir Sandra Montaigu dire *l'Espoir gravé* à Christian Boutrou qui restait silencieux, à l'écoute d'une voix de femme. Un spectacle qu'ils ont construit tous les deux, en adaptant le livre d'Hélène Bleskine, réflexion sur l' « après-68 ». Une des petites choses du *off* données comme ça sans prétention, mais avec le sérieux d'un ancien élève de la classe d'Antoine Vitez au Conservatoire, un élève qui a pris ses distances.

Deux personnes. Souvent, très souvent, ils sont deux. Quand ils ne sont pas un tout seul. Ils sont deux aussi, ceux du Théâtre de l'Exiqu, qui n'ont pas besoin d'aller faire grand bruit dans la ville pour qu'on apprécie leur travail puisqu'il est bon : Serge Valetti et Jacqueline Darrigade ont donné à nouveau *Au-delà du Rio*, un spectacle découvert l'an passé à Avignon. Ils ont aussi montré *Bravo and son*, créé lors du dernier Festival de Nancy, et présenté *Just Hamlet*, qui parle à peine d'Hamlet, ou, plutôt, Ophélie parle enfin pour Hamlet. Serge Valetti a travaillé avec l'équipe de Daniel Mesguich... en tout cas, il possède son métier, un solide talent d'acteur. Il démonte les stéréotypes, prend un étrange plaisir à montrer toutes les histoires qu'on veut bien se raconter pour ne pas voir. Jacqueline Darrigade l'accompagne avec moins de force, mais avec la présence docile de la femme en représentation. Il est « son » metteur en scène. Un disque tourne sur le phonographe, elle est l'actrice qui tente de se souvenir. Il joue avec les lumières en faisant tourner un cylindre, il fait rire, en jouant d'un humour un peu glacé, né de l'observation, des apparences, de l'intelligence des choses.

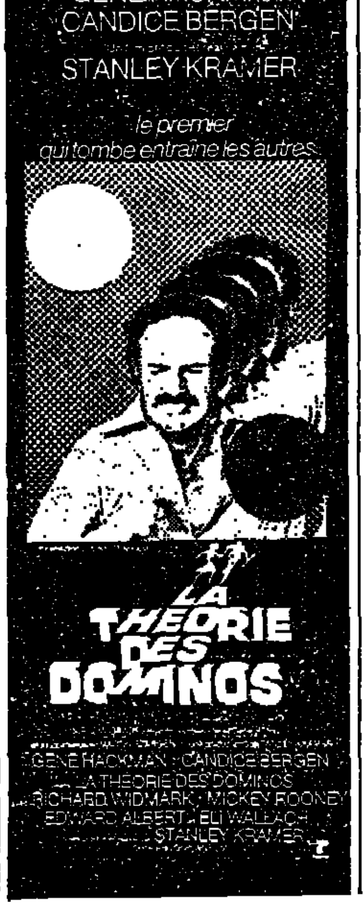
A côté de ces couples, il y en avait d'autres (« le théâtre coûte trop cher pour qu'on soit plus »). Il y a, à Avignon, un nombre incroyable de « one man show » tous azimuts. Aux Charmeurs réunis, le soliste de 18 heures s'appelle Farid Chopel, un drôle de petit monsieur, amoureux d'une biche blanche en carton, tout tendu vers elle, pensant à elle sur le chemin du bureau, et au bureau. Farid Chapel ne parle guère, il bouge, il se déplace. Mais il est autre chose qu'un mime. Il dit une souffrance absurde. Il a sa propre drôlerie un peu malade, très contractée. Impressionnante, même si les pas de danse ne sont pas toujours très bien réglés.

A l'autre extrémité de la solitude, il y a Yves Ferry, l'homme assis à une table de café qui parle à cet inconnu aperçu dans la rue et qu'il aimerait tant suivre. Yves Ferry dit un texte de Bernard Koltès. Une histoire douloureuse, la vie quotidienne et banlieusarde d'un exilé de sa propre vie, un rêve d'amour. Mais malgré les efforts d'Yves Ferry, le texte reste du domaine de la poésie. Il n'est pas facile de soutenir seul, durant une heure et demie, un dialogue imaginaire en forme de monologue intérieur.

Il y a beaucoup d'adaptations de livres, de « réflexions sur », de montages littéraires, dans le *off* d'Avignon — dans les spectacles nouveaux, beaucoup ayant déjà été vus dans l'année.

MATHILDE LA BARDONNIE.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le sublime amour de Ludwig

Quelle était la nature exacte de l'amitié qui unissait Louis II de Bavière et Wagner ? Bernard Gavoty proposait, lundi soir sur TF1, ce « Grand mystère de la musique ». La caméra se promène dans des bois traversés de lumière qui posent pour des cartes postales, suit les contours déchiquetés des fameux palais baroques qui, sur le petit écran, semblent construits par un facteur Cheval millionnaire en marks, s'attarde sur les tableaux, sur les statues allégoriques, sur les cygnes couronnés. Sur fond wagnérien, la voix de François Marthouret dit les lettres folles du roi, les réponses à peine plus sobres du compositeur.

En intermèdes, un écrivain, un médecin et Bernard Gavoty évoquent cette passion sur un ton compassé, qui contraste tristement avec les prières brûlantes adressées au créateur, au bien-aimé, au « sublime amour ». Louis II parlait à Wagner comme Thérèse d'Avila à Dieu. Il était homosexuel et ne s'acceptait pas. On nous dit qu'il en souffrait profondément. Il souffrait en tout cas l'enfer aride de la solitude, il l'a écrit. Son amour jaloux, exclusif, l'entraînait aux plus hauts sommets de l'extase. « Un délirant, un mégalomane persécuté », commente calmement le médecin. Son pouvoir lui a permis de réaliser ses délires, mais ses désirs ?...

On nous montre des photos : Ludwig, enfant grave aux yeux sombres, adolescent frêle aux lèvres ourlées, jeune souverain guindé tout ombré de tristesse. L'âge vient, le visage s'empâte, s'amollit, l'image se dégrade, le regard surtout, halluciné, transparent. Le regard « ailleurs » des schizophrènes. On nous parle de sa « maladie » en mêlant le déséquilibre mental qui le mène au suicide et l'homosexualité réprimée. De quelle manière la répression a-t-elle accentué le déséquilibre ? On n'en parle pas.

Peu importe au fond, et peu importe de savoir si Wagner, oui ou non... Le roi délirant lui a permis de se réaliser, un roi qui disait : « La seule réalité, c'est le rêve. »

Alors, la violence baroque, l'ironie sophistiquée du film de Syberberg, Requiem pour un roi vierge, *les toiles peintes sur une vieille scène poussiéreuse où un nain déguisé en Ludwig-Hitler pleure en écoutant des accordéons bavarois, font mieux appréhender les fantasmagories et le drame d'un homme mortellement fasciné par les Bourbons et le pouvoir absolu, que les images de cygnes en contre-jour sur un lac, qui reflète et déforme le paysage, infligées par l'émission. Un tel homme ne méritait pas tant de mièvreries. Heureusement, il y avait les lettres. — C. G.*

Une nouvelle façon d'écrire l'Histoire

Antenne 2 diffuse actuellement chaque après-midi, à 15 heures, à raison d'une heure par jour, sauf les jeudi, samedi et dimanche, la série anglaise produite par Jeremy Isaacs et Jerome Kuehl, « le Monde en guerre ».

M. Alain Grangé-Cabanne, directeur du cabinet de M. Marcel Jullian, avait averti voici quinze jours la presse qu'il s'agissait là d'une « vision de la guerre qui n'est pas évidente pour les Français, qui n'est pas celle dans laquelle ils ont été élevés » (le Monde du 28 juillet). *Utile avertissement qui a trouvé lundi pour le troisième épisode consacré à « la Chute de la France » toute sa saveur.*

Certes, les Français n'ont plus grand-chose à apprendre sur les raisons qui les ont amenés à subir quatre ans d'occupation. La loi manquait, la ligne Maginot était une défense incomplète et illusoire, le haut commandement semblait plus préoccupé des guerres du passé que de celles qui annonçaient les formidables préparatifs d'en face. De là à expliquer que l'insouciance traditionnelle des Français, l'indiscipline de leurs troupes et l'ivrognerie furent des éléments déterminants de la défaite, c'est faire injure à ceux qui moururent alors et à ceux — à peine mentionnés — qui relevèrent le défi à l'heure de la démission et des trahisons.

Les prochains chapitres de ce panorama de la dernière guerre mondiale, qui se veut une nouvelle façon d'écrire l'Histoire, nous éclaireront peut-être sur les intentions des auteurs. — C. L.

Deux points de vue sur l'intervention des militants communistes à TF1

Du courrier que nous a valu l'intervention de militants communistes de l'Aérospatiale dans les studios de TF 1 (le Monde du 23 juillet), nous extrayons ici deux lettres que nous ont adressées un psychanalyste, M. Daniel Sibony, et un sociologue, M. Christian Hermelin :

L'action du P.C. pour faire passer son communiqué de Concorde donne à penser à l'analyste (en vacances). C'est une gaffe si énorme, du point de vue même de ses auteurs, puisqu'elle fait contre eux la concorde générale, qu'il faut bien essayer de l'expliquer, d'en situer au moins le ressort. Voilà des gens « sérieux » qui ont fait de la pondération et de la dignité une profession de foi, sincère sans doute pour autant que la sincérité se réfère à cet étrange état où l'on se sent convaincu. (...) Donc, voilà des gens d'ordre. (...) Comment ont-ils pu commettre une « effraction » où n'importe qui allait pointer le désordre, et qui, selon leurs propres critères, très stricts en général, s'effondre devant tout « examen responsable » ?

On peut supposer que, dans l'esprit des sujets qui l'ont organisée, le contenu de cette action était unifiant et de manière si écrasante, massive, bref donnait de tels gages d'ordre et de resserrement national (« *Fabriquons « français » !* clament de grandes affiches récentes, de la même inspiration), le contenu était tellement bon que la forme devenait négligeable et, pourquoi pas ? était absorbée par lui et, par contact, participait de ses vertus : oui, pour l'ordre, et l'ordre français, on peut crier là où l'on exigeait le ton posé (mais ferme) ; pour la dignité, on peut — il faut — s'indigner ; l'objet brandi (unité, concorde, travail, patrie) est supposé devoir forcer d'emblée une unanimité si « puissante » (comme lui) que les circonstances de son exhibition et de son érection en seraient éclipsées, oubliées. C'est un peu comme si, dans une foule de chrétiens, il suffisait qu'un fanatique brandisse une grande croix pour que tous se sentent tenus de se signer avant tout et d'oublier toute dissension pour prier ensemble.

Mais voilà que les choses se corsent : tout le monde se retrouve uni, dans l'ordre, contre le fauteur-de-trouble-par-amour-de-l'ordre. Finalement, l'unité est obtenue, avec lui en moins : héros zélé de l'unité, il ne peut que la promouvoir sans en jouir. (...) Et si c'était un lapsus salutaire où s'avouerait une peur d'avoir le pouvoir ?

DANIEL SIBONY,
psychanalyste.

***

Voici quelques années, Maurice Clavel avait cassé le jouet télévision en sortant avec éclat d'une émission dont il était l'invité, sous prétexte de censure. Cela fit couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui, une délégation du parti communiste casse le rituel ronronnant de l'information télévisée, en entrant avec éclat dans une émission qui ne l'avait pas invité, sous prétexte de censure. Et l'encre coule à nouveau d'abondance, chacun tentant à l'occasion de se laver du péché d'avoir attenté à la liberté d'information (...).

Toute action sur les media est une action sur l'opinion publique. Plus elle touche un medium de grande audience, plus elle trouve résonance. Mais il faut savoir ce que l'on manie. Qu'on le veuille ou non, qu'on le déplore ou non, dans l'état actuel de la perception des médias on manie tout autant des images (des représentations) que des faits. Lorsqu'on sort de la représentation, avec un sens de l'effet dramatique bien dosé, comme Clavel, on pose un acte qui est en rupture avec les images convenues du rituel télévisé, acte risqué certes, mais qui peut être reçu positivement. L'image de la sortie, dans ce cas, était positive parce qu'elle laissait ceux qui restaient dans la position inconfortable de censeurs.

En revanche, l'image du journaliste assiégé (je ne parle pas du fait, mais de la perception du fait), se refusant dignement seul contre tous (on est encore ici dans le domaine de l'image : le téléspectateur est habitué à voir un homme seul, il n'a pas conscience du nombre de techniciens, réalisateurs, journalistes, présents — ce qui, en vérité, relativise beaucoup l'agression), à travailler sous la contrainte est une image facile à manipuler négativement. (...)

L'image de Roger Gicquel défendant bravement la liberté d'informer contre les agresseurs est une image fallacieuse, car elle nie totalement les nœuds de pouvoir qui permettent l'existence de Gicquel et de sa parole, parole qui nie celle de la majorité des citoyens. (...)

Devant ce pouvoir, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la nécessité des contre-pouvoirs, voire d'autres pouvoirs. Il ne faut pas confondre les tentatives, même maladroites, de mise en question du pouvoir d'informer avec une *mise en question de la* liberté d'informer. Qui peut prétendre que l'actuelle organisation du pouvoir d'informer est la meilleure garantie de cette liberté de l'information que chacun défend, ces jours, avec tant de chaleur ? (...) *Vouloir prendre sa part* du pouvoir d'informer, c'est aussi défendre la liberté de l'information.

CHRISTIAN HERMELIN,
*chargé de cours
à la faculté de droit
et sciences politiques de Dijon.*

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 2 AOUT

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 3 AOUT

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du *journal de TF 1 à 13 heures.*

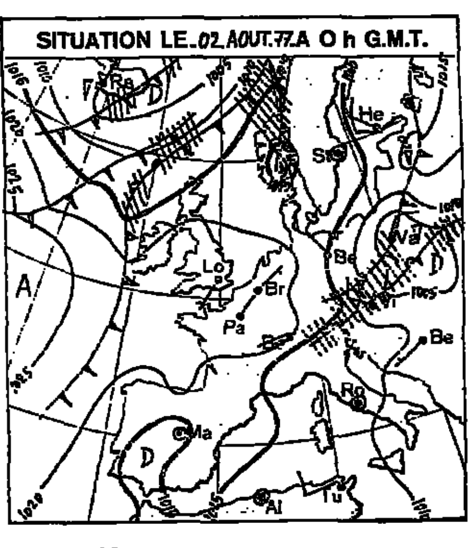
— *L'attentat perpétré contre le général de Gaulle au Petit-Clamart* est le thème de « Histoire d'un jour », de Philippe Alfonsi, avec des témoignages de Mᵉ Jacques Isorni (qui fut le *défenseur, notamment, de* Philippe Pétain et de Robert Brasillach), du général Raoul Salan, ancien commandant en chef des forces en Algérie et chef de l'O.A.S., et de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel, *ancien président du* Sénat. Sur Europe 1, à 14 heures.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, est l'invité du magazine d'actualité « Question de temps », consacré à l'environnement, sur *Antenne 2, à 21 h. 45.*

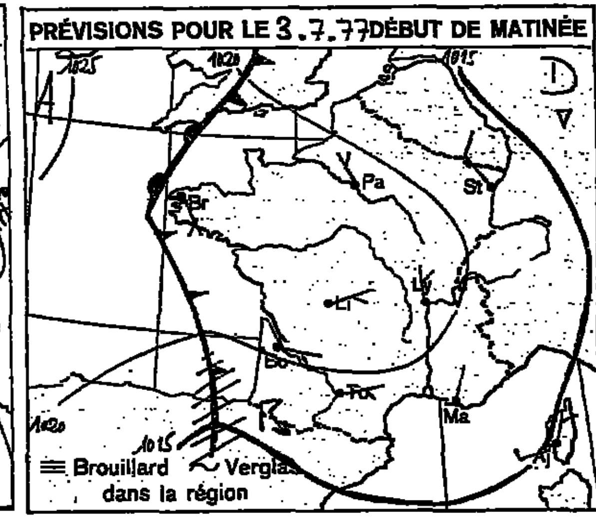
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02 AOUT 77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.7.77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 août à 0 heure et le mercredi 3 août à 24 heures.

Des perturbations évolueront près des limites sud-ouest et nord-ouest de la France, mais celle-ci restera protégée par un anticyclone jusqu'à mercredi soir.

Mercredi 3 août, après la disparition de brumes locales, le temps deviendra ensoleillé dans la quasi-totalité du pays. Les températures atteindront des valeurs normales pour la saison. En Bretagne, pourtant, il y aura des nuages, surtout le matin. Il en sera de même ensuite en Normandie.

Dans le Sud-Ouest le temps deviendra lourd l'après-midi et des orages éclateront sur les Pyrénées.

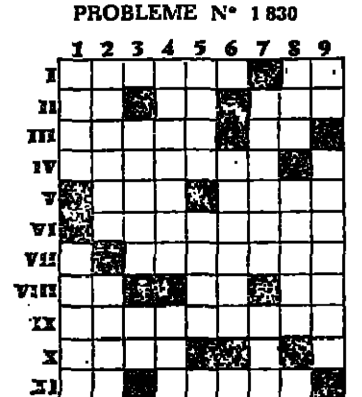
Mardi 2 août à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1ᵉʳ août ; le second, le minimum de la nuit du 1ᵉʳ au 2 août) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 21 et 7 ; Marseille-Marignane, 23 et 15 ; Nancy, 16 et 6 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 26 et 15 ; Rennes ; 23 et 11 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 32 et 24 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 18 et 9 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 20 et 11 ; Lisbonne, 32 et 15 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 31 et 12 ; Moscou, 28 et 19 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 24 et 10 ; Téhéran, 36 et 26.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 830



HORIZONTALEMENT

I. Mauvais prétexte pour justifier une majoration ; Mesure. — II. Se suivent en courant ; Symbole chimique ; Indice de consolidation. — III. Il est difficile de ne pas les trahir ; Interjection. — IV. Eclaire largement un visage heureux. — V. Ne veut rien savoir ; Poussé par une paire de Bacchantes. — VI. Souventes fois empruntés par de jeunes amoureux. — VII. Sont froides. — VIII. Conjonction ; A moitié noir ; En laine. — IX. Se remarque lors d'une fuite. — X. Défaite prussienne. — XI. D'un auxiliaire ; Période qui précède le terme.

VERTICALEMENT

1. Ont souvent pour parrain un personnage historique ; N'est pas toujours fidèle. — 2. Résume collectivement un programme de défense ; Bêtes. — 3. Voies d'eau ; Pronom. — 4. Donnent plus de surface ; Une fois vidé, on se sent quand même mieux. — 5. Peintre ; Ne fait pas circuler. — 6. Voisin de... campagne. — 7. Tombe dans un salon ; Figure biblique. — 8. Pas ordonné ; Frontières assez imprécises. — 9. Pronom ; A ne pas confondre avec certains appareils d'éclairage !

Solution du problème n° 1 829

Horizontalement

I. Paresse. — II. Ruineuses. — III. Testal. — IV. Xérès ; Eut. — V. Pur. — VI. Vieilles. — VII. Acropole. — VIII. Ré ; Inle. — IX. Esus ; Sel. — X. Roses. — XI. Houdan ; Ru.

Verticalement

1. Prix ; Varech. — 2. Au ; Epicés. — 3. Ri ; Ruer ; Ubu. — 4. Enterions. — 5. Sées ; LP (Pasteur) ; Râ. — 6. Sus ! ; Cloison. — 7. Este ; Elues. — 8. Eau ; Seller. — 9. Usité ; Su.

GUY BROUTY.

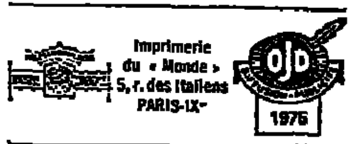
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 1ᵉʳ et 2 août 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 75-64 du 30 janvier 1975 relatif à la qualification, aux bonifications de temps d'échelon et au régime indemnitaire particulier des médecins et pharmaciens chimistes des armées.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MARDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon. (La Pérouse ou la fraternité des hommes), par A. Bombard. 21 h. 25, Variétés : 22 h. 25, Les grandes expositions : Ramsès le Grand, réal. J. Plessis, commentaire Ch. Desroches-Noblecourt.

Le premier d'une série de treize films de vingt-six minutes, réalisés en 1975 et 1976 au Grand Palais et à l'Orangerie des Tuileries.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : DARWIN, de J. Couffer (1972), avec N. Clay, S. Macready, I. Richardson.

1831 : les théories sur l'évolution de Darwin, alors étudiant naturaliste, se heurtent au conservatisme du capitaine Fitzroy, qui dirige une expédition en Amérique du Sud.

Vers 22 h., Débat : D'où vient l'homme ?

Avec MM. Edgar Morin, sociologue, Pierre-Paul Grassé, membre de l'Académie des sciences, André Langaney, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle ; Albert Jacquard, chef du service de génétique à l'Institut national d'études démographiques, Roger Greenacre, chanoine, chevalier de la cathédrale de Chichester.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE CONVOI SAUVAGE, de R. C. Sarafian (1970), avec R. Harris, J. Huston, J. Bindon, B. Carruthers, H. Wilcoxon.

En 1820, dans le nord-ouest des Etats-Unis, un trappeur laissé pour mort en pleine nature par ses compagnons réussit à survivre. Il affronte tous les dangers, possédé par l'idée de se venger. La renaissance d'un homme aux portes de la mort et rendu à l'état sauvage, dans une approche quasi documentaire.

22 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Vulturne, ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 45, Œuvres de Guy Reibel ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : tamboura et harmonica de Croatie et de Serbie ; 21 h., Echanges internationaux : Bach, Beethoven, R. Strauss par l'Orchestre symphonique de Boston, direction P. Monteux ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Les fêtes oubliées : Festival de Glyndebourne.

MERCREDI 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediff.) ; 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediff.) ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série policière : Désiré Lafarge prend le train, d'A. Franck et J.-P. Gallo. Avec R. Baillet, J. Decourt.

Suite des aventures de l'« anti-héros ». Le voici à la retraite, et pris en otage.

22 h., Médicale : Indications, prod. I. Barrère, P. Desgraupe et E. Lalou.

Les secours d'urgence, la chirurgie de la prostate par le froid, etc...

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui madame ; 16 h. 45, Série : Bonanza ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série américaine : Un shérif à New-York ; 21 h. 55, Magazine d'actualité : Question de temps.

Avec M. Michel d'Ornano (voir Tribunes et débats).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE JEUNE CASSIDY, de J. Ford et J. Cardiff (1964), avec R. Taylor, M. Smith, J. Christie, J. Evans, M. Redgrave (Rediffusion.)

La vie difficile, les révoltes et les luttes d'un ouvrier irlandais qui deviendra l'auteur dramatique Sean O'Casey. Une biographie romancée, commencée par John Ford et terminée par Jack Cardiff. Un scénario passionnant, une réalisation adroite, qui manque pourtant de souffle et de fougue.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Esotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : « Déploration de quatre poètes en Italie », avec R. Clermont et P. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : Le Cameroun ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; 16 h. 10, Match ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père : « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, M. Barbulée ;

20 h., Panorama de la création musicale contemporaine aux Etats-Unis... Musique pour le théâtre ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontre à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux (l'art) : « Quatuor n° 2 », « Psalmus Hungaricus » (Kodaly) ; 10 h., La Zeza : œuvres italiennes traditionnelles, aria (Cimarosa) ; 12 h., La chanson : Made in U.S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : textes littéraires et musiques ; 16 h. 2, Le livre des meslanges : métamorphose de la clarinette (Weber, Stravinski, Martinu) suivi de : Musique française (S. Nigg, G. Masson, M. Ohana), suivi de : Paysages parisiens (J. des Prés, Stolzer, M.-A. Charpentier, Berlioz) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : chants traditionnels hongrois ; 21 h., Echanges internationaux : Mozart, Mendelssohn, L. Boulanger, par l'Orchestre symphonique de Boston, direction Ch. Munch et N. Boulanger ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Concert de minuit ; 1 h. Couvre-feu.



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux

Entreprise internationale spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements industriels recherche

projeteurs de machines pour lignes de traitement des bandes d'acier

On demande:
- expérience pluriannuelle de ce type d'activité au sein d'une société de projets.

On offre:
- opportunités d'expériences professionnelles enrichissantes;
- situation à la mesure de l'expérience acquise et rémunération correspondante.

Lieu de travail: Gênes (Italie).

Adresser curriculum à:
SELE-CEGOS - P.za Velasca 7 Milan (Italie)

CEGOS

OFFSHORE
TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN
(AT 3 b - A.T.P.)

— Maintenance système H.P. 21 m x
— Anglais parlé indispensable
— Résidence NORVEGE
— Lieu de travail : MER DU NORD
— Salaire de base + PRIMES.

Envoyer C.V. sous n° T 75.724 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

FILIALE MULTINATIONALE recherche pour AFRIQUE DU NORD

1) **INFORMATICIEN**
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Expér. solide, mise en route systèmes ON LINE

2) **ING. COMMERCIAL**
pour vente systèmes de gestion informatique. Langue maternelle arabe souhaitée.

Anglais exigé pour ces 2 postes.

Env. urgence C.V., no de tél., prétentions, sous no 7.528, à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui trans. Discrétion assurée.

Centre de recherches COTE-D'IVOIRE
PROGRAMMEUR
connaissant Fortran. Possédant B. T. S. ou D. U. T. — Ecrire Orstom, 24, r. Bayard, Paris-8e.

Pour Allemagne - Professeurs de français demandés à partir de sept. 77 par écoles de langu. Connaissances d'allemand exig.
Envoyer C.V. et photo
EURO-SPRACHSCHULORGANISATION
Herstallstr. 39
D-8750 Aschaffenburg, R.F.A.

VOYER S.A.
recherche pour
MOYEN-ORIENT
DIRECTEUR DE CHANTIERS
G.C. - Charpentes - T.C.E.
Ingénieur ou équivalence
Parlant anglais - Arabe souhaité
Expérience chantiers exportation industriels et commerciaux dans une entreprise.
Pour assurer complète responsabilité chantiers.
Ecr. avec C.V. à VOYER S.A. B.P. 1 LA RICHE, 37007 TOURS
Discrétion assurée

Pour étranger GENIE CIVIL
CONDUCTEUR TRAVAUX
Anglais courant.
Libre de suite.
Téléph. 359-12-54.

Sté d'Ingénieurs Conseils Paris recherche pour séjour au Moyen-Orient
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ayt une bonne connaissance du matériel TP pour assumer ttes les fonctions techn. et hum. d'un CHEF de PARC. Une tr. bonne expér. acquise dans un poste similaire est nécess. ainsi que la prat. de l'anglais. Les ingénieurs intéress. sont priés d'écr. (C.V. + dern. rémunérat. ann.) sous référence 894/101 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

UNE NOUVELLE SOCIETE D'INVESTISSEMENT recrute un

CONTROLEUR FINANCIER CONFIRMÉ

Expert Comptable ou Titulaire d'un diplôme supérieur en Gestion, de nationalité tunisienne, bénéficiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans une Banque ou une Institution financière.
Arabe et Français exigés - Anglais souhaité.
Env. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 67014, qui transmettra.

emplois régionaux

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Jeunes, hommes ou femmes, qui sortez d'une École d'ingénieur ou de commerce, notre Entreprise souhaite vous assurer une brillante carrière et vous permettre d'affirmer votre personnalité. Dans le cadre d'une activité dynamique et créatrice, vous aurez, à **Paris** ou **en Province**, l'initiative de contacts commerciaux à haut niveau. Vous bénéficierez d'une formation complémentaire et spécifique de 10 mois, sous forme de cours et stages alternés.
Les dossiers comporteront une demande avec CV détaillé, une photo récente et, si possible, un numéro de téléphone.
Adressez vos candidatures sous réf. 206, à IBM, Systèmes Grande Diffusion, Tour BERKELEY CEDEX 19, 92081 PARIS-LA DÉFENSE

IBM

HAVAS CONTACT

Importante usine moderne Sud Bas-Rhin recherche
JEUNE CHEF DE DEPARTEMENT
TECHNICO-COMMERCIAL
Formation d'ingénieur (E.N.S.I., E.T.P. ou simil.) ou Supérieure commerciale (E.S.C. ou simil.). 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation technico-commerciale.
MISSION :
Responsabilité globale (ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprises).
Déplacements 30 % du temps (pays de la C.E.E.).
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité.
Région touristique Sud Bas-Rhin.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 714.

MOYENNE ENTREPRISE SECTEUR ALIMENTAIRE
recherche pour l'une de ses filiales
CHEF COMPTABLE

Formation D.E.C.S. - Sérieuse expérience professionnelle. — Capable d'assurer de manière autonome :
la réorganisation du service et du plan comptable, la conduite du personnel, l'établissement du bilan et du compte d'exploitation.

Son activité s'exercera sous le contrôle du Service Contrôle de Gestion de la Société mère.

Il s'agit d'un poste évolutif qui requiert un homme motivé et capable d'un fort engagement personnel.
Les aptitudes de sérieux, de goût du service seront *déterminantes* dans le choix du candidat.

Le poste à pourvoir est situé en FRANCHE-COMTE

Appointements annuels 60.000/80.000. - Large évolution possible en quelques années si candidat solide.

Ecrire avec C.V. manuscrit, lettre, photo, prétentions sous le n° 22.395 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

directeur "marchandises"

150 000 F/an +

Troyes

- Vous êtes un cadre commercial de haut niveau ayant déjà une expérience positive du Marketing, de la promotion des ventes et du Merchandising, acquise dans des entreprises commercialisant ou distribuant des produits de grande consommation.
- Agé d'au moins 35 ans, vous avez aussi une formation de base solide (école supérieure de commerce ou diplômes universitaires).
- Si vous ne craignez pas de payer de votre personne pour vous adapter à nos problèmes et réussir dans notre métier, nous vous proposons un poste de responsabilité au sein de notre équipe dirigeante.
- Nous sommes une Entreprise Succursaliste moyenne (CA 800 millions, effectif 2.000 personnes) rattachée à un des principaux groupes de la profession.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 707276/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Mme LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

SG2

recrute

pour la Région Lyonnaise

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Expérience constructeurs ordinateurs souhaitée.

Adresser vos réponses :
T.G.S. 14/20, rue Pierre Baizet 69009 LYON - VAISE

bleu

Importante usine moderne maroquinerie grand public 680 pers., Sud Bas-Rhin, rech.
JEUNE CHEF DE PRODUIT
E. S. C., I. E. C. S. ou similaire.
Un à deux ans d'expérience de vente ou d'organisation commerciale.
MISSION :
— Développement des ventes d'une ligne de produits grand public ;
— Animation et contrôle d'une équipe de représentants.
Déplacements 50 % du temps.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité.
Région touristique Sud Bas-Rhin.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 681.

Rectorat Poitiers recr. 1er septembre ou 1er oct. : Contractuel technique pour études et animation. Actions de modernisation gestion déconcentrée. Mise en place tableaux de bord.
Les candidats seront de préférence jeunes diplômés enseignement supér. (écoles ingénieurs avec option gestion, H.E.C., D.E.A. gestion,...)
Une exper. professionnelle de quelques années serait appréc. Rémunération à partir 4.000 F selon diplômes et expérience.
Adr. candidatures et C.V. au Rectorat, Secrétariat général, 5, cité de la Traverse, 86022 POITIERS

offres d'emploi

Important Périodique recherche

chef de publicité

Au sein d'une équipe très structurée, il sera responsable d'une clientèle composée d'annonceurs et d'agences de publicité.
Son action sera essentiellement tournée vers la vente.
Le candidat doit avoir :
– 30 ans minimum,
– la volonté déterminée de persuader et de convaincre,
– un contact aisé,
– une imagination et un esprit toujours en éveil,
– une approche professionnelle des problèmes,
– un sens profond de la responsabilité,
– le goût du travail en équipe,
– le sens de l'organisation et de la méthode.
Écrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 40624 à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Société de distribution et de vente de cadeaux, vêtements et produits artisanaux, leader sur son marché recherche

1) SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Il sera chargé :
— de l'administration des achats, des importations;
— des services généraux ;
— de la supervision des entrepôts et de la gestion des stocks ;
— des procédures.
Il devra justifier :
— d'une spécialité dans le commerce de détail, de vente par réseau de distribution ;
— d'une expérience de 5 ans dans la fonction.
Rémunération offerte : 100.000...

2) SON CHEF DU SERVICE GROS
Il sera chargé :
— de la mise en place et du développement des ventes aux détaillants, grandes surfaces, centrales d'achats.
Il devra :
— avoir une expérience de plusieurs années de la distribution de gros ;
— avoir dirigé une équipe de vente ;
— être doué du sens de l'organisation ;
— être ambitieux sur ses objectifs.
Rémunération offerte : 80.000 F de base + commissions substantielles garanties

Les postes à pourvoir sont à créer dans une société en totale restructuration. Ils impliquent une grande disponibilité, des qualités d'opiniâtreté et d'organisation et demandent une participation effective aux différents travaux à réaliser.
Disponible rapidement

Adresser curriculum vitae et photo en précisant la candidature à : C.F.P. Associé, Groupe Europe, 3, rue Moncey — 75009 PARIS.

CHEF DE MARCHÉ GRANDE EXPORTATION
85.000 F +

Notre Groupe est depuis longtemps spécialisé dans la fabrication d'aciers fins et spéciaux, avec toute une gamme d'aciers inoxydables capables d'être utilisés pour la résolution de nombreux problèmes industriels.

Dépendant du Directeur Commercial, nous recherchons un excellent négociateur, habitué à gérer et à développer un ou des marchés à exportation.

Vous avez une formation supérieure ou une expérience similaire réussie et prouvable ;
vous aimez les contacts à tous les niveaux ;
vous avez le souci du but à atteindre ;
vous parlez une ou plusieurs langues ;
vous souhaitez travailler avec une large autonomie.

Au mois d'août, le temps, les vacances, le petit nombre de candidats, favorisent les rencontres et la qualité des entretiens.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la référence 3.457 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
UN AUDIT MANAGER

En raison du développement rapide de ses activités et pour compléter l'équipe d'encadrement de son bureau de Paris, l'un des principaux cabinets internationaux de révision comptable recherche un audit manager.

Ce manager devra posséder une excellente connaissance des normes comptables françaises et anglo-saxonnes. Une double formation grande école commerciale et expertise comptable ainsi qu'une expérience prouvée dans un poste similaire sont exigées. Une parfaite connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise est impérative.

Le candidat sélectionné devra faire preuve des qualités humaines qui lui permettront de motiver et de mener une équipe composée de personnes hautement qualifiées et travaillant sur d'importantes missions. Il bénéficiera d'un salaire en rapport avec son expérience et ses qualifications.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avec indication de la rémunération souhaitée à GRAFA PUBLICITE, 82, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS sous la référence A 701/16654.

DISCRETION ASSUREE.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
10 ETABLISSEMENTS — 6.500 PERSONNES
recrute immédiatement

— POUR SES ETABLISSEMENTS DE PROVINCE:

INGENIEURS DE PRODUCTION
DÉBUTANTS
(Séjours à l'étranger après formation)

— POUR SON SERVICE INFORMATIQUE : SIEGE A PARIS)

INGENIEURS
ou **CADRES DIPLOMÉS Gdes Écoles**
désireux de débuter leur carrière dans un service informatique.

DIPLOMES EN INFORMATIQUE
AVEC OU SANS EXPERIENCE

Envoyer C.V. avec photo à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales, 12, quai Henri-IV, 75004 - PARIS

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
RÉVISEURS COMPTABLES CONFIRMÉS

IL EST DEMANDE :
- un diplôme d'une Grande Ecole Commerciale (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de Co. ou équivalent) ;
- le D.E.C.S. complet ;
- une expérience de quelques années à un poste similaire ;
- une très bonne connaissance de la langue anglaise ;
- une grande disponibilité pour déplacements fréquents.

IL EST OFFERT :
- une excellente rémunération en fonction de l'expérience ;
- une formation continue ;
- des possibilités de promotion rapide ;
- une ambiance de travail agréable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avec indication de la rémunération souhaitée à GRAFA PUBLICITE, 82, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, sous la réf. A 703/16653.
DISCRETION ASSUREE.

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE PARIS
CADRE CCIAL TRADER
en céréales françaises et européennes, connaissant à fond technique actuelle opérations, commercialisation surtout exportation de ce marché.
Anglais et autres langues souhaités.
Discrétion assurée.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo (ret.), n° 46.266 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris, qui transmettra.

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE ELECTRIQUE ET T. P.
recherche URGENT

ingénieur d'affaires
- 30 ans minimum,
- formation E.T.P. ou Electricité,
- il sera chargé du suivi complet des affaires, du devis à la réalisation sur le terrain et de missions ponctuelles,
- rattaché à PARIS, un tiers de son temps sera consacré aux déplacements tant en France qu'à l'Etranger,
- anglais indispensable. (Réf. 2555-M)

jeune ingénieur E.T.P.
pour l'Amérique du Sud
- formation E.T.P., ou similaire, débutant accepté,
- il aura la responsabilité en Amérique du Sud de chantiers de constructions lignes T.H.T.,
- Espagnol indispensable, anglais souhaitable. (Réf. 2556-M)

Pour ces deux postes écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence correspondante (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Grande Société de Conseil en Informatique recherche

analystes-programmeurs

de formation informatique (IUT, INST. Prog.).
expérience professionnelle de 2 ans minimale, si possible pratique de l'Assembleur 370 ou PL1.
Pour ces postes :
- les candidats devront être disponibles pour des déplacements et des séjours en province et à l'étranger
- les rémunérations offertes dépendront essentiellement des compétences et de la personnalité des candidats.

Adresser c.v., photo, prétentions et date de disponibilité sous réf. 8987 à AXIAL pub. 91, Fg St Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :

- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense.

GIE

BANQUE PRIVÉE
recherche pour son service documentaire

UN POINTEUR CONFIRMÉ
CLASSE II-III

Connaissances en anglais et dactylo exigées

Envoyer C.V., photo et prétentions à N° 3125 PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire 75011 Paris

---

Laboratoires Searle
(Porte d'Orléans)
recrutent

CHEF COMPTABLE
relevant du
DIRECTEUR FINANCIER

Il gèrera les comptabilités générales et analytiques de plusieurs sociétés et supervisera une équipe de 7 personnes.

Le candidat retenu aura une bonne formation comptable de base et quelques années d'expérience d'une fonction similaire ou d'un cabinet d'audit.

Il aura également une pratique de la Comptabilité anglo-saxonne. La connaissance de l'anglais, bien que non indispensable, serait un avantage.

La rémunération se situera entre 75.000 f et 85.000 f mais pourra dépasser ce chiffre pour un candidat très expérimenté.

Adresser C.V sous ref: 16
DIRECTION ADMINISTRATIVE
7, Bld Romain Rolland
92128 Montrouge

SEARLE

Offre situation pr 1er septembre à jeune femme laborieuse, prés. bien, ayant suivi cours Ecole du Louvre et ayant tempérament commercial. Formation assurée. Ecr. P.D., B.P. 255-08. Paris-8e.

Agence de publicité 8e arrond. recherche CHEF PUBLICITE JUNIOR C'est un publicitaire ayant deux ans d'expérience en agence et possédant une parfaite maîtrise de l'allemand. — Envoyer C.V., photo et prétentions à GEMAP, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES profite du mois d'août pr recruter de nouveaux COLLABORATEURS COMMERCIAUX HOMMES ou FEMMES.
— Très bonne présentation ;
— Goût contacts à haut niveau;
— Formation assurée ;
— Postes responsabilités ;
— Rémunération importante.
Téléph. ce jour : 766-39-64.

Pour import. Sté Française **DIRECTEUR D'USINES** Montage camions P.L. Minimum 35 ans 10 ans expérience technique P.L. et rémunérat. selon expérience. Ecrire s/réf. 953, à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

INGÉNIEUR Implant. Usine Fluides. WAG. 13-61 - 924-13-62.

IMPORTANTE SOCIETE de TRAVAUX PUBLICS recherche un

COMPTABLE CONFIRMÉ
Niveau BTS - DECS ou équivalent
Expérience des T.P. souhaitée

Le titulaire de ce poste pourra être envoyé sur un chantier à l'étranger à brève échéance.

Il est donc demandé au candidat de préciser le niveau de leur connaissance en langue anglaise.

Ecr. avec C.V. à n° 22.459, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

ENTREPRISE METALLURGIQ. région NORD CHEF DU PERSONNEL RELATIONS HUMAINES universitaire, Ecole commerce, expérience 5 à 10 ans, âge minimum 35 ans et 100.000 à 120.000 F par an. Ecr. av. C.V. dét. ss réf. 955 à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Groupe Prestations Services en expansion RECHERCHE

CHEF DU PERSONNEL
Bonnes connaissances lois sociales et problèmes formation, dynamique, minimum 35 ans, expérience au moins cinq ans dans poste similaire, libre rapidement.

Adr. C.V., photo et prétent., à THOR Publicité 38, r. des Bourdonnais, Paris-1er

Particulier ch. PRECEPTEUR (même ancien enseignant) pour enfant de 6 ans à dater 1er septemb., Dourdan (Essonne). Permanence les lundi, mardi, jeudi, vendredi, 16 h. 30 à 19 h. 30, et le mercredi, de 9 h. à 19 h. Ecr. n° T 075.739 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

RECHERCHONS

RESPONSABLE GROUPE ACHATS
Devra avoir expérience dans organisation achats, gestion, magasin, passation contrats, réglementation échanges commerciaux avec étranger, en particulier avec Grande-Bretagne.

Bonnes connaissances anglais indispensables. Avant. retraites. Cantine. Remb. frais déménag. Classement selon qualific. et expér. Adr. C.V. et ph. identité sous référence I.L.L. 77/12.

Personnel
INSTITUT LAUE-LANGEVIN
156 X Centre de Tri
38042 Grenoble Cedex France

Pour vendredi et samedi matin du mois d'août **SURVEILLANTS** examen. Tél. : 745-09-19.

secrétaires

PROCHE PORTE DE CLICHY
IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche

EXCELLENTE SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue ANGLAIS pour son SERVICE EXPORTATION

— Poste intéressant et réservé aux candidates dynamiques aimant initiatives.
— Expérience internationale souhaitée.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo sous N° 7727 B - Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Secrétaire de direction

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche

SECRÉTAIRE-TRADUCTRICE TRILINGUE
(allemand, anglais, français) Langue maternelle allemande. Connaissance parfaite du français.
B.T.S. ou niveau équivalent.
Quelques années d'expérience.

Env. lettre manuscr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions n° 22.554, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

INDUSTRIE du bois et de la métallurgie, créant société de HOLDING recherche pour ses différentes filiales en création GERANT DE SOCIETE APPOINTE
— Nécessaire être excellent gestionnaire ;
— Direction technique assurée ;
— APPORT souhaité pour participation : 100 000 F ;
— Pte vacant imméd. Toulouse.
Ecr. n° T 75.742 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

annonces diverses

Moquette, tapis pure laine, synthét., remise jusq. 50 %, ouv. tt le mois d'août 9 h. 30-12 h. 30 14 h. 30-19 h., La Moquetterie, 334, r. Vaugirard-15e. 842-42-62.

Rech. Boîte Photographique Kodak, Zeiss Ikon ou autre marque même genre. Tél. entre 13 et 13 h. 30 sf dim., lundi, 973-75-69.

sports loisirs

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
sur sloop 11 m. avec SKIPPER
Possibilité 4/5 personnes
INITIATION - CROISIERE FARNIENTE
Participation aux frais
Téléph. le soir à partir de 19 h. à PIERRE ET ANNE 254-63-76.

villégiatures

Playa de Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer sur gde plage calme. Tél. Bruxelles 649-92-52.

bateaux

AFFAIRE exceptionn. Glastron V 225 cabine 1976, mat. 235 CV OMC, état neuf. Lyon Marine. Téléph. (79) 74-01-50.

chasse-pêche

SOLOGNE, chasse 50 ha, 3 chasseurs ch. quatrième fusil. 4.000 F (2 fusils). Tél. 913-18-37, 20 h.

demandes d'emploi

DESSINATEUR-TOPOGRAPHE en archéologie, ancien membre mission archéologique française Ethiopie, exam. ttes offres travaux rémunérés bureau, domic., terrain, préfér. relevés archit. anc. Angl. cour. Ecr. J. GIRE, 45, rue St-Ferdinand, Paris-17e.

J. F. 25 ans, D.U.T. techn. de commercialisation, diplômée de l'Inst. de format. en commerce ext. (Dunkerque), angl., allem., ex-prof. 1 an assistante chef produits, ch. emploi région indiff. Ecr. n° 7.371, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 ans, secrétaire collaboratrice commerciale, sérieuses référ., biling. franç., espagn., rech. pour le 1er octobre poste à responsab. Etudie ttes proposit. Ecr. n° 6.530, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 33 ans, licencié en droit privé, 4 ans mention, probatoire D.E.C.S., 9 ans expérience professionnelle P.M.E., ch. emploi à responsabilité, service personnel, administratif, juridique...), région Sud-Est de préférence. — Ecr. n° 1.368, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GEOLOGUE PETROLIER Arabe, longue expérience, travaillerait à l'étranger. Téléphoner le matin 666-39-14 ou écrire HABIB/BESBES, 3, all. des Erables, 92160 Antony

CUISINIER CHERCHE EXTRA OU REMPLAÇANT AOUT. Téléphoner 874-51-85.

15 ANS DE REUSSITE A VOTRE SERVICE
Les décisions se prennent à l'échelon de la région.
Conseiller d'affaires, relations de haut niveau, très bien introduit préfecture, équipement, mairie, conseil général et régional, chambre de commerce. Régions Languedoc-Roussillon. Midi-Pyrénées + Bordeaux et Marseille.
Etudie toutes propositions.
Ecr. n° 1360, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 a., CAP plombier-therm. BCE, aime contact client, resp., accepte déplacements France, étranger, ch. trav. intér. et sal. attractifs. Chambellan, 35, rue de Unna, 91120 PALAISEAU.

J.F. allemande, 18 ans, ch. emploi au pair, Paris, Côte d'Azur. Ecr. : J. Cody-Wartaweil 14 - 8036 HERRSCHING. Tél : 08152/6602 (Allemagne)

Ingénieur début., génie civil, nationál. jordanienne, ch. empl. Tél. 15-47-20-22-66, à Tours 17, rue Claude-Debussy

ARCHITECTE INGENIEUR 36 ans, 10 ans exp Études et chantier princ. étranger. rech. emploi étranger.
Etudes. Entreprises. Immobil. Ecr. n° 7.365, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne fme trent. étud. sup. (angl. cour.) et cours art dram. ch. empl. hôtesse ou activ. en relat. avec public. Roselyne Chevreuil, 18, rue Malar, 75007 PARIS.

Ingénieur débutant génie civil, nation. Jordanienne, ch. emploi. Tél. 15-47-20-22-66 à Tours, 17, rue Claude - Debussy.

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES
multinationale (3.000 pers.) C.E.E. Afrique. Manager, gestionnaire, concept., expansion rentabilité, information et communications, organisation des ressources humaines, gest. personnalisée contrat expatriés. Relations av. partenaires socx. Conseiller unités opérationnelles, élaboration bilan social, rech.
POSTE DE DIRECTION
Larges responsabilité Entreprise dynamique France-Afrique.
Ecrire M. Yann DIFFON, 9, r. Guérin, Village Anglais, 77-PONTAULT-COMBAULT.

Enseignant diplômé, expérience formation continue, anglais, tourisme, ch. empl. août et plus. Ttes suggestions acceptées. Ecr. n° T 075.745 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H. 35 a., Ing. I.N.S.A., M.B.A., R.I.A., résidant à Montréal, dispon. en France jusqu'au 19 août, étud. offre poste gestion, technico-administratif. — Téléphoner M. AMARA, 627-97-21, ou écrire 2, bd Bessières, PARIS (17e).

H.E.C., D.E.C.S. 2 a. d'AUDIT, 28 a., ch. contrat de 1 a. début octobre 77, 100.000 F. PARIS ds domaine finances, comptabilité, contrôle de gestion. — Ecrire n° T 75.726 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 24 a., Bac C, maîtr. sciences et techniqu. d'aménagement, rech. poste chargée d'études ds DDA, DDE ou bur. ét. Provost E., 145, r. Bas-Rivière 41000 Blois

occasions

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre PIANOS DROITS MODERNES (1970 à 1974) excédent stocks exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf, avec garantie. Crédits possibles. PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS, Métro Europe. Téléph. 522-30-90 et 21-74. Ouvert en août.

ACHAT TRES CHER OR bijoux, brillants, argenterie. Pierre PERRONO. (770-17-25). Horaire août (fermé samedi), ouvert lundi. Vte en occasions à l'Opéra, 4 Chaussée-Antin.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

FLANDRIN - HENRI-MARTIN Dans hôtel particulier de grand standing maison de style hôtel particulier sur jardin, 5 pièces, 2 salles de bains. Prix de vente : 887.000. 720 - 66 - 66.

FLANDRIN - HENRI-MARTIN dans hôtel particulier de grand standing appart. de 2 pces sur 2 étages. 720 - 63 - 63.

FOCH, côté impair, 200 m², 6 p., libre 1er ét., profession libérale. 1.600.000 F. — Téléph. 924-92-81.

XVIe, proche O.R.T.F. Petit 3 pièces libre immédiat. Tél. 222-21-92 (heures ouv.).

JASMIN - Bel immeuble pierre de taille. 5 pièces tt confort, impeccable, chbre de service. MARTIN, Dr droit, 742-99-09.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE Calme, 4-5 pièces confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

BEAUBOURG 11, rue Geoffroy-l'Angevin STUDIOS - 2 PIECES tout confort, moquette, téléphone, cuisine équipée. Tél. heures bureaux : 278-72-94 - VISITE SUR PLACE.

VENDONS BEAU 2 PIECES cft, calme, bel imm. Occupé. GROS RAPPORT - 531-85-56.

17e - PRÈS ÉTOILE EXCEPTIONNEL Séj. + 2 ch., cuis., bains, moq., impeccable. Avec 100.000 F cpt. Prix total 330.000 F. Visite sur place le 3, de 13 à 16 h : 12, rue du Général-Lanrezac.

CHAUSSEE de la MUETTE Etage élevé, luxueux 7 pces, 360 m2, calme, soleil, verdure, services, garage. Px 2.100.000 F. « TAC » - 329-33-39.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS IMM. DE CLASSE, au 1er étage appart. 6 p. princip. Quelques travx à prévoir. 633-08-11, matin.

AV. VILLIERS Bel immeuble pier. de taille Splendide 5 pièces, 150 m2, cft, soleil. Quelques travaux à prévoir. Chbre service. Prix intéressant. - 633-08-11, matin.

Place Passy, 7, rue Duban, bel imm. ancien, pptaire vend 2 appts, tt cft., nue-propriété à 1/3 prix valeur, libre
5 P. (sur 1 tête) 1er ét. 100 m2
5 P. (sur 1 tête) 4e ét. 100 m2.
Exceptionnel 2.200 F le m2 env. Tél. 520-13-57 même dimanche.

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec 30.000 F (PEL POSSIBLE)
SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection de programmes d'investissement - DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate
— Accroissem. rapide du capital
— Fiscalité avantageuse
— Location et gestion assurées
Pour une étude personnalisée :
GROUPE VRIDAUD
261-52-25 +
15, rue de la Paix - PARIS
Ouvert tous les jours sur R.-V.

PASSY Pour ACHETEUR avisé ds immeuble standing 4 pièces tt confort, occupé, asc. URGENT - Tél. 225-89-19.

Pour vendre, louer, acheter entre Particuliers « SANS INTERMEDIAIRE » le jeudi dans les kiosques, ou téléphoner au 266-16-90.

Je vends dans bel imm. brique STUDIO sans confort (possible). GROS RAPPORT - 531-85-56.

CONVENTION S/JARDIN, séjour + 2 chbres, gde cuis., 2 bains, ETAT NEUF. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

LES OLYMPIADES face Faculté 4 pièces, 86 m2, cuisine équipée, vue très dégagée sur arbres. 355.000 + 30.000 F Crédit Foncier. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Mo ALESIA Imm. récent 6e étage SEJOUR + 2 CHBRES tt conft, balcon, parking. Prix 430.000 F. STUDIO tout confort 150.000 F. Visite 15-18 h mercredi : 43, rue du Moulin-Vert. - 566-00-75.

ST-GERMAIN-DES-PRES IMMEUBLE XVIIIe classé **138 m²** Magnifique salon, loggia + 2 chbres 920.000 F. EICHER, BAL. 42-07.

LUXEMBOURG Propriétaire vend directement PLUSIEURS STUDIOS et 2 P., cuis., bains, w.-c. Sur place MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14 h 30 à 18 h : 7, RUE ROYER-COLLARD

Ve PORT-ROYAL Imm. Second Empire. 5e ét. Asc. Charmant 4 PCES TT CFT Vue dégagée. Calme. Tél. 475.000 Uniquement mercredi 14 à 18 h : 47, RUE HENRI-BARBUSSE

Paris Rive gauche

MUSEE CLUNY - Sur verdure 210 m2, soleil, calme, travaux importants. - ODE. 42-70.

Prox. Monge. ODE. 95-10. Calme 4 chbres, 4 bains, triple séjour, terrasse sur verdure. Plus poss. appart. 130 m2, jardin 100 m2.

PROX. CENSIER - 85 m2 ODE. 42-70 - SUR JARDINS Et. élevé. Asc. Balcon. Soleil.

Région parisienne

95-Herblay, résid., espace vert, tennis, 20 copropr., 7 min. gare, 20 min. St-Lazare, appt gd stdg, 4 p., 80 m², cuis. amén., 2 ch., ch. indiv., 280.000 F. — Téléph. MARTIN, 997-15-36, après 18 h.

appartem. achat

Août le mois des affaires
L'AGENCE LAGRANGE
fondée en 1876, téléph. 265-53-94, recherche pour sa clientèle province étranger STUDIOS APPARTEM. Paris, Neuilly.

locations non meublées Offre

Paris

EXCEPTIONNEL - Plein ciel 3 pièces, terrasse, jardin. 3.500 F. 633-08-11, matin.

BUTTES-CHAUMONT Neuf jamais habité, 2 P. 51 m2 1220, 3 P. 70 m2, 1475, 4 P. 90 m2 1920 + ch. 326-70-77 - 91-19.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles - 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. 577-54-04.

Province Province

COTE D'AZUR. VILLEFRANCHE-SUR-MER

« CACTUS ROC »

Chemin du Col du Caire-Basse-Corniche
20 appartements de prestige dans un cadre unique au monde
Visite sur place et PROGADIM
5, rue de la Buffa. 06000 NICE
Tél. (93) 62-16-12

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

maisons individuelles

Bénéficiant du micro-climat ensoleillé de
BELLE-ILE-EN-MER
Maisons Bretonnes - Bord de Mer
Site exceptionnel

LE HAMEAU DE PORT PUCE

Renseignements :
— Sur place maison modèle :
— LE PALAIS, Agence ARMOR, tél. (97) 52-81-52.
— ORLEANS - SERVIMO, 21, rue des Murlins, tél. : (38) 62-05-68.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F. max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Province

Ch. location près Saint-André-de-l'Eure (à 20 km max.) 350-40-24.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-60

NEUILLY METRO A louer directement Bureaux petites surfaces dans imm. neuf. 758-12-40.

GEORGE-V sans commission loue 1 ou plus. bureaux. Bon standing. 723-55-18.

ST-SULPICE Tte propriété 60 m2 2 lignes téléph. I.M.O. 23 - 033-38-39.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions **LIIP**
834-09-24, ou AXE 50-00.

locaux commerciaux

6e - Mo ST-MICHEL
480 M² LOCAUX refaits neufs
Idéal prof. lib. Architecte, bur. d'études. A vendre. - 265-64-11.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire, 700-00-99.

NORMANDIE HARAS DU PIN 5 ha prairie, 170 km. Paris. Permis construire. 12.000 compt. + 1.300 rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE région NEMOURS belle villa 6 p., gar., jard. 1.000 m². Vue imprenable. Valeur 550.000 compt., 175.000 + 2.000 rente. ETUDE LODEL, 700-00-99.

terrains

ETANGS A VENDRE Région GIEN (Loiret), sur terrain boisé, pour construire. Téléph. (38) 05-00-58, le matin, de 9 hres à 11 hres.

propriétés

Perche (61). A vendre MOULIN 9 pièces, garages, tout confort, beau bief + rivière, sur 600 m². Téléph. (33) 26-47-11, le matin.

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre authentique 16e s., d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. Px 1 500 000 RHODES : 958-19-28.

châteaux

Région CHAUMONT Haute-Marne, 7 ha dont 5 boisés, château, 20 p., communs, caves. Maison gardien. Le tout clos. GILLES IMMOBILIER. Tél. 90, 21320 POUILLY-EN-AUXOIS.

domaines

SOLOGNE A v. BONS TERRITOIRES DE CHASSE de 10 à 100 hectares, avec étangs ou possibilités. Prix intéressants. Tél. matin, de 9 h. à 11 h., 15 (38) 05-00-38.

PROXIMITE LE TOUQUET (62) MAGNIFIQ. DOMAINE SUR 5 HECT. envir. 1 SEUL ET., avec ANCIEN MOULIN RESTAURE ET PTE FERME AMENAGEE, tennis, cours d'eau, etc. DECORATION EXCEPT. 1.500.000 F. S'ADRES. Mes FONTAINE ET FANYAU, NOTAIRES ASSOC. LILLE, (20) 51-50-10.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération, M. Wu Chen, attaché militaire naval et de l'air près l'ambassade de Chine, a donné une réception, lundi soir, dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— Pascal Reyre et Laurence Roux Dufort ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Hadrien,

né le 20 juillet 1977.
25, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Décès

Jean-Louis CHANCEL

Nous apprenons le décès de M. Jean-Louis CHANCEL, compagnon de la Libération, survenu le 29 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce des suites d'une longue maladie. Ses obsèques ont été célébrées lundi matin 1er août au Val-de-Grâce

[Né le 25 août 1899, à Paris, dessinateur, Jean-Louis Chancel était entré dans la résistance active en mai 1942, sous le nom de « Chavagnac ». Il est, par la suite, devenu chef du réseau de renseignements Phratrie du B.C.R.A. (Bureau central de recherche et d'action). Arrêté en avril 1943, il est relâché en 1944 après cinq tentatives d'évasion. Lieutenant-colonel des F.F.I., il rejoint ensuite Londres où il prend la direction de la section R du B.C.R.A. Titulaire des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 31 juillet 1977 à Genève (Suisse) de

M. Albert ARNAUD,
ingénieur honoraire de la S.N.C.F.,
médaillé de la Résistance,

de la part de
Mme Jeanne-Marie Arnaud, née Leredde, son épouse,
Des familles Arnaud, Leredde, Martine, Pierrel, parents et alliés.
3, av. Weber, 1208 Genève (Suisse).
La messe de sépulture sera célébrée à Genève en l'église Saint-Joseph, où le corps repose à la crypte, le mercredi 3 août à 9 heures (heure locale).
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de La Brillanne (Alpes-de-Haute-Provence), précédée de l'absoute à 18 heures à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Hélène Clastres, née Roques,
Jean-Michel Clastres,
M. et Mme Jean-Pierre Clastres,
M. et Mme Jean-Claude Clastres,
M. et Mme Guy Clastres,
Frédéric et Olivier Clastres,
Emmanuelle Clastres,
Mme Joséphine Roques,
M. et Mme Maurice Roques,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CLASTRES,
directeur d'études

à l'Ecole pratique des hautes études, survenu accidentellement le 29 juillet
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Mme Fernand Errera,
Mlle Patricia Errera,
Mme Jacques Errera
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand ERRERA,
avocat à la cour d'appel de Paris,

leur époux, père, fils et parent, survenu le 27 juillet 1977, à Paris.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 août à 14 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien.
Adresser condoléances exclusivement :
15, rue Jobbé-Duval, 75015 Paris, Tél. : 250-62-58.
— Paris. Coulanges. Pau.

Mme Marcel Ferrières, son épouse,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Marcel FERRIERES,
ingénieur en chef honoraire
des *Manufactures de l'Etat*,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

décédé le 31 juillet 1977 dans sa propriété de Coulanges (Loir-et-Cher).
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Pau, dans l'intimité familiale, le mercredi 3 août, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Christiane Forest, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Forest,
M. et Mme Jacques Forest et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Avoyne et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Duflot,
M. Henri Forest,
M. François Forest,
Mlle Michèle Forest, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Blancheteau et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Barrière et leur fils,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièce
M. et Mme Gaston Poublan, ses beaux-parents,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean FOREST,
directeur adjoint de la distribution d'Electricité et de Gaz de France,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 31 juillet, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 3 août 1977, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, à 15 h. 45.
L'inhumation se fera après la cérémonie au cimetière du Vésinet.

— M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Blancard, président du conseil d'administration de Gaz de France,
M. Boiteux, directeur général d'Electricité de France,
M. Alby, directeur général de Gaz de France,
M. Andriot, directeur de la distribution d'Electricité de France et de Gaz de France
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès subit de

M. Jean FOREST,
chevalier de l'ordre du Mérite,
directeur adjoint de la distribution d'Electricité de France
et de Gaz de France,

survenu, dans sa cinquante-septième année, le 31 juillet 1977.
Ses obsèques seront célébrées, le mercredi 3 août 1977, à 15 h. 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, 78110.

— Mme Edouard Gross,
Le docteur et Mme Philippe Gross,
Mlle Céline Gross,
Mme Michel Horovitz,
M. et Mme Serge Raimbaud,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard GROSS,

survenu le 28 juillet 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Pauline-Borghèse, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Eric Hennessy a la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Eric HENNESSY,
née Astrid Karin Geltner,

décédée à Munich, le 22 juillet 1977, munie des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu à Obing, Allemagne, dans la plus stricte intimité.
La Gibauderie,
16200 Julienne-Jarnac.

— Mme Gabriel Jasserand,
M. Jean-Claude Jasserand,
Mme Cornu-Ferry,
Mme Jeanne Mendes,
son épouse, son fils, sa belle-sœur et amie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel JASSERAND,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
ancien directeur général de Paridoc,
président du conseil supérieur de la FACO,
conseiller honoraire du commerce extérieur,

survenu le 29 juillet 1977 en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 2 août 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Roch, suivies de l'inhumation au cimetière de Souesmes (Loir-et-Cher).
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Michel LAMBERT,

survenu le 31 juillet 1977, à l'âge de quarante-six ans
De la part de M. et Mme Albert Lambert, ses parents, de leurs enfants et petits-enfants, et de tous ses proches et amis.
Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne) le mercredi 3 août à 16 h. 30.

Priez pour lui.

Ferme de La Motte, 77220 Tournan.
Château de Léry, 95430 Auvers-sur-Oise.

Remerciements

— La famille de

Madeleine GARAUDET,

très émue des marques d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie bien chaleureusement tous ses amis.
14, rue Serpente, 75006 Paris.

— La famille et les amis de

Mme Louise GASTEL,

P.-D.G. des Ets Tout pour la voiture, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont manifesté tant de sympathie lors du décès de celle-ci, les prient de trouver ici le témoignage de leur reconnaissance émue et leurs chaleureux remerciements.

Anniversaires

— 3 août 1977, anniversaire du décès du lieutenant-colonel

Alexandre GALLIE-BRAULT,
ancien Cadet de la France libre.

Que ceux qui l'ont aimé lui donnent une pensée fidèle.

Visites et conférences

MERCREDI 3 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 12, rue des Blancs-Manteaux, Mme Garnier : « Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux et son quartier ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully et exposition Les jardins de France ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Le symbolisme de la sculpture : Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Magnani : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons : « Centre Pompidou : Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 11, quai de Conti : « Exposition Pèlerinage à Watteau » (Mme Ferrand).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les halles du Marais, le Centre Pompidou » (A travers Paris).

15 h., devant Notre-Dame-des-Champs : « Vieux quartier Montparnasse ».

15 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer » (Musée Jacquemart-André).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

L'ARGENT FUGUEUR

II. — Compensation et «termaillage»

par MAURICE DENUZIERE

Le passage matériel des billets de banque, de l'or ou des œuvres d'art vers un pays *étranger* — *et notamment la* Suisse — (« le Monde » du 2 août) n'est qu'une des méthodes employées pour faire fuir les capitaux lorsqu'on craint pour eux.

Quand un citoyen français ordinaire s'adresse à son banquier en lui demandant de bien vouloir transférer tout ou partie de son compte dans une banque étrangère, il s'entend répondre que l'opération est impossible étant donnée la réglementation des changes. Ce n'est pas une raison pour que le candidat se décourage. Il se pourrait qu'au sein même de la banque, s'il y est honorablement connu, il trouve un employé de confiance qui lui indique confidentiellemnt le numéro de téléphone d'un « compensateur ».

S'il suit ce conseil, celui qui souhaite se constituer un avoir à l'étranger hors des voies légales, pour lui impraticables, sera surpris après son coup de téléphone de recevoir la visite d'un homme courtois, qui, auparavant, n'en doutons pas, se sera renseigné sur son correspondant, ne serait-ce que pour éviter de tomber dans les rets d'un provocateur. Très vite on se mettra d'accord. Au jour dit, un envoyé du compensateur viendra chercher au domicile du client la somme — en liquide — à transférer. Il ne remettra aucun reçu, car ce genre de service ne doit pas laisser de traces écrites. Tout repose sur la confiance réciproque, et les compensateurs sont gens éminemment sérieux. Quelques jours plus tard, le client sera informé que le transfert est effectué, son argent versé au compte numéro X à Genève ou à Zurich. Il lui en aura coûté de 2 à 3 % du montant du transfert si la période est calme, de 5 à 6 % si les échanges occultes sont plus risqués.

Le compensateur privé, souvent un cadre de la banque en retraite, un ancien agent de change ou un remisier, tient à avoir son « bureau » dans le quartier de la Bourse, non seulement par attachement au site, mais parce que c'est autour du temple abritant la corbeille que l'on perçoit le mieux la sensibilité des changes.

C'est là que circulent entre initiés les informations qu'il faut savoir rapidement interpréter.

Rien n'indique, évidemment, sur la porte du compensateur, l'activité à laquelle il se livre. Le local qu'il occupe ne contient qu'un fauteuil, une table et un téléphone. Il serait vain de chercher des classeurs ou des dossiers. Le décor tient davantage de la cellule monastique que du cabinet de l'homme d'affaires.

Ouvrirait-on le carnet dont le maître des lieux ne se sépare jamais qu'on n'y lirait que des noms, des chiffres, des renseignements codés. Chaque fois que des agents de la D.N.E.D. ont effectué des visites domiciliaires chez un compensateur dont ils avaient découvert le gîte, ils ont été étonnés de se trouver en présence d'un homme seul, méditatif, affirmant qu'il attendait là le coup de téléphone d'un ami.

Les écoutes téléphoniques — si d'aventure on en pratiquait — se révéleraient sans doute d'une telle banalité qu'on aurait davantage l'impression d'entendre une conversation entre copains de régiment ou relations de vacances que des propos de cambistes. Il est probable qu'on surprendrait de temps à autre l'énoncé de chiffres, arrivant entre les phrases conventionnelles comme des coups de cymbales dans une berceuse !

Car le compensateur parisien travaille par téléphone avec un ou plusieurs correspondants suisses. Tout consiste pour lui à annoncer la somme dont il convient de créditer tel compte à Genève et de débiter tel autre au titulaire duquel il fera lui-même parvenir en France les fonds sollicités. S'il existe des gens qui veulent faire sortir de l'argent, il en existe aussi qui veulent en faire rentrer clandestinement. C'est au compensateur d'équilibrer au mieux entrées et sorties afin que le reliquat de compensation, c'est-à-dire la différence entre les deux postes, soit la plus faible possible. La compensation occulte est un jeu d'échanges en même temps qu'un jeu des changes, si l'on peut risquer ce... jeu... de mots. En évitant à l'argent de se déplacer matériellement on annule les risques d'un éventuel constat d'infraction.

Les passeurs professionnels

Tous les deux ou trois jours, quand il a réuni une certaine somme représentant plusieurs transferts, le compensateur passe ses ordres. A Genève, à Zurich ou ailleurs, on crédite les comptes A, B, C en tirant sur les comptes X, Y, Z et, à Paris, les titulaires de ces derniers comptes reçoivent par porteur et à domicile les sommes qu'ils souhaitaient faire venir d'outre-frontière. Celles-ci leur sont évidemment réglées avec les espèces confiées au compensateur par les clients désirant exporter de l'argent sur les comptes A, B, C.

Il est rare qu'une opération de compensation soit parfaitement équilibrée, surtout de nos jours, la tendance étant plutôt à l'évasion des capitaux qu'à leur rapatriement. Il est donc nécessaire de faire parvenir en Suisse le reliquat de ces échanges en billets de banque. C'est là qu'interviennent les passeurs professionnels qui, quelquefois, sont interceptés aux frontières avec dans leurs poches, leurs doublures de pardessus, leurs chaussures ou leur automobile, quelques centaines de milliers de francs. Interrogés par les agents des douanes, ces passeurs affirment, sans vouloir en démordre, qu'il s'agit là de leurs économies. D'autres soutiennent qu'ils transportent ces fonds pour le compte d'un ami dont ils tairont le nom, à moins qu'ils ne s'étonnent : « Tiens, on a dû glisser subrepticement cet argent dans ma poche ! » ou « J'ai trouvé cette liasse par terre, j'allais la porter à la police » ou encore « Un monsieur m'a confié ça dans l'avion... et il a disparu à l'arrivée ! »

Un passeur ne fait jamais de confidences. Il sait que l'amende que lui infligera l'administration sera réglée par son employeur et que, si l'affaire tourne mal et qu'il se retrouve en prison, sa famille se verra pourvue de ressources suffisantes et son avocat convenablement honoré !

L'interception d'un passeur est toujours une perte sèche pour le compensateur qui utilise ses services. Car ce dernier, pour soutenir sa réputation, véritable capital de son entreprise, ne peut répercuter sur ses clients le déficit d'une opération. Quelle que soit l'issue d'un passage, les clients sont toujours intégralement payés et on nous a signalé le cas d'un de ces banquiers sans banque qui s'est ruiné pour faire face à ses obligations. Ce sont là les risques du métier, lesquels seraient cependant limités, nous a-t-on affirmé en Suisse — sans que nous puissions le vérifier, — par une sorte d'assurance mutuelle des compensateurs !

Est-ce dire que l'activité du compensateur est peu lucrative ? Certes non. En plus des pourcentages prélevés sur les sommes en mouvement — plusieurs millions par mois, estime-t-on, pour une officine moyenne, — le compensateur, qui tient aussi pour son compte le rôle de cambiste, sait jouer sur les taux de convertibilité des monnaies. Un journal financier donne d'ailleurs chaque jour le cours officieux des transferts occultes. Un écart de quelques points profite naturellement au compensateur. C'est dire que la profession, si elle est sans panache, n'est pas sans profits.

Enfin, dans le cas où un compensateur malhonnête « lèverait le pied » avec l'argent de ses clients, quels seraient parmi ces derniers ceux qui oseraient porter plainte ? Etant complices aux yeux de la loi de l'organisateur de la fraude, ils seraient traités comme tels et auraient en plus à satisfaire la curiosité des enquêteurs sur l'origine des fonds confiés à l'escroc. La solidarité de fait existant entre ceux qui tiennent par-dessus tout à la discrétion assure à la compensation occulte un fonctionnement sans aléas.

Bien que les sommes qui sortent par ce moyen du territoire national soient importantes — encore qu'aucun spécialiste ne soit capable de les évaluer correctement — elles ne constituent qu'une petite partie de l'argent fugueur.

Il y a d'autres méthodes, mais qui ne sont pas accessibles aux simples particuliers et paraissent plutôt réservées aux professionnels de l'import-export, aux industriels, aux sociétés multinationales. Les manipulations commerciales et les manipulations comptables fournissent les moyens sûrs par le jeu de la sous-facturation, de la sur-facturation ou du « termaillage » que les anglo-saxons appelent « *Leads and lags* », de constituer des avoirs hors des frontières.

La sous-facturation, méthode la plus courante, se pratique ainsi : quand une entreprise française vend des produits ou des services à l'étranger elle fournit, d'accord avec l'acheteur, une facture d'un montant inférieur à celui qui devra être réellement payé. Comme la loi l'y oblige, l'entreprise française rapatrie le montant officiel de la facture. La différence est versée à un compte ouvert dans le pays étranger.

La sur-facturation fonctionne en sens inverse. Quand une entreprise française achète des produits ou des services à l'étranger elle sollicite du vendeur une facture d'un montant plus élevé que le montant réel. Afin d'effectuer ses paiements, la société française est autorisée à sortir les devises correspondant à la facture augmentée. Le vendeur est payé au tarif normal et le surplus de l'argent sorti est mis sur un compte, le plus souvent à numéro.

Dans les deux cas il y a non seulement infraction à la réglementation des changes mais aussi tromperie à l'égard des actionnaires de l'entreprise (à moins qu'ils ne soient informés) et évidemment concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises honnêtes.

Mais c'est encore le « termaillage » ou « *leads and lags* » qui constitue la possibilité de spéculation la plus forte, celle-ci n'apparaissant pas dans ce cas comme une sortie réelle d'avoirs français.

En effet les échanges commerciaux internationaux, ventes ou achats de produits ou de services dans des pays étrangers représentent bon an mal an 500 milliards de francs environ, soit un peu plus de 40 milliards par mois. Le flux et le reflux de ces masses monétaires agit directement sur la balance des paiements du commerce extérieur. Un retard d'une semaine dans le rapatriement de certaines grosses créances peut causer un déficit qui devra, pour que soit assurée la sauvegarde du franc, être compensé « par un financement résiduel dont la couverture sera effectuée par un prélèvement sur les avoirs officiels de change », comme disent les techniciens.

Les entreprises françaises travaillant avec l'étranger disposent d'un délai d'un mois pour faire honorer leurs créances à partir du jour de leur échéance contractuelle et doivent en tout cas convertir en francs le montant de celles-ci dans la semaine qui suit l'entrée en France des devises étrangères reçues en paiement. On conçoit qu'un simple décalage dans le temps opéré sur les encaissements et décaissements par les importateurs ou exportateurs suffise à modifier l'équilibre précaire des échanges. Il est tentant bien sûr pour un exportateur, si le franc est en période de dépréciation, de retarder le plus possible le rapatriement des devises, afin de recevoir une somme en francs plus élevée. De la même façon et dans les mêmes circonstances, les importateurs ont intérêt à se procurer au plus tôt les devises qui leur sont nécessaires, afin de ne pas payer plus cher leurs achats à l'étranger.

Il faut reconnaitre que, entre le simple souci de gérer sainement une entreprise et la volonté de spéculer sur la dépréciation du franc, la limite reste floue. M. Jean Peyrelevade, dans un article publié par *Faire* (mensuel pour le socialisme et l'autogestion), rappelle que les réserves officielles françaises, en or et devises, représentent « *un gros trimestre d'importation* ». Il suffirait donc, estime ce technicien socialiste, « *que tous les exportateurs retardent leur rapatriement de quinze jours, que tous les importateurs accélèrent symétriquement leurs paiements, pour qu'elles* [les réserves] *soient immédiatement amputées d'un tiers* ».

Les hauts fonctionnaires du Trésor sont moins pessimistes, mais ne nient pas que le « termaillage » est une voie détournée de spéculation.

Dans ce domaine, il est difficile de réduire encore les délais de rapatriement ou d'acquisition de devises, et d'intensifier les contrôles existants par une pression bureaucratique accrue qui équivaudrait à supprimer la liberté des échanges commerciaux internationaux dans un temps où l'on souhaite au contraire les encourager.

Faut-il alors compter sur le seul civisme des importateurs et des exportateurs pour jouer loyalement le jeu ? On risque d'être déçu surtout quand on sait que certains adeptes du programme commun laissent prévoir que, en matière de manipulations commerciales ou comptables dans les entreprises, « le contrôle des travailleurs pourrait éviter l'extension de la bureaucratie (...) à condition, bien sûr, que l'intérêt de la nation soit plus défendu que l'intérêt de l'entreprise » (1).

Les services spécialisés du Trésor se montrent aujourd'hui fort pointilleux sur le respect des délais de rapatriement des créances, mais cela n'empêche pas, quand le franc donne des signes de faiblesse (ce qui n'est pas le cas au jour où nous écrivons), que certains exportateurs prennent le risque de faire l'impasse du retard, ou produisent des justificatifs pour obtenir des prolongations de délais, et que des importateurs se couvrent prématurément en devises.

Il est dans la nature d'un chef d'entreprise et même dans celle de tout homme possédant un bien ou une source de revenus qu'il croit menacé de prendre des mesures de sauvegarde sinon de son patrimoine, du moins des bénéfices qu'il peut encore en espérer. Les craintes plus ou moins clairement définies ou vaguement supposées que la perspective d'un programme commun « évolutif » suscite dans les milieux d'affaires, de l'import-export et des industries exportatrices, peuvent conduire certains responsables à envisager la constitution de créances à l'étranger en prévoyant d'ores et déjà le non-rapatriement de celles-ci, les sommes ainsi mises en attente pouvant servir de viatique en cas d'exil nécessaire. Etant donné que la réglementation autorise une entreprise française à faire au maximum dix mois de crédit à un partenaire étranger sans autorisation spéciale, il est possible que de nombreux marchés soient passés cet hiver en attendant de voir quelle couleur aura le printemps !

(1) Article de Jacques Gallus et Jean Peyrelevade, *Faire*, novembre 1976.

Prochain article :

L'ART D'INVESTIR AILLEURS

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures.	5 3/8	6 3/8	3 1/2	4 1/2	1 1/4	1 7/8	15	20
1 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	1 5/8	2 1/8	14	14 3/8
3 mois ..	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	2 3/8	2 7/8	12 1/4	12 3/4
6 mois ..	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	2 3/4	3 1/4	12	12 1/2

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Exemples à l'appui, la C.G.T. qualifie les mesures en faveur des jeunes « d'opération cache-misère »

La C.G.T. qualifie d'« *opération cache-misère* » ce que M. Christian Beullac, ministre du travail, a appelé « *le pacte national pour l'emploi* », c'est-à-dire la récente loi « *portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes* » et le programme d'action du C.N.P.F., qui prévoit la création de trois cent mille emplois pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans avant la fin de l'année.

Dans un « *premier dossier* », qu'elle vient de rendre public, la centrale de la rue La Fayette affirme que les dispositions prises tendent principalement à « *dégonfler artificiellement les statistiques du chômage des moins de vingt-cinq ans sans créer véritablement des emplois ; fournir, en même temps, au patronat une main-d'œuvre juvénile quasi gratuite aux frais du contribuable* ;

A l'appui de ses dires, la C.G.T. cite plusieurs exemples, notamment :

● PEUGEOT à Sochaux « *propose d'embaucher mille huit cents jeunes, soit la moitié de l'embauche habituelle, pour remplacer les départs naturels ; cela permet à Peugeot d'avoir une main-d'œuvre à bon marché sur les chaines* ».

● Pour MERLIN-GERIN (métallurgie) à Grenoble, « *cela fait trois cent trente emplois maintenus en deux fois, mais dont l'existence est dans tous les cas limitée au mieux à la fin juin 1978, alors qu'il est prévu à peu près mille deux cents à mille trois cents mutations et rotations du personnel dans l'année* ».

● A I.B.M., « *le P.-D.G. annonce la création de mille emplois, dont il faut déjà enlever les trois cents emplois libérés par la rotation annuelle et le remplacement normal du personnel. Sur les sept cents qui restent, trois cents seront des contrats emploi-formation, dont la durée ne va pas au-delà du printemps 1978, et les quatre cents autres sont ouverts en priorité pour l'embauche de jeunes intérimaires, dont le contrat finira à peu près au milieu de 1978* ».

Pour ce qui concerne la fonction publique et l'embauche temporaire (un an au maximum) de vingt mille vacataires dans ce secteur, la C.G.T. joint à son dossier une note de la direction général des postes (qui va employer à elle seule cinq mille vacataires) où l'on lit en particulier : « *La durée d'utilisation des vacataires ne pourra en aucun cas dépasser cent vingt heures par mois. Ils seront rémunérés sur la base de 10,64 F l'heure* (SMIC : 9,58 F). (...)

● *La Ville de Paris* a perdu 20 800 emplois en 1976 (— 1,3 %), en majorité dans le secteur industriel et les travaux publics, indiquent les statistiques des caisses d'assurance-chômage des ASSEDIC publiées lundi 1er août.

En revanche, on enregistre en 1976 une légère augmentation des effectifs dans les départements de la « petite couronne », Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis (13 700 emplois supplémentaires, soit + 1,5 %) et à une forte progression dans les départements de la « grande couronne », Yvelines, Essonne, Val-d'Oise et Seine-et-Marne (27 900 emplois créés, soit + 4,9 %).

A L'ÉTRANGER

UN RAPPORT DU F.M.I.

Le protectionnisme sournois...

Malgré une augmentation en volume de 11 % des échanges internationaux, la libéralisation du commerce et des paiements qui caractérisent l'économie mondiale de l'après-guerre a connu une « *interruption significative* » en 1976. C'est là, constate le Fonds monétaire international, dans son vingt-huitième rapport annuel sur les restrictions aux échanges internationaux, une conséquence de la récession qu'a connue l'économie mondiale en 1974.

Tous les instruments du protectionnisme — surtaxes, dépôts préalables, contrôles quantitatifs, barrières douanières et non douanières — sont ainsi nettement plus utilisés qu'avant la crise.

Les pays industrialisés, par exemple, ont continué d'appliquer des contrôles sélectifs des importations, ce que le F.M.I. qualifie de « *forme sournoise du protectionnisme* ». La France, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne ont appliqué des mesures restrictives à l'égard des importations de textile en provenance des pays en voie de développement. Les Etats-Unis ont soumis les importations d'aciers spéciaux et de viande à des quotas. Le Japon a assujetti les importations de soie à notification préalable.

Un grand nombre de pays en voie de développement ont introduit, eux aussi des limitations aux importations : suspension d'un grand nombre d'articles au Brésil, restrictions au Pérou, surtaxe de 3 % en Bolivie. Et les pays producteurs de pétrole, eux-mêmes, n'ont pu maintenir leurs programmes libéraux d'importation. L'Iran a établi des contrôles quantitatifs à l'importation de certains textiles, l'Irak a mené une politique de restriction, le Nigeria a prohibé certains produits et imposé des licences à d'autres. Quant à l'Indonésie, elle a introduit une surtaxe de 200 à 300 % sur l'entrée de certaines catégories d'acier et de fer.

Le F.M.I. note enfin une accentuation de la tendance à l'utilisation des dépôts préalables aux importations. L'Italie, notamment, a imposé en mai 1976 un dépôt préalable sans intérêt égal à 50 % de la valeur des importations.

S. l'organisation financière internationale se refuse au moindre jugement, elle n'en souligne pas moins que seule l'augmentation en volume des échanges internationaux a évité que ces mesures protectionniste ne prennent des dimensions plus importantes.

AGRICULTURE

DES CULTIVATEURS DE HAUTE-CORSE OCCUPENT LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE

(De notre correspondant.)

Bastia. — Las des promesses non tenues, en butte à des difficultés financières graves, les agriculteurs de Haute-Corse affiliés à la F.D.S.E.A. et au C.D.J.A., ont occupé le 1er août la direction départementale de l'agriculture. L'opération, qui s'est déroulée sans violence aucune, a été déclenchée à 10 heures, et s'est terminée à 19 heures, à la suite d'une entrevue avec le préfet de Haute-Corse. Ces derniers ont voulu, en prenant le risque de cette action illégale, faire avancer un certain nombre de revendications, les unes immédiates, les autres à plus long terme, qui posent en fait le problème de l'agriculture corse dans son ensemble.

Satisfaction leur sera donnée sur divers points ; en particulier l'I.S.M. (indemnité spéciale de montagne).

Cependant, vers 23 h. 30, un commando d'une dizaine d'hommes, masqués de cagoule, est revenu sur les lieux et a procédé à un véritable nettoyage par le vide des locaux de la D.D.A. : dossiers, machines à écrire et divers matériels de bureaux ont été jetés par la fenêtre sur le boulevard Paoli.

AFFAIRES

UNE FILIALE DU GROUPE ELF AQUITAINE POURRAIT LANCER UNE O.P.A. SUR ROUSSELOT

L'Union chimique ELF-Aquitaine (U. C. E. A.), filiale pétrochimique entièrement contrôlée par le groupe pétrolier ELF-Aquitaine, serait en définitive l'interlocuteur avec lequel le conseil d'administration de la société Rousselot aurait pris langue (« le Monde » daté 31-juillet-1er août) en vue de lui céder tout ou partie des actions qu'il contrôle (près de 60 % du capital).

Ce sont essentiellement les gélatines industrielles produites par Rousselot, numéro 1 mondial dans cette branche d'activité, qui intéressent l'U. C. E. A., ces produits étant très employés par la Vermiculite (filiale directe à 100 %) et par la Seigneurerie (filiale d'ATO-Chimie, dont le capital est détenu à 50-50 par l'U. C. E. A. et le groupe Total).

Il semble que l'U. C. E. A. ne se contentera pas de la minorité de blocage que pourrait lui céder la famille Rousselot (34,25 %)

Aucune décision, toutefois, ne pourra être prise avant une dizaine de jours, tout nouveau projet d'investissement décidé par l'U. C. E. A. devant être soumise à l'approbation du président du groupe ELF-Aquitaine. Or le mandat de M. Pierre Guillaumat vient à expiration le 4 août prochain à minuit et son successeur présumé, M. Albin Chalandon, n'a pas encore été officiellement nommé.

Selon « Fortune »

LES BÉNÉFICES DES CINQUANTE PLUS GRANDES ENTREPRISES MONDIALES ONT PROGRESSÉ DE 23,5 % en 1976.

Les principales entreprises mondiales ont connu une sensible amélioration de leurs profits en 1976. Selon le magazine *Fortune*, qui vient de publier ses divers « *classements annuels* », les cinquante premières entreprises industrielles mondiales ont vu leurs ventes augmenter de 13,4 % et leurs bénéfices de 23,5 %.

Si Exxon, suivi de General Motors et de Royal Dutch Shell, figure en tête de liste pour le chiffre d'affaires, la Compagnie nationale iranienne des pétroles occupe — de très loin — la première place pour les profits, avec 17,18 milliards de dollars (pour 19,6 milliards de ventes) de bénéfices nets en 1976. General Motors vient loin derrière avec un bénéfice de 2,9 milliards de dollars. Dans la liste des « 50 », (qui comporte des sociétés de onze pays différents), deux nouvelles sociétés françaises font leur apparition : Peugeot-Citroën et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

En ce qui concerne le classement des 500 premières entreprises industrielles non américaines on relève une prédominance des sociétés japonaises (117 sociétés sur les 500) et... britanniques (89). L'Allemagne fédérale (66) et la France (46) viennent ensuite. La Compagnie française des pétroles perd une place, en passant de la sixième à la septième ; Renault, en revanche, fait un bond de la treizième à la huitième.

Aux États-Unis

PLUS DE VINGT MILLE MINEURS ET OUVRIERS SIDÉRURGISTES SE SONT MIS EN GRÈVE

Pittsburgh *(A.F.P.)*. — L'industrie sidérurgique américaine s'est engagée, ce mardi 2 août, dans ce qui sera peut-être le premier grand conflit pour ce secteur depuis 1959. La grève a commencé dans les mines de fer du Minnesota et du Michigan, et est suivie par vingt mille mineurs et ouvriers de la sidérurgie. Elle a été déclenchée à l'appel de l'U.S.W. (Union of Steel Workers) pour appuyer des revendications salariales locales. Elle risque, à terme, de perturber l'approvisionnement des entreprises sidérurgiques de Pittsburg et Chicago, puis celui des autres centres sidérurgiques du pays. Cependant, selon un porte-parole de l'industrie, la production d'acier des Etats-Unis ne devrait pas être affectée avant environ quatre mois, en raison de l'importance des réserves de minerai.

Ce conflit risque, d'autre part, de modifier les relations entre l'industrie et l'U.S.W., qui n'avaient été troublées par aucun incident majeur depuis la signature par les deux parties de l'« *experimental negociation agreement* » de 1973, prévoyant notamment les non-recours aux grèves à l'échelle nationale. L'organisation syndicale fait valoir que la revendication actuelle sur les primes est locale par nature. De leur côté, les responsables de l'industrie estiment qu'elle constitue une violation de l'accord de 1973.

CONSOMMATION

« VENDEZ FRANÇAIS »

La guerre entre les hypermarchés (Suma, Carrefour, etc.) et les fabricants français d'appareils électroménagers Thomson et Moulinex, auxquels viennent de se joindre les skis Rossignol, est déclarée. Le groupe Thomson est décidé à refuser d'approvisionner les grandes surfaces qui continueraient systématiquement d'appliquer les « prix d'appel » sur leurs matériels.

Depuis un an, on a vu se développer la technique du « prix d'appel » dans les hypermarchés. De quoi s'agit-il ? Les grandes surfaces choisissent quelques produits propres à attirer la clientèle et qui ne représentent en fait qu'un pourcentage infime de leur chiffre d'affaires (téléviseurs, réfrigérateurs, skis). Elles réduisent au minimum leur marge bénéficiaire sur ces produits (entre 3 et 5 % seulement), le manque à gagner étant, selon le bon principe, rattrapé sur d'autres articles. Mais, du même coup, les revendeurs et les magasins spécialisés, notamment dans l'électroménager, sont obligés de suivre. Certains n'ont-ils pas basé leur notoriété sur des formules-chocs : « Si vous trouvez moins cher... nous vous offrons le champagne » *? Or ces magasins spécialisés pratiquent généralement une marge comprise entre 16 et 20 %. Ils ne peuvent se contenter de 5 % sous peine de faillite. Conséquence : le système du prix d'appel les conduit à promouvoir des produits étrangers sur lesquels ils pratiquent des marges « normales ».*

Selon le groupe Thomson, qui a procédé à des constats d'huissier, les revendeurs déconseillent à la clientèle les produits français : « Certes, ils ne sont pas chers, mais nous n'en avons plus en stock ; la qualité n'est pas très bonne, etc. » « Vous feriez mieux d'acheter un appareil allemand, un peu plus cher, mais plus sûr. » *Les petits détaillants sont, eux aussi, poussés à promouvoir les marques étrangères, leurs clients ne comprenant pas qu'ils proposent les matériels, Thomson, Moulinex ou Rossignol à des prix supérieurs de 25 % à ceux pratiqués dans les hypermarchés.*

Depuis un an, les industriels français concernés ont constaté un ralentissement sensible de leurs ventes avec pour corollaire une entrée massive de matériel étranger (électroménager, téléviseurs, skis allemands et autrichiens). Les pouvoirs publics s'inquiètent de cette situation et appuient les industriels dans leur offensive contre les abus du prix d'appel. — J.-M. Q.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *O.P.A. sur la société Browning.* — La F.N. (Fabrique nationale d'armes), dont le siège est à Liège (Belgique), vient de lancer une offre publique d'achat (O.P.A.) sur la totalité du capital de la firme américaine Browning, important fabricant et importateur d'armes, de poing et d'épaule, destinées essentiellement au tir sportif. Si 51 % des actions Browning sont présentées à l'O.P.A., la F.N. en cédera une partie (20 %) à la firme japonaise Miroku Fire Arms. La F.N. et Miroku sont les principaux fournisseurs d'armes de sport de la firme américaine. — *(A.F.P.)*

● *O.P.A. sur Matthews.* — Le groupe Thomas Borthwick and sons, un important producteur de viande, vient de lancer une offre publique d'achat (O.P.A.) sur le groupe britannique Matthews, qui détient des participations dans la confiserie, la restauration industrielle, l'industrie alimentaire, et, en France, dans les boucheries Bernard.

Énergie

● *Découverte d'un nouveau gisement de pétrole à l'ouest des îles Shetlands.* — La British Petroleum a confirmé, le lundi 1er août, la découverte d'un gisement de pétrole, à l'ouest de l'archipel des Shetlands. Selon les experts, cette découverte, la première effectuée dans cette zone, permet d'espérer que les gisements de la mer du Nord se prolongent vers l'Atlantique.
— *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIDEL

La Société lyonnaise d'entreprises (S.L.E.) a fait apport à TRINDEL, filiale du groupe, et avec effet du 1er janvier 1977, de l'ensemble de ses activités d'entreprises électriques, avec les postes d'actif et de passif correspondants, ainsi que de son nom. L'apport a été rémunéré par l'émission de cent quatre-vingts actions TRINDEL, dans les conditions approuvées par une assemblée générale extraordinaire réunie le 27 juillet 1977.

Cette opération a été réalisée dans le but de renforcer les positions du groupe dans la région Rhône-Alpes et en Bretagne. Elle a le grand avantage de permettre la fusion de différents établissements S.L.E. avec ceux des entreprises du groupe, et d'aboutir ainsi à la structure la plus légère et la plus efficace.

Schlumberger

Le bénéfice net du deuxième trimestre de 1977 s'est élevé à 106 millions de dollars, en augmentation de 38 % par rapport au trimestre correspondant de 1976. Pour les mêmes périodes de référence, le bénéfice net s'est élevé à 1,23 dollar par action contre 0,89 dollar, et le chiffre d'affaires a progressé de 19 %.

Pour les six premiers mois de 1977, le bénéfice net a progressé de 40 % et le chiffre d'affaires de 18 %.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a précisé que l'accroissement du bénéfice net provenait d'une forte activité dans le secteur « pétrole » et de l'amélioration des résultats du secteur « mesure et régulation ».

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er AOUT

Léger effritement

Fidèle à une tradition solidement établie, la Bourse de Paris est entrée très discrètement dans la période estivale. Cette première séance de la semaine, et du mois d'août, s'est déroulée dans le calme le plus complet, les cours enregistrant un léger effritement, guère significatif eu égard à la faiblesse des transactions. A la clôture, l'indicateur instantané s'est inscrit en repli de 0,25 %.

Hausses et baisses se sont à peu de chose près équilibrées, aucun compartiment ne se distinguant finalement des autres.

En revanche, quelques valeurs ont progressé de façon peu habituelles : Presses de la Cité a ainsi monté de près de 7 % dans un marché assez actif. La Lyonnaise des Eaux et la Caisse nationale de l'énergie ont suivi, s'inscrivant en hausse de 3 %.

A l'inverse, Métallurgique de Normandie, Radar et Sommer ont subi les plus fortes baisses de la séance (— 3,5 à — 5 %).

Les Comptoirs modernes lancent une offre publique d'échange sur les titres de l'Economique de Rennes (une obligation convertible C.M. plus une soulte de 40 F contre une action ou une obligation convertible E.R.). Les cotations des deux valeurs, suspendues depuis le 20 juillet, reprendront normalement le 2 août.

La tendance observée ce lundi n'a guère surpris les opérateurs, habitués, depuis des lustres, à une première séance estivale, terne. La meilleure tenue du franc sur le marché des changes a même été totalement ignorée.

Bonne tenue générale des valeurs étrangères, surtout des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit à 23 475 F contre 23 300 F, et le napoléon à 245 F contre 244,70 F. Le volume des transactions a péniblement atteint 4,13 millions de francs contre 3,06 millions.

LONDRES

BIEN DISPOSE

Le marché reste bien disposé dans l'ensemble ce mardi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,1 points à 451,4. Avance des pétroles et des Fonds mais repli des banques. Raffermissement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 20 contre 144 20

VALEURS	CLOTURE 1/8	COURS 2/8
Beecham	492 ...	498 ...
British Petroleum	886 ...	898 ...
Courtaulds	111 ...	114 ...
De Beers	287 ...	283 1/2
Imperial Chemical	388 ...	391 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	208 ...
Shell	552 ...	554 1/2
Vickers	185 ...	188
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 3/8
*West Driefontein	19 5/8	19 3/4
*Western Holdings	16 1/4	16 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	29 juil.	1er août
Valeurs françaises	85,2	85,1
Valeurs étrangères	98,8	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56,1

NOUVELLES DES SOCIETES

HITACHI LTD. — Pour l'exercice clos le 31 mars 1977, le groupe a réalisé un bénéfice net de 70 milliards de yens (+ 71 %), soit 27,29 yens par titre contre 16,12 yens. Les exportations, qui représentent 18 % des ventes nettes, ont, pour leur part, augmenté de 37 %.

GRACE AND CO. — Bien que le résultat du deuxième trimestre ait été meilleur que celui enregistré en 1976 à pareille époque (+ 5,5 % à 47,6 millions de dollars), le bénéfice net du premier semestre s'établit à 72 millions de dollars contre 74 millions. Par action, le résultat atteint 1,93 dollar contre 2 dollars.

NORANDA MINES. — Le bénéfice net réalisé lors du deuxième trimestre de l'exercice en cours s'est établi à 13,9 millions de dollars canadiens contre 12 millions. Pour le semestre, le résultat s'établit à 32,2 millions de dollars canadiens contre 15,7 millions, soit 1,36 dollar par action contre 0,67 dollar.

LA RENTE FONCIERE. — Le capital est porté de 82 108 000 F à 205,27 millions par incorporation de réserves et attribution de trois actions nouvelles de 200 F nominal pour deux anciennes. L'opération débutera le 12 août.

NEW-YORK

L'amélioration se poursuit

La Bourse américaine se remet très lentement de la chute survenue mercredi dernier. La première séance de la semaine s'est terminée par une nouvelle et légère hausse permettant à l'indice Dow Jones de progresser de 1,74 point, à 891,81. L'activité s'est toutefois ralentie, 17,92 millions d'actions seulement changeant de mains (contre 20,35 millions), et le nombre de titres en hausse ne l'a emporté que d'assez peu sur celui des baisses (790 contre 616).

Ces chiffres témoignent, au premier chef, du climat de prudence qui règne désormais autour du Big Board.

L'annonce d'une très légère augmentation des dépenses de construction en juin et la baisse de 2 % enregistrée entre le 15 juin et le 15 juillet par les prix des matières premières n'ont pas eu beaucoup d'effet.

En revanche, la très forte amélioration des résultats de Boeing au deuxième trimestre, et l'annonce, par la société, d'une division de ses titres (2 pour 1), accompagnée d'une augmentation du dividende (50 cents contre 30), ont été bien accueillies.

Indices Dow Jones : transports, 229,40 (+ 0,10) ; services publics, 116,98 (+ 0,61).

VALEURS	COURS 29/7	COURS 1/8
Alcoa	52 1/2	52 1/4
A.T.T.	62 7/8	63 1/4
Boeing	56 1/2	59 1/8
Chase Manhattan Bank	32 1/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	118 1/4
Eastman Kodak	57 7/8	57 7/8
Exxon	51 3/8	51 5/8
Ford	44 1/2	44 5/8
General Electric	54 1/2	54 1/4
General Foods	35 1/4	35 5/8
General Motors	68 1/4	69 3/8
Goodyear	20 3/4	20 5/8
I.B.M.	268 1/8	269 3/4
I.T.T.	33 3/8	33 1/2
Kennecott	27 3/8	27 3/8
Mobil Oil	68 1/2	69 1/2
Pfizer	28 1/8	28 ...
Schlumberger	65 7/8	66 1/8
Texaco	28 ...	28 1/8
U.A.L. Inc.	18 5/8	18 5/8
Union Carbide	47 1/4	47 ...
U.S. Steel	36 1/2	36 ...
Westinghouse	29 5/8	28 5/8
Xerox	50 1/2	50 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/8	2/8
1 dollar (en yens)	265 70	266 80

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 1er AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 881	4 891	4 840
Allemagne (100 DM)	213 450	212 800	212
Belgique (100 F.)	13 805	13 758	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	200 030	159 270	193
Danemark (100 krd)	81 470	81 750	81 500
Suède (100 krs)	111 900	111 730	110 500
Norvège (100 k.)	92 180	92 850	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 485	8 500	8 450
Italie (1 000 lires)	5 543	5 548	5 600
Suisse (100 fr.)	202 850	202 950	202
Autriche (100 sch.)	30 021	29 938	30 050
Espagne (100 pes.)	5 748	5 761	5 725
Portugal (100 esc.)	12 670	12 675	12 750
Canada ($ can. 1)	4 578	4 566	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre)	23270	23440 ..
Or fin (kilo en lingot)	23300	23475
Pièce française (20 fr.)	244 70	245 .
Pièce française (10 fr.)	203 ..	204 90
Pièce suisse (20 fr.)	215 10	218 90
Union latine (20 fr.)	201 ..	203 .
Souverain	222 50	228 .
Pièce de 20 dollars	1094	1099 50
Pièce de 10 dollars	559 30	559 80
Pièce de 5 dollars	... ..	315 ..
Pièce de 50 pesos	933 50	989 50
Pièce de 10 florins	216 50	219 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ATTERRISSAGE FORCÉ A LONDRES POUR UN BOEING-747

Le Boeing-747 de British Airways qui avait perdu des pièces de son fuselage a atterri sans encombre à l'aéroport de Londres-Heathrow, le lundi soir 1er août, peu avant 22 h. (GMT). L'incident qui a provoqué le rappel d'urgence du Boeing alors qu'il se trouvait au-dessus de Francfort s'est produit, pense-t-on, au moment de la rentrée du train d'atterrissage. L'une des roues aurait, semble-t-il, heurté violement le logement du train et se serait détachée ainsi que deux des panneaux de ce compartiment.

Le train d'atterrissage d'un Boeing-747 a précisé le porte-parole de la compagnie, comporte quinze roues, ce qui explique que personne ne s'attendait à une catastrophe au moment de l'atterrissage. — *(A.F.P.)*

LA GUERRE DES TARIFS AÉRIENS REPREND SUR L'ATLANTIQUE NORD

Les compagnies aériennes américaines continuent de se livrer à une concurrence acharnée pour abaisser les tarifs transatlantiques. Après l'initiative de la compagnie britannique Laker Airways, qui va mettre en service un « train du ciel » entre Londres et New-York, la société Trans International Airlines (TIA), le plus grand transporteur à la demande du monde, vient de demander au bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) l'autorisation de mettre en service la même formule entre quatorze villes américaines et Bruxelles.

Les tarifs seront inférieurs de moitié à ceux pratiqués à l'heure actuelle sur les vols réguliers L'aller simple au départ de New-York sera de 139 dollars (660 F environ), et au départ de Californie de 229 dollars (1 090 F).

De son côté, la compagnie T.W.A. suivant l'exemple de la Panam, a demandé l'autorisation de mettre en service une liaison New-York-Londres au tarif aller-retour de 256 dollars (1 230 F). — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1977 a été tiré à 499 839 exemplaires.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1978

Le gouvernement belge annonce une relance des investissements publics et des mesures fiscales

Le gouvernement belge a présenté, lundi 1er août, son projet de budget pour 1978. Celui-ci, qui est un peu inférieur à 1000 milliards de francs belges (soit 130 milliards de francs français), est déficitaire de 24 milliards de francs belges (3 milliards de francs français), les dépenses augmentant de 14,4 % et les recettes de 11,2 %.

Le projet de budget pour 1978 a été mis au point avec le double souci de lutter contre le chômage et de stimuler les investissements. Il est en cela conforme aux recommandations faites récemment par l'O.C.D.E., qui estimait que la Belgique pouvait « *envisager une politique plus expansionniste (...) dans la mesure où l'évolution des prix paraît sur la bonne voie et où la situation de la balance des paiements constitue une contrainte beaucoup moins importante* » (*le Monde* daté 3-4 juillet).

● *Côté dépenses*, 60 milliards de francs belges, soit l'équivalent de 8 milliards de francs français (c'est-à-dire environ 6 % de l'ensemble des charges), seront consacrés à la lutte contre le chômage : 22 milliards pour les allocations chômage, 23 milliards pour la remise au travail de chômeurs, 13 milliards pour compenser le manque à gagner de la Sécurité sociale (les chômeurs ne cotisant pas) ; plus de 1 milliard sera enfin versé aux personnes âgées sans travail.

Les investissements publics progresseront de 20 % par rapport à 1977.

● *Côté recettes*, le gouvernement a dû donner un tour de vis fiscal : le taux intermédiaire de la T.V.A. passe de 14 % à 16 % pour les assurances, appartements meublés pour vacances, chambres d'hôtel, voyages par agence, etc. Le prix des cigarettes va passer de 35 à 41 F B (5,60 FF). Par ailleurs, la lutte contre la fraude fiscale sera intensifiée, et les peines aggravées contre les contrevenants. Les droits de succession en ligne indirecte frapperont davantage les gros revenus.

En revanche, les impôts des petits revenus seront moins élevés et le taux de T.V.A. de 18 % est ramené à 16 % (meubles, jouets, articles de sport, vélos, pneus, appareils électroménagers). De même, la T.V.A. pourrait être supprimée sur les investissements créateurs d'emplois.

Les commentaires de la presse belge sont assez réservés, voire critiques. La *Libre Belgique* écrit que ce budget contient beaucoup de tours de passe-passe concernant notamment la réduction du chômage, mais qu'en même temps les recettes ont probablement été surévaluées alors que les dépenses étaient sous-estimées. La *Libre Belgique* regrette que le gouvernement n'ait prévu aucune économie mais approuve la forte croissance des investissements publics qui devraient stimuler l'emploi. Quant au *Soir*, il estime que le gouvernement a eu comme souci de « *limiter le déficit budgétaire, de créer des emplois et de maintenir le niveau de bien-être général* ».

LE PLAN DE CONVERSION DE LA SIDÉRURGIE

Sacilor-Sollac s'apprête à licencier 2 500 salariés

Conformément au plan de conversion de la sidérurgie, annoncé en avril dernier, et à la convention de protection sociale — signée seulement par Force ouvrière le 3 juin dernier, — qui visent à la suppression de seize mille emplois dans ce secteur d'ici à 1979, la direction de Sacilor-Sollac doit présenter, le 3 août à Hayange (Moselle) au comité central d'entreprise de Sacilor, et le 4 août à Paris à celui de Sollac, son projet de licenciement collectif.

Ce dernier doit affecter, par étapes successives de la fin de l'année au 30 juin 1978, 2 100 personnes à la Société des aciéries et laminoirs de Lorraine (Sacilor) et 400 à la Société lorraine de laminage continu (Sollac).

Le plan présenté le 8 avril dernier aux syndicats faisait état, pour ces deux entreprises sidérurgiques, de 2 650 licenciements : la faible différence s'explique par des incitations aux départs volontaires.

A la direction de Sacilor-Sollac à Paris, on précise que, si des travailleurs immigrés se trouveront au nombre des licenciés, les mesures prises toucheront « *toutes les catégories de personnel* ». Dans un communiqué, la C.F.D.T. indique que ce projet de licenciement concerne 321 techniciens, 348 agents de maîtrise, 273 employés et 1 560 ouvriers. La direction ajoute, enfin, que ces licenciements « *ne correspondent pas à des fermetures d'installations* ».

Dérobé le 28 juillet gare de Lyon

Le camion retrouvé sans ses pièces

Le camion transportant 30 mètres cubes de pièces de 10 F neuves représentant une valeur de 17,5 millions de francs, dérobé, le 28 juillet à la gare de Lyon (*le Monde* du 30 juillet) a été retrouvé lundi après-midi 1er août, rue Babeuf à Villejuif (Val-de-Marne) *(nos dernières éditions)*. Les policiers avaient été avisés de la présence du véhicule à cet endroit par un riverain. Les plaques minéralogiques du semi-remorque qui était stationné face au numéro 4 de la rue Babeuf depuis l'aube avaient été changées.

Les malfaiteurs avaient également pris soin d'arracher le compteur kilométrique du tableau de bord afin que les policiers ne puissent déterminer la distance parcourue par le véhicule depuis le vol. Les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme n'ont, semble-t-il, pu relever aucun indice susceptible d'orienter les recherches. Seules, quelques traces de sable blanc ont été retrouvées sur la portière arrière. Dans la cabine, les malfaiteurs avaient laissé une bouteille de mousseux... pleine.

Dans une lettre photocopiées, à l'orthographe incertaine, datée du 1er août et déposée à notre journal, un certain Ulrich Müller affirme être « *le premier secrétaire financier de la fraction de l'armée rouge. La RAF appelé vulgairement par les impérialistes le groupe Baader Meinhof, revendique le vo. de la SCETA* ». « *Cet argent*, indique cette lettre dont l'origine et le sérieux n'ont pu être établis, *va allimenter les fonds de notre groupe et la résistance palestiniennes* ». L'auteur de la lettre qui n'est *a priori* pas connu comme étant un dirigeant de la « fraction armée rouge » conclut en affirmant que « *cette missive a été soumise, lu et approuvé par Illich Sanchez plus connu de votre service sous le nom de Carlos* ».

NOUVEAU HOLD-UP AU CLUB MÉDITERRANÉE

Après le nouveau hold-up, commis lundi 1er août, peu après minuit, au Club Méditerranée de Vittel, et qui a rapporté à son auteur 230 000 F et quelques bijoux, les responsables de ce club de vacances ont décidé de renforcer les mesures de sûreté dans les villages, afin d'éviter la répétition de ces faits. Le 16 juillet, quatre hommes s'étaient emparés, au village de Corfou-Ipsos (Grèce), de 310 000 F, de quatre cent cinquante passeports et de bijoux, tuant dans leur fuite un employé du Club Méditerranée.

Les liquidités en circulation dans la soixantaine de villages de vacances de cet organisme sont progressivement remplacées, depuis le 25 juillet, par des bons d'échange nominaux ; les caissiers ne travailleront plus désormais à proximité des coffres, et n'en porteront les clefs qu'en cas de nécessité ; les transferts ou manipulations de valeurs ou d'argent auront lieu désormais sous la surveillance de policiers ou de vigiles armés.

LES IMMEUBLES INSTABLES DE LYON

Un immeuble de cinq étages datant du début du siècle, situé cours d'Herbouville à Lyon (4e), au pied de la colline de la Croix-Rousse, s'est effondré, dimanche 31 juillet, vers 19 h. 30. M. et Mme Gaston Senil, qui logeaient au deuxième étage et qui, selon certains témoignages, étaient chez eux au moment de l'éboulement, n'ont toujours pas été retrouvés.

D'autre part, plusieurs immeubles voisins ont été évacués à la demande de M. Roger Chaix, préfet délégué pour la police à Lyon. Une centaine de personnes sont ainsi hébergées chez des amis ou dans des foyers pendant que des études de terrains sont effectuées pour déterminer si des risques d'effondrement existent toujours. En effet, les pluies de ces dernières semaines sont à l'origine du glissement d'une masse de terre qui a littéralement fait exploser un immeuble en dévalant de la colline de la Croix-Rousse.

M. ALBIN CHALANDON EST REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Albin Chalandon, ancien ministre de l'équipement, est reçu ce mardi 2 août à 16 heures par M. Giscard d'Estaing. Il pourrait être prochainement nommé aux présidences de l'ERAP et de la Société nationale Elf-Aquitaine en remplacement de M. Pierre Guillaumat, qui aura soixante-huit ans le 5 août.

Le dernier obstacle à la nomination de M. Chalandon a en effet été levé le 12 juillet par la publication au *Journal officiel* d'un décret du 8 juillet qui modifiait les textes constitutifs de l'ERAP, société d'Etat qui possède 70 % du capital de la SNEA. Ceux-ci prévoyaient que la présidence de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières devait revenir à un haut fonctionnaire. Or M. Chalandon, auquel le poste avait été promis par M. Giscard d'Estaing en août 1976, n'était plus fonctionnaire depuis janvier 1955. Le nouveau décret précise donc que la présidence de l'ERAP peut être attribuée à « *un haut fonctionnaire ou une personnalité ayant exercé des fonctions de haute responsabilité économique, industrielle ou financière au service de l'Etat* ».

L'assassinat du président de la Dresdner Bank

LA POLICE ALLEMANDE ARRÊTE UNE JEUNE FEMME

Wiesbaden (A. P.). — La police ouest-allemande a annoncé, le mardi 2 août, l'arrestation d'une jeune femme, Mlle Eleonore Maria Poensgen, vingt-trois ans, soupçonnée d'avoir participé à l'assassinat, samedi dernier, du président de la Dresdner Bank, M. Juergen Ponto. La jeune femme, indique la police, a été appréhendée à Francfort. Les poursuites continuent pour tenter de retrouver Mlle Albrecht, l'auteur présumé du crime.

Lundi, dans un appel téléphonique à l'agence Reuter à Bonn, un inconnu avait déclaré que l'assassinat de M. Ponto était revendiqué par le groupe extrémiste Roter Morgen. La police affirme n'avoir pas eu connaissance jusqu'à présent de l'existence de cette organisation.

EFFRITEMENT DU DOLLAR

Le dollar, qui avait très légèrement fléchi lundi 1er août dans l'après-midi, s'est de nouveau un peu affaibli mardi matin sur presque toutes les places financières après une avance initiale. La devise américaine s'est ainsi traitée à 2,402 FS (contre 2,409 FS) à Zurich, à 2,291 DM (contre 2,2987 DM) à Francfort. A Londres, il fallait 1,7398 dollars (contre 1,7378) pour obtenir une livre sterling. Le franc français a continué de son côté à se bien tenir, tant vis-à-vis du dollar (4,87 F contre 4,8825 F) que du deutschemars (2,1235 F contre 2, 1275 F) et de la livre sterling (8,49 F contre 8,50 F). En revanche, il a un peu fléchi par rapport au franc suisse (2,0275 F contre 2,0208 F).

Dans les milieux cambistes, on n'écarte pas l'éventualité d'un relèvement du taux de l'escompte aux Etats-Unis, en liaison avec le récent gonflement de la masse monétaire, mais aussi avec le besoin de financement du gouvernement. Ce taux est de 5,25 % depuis le 22 novembre 1976.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mgr Robert Lucey*, ancien archevêque de San-Antonio (Texas), est mort à l'âge de quatre-vingt-six ans. Mgr Lucey était connu aux Etats-Unis pour ses prises de position en faveur des libertés civiques et son action en faveur de l'organisation des travailleurs immigrés. Il était un ami personnel du président Lyndon Johnson. — *(A.F.P.)*

● *Les quotidiens régionaux et départementaux* publiés dans l'Est, le Sud-Est et la région Rhône-Alpes ont, pour la plupart, porté leur prix de vente à 1,40 F le 1er août.

● *La Commission de la C.E.E. vient d'ouvrir une procédure anti-dumping contre le Brésil* concernant les prix de la fonte exportée sur le marché européen. Les producteurs de fonte français, allemands et britanniques ont averti la Commission de la C.E.E. que les firmes brésiliennes vendaient leurs produits à des prix se situant 26 % en dessous des prix pratiqués sur le marché intérieur brésilien. Le Brésil a alors imposé des prix minimaux à l'exportation pour la fonte, mais qui sont encore inférieurs de 14 % aux barèmes pratiqués au Brésil même.

Pour justifier son action, la Commission européenne rappelle que la production de fonte a baissé de 13 % dans la C.E.E. entre 1975 et 1976 et que de nombreuses capacités de production restent inutilisées.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

● Progression du taux de réussite dans la plupart des séries
● Augmentation du nombre des candidats « techniciens »

Le ministère de l'éducation a rendu publics, ce mardi 2 août, avec un certain retard, les résultats définitifs du baccalauréat 1977. Ce retard (1) s'explique par le report d'une semaine des épreuves écrites, par le « pont » du 14 juillet et surtout par un mauvais fonctionnement des services d'informatique — notamment dans l'académie de Rennes — qui a obligé le personnel de certains rectorats à rassembler « artisanalement » des chiffres normalement traités par ordinateur.

Ces résultats font apparaître une grande stabilité des effectifs des candidats au baccalauréat secondaire ou « général » : 225 227 candidats cette année, pour 222 227 l'année dernière, soit une augmentation de 1,34 %. En revanche, le nombre des candidats au baccalauréat de technicien continue à progresser : 93 057 candidats en 1977 contre 86 043 en 1976, soit une augmentation de 8,15 %.

Sur les 225 227 candidats présentés au baccalauréat général, 152 812 ont été reçus, soit un pourcentage global de 67,85 %. Ces chiffres témoignent, là encore, d'une grande stabilité, puisque les pourcentages de réussite, depuis plusieurs années, sont toujours compris entre 67 % et 68 %. On note toutefois une légère augmentation par rapport à l'année dernière, où le taux global de réussite était de 67,24 %. D'une manière générale, on observe une légère augmentation de réussite dans toutes les séries « classiques » avec des écarts encore considérables entre la série C (73,89 %) et la série D' (55,67 %) et des variations au sein d'une même série : 88,28 % de réussite pour A 1 (latin-grec) et 64,86 % pour A 7 (arts plastiques).

Pour le baccalauréat de technicien, les taux de réussite continuent de baisser légèrement en série H (informatique). En revanche, ils progressent en série F (séries industrielles), la plus nombreuse, et très légèrement en série G (gestion).

* * *

Voici les résultats pour la France entière :

SERIE A (philosophie, lettres) : présentés, 59 267 ; admis, 41 947, soit 70,78 % (70,68 % en 1976).

SERIE B (économique et sociale) : présentés, 35 726 ; admis, 24 730, soit 69,22 % (68,51 %).

SERIE C (mathématiques et sciences physiques) : présentés, 44 962 ; admis, 33 221, soit 73,89 % (73,4 %).

SERIE D (mathématiques et sciences de la nature) : présentés, 74 707 ; admis, 46 216, soit 61,86 % (60,69 %).

SERIE D' (sciences agronomiques et techniques) : présentés, 2 177 ; admis, 1 212, soit 55,67 % (54,6 %).

SERIE E (mathématiques et technique) : présentés, 8 387 ; admis, 5 486, soit 55,41 % (64,05 %).

TOTAL : présentés, 225 227 ; admis, 152 812, soit 67,85 % (67,24 %).

BACCALAUREATS DE TECHNICIEN

SERIE F (séries industrielles) : présentés, 38 010 ; admis, 22 339, soit 58,77 % (55,59 %).

SERIE G (tertiaire) : présentés, 54 343 ; admis, 33 336, soit 61,34 % (61,01 %).

SERIE H (informatique) : présentés, 704 ; admis, 461, soit 65,48 % (66,76 %).

TOTAL : présentés, 93 057 ; admis, 56 136, soit 60,32 % (58,84 %).

(1) Les résultats avaient été donnés le 18 juillet en 1975 et le 19 juillet en 1976.

MORT DU CARDINAL CEREJEIRA ANCIEN PATRIARCHE DU PORTUGAL

Le cardinal Gonçalves Cerejeira, qui fut pendant quarante-deux ans archevêque de Lisbonne et patriarche du Portugal, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était très lié avec Oliveira Salazar.

Son décès réduit à cent trente-six le nombre des membres du Sacré Collège mais ne modifie pas celui des électeurs en cas de décès du pape, la limite d'âge étant fixée à quatre-vingts ans.

[Né à Lousado le 29 novembre 1888, l'abbé Cerejeira fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Braga, de 1906 à 1909, puis à l'université de Coïmbra, où il fut reçu en 1918 docteur ès lettres. Prêtre en 1912, il fut successivement professeur, archiviste paléographe et directeur des archives à l'université avant d'être nommé archevêque coadjuteur du patriarche de Lisbonne en 1928, à qui il succéda en novembre 1929. Il fut créé cardinal la même année, au consistoire du 6 décembre (en même temps que le cardinal Pacelli et le cardinal Verdier). Il est alors âgé de quarante et un an, et pendant longtemps il fut le plus jeune des cardinaux.

Par délégation de l'épiscopat portugais, le prélat a dirigé l'Action catholique portugaise depuis sa fondation en 1933. Il est allé plusieurs fois en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, et s'est consacré au problème, crucial pour le Portugal, du recrutement sacerdotal. Il a fondé deux nouveaux séminaires.

A travers le monde, les exégètes de Fatima fondent la majeure partie de leurs travaux sur les discours et les études consacrés au pèlerinage portugais et à son message.

En 1971, le cardinal Cerejeira a pris nettement position contre toute révision du concordat. C'est en mai 1971 que le prélat a été remplacé par Dom Antonio Ribeiro (quarante-deux ans), dont les idées politiques et religieuses tranchaient assez fortement avec le comportement conservateur de son prédécesseur.]

Mgr BALLESTRERO SUCCÈDE A Mgr PELLEGRINO A L'ARCHEVÊCHÉ DE TURIN

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Cinq jours après avoir officiellement accepté la démission — pour raison d'âge et de santé — du cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin, le pape a fait connaître, lundi 1er août, le nom de son successeur. Il s'agit de Mgr Anastasio Ballestrero, archevêque de Bari depuis décembre 1973.

Cet ancien supérieur général des Carmes, âgé de soixante-trois ans, se retrouve donc à la tête d'un des diocèses les plus grands, les plus industrialisés et les plus à gauche d'Italie, avec la difficile mission de remplacer un prélat hors du commun, dont la réputation « progressiste » s'étendait au-delà du Piémont.

Fidèle à sa réputation d'homme de dialogue, le cardinal Pellegrino avait engagé, en 1975, une « collaboration » avec le nouveau maire communiste de Turin, mais en soulignant l'incompatibilité entre l'idéologie marxiste et le christianisme. — R. S

[Né à Gênes le 3 février 1913, Mgr Ballestrero appartient à la génération « conciliaire » très marquée par Vatican II. On ne lui connaît pas de position tranchée, ni dans un sens ni dans l'autre. Ses principaux atouts sont une grande culture générale, de solides connaissances en droit canonique, une réputation de bon gestionnaire et — ce qui n'est pas négligeable dans un pays aussi régionalisé — une origine piémontaise.]

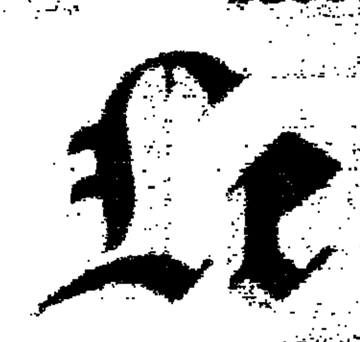
A Madère

L'ÉVÊQUE SUSPEND « A DIVINIS » UN PRÊTRE DE TENDANCE MAOÏSTE

Lisbonne *(A.F.P.)*. — L'évêque de Funchal (Madère), Mgr Francisco Santana — connu pour ses opinions conservatrices, — a suspendu « *a divinis* » le Père José Martins à la suite d'un conflit politique qui dure pratiquement depuis le changement de régime du 25 avril 1974.

Le Père Martins est ancien président du conseil municipal du port de pêcheurs de Machico, député à l'Assemblée régionale de Madère, élu sur les listes de l'U.D.P. (Union démocratique populaire, extrême-gauche).

De tendance maoïste, le Père Martins jouit d'une forte popularité dans la région. Ses propres paroissiens s'étaient opposés à son départ, demandé par l'évêque, dès novembre 1974.



TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 500 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 28 JUILLET AU MERCREDI 3 AOUT 1977

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



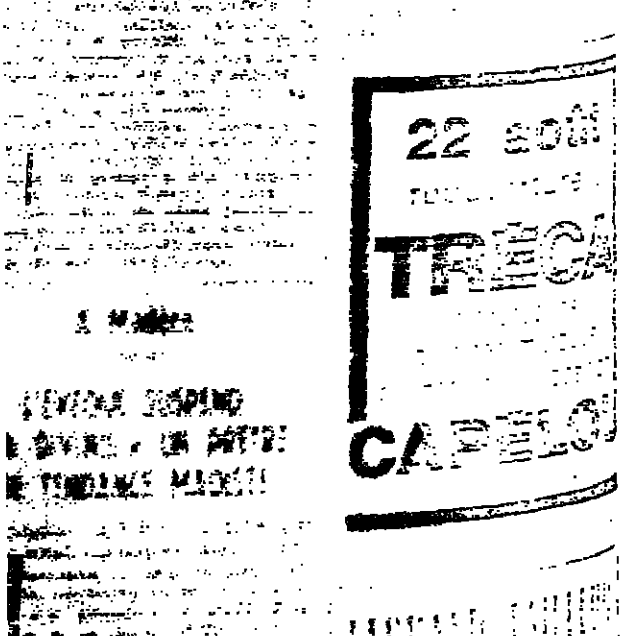
N° 1500

Canada, 0,50 $ can. ; Côte d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 30 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 3,50 L.I. ; Liban, 150 P.L. ; Sénégal, 100 fr. ; Singapour, 2 $ sing. ; Tunisie, 90 m.; Turquie, 6 L.T.; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 2.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉ...
• Progression du taux de réus...
dans la plupart des séries
• Augmentation du nombre des candi...
« techniciens »



La droite garde le pouvoir en Turquie

Le gouvernement de M. Suleyman Demirel, chef du Parti de la justice, appuyé sur une coalition de centre droit, a obtenu, le lundi 1er août, l'investiture de l'Assemblée nationale turque, par 229 voix contre 219, pour le gouvernement qu'il avait constitué.

La crise gouvernementale durait depuis les élections du 5 juin, qui n'avaient donné la majorité absolue à aucune formation, bien que M. Ecevit soit sorti vainqueur de la consultation.

De notre correspondant

Ankara. — Si M. Ecevit n'était pas parvenu à tirer bénéfice de son succès électoral, son rival, M. Suleyman Demirel, vient de prouver qu'il exerçait pleinement son contrôle sur ses amis politiques. Il a fait en effet le plein des 229 voix disponibles du Parti de la justice, du Parti du salut national et du Parti du mouvement nationaliste. Aux 214 voix du Parti républicain du peuple, se sont joints deux des trois indépendants, deux membres du Parti de la confiance et l'unique représentant du parti démocratique. Un député du Parti de la justice était absent, et le président de l'Assemblée, membre de ce même parti, ne votait pas.

M. Demirel est parvenu, avant le débat, à conjurer le danger suscité par le refus de M. Kamran Inan, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, d'accepter le portefeuille de l'énergie. M. Kamran Inan, qui passe de longue date pour un redoutable adversaire du premier ministre au sein du Parti de la justice, s'est finalement rendu à ses instances et demeure dans le cabinet.

« Nous nous plaçons sous la protection de Dieu », a déclaré M. Demirel devant son groupe parlementaire, en ajoutant avec un bel optimisme qu'il *« allait résoudre les problèmes du pays »*.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 7.)

Le poids du nationalisme

« M. Demirel pourra former le gouvernement, mais il ne pourra pas gouverner », disait-on à Ankara lorsque le leader du Parti de la justice, sûr de la coalition de centre-droit avec laquelle il avait fait échec à M. Bülent Ecevit, commença à établir la liste de son ministère. Fort de sa réputation de « rassembleur », de son tempérament de calculateur, ralliant volontiers le « poète » qu'était son rival, le premier ministre turc n'en est pas moins placé devant une tâche très difficile sans disposer de toute sa liberté de manœuvre.

MM. Erbakan et Turkes, ses deux alliés, respectivement leaders du Parti du salut national et du Parti du mouvement nationaliste, ne représentent en effet que quarante députés, mais huit et cinq portefeuilles, alors que, avec cent quatre-vingt-neuf représentants à l'Assemblée, le Parti de la justice a seize ministres. L'intérieur, l'agriculture, le travail, l'industrie, le logement, les forêts, tels sont les fiefs où M. Erbakan a placé ses amis, pour y développer une politique dont les dernières années ont montré les ambitions difficilement conciliables avec l'appartenance de la Turquie au monde occidental.

Le Parti du salut national a en effet promu un double mouvement de développement économique et confessionnel qui transformerait le pays en un vaste chantier d'usines et d'établissements religieux. Le taux de croissance industrielle, qui depuis plusieurs années se maintient aux environs de 11 %, serait accéléré plutôt que freiné, au prix d'une inflation et d'un endettement à court terme qui débordent tout contrôle.

S'ils sont, en fait, les arbitres de toute l'action gouvernementale de M. Demirel, les leaders de l'extrême droite recueillent les fruits d'une situation où les alliés européens de la Turquie ont une indéniable part de responsabilité. Quels bénéfices a-t-elle reçus d'avoir été le premier pays méditerranéen associé au Marché commun ? Pour libérale que soit sa loi sur les investissements étrangers, elle n'a servi qu'à réveiller les souvenirs du temps des « capitulations », lorsque les « puissances » mettaient le pays en coupe réglée.

Ayant le sentiment d'être bloquée entre l'Union soviétique, la Grèce et le Proche-Orient, sans amis véritables, la diplomatie turque a été touchée par une aspiration à retrouver les racines de l'histoire contemporaine dans la grandeur de l'Empire ottoman qui n'épargne aucune des formations politiques, y compris à l'extrême gauche. Le double débarquement à Chypre a manifesté une réaction à ce sentiment d'étouffement et renforcé la sévérité de jugements étrangers qui encourageaient eux-mêmes un certain isolationnisme.

Cette escalade a abouti au blocage des négociations sur le statut de Chypre, et l'on ne voit pas, aujourd'hui moins que jamais, quel élément de détente le cabinet Demirel pourrait y introduire sans se disloquer. Les pressions économiques qui pourraient être exercées sur lui pour le conduire à plus de souplesse contrediraient directement la politique d'austérité rigoureuse que réclament les éventuels et éternels bailleurs de fonds.

L'austérité est-elle possible sans un strict contrôle de la consommation et de l'ordre public ? En trois ans, les affrontements entre groupements extrêmes ont provoqué près de trois cents morts. Si la répression politique a sensiblement diminué, l'instrument n'en a pas disparu, ni le souvenir. Or M. Demirel n'est assuré de durer que s'il concède aux thèmes du « gouvernement fort » que ses alliés visent à imposer. On discerne mal comment il pourra agir dans les mois qui viennent plus efficacement qu'il ne l'a fait dans les deux ans passés, les conditions demeurant les mêmes.

(Mercredi 3 août.)

Le P.C. portugais réclame la dissolution de l'Assemblée

Le secrétaire général du parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, a demandé, le lundi 1er août, la démission du gouvernement Soares, la dissolution de l'Assemblée de la République et l'organisation, dans les trois mois, de nouvelles élections générales sous la responsabilité d'un cabinet de transition.

Cette nouvelle politique d'une formation qui avait adopté à l'égard du gouvernement socialiste minoritaire une « attitude constructive » ne semble guère inquiéter le P.S., qui, selon l'agence Reuter de Lisbonne, l'aurait accueillie « avec dérision ». Elle peut, néanmoins, compliquer la tâche d'une équipe qui doit continuellement négocier, sur sa droite et sur sa gauche, pour faire approuver ses projets au Parlement. Elle pourrait aussi préluder à un regain d'agitation sociale à l'automne.

Le parti communiste portugais part en guerre contre le gouvernement de M. Mario Soares. L'appel lancé par M. Alvaro Cunhal en faveur de nouvelles élections au Portugal est consécutif à la publication d'un document intitulé « Le P.C.P. devant la nouvelle et dangereuse phase de la démocratie portugaise ». Ce texte, qui vient d'être approuvé par le comité central du parti, constitue un sévère réquisitoire contre la politique récente du cabinet socialiste. La formation de M. Cunhal critique, en particulier, les dernières lois approuvées par l'Assemblée de la République *« grâce à l'alliance du P.S. avec le parti social-démocrate et le centre démocratique et social »*. Le P.C.P. va jusqu'à demander la *« suspension »* de ces texte, qui, estime-t-il, sont un *« instrument politique du grand capital »*.

Un langage d'une extrême dureté

Utilisant un langage d'une extrême dureté, dont il avait perdu l'habitude ces derniers mois, le P.C. assure que les dernières lois, et notamment celle modifiant la réforme agraire, *« violent ostensiblement la Constitution de la République et visent à créer les instruments juridiques rendant possible une opération globale contre les conquêtes de la révolution »*. Le document dénonce *« la limitation des libertés et les mesures répressives chaque jour plus nombreuses »*. Il met en cause la *« restitution d'entreprises au patronat saboteur, les violences et les licenciements contre des délégués syndicaux »*. Il ajoute que cette politique de droite s'accompagne d'une forte poussée des activités fascistes.

Après les élections législatives du 25 avril 1976, M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, avait formé, en juillet de la même année, un gouvernement homogène, minoritaire devant l'Assemblée de la République. Le P.S. ne dispose, en effet, au Parlement, que de 107 sièges sur 263.

Les formations situées à sa droite, le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le parti social-démocrate (ex-parti populaire démocratique (P.P.D.), en ont respectivement 42 et 40. Le P.C.P. quant à lui, a 40 représentants, et l'Union démocratrique populaire (U.D.P., extrême gauche) un seul. M. Soares a, jusqu'à présent, pratiqué une politique de bascule, s'appuyant, pour faire aboutir ses projets, tantôt sur la gauche, tantôt sur la droite, ou s'efforçant, du moins, d'obtenir l'abstention des uns ou des autres.

Tant le P.S.D. et le C.D.S. d'une part, que le P.C.P., d'autre part, ont tenté de pousser M. Soares à élargir son gouvernement. Ils souhaitaient la formation, soit d'un grand cabinet *« social-démocrate »* (avec le P.S.D.), soit d'un cabinet *« de majorité présidentielle »* (avec le P.S.D. et le C.D.S., les deux autres formations qui ont appuyé la candidature du général Eanes), soit d'une *« majorité de gauche »* (avec le P.C.P.). M. Soares s'est toujours refusé à faire un tel choix, qui aurait pu mettre en péril l'unité de sa formation, ou provoquer des remous dans le pays et au sein de l'armée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 7.)

LA CONTROVERSE SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

La non-violence en échec

Un mort et une centaine de blessés à Creys-Malville lors d'affrontements avec les forces de l'ordre

De violents affrontements ont opposé, dimanche 31 juillet, près du site du futur surrégénérateur de Creys-Malville (Isère), plus de vingt mille manifestants à un important service d'ordre. Ils ont fait un mort et une centaine de blessés. Dans les rangs de la gendarmerie mobile, on dénombre une dizaine de blessés, dont trois grièvement.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré que la violence avait été le fait d'un millier de manifestants et « de groupes d'action et d'inspiration anarchistes, ignorant les frontières, qui se sont fait la main ailleurs, notamment en Allemagne fédérale ». Une manifestation antinucléaire a d'ailleurs eu lieu dimanche près de Brême, en R.F.A.

Après l'interpellation de dix-neuf personnes, douze d'entre elles ont été mises, le mardi 2 août, à la disposition de la justice et maintenues en détention par le tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère), siégeant en audience de flagrant délit. Les douze prévenus doivent comparaître, samedi matin 6 août, devant ce même tribunal.

De nombreux partis politiques et organisations de gauche condamnent la manière dont se sont comportées les forces de l'ordre.

Au cours de sa visite le 29 juillet, à Pierrelatte, le président de la République avait rapelé que le recours au nucléaire était indispensable à l'indépendance nationale. Il a aussi indiqué que la « consultation par référendum, proposée par le parti socialiste, était impossible dans le cadre de la Constitution ».

Ces jeunes qui disent non

par MARC AMBROISE-RENDU

Les images tour à tour dramatiques et « pittoresques » de la bataille de Faverges, les flocons de fumée lacrymogène, le bruit des explosions, les insultes homériques des manifestants, les manœuvres des « bleus », tous ces affrontements navrants ne doivent pas masquer l'essentiel. Loin de s'apaiser devant le fait accompli, l'opposition ne cesse, au contraire, de se durcir, au fur et à mesure de la réalisation du programme électronucléaire. Cible favorite, le surrégénérateur, qui symbolise le pari technique le plus audacieux, donc le plus chargé de risques.

Ils étaient dix mille, l'an dernier, à Malville, encore plus nombreux cette année. Des militants venus de plusieurs pays d'Europe, qui, plusieurs jours, ont piétiné dans la boue et marché vers le site, sans guère d'espoir de l'atteindre, face à un service d'ordre qui n'avait pas caché sa détermination. Ces militants-là ne sont pas de ceux que la pluie et les grenades découragent. On en retrouvera beaucoup demain.

Qui sont-ils ? Des *« ennemis du progrès »* ? Etudiants et universitaires pour la grande majorité, ils ont des connaissances plus complètes que la moyenne des Français, et ils refusent de prendre pour argent comptant les assurances données par les ingénieurs et les hommes politiques. Ce dont ils ne veulent pas, c'est de l'abondance énergétique au prix d'*« une société du plutonium, policière et ultra-centralisée »*.

(Lire la suite page 8.)

La Thaïlande sur ses gardes

L'opération conjointe des forces armées thaïlandaises et malaisiennes « Rayon sacré II », lancée le 7 juillet contre les maquis communistes de la région de Sungei Padi, aux confins des deux pays, a pris fin jeudi 28 juillet. Des accrochages ont lieu régulièrement entre les forces de Bangkok et les guérilleros communistes au nord et au nord-est du pays. D'autre part, selon Bangkok, des incidents se poursuivent à la frontière avec le Cambodge. Une trentaine de soldats khmers auraient fait, le 26 juillet, une incursion dans la province thaïlandaise de Surin.

Les relations avec les autres pays d'Indochine sont moins tendues. La Thaïlande participe même à la réunion du comité du Mékong, qui se tient, depuis le 28, à Vientiane, en compagnie du Laos et du Vietnam. Le Cambodge ne s'est pas fait représenter. Les activités du comité avaient cessé depuis les changements de régime intervenus en 1975 dans les trois pays indochinois.

Le régime autoritaire, issu du coup d'Etat militaire du 6 octobre dernier, fait face, à Bangkok, à une situation difficile que décrit, dans les articles dont nous commençons la publication, Patrice de Beer, à l'issue de trois ans passés en Asie du Sud-Est comme correspondant du « Monde ».

I. — L'ORDRE RÈGNE A BANGKOK

par PATRICE DE BEER

Le vrombissement des moteurs de voitures et le hurlement des transistors emplissent la grande métropole de près de 5 millions d'habitants d'un vacarme assourdisant. Mais sur les campus le calme est revenu, après la vague d'agitation qui saisit la Thaïlande d'octobre 1973 à octobre 1976 et les sanglants massacres du 6 octobre, au cours desquels soldats, policiers et miliciens d'extrême droite s'acharnèrent sur des dizaines d'étudiants battus à mort, égorgés, pendus, brûlés vifs. Des étudiants et des enseignants ont disparu ; certains ont pris le chemin de la jungle. Pour les autres, qui suivent un programme soigneusement expurgé dans des locaux surveillés en permanence, tout est calme. Trop calme.

L'ordre règne en Thaïlande. *« Nous ne serons pas un nouveau domino, un nouveau Vietnam »*, entend-on dire dans les milieux du pouvoir. Cette image vient d'être reprise dans un rapport du Council on Foreign Relations, et intitulé *« Thaïlande : domino par forfait ? »* Deux ans après les victoires communistes en Indochine, qui commence à trois heures de voiture de Bangkok, la Thaïlande, bastion avancé du « monde libre » en Asie du Sud-Est, donne une première impression de vie normale.

Un régime civil guetté par l'anarchie a été remplacé par une dictature de généraux et de civils d'extrême droite. Celle-ci entend renverser la vapeur, *« écraser le communisme »* et redresser l'économie. Elle mène une politique de confrontation avec les Etats indochinois, avec lesquels les gouvernements précédents tentaient de s'entendre ; mais ces trois pays ont trop de problèmes chez eux pour se lancer dans une aventure extérieure, si tant est qu'ils en aient actuellement l'intention.

Le moralisme du premier ministre tranche sur une corruption qu'il tolère, ou ne peut réprimer, comme ce fut le cas au Vietnam sous Diem. La situation économique et sociale appelle des mesures que l'on ne peut retarder indéfiniment sans risquer de mettre en cause les fondements mêmes du régime. C'est ce qui inquiète le plus les auteurs du rapport américain déjà cité, qui voient ces réformes bloquées par une classe politique — officiers, fonctionnaires, hommes d'affaires, entourage du roi — opposée à tout changement et qui refuse le dialogue au nom des traditions féodales et absolutistes, rejetant par là même l'opposition libérale vers la lutte armée. Le sabotage de la politique éclairée du premier ministre Kukrit Pramot en 1975-1976 en fut le meilleur exemple.

La nouvelle Constitution, promulguée d'autorité après le coup d'Etat d'octobre, consacre ce blocage au profit des dirigeants en place. Les élections générales n'auront pas lieu avant 1988, si la situation évolue entre-temps *« de manière satisfaisante »* ; la Chambre des députés élue a été remplacée par une Assemblée nommée, comprenant plus de la moitié de militaires et de policiers. La vie politique est au point mort, la presse est censurée à la moindre incartade. Quant au gouvernement « civil », nommé par les militaires, il est « conseillé » par les principaux généraux.

La monarchie en question

Tout va donc bien, ou plutôt irait bien... s'il n'y avait pas ces communistes que le premier ministre Thanin Kraivichien et ses amis galonnés voient partout : *« Il faut être vigilant à l'égard des centristes, car c'est parmi eux que les communistes se dissimulent, déguisés en libéraux »*, disait le gouvernement en novembre dernier. Ce sont aussi les « communistes » qui poussent certains jeunes à haïr les personnes issues d'autres classes sociales, *« en particulier les riches »*, et donnent aux déshérités de mauvaises pensées. *« Les pauvres doivent s'aider eux-mêmes, ne doivent pas faire la fine bouche devant le travail qu'on leur offre ; ils doivent être frugaux, industrieux. Il y a pas mal de Thaïlandais qui sont paresseux. La paresse est une des causes de la pauvreté. Après avoir travaillé un jour, ils aiment se saouler. »*

(Lire la suite page 3.)

Un débat sans frontière

Une fois encore, des événements tragiques auront marqué l'expression d'une contestation qui, après bien des débats d'idées, s'était voulue non violente. En dépit des mots d'ordre de la coordination des comités Malville, une frange non négligeable des manifestants antinucléaires du week-end est venue avec la volonté évidente d'en découdre avec les forces de l'ordre.

Il semble bien que ce soit la première fois dans le monde qu'une manifestation « écologique » aboutisse ainsi à mort d'homme. Il n'en reste pas moins que les manifestants de Creys-Malville étaient « a priori » moins violents que les contestataires ouest-allemands, responsables des incidents qui en novembre 1976 avaient fait plus de deux cents blessés à Brokdorf, dans le Schleswig-Holstein.

Le préfet de l'Isère, M. Jannin, avait donc eu beau jeu de dénoncer, dès samedi, « l'agressivité des écologistes allemands ». Ce qui ne fournit aucune excuse aux relents de xénophobie qu'il a contribué à répandre en déclarant que « pour la deuxième fois Morestel est occupé par les Allemands ». A ce qu'on sache, nos voisins d'outre-Rhin n'ont pas eu, ce week-end, l'exclusivité de la violence : on a retrouvé à Creys-Malville, comme régulièrement en d'autres occasions, cette frange de marginaux plus ou moins anarchistes, en grande majorité français, pour lesquels peu importe le prétexte, pourvu que l'affrontement soit au rendez-vous.

De nouveau, la preuve est faite que l'écologie dépasse les frontières. Les manifestations de Creys-Malville, qui n'ont pas eu l'ampleur espérée par certains, ne manqueront pas de marquer le débat nucléaire en France. Pour le moment, le mouvement écologique français reste encore à l'intérieur de certaines limites qu'ont dépassées depuis longtemps ses homologues étrangers : en Allemagne, précisément, les écologistes ont obtenu d'un tribunal l'interdiction de la construction d'une centrale, et le gouvernement fédéral ne cache pas son inquiétude face aux difficultés qu'il rencontre pour réaliser son plan de développement énergétique. En Suède, les antinucléaires ont contribué à la chute du gouvernement de M. Palme. En Espagne, ce ne sont pas quelque trente mille personnes, comme ce week-end en France, mais plus de cent mille qui ont participé il y a peu, à Bilbao, à une manifestation anti-atomique.

Bien des indices permettent cependant de penser aujourd'hui qu'il y a des chances non négligeables de voir croître un mouvement de réaction aux campagnes écologiques. Le P.C. et la C.G.T. ont déjà pris des positions claires à ce sujet. Et si l'on se réfère aux exemples étrangers, on peut noter que le nouveau gouvernement suédois a dû ignorer certains de ses engagements préélectoraux ; que M. Carter, qui « repousse » le passage au stade commercial des surrégénérateurs et du retraitement, entend accélérer la construction de centrales nucléaires « classiques » ; que, toujours aux Etats-Unis, où plusieurs référendums ont donné des résultats décevants pour les écologistes, on a vu, il y a peu, les premières manifestations « pronucléaires »...

Le programme nucléaire a fait l'objet, en mai 1975, d'un débat au Parlement : l'enjeu en a-t-il vraiment été saisi ? Le ministre de l'intérieur a rappelé dimanche, sur un ton posé qui tranchait sur celui de son prédécesseur, que la France est un pays démocratique. Ne serait-il pas conforme à la démocratie de rouvrir la discussion ? Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'empêcher que ne continuent de se déchaîner les passions ? Et les élus de la nation n'ont jamais examiné à fond le développement d'un programme de surrégénérateurs dont la simple mise au point jusqu'au niveau commercial coûtera, au bas mot, 10 milliards de francs et dont il est tout de même trop tôt pour dire qu'il ne comporte aucun risque.

(Mardi 2 août.)

DÉCOUVERTE DE LA CORÉE DU NORD

V. — AVEC LE RESPECTÉ LEADER

Au terme d'un séjour en Corée du Nord (voir nos précédents numéros) André Fontaine relate sa visite au président Kim Il Sung, et présente, avant de se rendre à l'automne en Corée du Sud, « quelques conclusions partielles » ayant trait notamment à l'attitude de la France à l'égard du régime de Pyongyang.

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Dimanche. — Dans les rizières, généralement désertes à cette saison, après la fin du repiquage et l'épandage des insecticides, des nuées d'écoliers viennent aider le dimanche matin les paysans. D'après ce qu'on nous dit, leur tâche consiste à compléter le travail des machines à repiquer, qui n'enfoncent pas toujours convenablement les pousses. Mais combien de temps passent-ils là ? Deux heures, d'après une personne interrogée. Une demi-journée, d'après une autre. Les petits Coréens, qui n'ont ni mercredi, ni jeudi, ni samedi de congé, apprennent de bonne heure à travailler beaucoup, et à rendre service aux autres.

De retour dans la capitale, après une visite à une colonie de vacances, dont le style martial n'évoque que de loin celles que chante Pierre Perret, nous arrivons juste à temps pour le début de la représentation du Cirque national, que l'on verra bientôt à Paris. Les clowns sont des Américains, des « fantoches » de Séoul ou des Japonais, également odieux et ridicules. Mais si le talent impressionnant des acrobates doit sans doute beaucoup à l'esprit de discipline qui domine la nation, leurs numéros sont à peu près purs de toute préoccupation idéologique. Certains artistes témoignent même d'un discret sens de l'humour.

Audience nocturne chez le ministre de l'économie. Discussion décevante, en grande partie du fait d'un interprète dont la connaissance du français n'égale pas la bonne volonté. C'est en vain que nous nous épuisons à essayer de nous faire expliquer pourquoi le régime adopte des plans tantôt sexennaux et tantôt septennaux. Ou d'obtenir des indications précises sur le déficit du commerce extérieur. « *Il est peu important.* » Le ministre nous pardonnera donc de citer les estimations courantes en Occident sur l'endettement nord-coréen, même s'il les adéclarées à l'avance « exagérées » : quelque 430 millions de dollars pour 1976, vis-à-vis des pays capitalistes, dont 200 millions de dollars pour le Japon et 150 millions de dollars pour la France, et 700 millions de dollars vis-à-vis des pays socialistes. « *Mais, enfin,* nous dit le ministre, *l'endettement des pays du pacte de Varsovie atteint 40 milliards de dollars, dont la moitié pour la seule U.R.S.S., et on n'en fait pas un drame.* » Ce n'est pas tout à fait faux...

Enumérons tout de même quelques indications significatives : la Corée populaire a accompli son plan sexennal 1971-1976 avec seize mois d'avance pour l'industrie et deux ans pour l'agriculture. L'irrigation et l'électrification des campagnes peuvent être considérées comme achevées. La mécanisation rurale a été *« portée à un niveau élevé »*. Le temps où la Corée populaire manquait de vivres est révolu : elle est au contraire capable aujourd'hui de stocker et d'exporter. L'industrie est extrêmement diversifiée : grâce à ses ressources hydrauliques et à ses mines de charbon, le pays couvre aisément sa consommation d'électricité. Il n'envisage donc pas de se doter d'une industrie atomique. Quant au pétrole, essentiellement utilisé pour la circulation routière, qui est faible, il est importé à la fois d'U.R.S.S., de Chine et du Proche-Orient : on reconnaît là le principe « djoutchéen » selon lequel il faut ne dépendre de personne.

S'il est vrai que le pays a connu au lendemain de la libération une phase où il copiait quasi mécaniquement le modèle soviétique, cette phase est bien révolue. La Corée du Nord produit maintenant du matériel pour l'exploitation minière, notamment des camions de 3 à 25 tonnes, et des excavatrices. Elle fabrique des locomotives électriques, des machines-outils, etc. Elle a mis sur pied une sidérurgie nationale. A l'expiration du deuxième plan septennal, en 1984, elle devrait produire annuellement 60 milliards de kilowatts-heures d'électricité, contre 30 actuellement, 7 à 8 millions de tonnes d'acier, de 70 à 80 millions de tonnes de charbon, de 12 à 13 millions de tonnes de ciment.

Un contraste surprenant

Lundi. — Depuis quarante-huit heures, nous savons que le Grand Leader veut bien nous donner une interview (1). Le chef du protocole vient nous informer des conditions techniques de l'entrevue. Puis un petit cortège de Mercedes s'ébranle à bonne vitesse. A 25 kilomètres de la capitale, il ralentit et prend place derrière une autre Mercedes, toute noire, avec des rideaux noirs, sans plaque d'immatriculation, à la suite de laquelle nous franchissons successivement, au fond d'une verte vallée, trois barrières gardées chacune par un seul soldat. Kim Il Sung nous attend en personne, suivant l'usage de Pyongyang, sur le seuil de sa résidence, moderne bâtisse de pierre aux larges baies vitrées, qui se mire dans l'eau d'un bassin. Ici, apparemment, pas de portrait du numéro un, mais seulement d'immenses peintures de paysages dont l'auteur a emprunté non certes le pinceau, mais les couleurs de Chagall.

L'entretien a lieu dans une vaste pièce où tout a été prévu pour le confort des invités et le bon travail des cameramen. Où ont pu prendre naissance les rumeurs selon lesquelles le leader était gravement malade, ou gâteux, ou encore qu'il avait pratiquement abdiqué en faveur de son fils, dont on nous dit, à Pyongyang, qu'« il s'occupe des affaires du parti » ? Le gros kyste que le leader a sur la nuque ne doit pas être bien méchant : on peut d'ailleurs le voir sur des films déjà relativement anciens.

A soixante-cinq ans, Kim Il Sung en paraît dix de moins. Souriant toujours, riant souvent, il se comporte en homme qui a perdu depuis longtemps l'habitude d'être contredit. La taille et le poids y sont-ils pour quelque chose ? Le fait est qu'il est beaucoup plus massif que la plupart de ses compatriotes. Il joue les débonnaires, non les hommes d'acier à la Staline. Mais, quand il frappe la table de son poing pour souligner un propos, on comprend qu'il ne doit pas avoir beaucoup de peine à se faire obéir. Et l'on ne sait pas trop quand se déroulera le prochain congrès du parti, le dernier remontant à 1971...

Le contraste est surprenant entre l'aspect décontracté, pour ne pas dire rigolard, de Kim Il Sung, et l'adulation qui l'entoure. La presse accorde au moindre de ses gestes une place incroyable. Du spectacle à la statuaire, de l'aciérie au jardin d'enfants, tout, à chaque instant, concourt à sa gloire. Il est en médaillon sur toutes les poitrines. En même temps, il est manifeste qu'il est au courant de tout, s'occupe de tout, décide de tout, est présent partout. Plus qu'un dictateur, c'est un patron, un « boss » au sens américain du terme. Mais il veut surtout apparaître comme un père, dont chaque cadeau, chaque geste de « sollicitude », est salué comme un événement.

Comment lui-même accepte-t-il ce déferlement d'hommages que les Coréens semblent trouver tout naturel, mais où les étrangers ne peuvent pas ne pas voir un nouvel avatar du culte de la personnalité ? Il est vrai que, dans la sémantique souvent codée du communisme, l'expression « culte de la personnalité » désigne moins l'exaltation des mérites, vrais ou supposés, d'un homme que le recours à l'inquisition. Il est vrai aussi que la traduction française de la propagande de Pyongyang, œuvre de citoyens zélés de la République démocratique et populaire et non de francophones, comporte des approximations et des exagérations souvent désarmantes. « *Vous dites bien : mon général* », nous a dit un délicieux interprète ; c'est à peu près ce que signifie pour nous « *le respecté général* ».

Admettons.

Il est difficile, à un esprit formé à l'école du scepticisme, et vivant dans un monde où l'irrespect est devenu la règle, de ne pas se sentir mal à l'aise face à cette société qui écarte délibérément le doute et a érigé en dogme le respect de l'autorité, et, pour commencer, de l'autorité suprême. Et pourtant, combien de fois notre peuple frondeur n'a-t-il pas cédé à la tentation de s'en remettre, lui aussi, à un père ? Ce n'est pas en dix jours de Corée qu'un Français qui ne sait pas un mot de la langue du cru peut prétendre déceler et mesurer ce qu'il pourrait y avoir de contraint et de faux dans la vénération de ce peuple pour celui qu'une publication de Pyongyang n'hésite pas à qualifier de *« papa maréchal »*...

Un fossé mental

Retour dans la ville pour visiter un combinat textile qui occupe dix mille personnes et... vingt mille machines, importées pour une bonne part du Japon, les autres fabriquées sur place. Tout paraît baigner dans l'huile. La bonneterie générale de Pékin, que nous avions visitée quinze jours plus tôt, retarde de dix ans sur cet énorme ensemble. Nous voyons ensuite une petite maternité de quartier, pleine de marmots un peu soufflés, sagement emmaillotés. Au bout du couloir, côte à côte, dans un voisinage au prosaïsme terrible, la salle d'accouchement et la salle d'avortement. On ignore ici la contraception. Nous demandons au médecin-chef quelle est la proportion des interruptions de grossesse par rapport aux naissances. Il ne veut pas nous donner de chiffres, mais assure qu'il y en a « beaucoup moins ». A voir les cohortes de pionniers qui sillonnent les rues de l'aube au crépuscule, on est peu porté à mettre en doute cette affirmation.

Le soir, nouvelle sortie. Cette fois, au théâtre Mankyeungdai, ainsi nommé d'après la maison natale du président, inauguré l'hiver dernier après quinze mois de travaux. Ensemble de marbre d'un luxe inouï, s'étalant sur 60 000 mètres carrés, avec une profusion de halls, de galeries, de salons, de jeux d'eau et de lumière, de lustres écrasants, le tout animé par le dernier cri des techniques électroniques *made in Japan*. On se demande combien a pu coûter cet édifice, auprès duquel le Lincoln Center de New-York ferait piètre figure, et qui ne contient pourtant que deux salles de six cents places, afin, nous dit-on, que chacun puisse bien voir et entendre. L'une est destinée à des concerts ; l'autre, où nous nous trouvons ce soir, ne dispose pas moins de trente-deux scènes et peut recevoir n'importe quelle troupe de la planète. Elle accueille des représentations à grand spectacle, dans le goût du Châtelet de notre enfance, mais avec un objectif d'éducation idéologique qui prend des formes difficilement imaginables sous nos cieux.

Le sujet ne saurait mieux convenir à une soirée d'adieux. Un soprano aux formes avantageuses tient le rôle d'une jeune journaliste chargée d'une enquête sur les principaux aspects de la Corée populaire. Elle visite ainsi, tour à tour, une ferme coopérative, le mont Baiktou, un port de pêche, le mont Keumgang, une aciérie et enfin la ville de Pyongyang. En chemin, elle retrouve un carnet de poésies écrites par son père, mort en héros pendant la guerre, et reçoit du Grand Leader la décoration que son courage lui avait méritée. L'évocation du passé est l'occasion de scènes tirées de la guerre des partisans et de celle de 1950. Pour donner une idée du fossé mental qui sépare Pyongyang de notre Occident blasé et hypersexué, notons simplement que l'héroïne retrouve vingt fois, au cours de son reportage, un baryton cameraman qui est bien joli garçon. Pas un instant n'affleure seulement l'idée que l'un pourrait avoir un sentiment pour l'autre. Jamais la chrétienté n'a su établir une société d'une telle chasteté. Le divorce est rarissime, et l'évocation, très estompée, des mœurs européennes laisse nos interlocuteurs pantois.

On n'ose imaginer comment serait accueilli ici un tel spectacle, où la perfection de la technique, la beauté des voix, la grâce des ballets, vont de pair avec la plus incroyable candeur. Et l'on ne peut que déplorer tout ce que ce peuple perd à reléguer au troisième plan, sinon à ignorer tout à fait, les grandes œuvres de la culture universelle, encore qu'il soit fier d'avoir produit un jeune violoniste qui vient de gagner, à Belgrade, un concours international Mozart. Mais le régime a au moins réussi à surmonter la barrière culturelle qui, dans la plupart des pays, sépare la classe dirigeante de la classe dirigée. Chacun, ici, communie avec une sorte de joie enfantine à la célébration de ces merveilles, destinées à persuader le peuple qu'il vit dans une sorte de paradis.

Une ignorance absurde

La société socialiste s'essouffle, en Europe de l'Est, pour avoir cru pouvoir s'assurer le concours des masses par la seule perspective du « communisme du goulash », autrement dit, de la consommation. Kim Il Sung, on l'a vu, sait la valeur des « stimulants matériels », mais il a compris, apparemment, que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que si on veut le persuader, pour bâtir le pays, *« d'accomplir dix pas pendant que les autres en font un »*, il faut le motiver fortement. Si la fête vient à chaque instant prendre le relais de l'effort, c'est qu'elle est elle-même encouragement à l'effort, dans la mesure où sa réussite exige la coordination parfaite de l'entraînement de centaines, voire de milliers ou de dizaines de milliers de Coréens.

Pour essayer de conclure, il faut évidemment aller voir l'autre Corée, et comparer. Nous nous proposons de le faire à l'automne. Mais il n'est pas interdit, en attendant, de présenter quelques conclusions partielles :

1) Il est proprement absurde, de la part du gouvernement français, qui entretient des relations diplomatiques avec tous les autres pays du monde, sauf la Rhodésie, y compris les plus despotiques et les moins indépendants, de continuer d'ignorer la Corée populaire, dont la volonté d'indépendance est devenue la règle d'or. Après tout, il n'y a que des Coréens au nord du 38e parallèle. On ne saurait en dire autant du Sud :

2) Le régime de Pyongyang a investi dans l'industrie, dans les équipements sociaux, pour ne pas parler des monuments patriotiques et des bâtiments publics somptuaires, des sommes énormes. Le résultat est à la mesure de cet effort : partout, ce ne sont que constructions neuves, machines du dernier modèle, palais de pierre et de marbre. Une nouvelle guerre volatiliserait cette œuvre gigantesque. Prêter à M. Kim Il Sung l'intention de la déclencher revient à le créditer d'une parfaite inconséquence. Rien, dans la propagande officielle, ne prépare la population à une telle éventualité ;

3) Capitaliste ou socialiste, tout pays qui veut sérieusement échapper au sous-développement passe par une période d'accumulation de capital. La Corée populaire, trente-deux ans après la fin de l'ère coloniale, s'y emploie avec une détermination sans précédent, sans que son leader laisse la population se détourner, ne serait-ce qu'un instant, de cet objectif. Elle le paye d'une coupure mentale presque totale avec le reste du monde industriel, dont elle fait pourtant, grâce à sa croissance ultra-rapide, de plus en plus partie. Est-il vain d'espérer que, une fois la base matérielle de son économie et de sa défense assurée, elle s'ouvrira un peu plus, comme d'autres l'ont fait, au vent du large, en surmontant la méfiance que le monde des puissants inspire visiblement à ses dirigeants ?

La France n'y contribuerait-elle pas en reconnaissant la République démocratique et populaire de Corée ? Nos conversations avec ceux qui nous recevaient à Pyongyang ont été plus d'une fois difficiles, et il y a souvent été question de franchise, ce qui, en langage communiste, veut dire tout simplement qu'on n'est pas d'accord. Mais il y a eu des moments où le courant — du moins avec certains — passait. Et c'est bien pourquoi nous rapportons, pêle-mêle, de Corée du Nord, non seulement des raisons d'admiration devant l'effort accompli, d'agacement devant des manifestations facilement outrancières, d'effroi à l'occasion devant un embrigadement trop réussi, mais aussi des motifs d'espoir.

FIN

(Jeudi 21 juillet.)

(1) Le texte de cette interview a été publiée dans *le Monde* des 26-27 juin 1977.

Japon

M. Brown a cherché à rassurer Tokyo au sujet des intentions de Washington en Corée

Après une visite de quatre jours dans la capitale coréenne, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a cherché à rassurer, mercredi 27 juillet, le gouvernement japonais qu'inquiète le projet de retrait des forces terrestres des Etats-Unis stationnées en Corée du Sud. « Nous savons que notre propre sécurité dépend de la paix et de la stabilité dans le nord-est de l'Asie », a dit M. Brown, qui a précisé que des troupes américaines resteraient au Japon, aux Philippines et dans l'île de Guam. Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, il a néanmoins indiqué à ses hôtes nippons que les Etats-Unis avaient l'espoir d'ouvrir des conversations avec Séoul, Pyongyang et Pékin, pour réduire la tension en Corée.

De notre correspondant

Tokyo. — Au cours de sa brève visite à Tokyo, mercredi 27 juillet, M. Harold Brown a informé les dirigeants japonais des résultats des consultations qu'il a eues, les 25 et 26, avec les dirigeants de Séoul au sujet du retrait des troupes américaines (trente-neuf mille hommes) stationnées en Corée du Sud. Dans le communiqué publié le 26 à Séoul, il est notamment précisé que « *le quartier général des forces américaines ainsi que deux bataillons de la seconde division d'infanterie resteront en Corée jusqu'à la phase finale du retrait* ». Celle-ci est envisagée, sans qu'une date ait été arrêtée, pour 1981 ou 1982. Un premier contingent de six mille hommes (essentiellement le 1er bataillon de la 2e division, stationné au nord de Séoul) doit quitter la Corée au début de l'année prochaine.

Le maintien d'environ huit mille fantassins jusqu'à la fin du processus de retrait répond à une demande pressante de Séoul, qui a obtenu une seconde concession des Américains : l'état-major coréen va recouvrer, à partir de l'année prochaine, le contrôle partiel des mouvements de ses unités de combat qui, jusqu'à présent au terme d'un accord signé il y a vingt-sept ans entre le président Syngman Rhee et les Etats-Unis, revenait au commandement en chef des forces américaines.

En 1978, un commandement commun sera créé, dans lequel le chef des forces américaines sera assisté par un général coréen. Au cours d'une conférence de presse, M. Brown a réaffirmé la volonté de Washington de respecter les engagements américains envers Séoul. Il a notamment précisé que les Etats-Unis continueraient à faire bénéficier la Corée du Sud du « *parapluie* » nucléaire américain, mais il a ajouté : « *Ce serait une erreur de faire dépendre la sécurité de ce pays d'armes nucléaires alors que des moyens conventionnels suffisent.* »

Une industrie d'armement

Malgré les déclarations de M. Brown et une lettre que M. Carter a personnellement adressée au président Park, les Coréens ne sont qu'à moitié rassurés. Ils craignent notamment que le Congrès américain, après le scandale des pots-de-vin sud-coréens n'accord qu'avec réticence l'aide militaire promise par Washington. « *Il est décidément bien difficile de traiter avec une démocratie* », aurait déclaré un haut fonctionnaire coréen, selon un membre de l'entourage de M. Brown.

Les Américains se sont engagés à fournir annuellement à Séoul 275 millions de dollars de crédits (à 8 % sur douze ans), au cours des quatre prochaines années. Ils laisseront, d'autre part, pour une valeur de 500 millions de dollars en munitions (il y a actuellement, selon des sources américaines, 300 000 tonnes de munitions en provenance des Etats-Unis en Corée du Sud). Cela doit permettre à Séoul de réaliser son programme de défense — d'un coût total de 5 milliards de dollars — d'ici 1981.

La Corée du Sud s'est lancée dans une fabrication intensive d'armement, financée en partie par une taxe spéciale créée en 1975 et qui rapporte plus de 500 millions de dollars par an. En mai, a été créé un organisme spécial, la Conférence pour la promotion de l'industrie d'armement, composée de militaires et d'industriels et présidée par le chef de l'Etat. La Corée du Sud, qui, il y a quelques années, ne produisait que des munitions et des fusils M-16, fabrique maintenant des mortiers, des canons anti-aériens et, surtout, des hélicoptères 500-MD, produits en série depuis septembre dernier. Elle devrait fabriquer des tanks dès l'année prochaine.

Parallèlement à leur participation au renforcement du potentiel militaire de Séoul, les Etats-Unis se sont engagés à laisser sur place des forces aériennes et des services logistiques (il y a actuellement 60 chasseurs Phantom F-4 en Corée du Sud. Cependant, les Américains comptent assurer la défense du pays essentiellement à partir de leurs bases au Japon. Au cours de ses entretiens avec M. Mihara, directeur de l'agence de défense, M. Brown a invité à nouveau le Japon à contribuer à la stabilité de la Corée du Sud. Aux termes d'un accord signé en 1969 entre le premier ministre japonais de l'époque, M. Sato, et M. Nixon, le Japon a d'ailleurs lié sa sécurité à celle du sud de la péninsule coréenne. A chaque entrevue entre les dirigeants japonais et américains, la « *clause de Corée* » est évoquée ; on envisage de la modifier, sans pour autant la remettre en question.

Certes, le gouvernement japonais peut difficilement prendre des engagements militaires que théoriquement sa constitution lui interdit. Une coopération entre Séoul et Tokyo dans le domaine de la défense n'en est pas moins envisagée dans les milieux militaires nippons. Récemment, M. Kitamura, ancien amiral actuellement conseiller d'Ishikawa Jima-Harima Heavy Industries, qui fabrique, entre autres choses, des armements, a affirmé à Séoul qu'une coopération militaire entre le Japon et la Corée du Sud était « *nécessaire* », notamment dans le domaine des forces navales.

Le renforcement de celles-ci ainsi que le développement de la fabrication des armes sont les deux grands axes de la politique de défense du Japon au cours de l'année fiscale 1977 (qui a débuté en avril), telle qu'elle est présentée dans le Livre blanc sur la défense qui sera publié vendredi 29 juillet. Bien que le budget de la défense demeure faible (0,88 % du P.N.B.), on observe une lente évolution de la conception des problèmes militaires au Japon. Les Nippons jugent de plus en plus anachronique l'article 9 de la Constitution interdisant à leur pays d'entretenir une armée : c'est ainsi qu'on envisage à Tokyo de créer cet automne, pour la première fois depuis la guerre, une commission parlementaire de la défense.

PHILIPPE PONS.

(Vendredi 29 juillet.)

La Thaïlande sur ses gardes

L'ORDRE RÈGNE A BANGKOK

(Suite de la première page)

Il est dangereux de critiquer publiquement le roi Bhumibol ou les membres de sa famille. Le crime de lèse-majesté est puni de lourdes peines, et c'est de ce chef d'accusation que répondent des étudiants arrêtés après le 6 octobre. Placer un portrait du roi dans un « endroit inapproprié », ébaucher le geste d'essuyer une table de restaurant avec un foulard de scout villageois — milice anticommuniste sous patronage royal, — peut conduire en prison. Elément d'unité nationale en période difficile, longtemps respectée par tous comme étant au-dessus de la politique, la monarchie était encore récemment révérée par l'ensemble de la population : ce qui n'allait pas sans poser de difficiles problèmes aux maquisards communistes, obligés, comme au Laos ou au Cambodge, de tenir compte du « facteur royal ».

Or l'attitude de nombre de Thaïlandais semble avoir évolué depuis le coup d'Etat du 6 octobre, que certains ont qualifié de « *coup d'Etat royal* ». La cause en a été, sans doute, ce que le rapport déjà cité définit comme l'identification du souverain avec les forces les plus conservatrices et les plus opposées au changement. Ainsi, le roi a donné sa caution au retour de l'ancien dictateur Thanom, exilé depuis octobre 1973, cause des manifestations estudiantines qui permirent aux militaires de reprendre le pouvoir. Inquiet du sort réservé au Laos et au Cambodge voisins, à des monarchies cousines, il aurait estimé que les fondations mêmes de la royauté thaïe étaient en danger.

Cette attitude tout comme la part que semble prendre à la vie politique la reine Sirikit, liée au premier ministre et au ministre de l'intérieur, M. Samak Sunthoravej, sont à présent l'objet de conversations, d'interprétations de la part de gens qui n'auraient pas osé, il y a un an, aborder de tels problèmes. La publication de la photographie du prince héritier Vajiralongkorn en uniforme, le fusil d'assaut à la main, prêt à partir combattre ses compatriotes communistes, était-elle une initiative heureuse? Certains Thaïlandais craignent que, en identifiant par trop son sort à celui du régime, la monarchie ne compromette son propre avenir. « *L'entourage de Sa Majesté rêve de revenir à 1932, avant le coup d'Etat qui abolit la monarchie absolue* », nous disait déjà, il y a deux ans, un ancien premier ministre de droite. Pour la gauche, la cause semble désormais entendue : la Thaïlande dont elle rêve sera républicaine, en dépit de fortes réticences populaires, surtout dans les campagnes.

Il ne se passe plus de mois sans que se répandent des rumeurs de coup d'Etat ou qu'apparaissent des signes de dissension au sein du groupe au pouvoir. Le temps n'est plus où un militaire, ou une clique, était assez fort pour assurer une domination solide pendant plusieurs années. Le gouvernement Thanin, soutenu par la marine, l'armée de l'air et la hiérarchie militaire, en particulier le général Kriangsak Chamanand, commandant suprême adjoint et « *homme fort* », a duré toutefois plus longtemps que ne le prévoyaient les observateurs. Il a réussi jusqu'à présent à louvoyer avec plus ou moins de succès entre les exigences et les intérêts des différentes armes. Mais, tout récemment, un certain nombre de chefs d'unités de l'armée de terre sont allés demander le limogeage du premier ministre. La réponse de leurs supérieurs a été en substance : le moment n'est pas opportun.

Les militaires écartés du gouvernement, les officiers qui, dans leurs unités en province, ne partagent ni le pouvoir ni les prébendes qui en découlent, ceux qui se battent sur le terrain contre un adversaire redoutable, ceux qui appartiennent à des cliques rivales voient sans plaisir des généraux mieux placés gouverner le pays. Ils s'indignent de trafics portant parfois sur l'opium et l'héroïne. Le *New York Times*, reprenant des accusations proférées par de hautes personnalités politiques, a cité récemment à ce propos le nom du general Kriangsak sans être démenti. Les politiciens évincés par le coup d'Etat, sans distinction d'opinion — socialistes, droite libérale des anciens premiers ministres Kukrit et Seni Pramot, conservateurs du général Praman Adireksan, — complotent eux aussi pour revenir sur le devant de la scène. Ils se regroupent et se disputent, établissent des alliances de circonstances avec des officiers contre un régime avec lequel certains d'entre eux auraient fort bien pu s'entendre. Le prince Kukrit Pramot se pose en rival du gouvernement, qui ne manque pas une occasion de fermer temporairement son journal, *Siam Rath*.

Une vague de répression

Ainsi menacé, le régime consacre l'essentiel de son énergie à assurer sa survie par des mesures au coup par coup. Fonctionnaires, hommes d'affaires, officiers se réfugient dans l'expectative, même s'ils partagent les vues des dirigeants au pouvoir. L'exécution du général Chalard, auteur du coup d'Etat manqué du 26 mars, les a choqués. Pour eux, comme pour la masse de la population, les putschistes d'hier ou de demain et les hommes en place ne sont séparés que par leurs ambitions.

Quarante pour cent environ du budget sont consacrés à la lutte contre la subversion. Des milliers d'arrestations ont eu lieu depuis l'automne. Mais des trois mille étudiants arrêtés en octobre, il n'en reste que vingt-trois en prison. Leur détention provisoire vient récemment d'être prolongée de trois mois. La justice civile refusant de se saisir de cas pour lesquels les preuves lui semblent insuffisantes. Leur procès, s'il a lieu, se déroulera devant un tribunal militaire. Leur appliquera-t-on la justice expéditive de l'article 21 de la Constitution qui permet au premier ministre de prendre « *toute mesure nécessaire au maintien de l'ordre* », y compris l'application de la peine capitale ? Cela semble peu probable. Bangkok cherchant à conserver les bonnes grâces d'un président américain soucieux du respect des droits de l'homme. Lors de son passage en Thaïlande en mai dernier, un officiel du département d'État, M. Oakley, a rappelé cette préoccupation.

La lenteur et l'imprévisibilité de la justice ne profitent guère à l'opposition. Jamais les assassins des dizaines de militants de gauche n'ont été condamnés. Les policiers qui avaient battu et pendu deux petits fonctionnaires qui collaient des affiches, quelques jours avant le coup d'Etat d'octobre, ont été acquittés, faute de preuves.

Combien de prisonniers politiques « *dangereux pour la société* » sont-ils incarcérés sans jugement dans des prisons qu'on sait surpeuplées ? Dans certains postes de police, les détenus sont enfermés à vingt ou trente dans une cellule de trois mètres sur quatre. Combien sont internés dans les « *camps de rééducation* » dont Bangkok a annoncé la création peu après le coup d'Etat ? Combien enfin croupissent dans des camps militaires et des prisons clandestines ? Une organisation pacifiste « *Ahimsa* » ou « *Groupe de coordination pour la religion et la société* » tente de leur venir en aide, et d'en connaître le nombre exact

La plupart des détenus seraient de simples paysans. Beaucoup ont été transférés hors de leur province d'origine et leur famille ne sait plus rien d'eux. D'autres, dont les autorités ont annoncé la « libération », n'ont plus donné signe de vie. Certains officiels profitent des pouvoirs d'exception pour régler leurs comptes personnels. Nombre d'intellectuels et de syndicalistes ont aussi été emprisonnés, tel le secretaire général du syndicat étudiant N.S.C.T. (National Students Center of Thailand), M. Sutham Saengsrathum.

Trois bonzes, Pra Klom, Pra Moom Parisutto et Pra Prakob Arayo, ont été assassinés dans la nuit du 3 au 4 mars 1977 dans un camp du district de Phiphoon, province de Nakhon-Sri-Thammarat, dans le Sud, par des « *Volontaires villageois* ». Selon la version officielle, ils se sont « *évadés* ». Dans la province voisine de Surat-Thani, M. Sumrerng Thaniruth, qui était sur le point de devenir bonze, a été arrêté par des soldats en février ; son corps a été retrouvé quelques jours plus tard noyé, enfermé dans un sac. C'est dans ces deux provinces que la IVe armée exerce la répression la plus brutale. A Phiphoon, des suspects ont été précipités d'hélicoptères.

A Hadyai, dans le Sud, MM. Wek Surakumhaeng et Prapan Kaewkrachang ont été trouvés morts, les mains liées, en janvier dernier ; la police soutenait à leur famille qu'ils avaient été « relâchés ». A Kong-Darn, province de Samut-Prakan, près de Bangkok, M. Chookiet Maitrichit avait refusé de répondre aux provocations d'officiels locaux ; le lendemain il était arrêté comme « dangereux pour la société ». Il est détenu sans jugement depuis plus de six mois. A Saraburi, M. Hanh Phimphaka a été arrêté en janvier. Il était attablé dans un restaurant avec des amis quand des policiers vinrent lui demander de payer leur addition. Sur son refus, il fut battu, traîné au poste et inculpé d'ivrognerie. En prison à Surin, trois « sympathisants communistes présumés » ont été condamnés à mort.

Ces quelques exemples montrent qu'il n'est pas toujours fait grand cas de ce respect de la vie qui est à la base du bouddhisme, religion officielle de la Thaïlande. Il est vrai que pour des bonzes intégristes Kitti Bhutto « tuer un communiste » n'est pas un péché. Le comportement d'une armée qui cherche essentiellement à éliminer physiquement autant de « communistes » que possible n'est pas fait pour susciter la sympathie des paysans. Réfugié en Angleterre, le docteur Puey Ungpakorn, ancien recteur de l'université de Thammasat, qui joua un rôle important après la révolution d'octobre 1973, est représentatif d'une intelligentsia modérée, contrainte de choisir entre la soumission, l'exil ou la résistance. L'ampleur de la répression facilite le recrutement des maquis communistes.

PATRICE DE BEER.

(Samedi 30 juillet.)

Prochain article :

LE P.C. SORT DE L'OMBRE

Argentine

Pourquoi tous ces enlèvements ?

Afin d'améliorer son image de marque à l'étranger, le gouvernement argentin vient de décider une réforme des services de presse et de diffusion de son ministère des affaires étrangères, annonce l'Agence France-Presse de Buenos-Aires. En particulier, un « centre pilote », *dont la nature n'est pas autrement précisée, sera installé à Paris. Il aura pour tâche de* « contrecarrer l'action des groupes qui cherchent à déformer l'image argentine ».

Tant de naïveté ferait sourire si elle ne recouvrait une réalité si tragique. L'image de marque de ce pays pourra-t-elle s'améliorer, en effet, tant que le gouvernement argentin ne sera pas parvenu à imposer à tous les extrémistes, non seulement de gauche, mais aussi de droite, ce « monopole de l'exercice de la contrainte » *qui, selon les meilleurs juristes, définit l'*« Etat » *moderne ? Une contrainte qui, de surcroît, ne peut s'exercer que selon des formes précises, minutieusement définies par la Constitution argentine elle-même, et fondées sur le* « cours de la justice » *et non sur des enlèvements commis par des* « inconnus armés » *se réclamant souvent des forces de l'ordre et dont aucun élément n'a jamais été inquiété jusqu'à présent.*

Les autorités de Buenos-Aires ont, une fois encore, annoncé que les groupes de guérilla — l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) et les Montoneros (péronistes d'extrême gauche) — étaient virtuellement annihilés.

Il va donc devenir de plus en plus difficile pour elles d'expliquer pourquoi, dans ces conditions, des enlèvements continuent à se produire sur le territoire argentin. Certes, a-t-on pris la précaution d'indiquer, « il est relativement facile de se livrer à une activité terroriste et d'obtenir des résultats spectaculaires en employant des moyens limités et en courant peu de risques ».

De hautes complicités

Mais tout de même ! L'enlèvement, par exemple, d'un homme qui représente l'Argentine dans un Etat ami, qui est dirigeant du principal parti organisé de la République (l'Union civique radicale) et... candidat déclaré à la présidence de la nation, M. Hidalgo Sola, implique bien que l'on ait quelque moyen et que l'on prenne quelques risques !

Les autorités militaires pourront-elles longtemps encore feindre d'ignorer ce qui est le secret de Polichinelle : que les enlèvements et les crimes commis sur le territoire de la République ne sont pas tous le fait de l'extrême gauche ; qu'il existe dans le pays un terrorisme de signe contraire, autrement efficace : celui qui s'attaque à quiconque — étudiants, ouvriers, intellectuels, ecclésiastiques, syndicalistes, journalistes, avocats, universitaires — manifeste des opinions tant soit peu progressistes, voire simplement libérales, ou même a le malheur d'avoir des liens de parenté ou d'amitié avec une personne soupçonnée d'un tel « crime ». *Que l'impunité totale dont jouissent ces groupes — jamais aucune arrestation n'a été opérée à l'encontre de gens qui agissent au vu et au su de tout le monde — démontre, pour le moins, de très hautes et très actives complicités.*

La question vient d'être posée par le quotidien de langue anglaise le Buenos Aires Herald, *dont il faut redire le courage : son directeur, M. Cox, n'a-t-il pas été récemment arrêté pour avoir parlé d'une conférence de presse réunie en avril dernier à Rome par les Montoneros... Le* Buenos Aires Herald *du 22 juillet écrit :* « Il y a deux Argentine. La première est celle des droits de l'homme garantis par le gouvernement contre les exactions des groupes de gauche. Mais la seconde est celle des « enlèvements d'hommes connus, en plein jour et au centre de la capitale », *sans que le ministère de l'intérieur puisse donner des éclaircissements sur leur sort.*

Dans les milieux judiciaires argentins, indique l'Agence France-Presse, on estime qu'un peu plus de deux mille personnes ont disparu au cours des deux dernières années sans avoir été officiellement incarcérées. Les organisations humanitaires, les exilés, les opposants à la junte, multiplient ce chiffre par cinq ou dix. Les demandes d'habeas corpus restent, évidemment, sans réponse. C'est le 19 juillet dernier seulement que la commission pénale de la chambre fédérale de Buenos-Aires a admis que des enquêtes pour enlèvement pourraient être ouvertes à propos de personnes disparues sans avoir été officiellement arrêtées. N'est-ce pas un aveu ?

Chaque jour nous parviennent des appels en faveur de personnes disparues en Argentine. Comment rendre compte de tous, sans transformer une rubrique en un martyrologe ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(Vendredi 29 juillet.)

AFRIQUE

Ghana

LE DIFFÉREND FRONTALIER ENTRE TRIPOLI ET N'DJAMENA

Nous n'accepterons jamais que les Libyens restent à Aozou

nous déclare M. Goukouni, chef des rebelles du Tibesti

De notre envoyé spécial

Aozou. — *« Vous constaterez vous-même qu'il n'existe aucune force militaire libyenne au-delà de cette frontière. »* Le commandant Massoud Abdel Hamid, responsable de la région de Sebha — à laquelle est rattaché militairement le district d'Aozou — nous avait expliqué la situation sur la carte géographique dominant son bureau de travail. Cette carte, manifestement à usage scolaire, semble assez récente et place Aozou à l'intérieur des frontières de la Libye. *« Ce sont uniquement des Libyens qui habitent cette région »*, dit le commandant, sur un ton qui n'admet pas la réplique.

A Aozou même, un de ses adjoints confirme ses propos. Il a installé son P.C. sous une tente, dans la cour de l'école islamique, qui, avec le poste de police et quelques magasins encore inoccupés, est l'une des rares constructions en dur que les Libyens ont édifiées depuis leur entrée dans la région. Apparemment, rien n'a changé dans les habitudes des six mille habitants de cette bourgade typiquement toubou, qui subsistent chichement de la culture de dattes des palmeraies et de l'élevage des moutons et des chèvres dans les collines voisines. Aucun effort particulier n'a été fait pour y créer des infrastructures permanentes, et les seuls avions qui peuvent atterrir à Aozou sont de minuscules Cessna ou Rallye de l'armée libyenne, qui, partant de Sebha, sont souvent obligés de se poser dans des conditions hasardeuses sur des pistes de fortune dans la vallée.

Une frontière insaisissable

Le capitaine libyen chargé de faciliter notre voyage à l'intérieur du Tibesti estime que nous ne rencontrerons aucune difficulté particulière. Il met à notre disposition une tout-terrain Toyota « *non immatriculée* », un chauffeur de l'armée libyenne et un garde armé. *« Nous avons des relations amicales avec les révolutionnaires du Frolinat, et nous les aidons dans la mesure du possible, en facilitant le passage des journalistes, des médecins et en leur fournissant toute assistance alimentaire et humanitaire. »* Il avoue cependant être incapable de préciser où se trouve exactement la frontière entre la Libye et le Tchad. *« Peut-être à une cinquantaine de kilomètres. »*

En fait, cette frontière insaisissable, nous ne la verrons jamais. Entre Aozou et Zemouri, deuxième base importante tenue par le Frolinat, sur la route du Tchad, c'est le vide presque total. La piste rudimentaire, difficilement carrossable, de la bourgade à l' « aéroport », se perd rapidement dans les sables des dunes. Les vallées se multiplient et s'enchevêtrent à l'infini. La configuration du terrain change constamment sur les 250 kilomètres, parcourus en une journée, qui séparent Aozou de Zemouri. Ballotté sans répit dans tous les sens, aveuglé par la poussière et le sable, anéanti par la chaleur torride, le voyageur, désespérément accroché à son siège, n'a guère le loisir de profiter du merveilleux spectacle de certains des sites de la région. Les seules et rares rencontres sont quelques Bédouins groupés autour des points d'eau et quelques chèvres qui broutent des herbes clairsemées.

L'extraordinaire rudesse de la nature explique en grande partie le succès des maquisards du Frolinat. Eux connaissent le terrain dans tous ses recoins.

Zemouri a l'aspect d'une charmante et paisible palmeraie, où quelques dizaines de cases sont disposées en amphithéâtre. Elle a été abandonnée par ses habitants, qui sont allés chercher refuge dans les collines voisines par crainte d'éventuels raids de représailles de l'aviation tchadienne. Zemouri n'est pas pour autant devenu un village mort, et les combattants du Frolinat en ont fait une de leurs principales bases opérationnelles. C'est probablement d'ici que sont partis les maquisards qui, le 5 juillet dernier — après un siège de treize jours — ont réussi à s'emparer des forts de Bardaï et de Zouar, deux des plus importants bastions gouvernementaux à l'extrême nord du Tchad.

M. Sanah Barka, le responsable du « *détachement du Tibesti* » a installé ici son quartier général. Entouré de ses principaux adjoints, dont certains portent la vareuse militaire du Frolinat et d'autres le boubou traditionnel, il reçoit les journalistes étrangers dans l'une des plus grosses huttes du village. Assis en tailleur, sur le sol, il s'efforce de répondre à toutes nos questions : *« Non, Abba Siddick ne fait plus partie du Frolinat. Pour nous, c'est un inconnu. Oui, Mme Claustre a vécu ici quelque temps dans la hutte que vous voyez là. Hissène Habré n'est plus membre de la direction. Goukouni est en ce moment très loin d'ici, mais je vais quand même essayer de vous le trouver. »*

Le lendemain à l'aube, nous le découvrons à notre réveil, couché à même le sol entre deux couvertures dans la cour de la case voisine, en compagnie de deux prisonniers capturés à Bardaï. *« Ce sont des frères qui ont été induits en erreur. Je ne crains rien d'eux. »* Les prisonniers opinent : *« Il nous traite comme des frères »*. Le visage taillé au couteau, les cheveux abondants et frisés, M. Goukouni est le « *numéro un* » de la rébellion dans le Tibesti. Parlant un français clair, bien que parfois hésitant, il n'élude aucune question, si embarrassante soit-elle : *« Il est vrai que la Libye nous aide sur le plan logistique, mais elle n'est pas la seule. D'autres Etats voisins, que je ne peux pas nommer, en font de même. En fait, la Libye nous envoie des vivres, des médicaments et parfois même du matériel militaire n'ayant que peu de valeur. En tout cas, il n'a jamais été question d'une participation personnelle des soldats libyens au combat contre les unités gouvernementales. C'est nous seuls qui avons libéré, au début de juillet, les forts de Bardaï et de Zouar, après deux semaines de combat qui avaient été précédées d'une longue période d'organisation militaire. Maintenant, nous préparons une nouvelle offensive de grande envergure dans d'autres régions du pays.*

« Nous avons tenté de nous réconcilier avec le Tchad »

Pour M. Goukouni, les relations entre le Frolinat et la Libye ne sont pas aussi simples que certains se l'imaginent. *« Elles sont à peu près cordiales, mais depuis 1974 de graves divergences nous séparent en ce qui concerne Aozou. A propos de cette fâcheuse affaire, nous avons diffusé plusieurs tracts contre le régime de Tripoli et nous avons même tenté à plusieurs reprises d'abandonner la révolution et de nous réconcilier avec les dirigeants de Fort-Lamy (1) pour faire face au régime de Kadhafi. Cependant, les responsables tchadiens n'ont pas répondu à nos appels. Nous ne pouvons pas combattre à la fois Kadhafi et Malloum. Nous avons pris alors la décision de nous rapprocher de Tripoli. Mais le fond du litige demeure : Aozou fait partie intégrante du Tchad. Nous n'accepterons jamais que les Libyens restent dans ce district ; d'ailleurs, nous estimons qu'ils n'occuperont pas éternellement Aozou. Il est certain que, après la victoire de la révolution, la Libye et les révolutionnaires tchadiens essaieront de trouver une meilleure solution. L'affaire d'Aozou est une affaire à régler entre deux Etats. Pour l'instant, il faut que nous poursuivions notre révolution, et, je vous le répète, dans le désert du Tibesti nous ne pouvons nous permettre le luxe de combattre deux ennemis à la fois. »*

M. Goukouni est fermement persuadé que, contrairement à certaines affirmations, il n'existe pas de gisement d'uranium et de magnésium dans la région d'Aozou. « *A ma connaissance*, dit-il, *aucun géologue n'est venu y entreprendre des recherches. L'absence de richesses minières dans cette région pourrait faciliter la recherche d'une solution au règlement de ces problèmes fâcheux.* »

Abordant ensuite les problèmes d'organisation intérieure au Frolinat, M. Goukoun confirme que M. Hissène Habré, ancien chef militaire de la deuxième armée entre 1972 et 1976, a été évincé de ses fonctions. « *A la suite d'un accrochage accidentel entre les patrouilles libyennes et du Frolinat à Oumchia (à une centaine de kilomètres d'Aozou) le 25 juin 1976, nous avons été forcés de reconsidérer la situation politique et militaire de la deuxième armée. Nous estimons que cette armée, située au cœur même du Tibesti, ne peut combattre sans soutien extérieur. Tel n'était pas l'avis de M. Hissène Habré. Il pensait qu'il était facile de combattre sans soutien logistique de l'étranger. De plus, il voulait nous imposer son point de vue et s'efforçait en même temps de se réconcilier avec le régime de Fort-Lamy, sans poser de conditions.* » M. Goukoui pense que, pour l'instant, l'auteur de l'enlèvement de Mme Claustre dirige un maquis « *quelque part à l'intérieur du pays* », probablement dans la région de Biltine.

Les prisonniers tchadiens

Pour l'instant, M. Goukouni voudrait régler le problème des prisonniers tchadiens capturés à Bardaï et à Zouar au début de juillet. « *Nous devons dès que possible prendre une décision à leur sujet* », dit-il, laissant entendre qu'il pourrait finalement les échanger contre des détenus politiques emprisonnés à N'Djamena.

Trois cent cinquante de ces prisonniers, pour la plupart des Saras du Sud, ont été groupés dans une longue vallée située à environ quatre heures de voiture de Zemouri. Il y a parmi eux sept femmes, dix-neuf enfants et six civils qui travaillaient au fort de Bardaï. Tout en haut de la vallée, là où trois sources affleurent à la surface, a été dressée une tente plus grande que les autres : elle sert d'hôpital de campagne pour les dix derniers grands blessés de Bardaï. L'infirmier major, lui-même prisonnier, nous déclare que deux d'entre eux ne survivront probablement pas. Une mission du Croissant Rouge est venue de Libye apporter des médicaments et a promis d'assurer l'évacuation des grands blessés ainsi que des femmes, des enfants et des civils

La plupart des prisonniers affirment avoir été bien traités. Ils racontent en détail l'attaque contre Bardaï et assurent n'avoir pas vu de soldats libyens: « *Nous nous sommes rendus parce que nous avons compris qu'il ne servait à rien de continuer la lutte.* » Le capitaine Mohamed Ngareal qui commandait la place de Bardaï ajoute que les dirigeants de N'Djamena sont restés sourds à ses appels à l'aide. « *Nous étions*, dit-il, *totalement à bout de munitions. J'ai donc proposé de me rendre avec mes soldats. Certains d'entre eux ont tenté de s'enfuir. Mais où donc pouvaient-ils aller dans cet enfer ? Ils ont tous été rattrapés. Après tout, les maquisards nous traitent bien* ». Et il se met à fredonner des chansons de la légion avant d'ajouter allégrement : « *Nous sommes tous des Tchadiens. Je ne suis qu'un militaire, un chien de garde des régimes en place. Je servirai les révolutionnaires lorsqu'ils arriveront au pouvoir.* » Mais les soldats captifs ne semblent pas partager l'enthousiasme de leur chef. Triste est le regard des prisonniers, fussent-ils bien traités.

JEAN GUEYRAS.

(Jeudi 28 juillet.)

(1) Ancien nom de N'Djamena, capitale du Tchad.

Tchad

L'opposition accueille avec scepticisme les promesses de retour à un régime civil

De notre envoyé spécial

Accra. — Une fausse accalmie semble régner dans la capitale ghanéenne deux semaines après l'engagement solennel pris par le Conseil militaire suprême (C.M.S.) — à la tête du pays depuis janvier 1972 — de céder la place le 1er juillet 1979 à un « *gouvernement élu* ».

Certes, en rendant public le 14 juillet le processus — assorti d'un calendrier — de restitution du pouvoir à une nouvelle équipe gouvernementale élue, le général Ignatius Kutu Acheampong, chef de l'Etat, a lâché du lest et fait droit, en partie du moins, aux demandes pressantes de l'opposition. Mais si l'épreuve de force entre militaires et civils a été évitée de justesse, les esprits ne sont pas calmés pour autant. Les mouvements d'opposition, qui réclament le départ immédiat de la junte, ne dissimulent guère leur scepticisme et tiennent le nouveau sursis de deux ans que celle-ci s'est accordé pour une manœuvre dilatoire.

La crise entre l'intelligentsia et les dirigeants militaires couve depuis près d'un an. En septembre 1976, M. Opaku Ware, président de la puissante Association du barreau ghanéen, fer de lance de l'opposition (elle rassemble un millier d'avocats), dénonce les excès des tribunaux militaires et exige le retour au pouvoir civil en 1978. Le C.M.S., qui en cinq ans n'a pourtant jamais cessé de rappeler le caractère provisoire de son régime, juge cette échéance « *irréaliste* ». Il nomme toutefois en janvier 1977 un comité de quatorze membres chargé d'ébaucher une formule de « *gouvernement d'union* » aux contours assez flous.

En février, les étudiants boycottent leurs cours. Dockers, mineurs et employés de banque cessent le travail. En avril, l'épiscopat, lors de sa conférence annuelle réunie à Tema, préconise lui aussi le retour de l'armée dans ses casernes et déplore l'insuffisante protection des libertés individuelles. En mai, à la suite de manifestations étudiantes, l'armée ferme les trois universités du pays (Legon, Kumasi et Cape-Coast). Elles seront rouvertes puis closes après une nouvelle série d'incidents. Soufflant le chaud et le froid, les dirigeants concèdent l'entrée de trois civils au sein du Conseil national de rédemption (gouvernement), qui en comprend déjà deux. Aussitôt après, le C.M.S. annonce la découverte d'un complot — le sixième depuis 1972 — et l'arrestation de plusieurs personnalités, dont un ancien ministre.

Le 26 juin, le barreau menace de déclencher une grève illimitée si l'armée n'engage pas — avant quatre jours — le processus de dévolution du pouvoir aux civils. D'autres mises en demeure accompagnent cet ultimatum. Elles émanent des principales associations professionnelles. Ingénieurs, médecins, banquiers, comptables et contremaîtres exigent la reconnaissance immédiate des partis politiques.

Malgré un discours apaisant du président Acheampong, au cours duquel celui-ci promet un transfert du pouvoir « *dès que possible* » (1er juillet), avocats et médecins cessent le travail. Après avoir dissous les associations professionnelles, le chef de l'Etat choisit de composer. Le scénario qu'il annonce le 14 juillet se découpe ainsi : tenue d'un référendum conviant les Ghanéens à dire s'ils souhaitent la « *participation au nouveau gouvernement de l'armée et de la police* » (30 mars 1978), rédaction d'une Constitution destinée à remplacer la loi suprême de 1969 (avant octobre 1978), élections législatives (15 juin 1979), transmission du pouvoir à un gouvernement élu (1er juillet 1979).

« Les intellectuels arrogants agents de la subversion »

Même si elle a mis fin aux mouvements de grève, l'opposition doute que les militaires respectent ce calendrier. Issus pour la plupart, soit des milieux intellectuels, soit de la bourgeoisie administrative ou terrienne, les adversaires du régime, pétris des grands principes de la démocratie anglo-saxonne, restent profondément attachés au « *Westminster System* ». Ces mêmes couches sociales mirent en échec l'expérience de planification économique tentée par Nkrumah — expérience déjà largement obérée, il est vrai, par les propres erreurs du défunt « *Osagyefo* » (Rédempteur), — parce qu'elle portait atteinte à leurs privilèges, frayant ainsi la voie aux militaires. De toute évidence, ils tiennent rancune à l'armée d'avoir prématurément mis fin au régime civil du Dr Kofi Busia, qui gouverna le pays de 1969 à 1973. Sur la touche depuis plus de cinq ans, la classe politique souhaite que l'échéance fixée par les militaires soit avancée d'un an. Les gages donnés par l'armée lui paraissent d'autant plus minces que les ambitions du C.M.S. sont incertaines.

En effet, d'un côté, le gouvernement assure que « *les rênes du pouvoir ne lui appartiennent plus que pour un temps limité* ». De l'autre, il jette le trouble sur ses intentions, en laissant diffuser par la presse des résolutions de soutien proclamant « *longue vie au gouvernement militaire* », ou bien en fustigeant à longueur d'éditoriaux « *les intellectuels arrogants, agents de la subversion* » au service de « *forces extérieures* » (jamais identifiées), « *minorité de droit divin* » qu'il oppose à la majorité saine des « *ouvriers, fermiers et pêcheurs* ».

Discours consacré, qui recèle sans doute bien des arrière-pensées. S'employant à dénoncer l'époque du multipartisme, ferment « *d'apathie de haine et de chaos* », la presse laisse entendre que l'armée pourrait mettre en place un régime de parti unique. « *La Tanzanie, la Zambie, le Togo le Cameroun, le Zaïre, ont un parti unique. Pourquoi pas le Ghana ?* » interrogeait un récent article du *Daily Graphic*, principal quotidien gouvernemental d'Accra. Aux yeux de l'opposition, cette hypothèse politique rappelle fâcheusement le temps où Nkrumah gouvernait sans partage par le biais du Convention People's Party.

En tout cas, la partie n'est pas jouée. L'opposition continue de bouder les militaires. Lors du banquet offert le 19 juillet au *State House d'Accra* par le colonel Felli, ministre des affaires étrangères, en l'honneur de M. de Guiringaud, tous les invités civils étaient ostensiblement absents...

Face à une opposition frustrée, impatiente, l'armée semble peu désireuse de brûler les étapes. « *Nous sommes des libéraux* », affirmait récemment à *Newsweek* le général Acheampong. Au reste, la férule militaire est discrète. Ni soldats ni policiers dans les rues. Mais, selon les milieux d'opposition, plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées ces dernières semaines. Aux meetings enfiévrés, l'opposition a d'ailleurs, par prudence, préféré la désobéissance civique, moins provocante et plus efficace. Non sans habileté, les dirigeants militaires, par trop dépourvus de charisme, ont réhabilité, à leur profit, le souvenir de Nkrumah, promu « *père de la nation* ».

Cette décision tardive ne réussira ni à faire oublier qu'Accra n'est plus, comme il y a vingt ans, l'une des capitales politiques de l'Afrique, ni à masquer le marasme économique actuel. Le Ghana, qui fut naguère la plus riche colonie britannique d'Afrique noire, végète dans un état de léthargie. C'est le règne du « *mismanagement* » et de la pénurie. Faute d'investissements (les plants n'ont pas été régénérés) et de main-d'œuvre suffisante, la production de cacao, qui représente 64 % des exportations, n'a cessé, depuis les récoltes record de 1973 et 1974, de péricliter. Elle plafonne autour de 350 000 tonnes. Ainsi, le Ghana n'a nullement profité de la flambée des cours mondiaux.

Même stagnation pour le bois, l'or, la bauxite et le manganèse. Un quart de la production quitte clandestinement le pays à destination de la Côte-d'Ivoire et du Togo, où elle est négociée à un meilleur cours et dans une monnaie plus saine. Ce phénomène s'explique par le refus des militaires de dévaluer le cedi (la monnaie ghanéenne) artificiellement « gonflée » et non convertible. En conséquence, le cedi s'échange au marché noir au quadruple de sa valeur nominale. La contrebande est largement aux mains des « mammies » locales (les revendeuses), qui contrôlent avec fermeté le commerce de détail.

Le taux annuel d'inflation — sous-estimé — atteint officiellement 53 %. En raison d'une sécheresse prolongée, les populations du Nord souffrent de malnutrition (la France vient d'ailleurs d'accorder au Ghana une importante aide alimentaire). Gros consommateur de pétrole, le Ghana doit importer la totalité de son « brut », ce qui pèse lourdement sur sa balance commerciale. Pour réduire la dette extérieure héritée des régimes précédents, le gouvernement militaire a pratiqué, ces dernières années, une politique d'austérité et prôné l'autosuffisance. Il n'est parvenu ni à relancer les investissements ni à freiner la hausse des prix. En insistant constamment sur la nécessité de réaliser l'unité nationale (« *Une nation, un peuple, un destin* »), les militaires ressentent peut-être à quel point la persistance des difficultés économiques porte en germe la résurgence du tribalisme que la prospérité des premières années de l'indépendance avait nettement atténué.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Samedi 30 juillet.)

Washington vendra des armes à la Somalie

En offrant officiellement de vendre des armes « défensives » à la Somalie, qui s'estime trahie par son protecteur soviétique, rallié depuis février 1977 à l'ennemi éthiopien, Washington introduit un élément nouveau — et probablement décisif — dans la « partie » diplomatique très subtile qui vise à détacher Mogadiscio de l'orbite soviétique. Menée notamment par l'Arabie Saoudite, dont l'objectif est d'éliminer l'U.R.S.S. des bords de la mer Rouge, cette entreprise a fait l'objet depuis plusieurs mois d'innombrables manœuvres, rencontres, déclarations prématurées et démentis ambigus.

Dans le contexte très incertain de la corne de l'Afrique, ce « renversement d'alliance » souhaité par le camp occidental et les pays arabes comporte, il est vrai, suffisamment de risques pour inciter les parties concernées à la prudence. Pour le président socialiste Syaad Barre, un ralliement précipité au monde capitaliste n'irait pas sans danger. Sur le plan intérieur, une bonne partie de l'armée somalienne et des dirigeants du parti unique demeurent hostiles, malgré l'amertume ressentie à l'égard de Moscou, à un changement de cap qui conduirait tôt ou tard le régime à renoncer à la voie marxiste-léniniste.

Le président Syaad Barre est également très conscient des problèmes « techniques » que pose à une armée en guerre un changement de fournisseur. Au demeurant, le président somalien n'était pas assuré jusqu'à présent de trouver du côté de l'Europe, des Etats-Unis ou des pays arabes une « solution de rechange » satisfaisante. Dotée d'équipements soviétiques très modernes, encadrée par quelque cinq mille conseillers soviétiques, l'armée somalienne — en cas de rupture avec Moscou — risquait donc de se trouver en position très vulnérable face aux nouvelles divisions éthiopiennes.

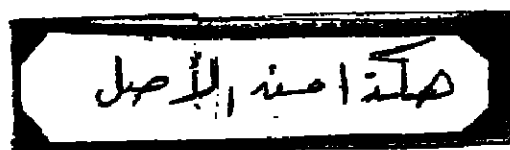
D'où le comportement assez singulier qui, depuis six mois, poussait le président Syaad Barre à répéter, dans des déclarations et interviews, qu'il était favorable à un maintien des liens avec l'U.R.S.S., tout en multipliant les visites dans les pays arabes « modérés » et les démarches diplomatiques en Europe et à Washington.

Du côté américain, de nombreux facteurs incitaient à la prudence et justifiaient les longues hésitations de l'administration Carter. Face à l'engagement militaire des Soviétiques en Afrique, qu'ils jugent imprudent et voué à l'échec, les Américains ne sont guère pressés de « relever le défi ». L'opinion américaine et le Congrès, encore traumatisés par les aventures asiatiques, n'y sont guère favorables. En outre, les déclarations solennelles du président Carter concernant les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme l'obligent à y regarder à deux fois quand il s'agit de l'Afrique.

C'est donc pas à pas et très lentement que les Etats-Unis — sur l'initiative personnelle du président Carter — ont été conduits à offrir leur aide à Mogadiscio. Le 10 juin déjà, le président Carter, citant nommément la Somalie, déclarait que l'Amérique s'efforcerait dans certains pays de « contrer l'influence de l'U.R.S.S. ». Le 1er juillet, M. Vance confirmait que Washington « considérerait avec sympathie » les appels à l'aide des pays menacés sur leurs frontières.

Washington, en réalité, souhaitait, d'une part, que la Somalie prenne nettement l'initiative d'un appel à l'aide, d'autre part, qu'un « consensus » se dégage à ce propos dans le camp pro-occidental. L'aggravation de la situation sur les bords de l'océan Indien fait que ces deux conditions paraissent aujourd'hui remplies. S'il n'y a pas lieu de s'attendre à une expulsion immédiate des conseillers soviétiques présents en Somalie, on peut néanmoins estimer que l'amitié officielle entre Moscou et Mogadiscio est désormais plus que compromise.

(Jeudi 28 juillet.)



PROCHE-ORIENT

UNE VISITE A LA FRONTIÈRE ÉGYPTO-LIBYENNE

Les combats semblent avoir été moins importants que ne l'ont assuré Le Caire et Tripoli

Le président Anouar El Sadate a affirmé, dimanche 31 juillet, dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine A.B.C., qu'il allait adresser une note de protestation à l'U.R.S.S. en raison de la présence, ces derniers jours, après la fin des affrontements égypto-libyens, du porte-hélicoptères « Moskwa » à proximité des côtes égyptiennes. Les hélicoptères d'observation soviétiques, a-t-il expliqué, ont interféré avec les radars et les communications radio égyptiennes, dont les Soviétiques, fournisseurs de cet équipement, connaissent parfaitement les longueurs d'ondes.

Le Raïs a démenti par ailleurs que ses troupes aient détruit une station de radar soviétique à la base Gamal-Abdel-Nasser de Tobrouk. Notre envoyé spécial en Libye, qui vient de visiter le nord de la région frontalière égypto-libyenne et l'aérodrome militaire de Tobrouk, relate ci-dessous ses impressions.

Al-Mossaed (frontière libyo-égyptienne). — Un vieux bâtiment en forme d'arc de triomphe — délabré par le temps, éprouvé par les obus — porte sur son fronton l'inscription en arabe « République arabe de Libye ». En anglais, on peut encore y lire « Kingdom of Libya ». Le poste des douaniers libyens, criblé d'obus, présente un aspect de désolation totale : bureaux dévastés, classeurs éventrés, coffres-forts arrachés du mur. A environ 300 mètres, du côté égyptien, une pancarte souhaite un « Welcome to Egypt » devenu dérisoire.

Pour l'instant, les seuls « touristes » admis sont les travailleurs egyptiens vivant en Libye, qui, depuis l'ouverture de la frontière, il y a trois jours, ont été autorisés à regagner la vallée du Nil par Al-Mossaed. Dès les premières heures de la matinée, une trentaine de voitures surchargées de passagers et de bagages font la

De notre envoyé spécial

queue au point de passage libyen. Les formalités sont longues et fastidieuses : les soldats libyens déballent les paquets hétéroclites qui encombrent les galeries des voitures, y jettent un coup d'œil nonchalant, examinent les papiers. Il faut tout remballer, et puis quelques instants plus tard tout défaire, cette fois pour les contrôleurs de la douane égyptienne. L'inquiétude et la lassitude se lisent dans les yeux des Egyptiens interrogés par une meute de journalistes. Ils répètent, inlassablement, les mêmes propos : *« Non, je ne fuis pas la Libye, mon voyage était prévu depuis longtemps. Bien sûr, dans un mois ou deux je reviendrai Je me sens en Libye comme chez moi. Même au cours des récents événements, je n'ai été soumis à aucune mesure vexatoire. Ce que je pense du régime de Sadate ? Dois-je vraiment répondre à cette question ? »* Les officiers libyens qui nous entourent modèrent les curiosités : *« Ménagez-les, ils se trouvent dans une situation embarrassante. Ils ne sont nullement responsables de ce qui s'est passé. »*

A 5 kilomètres plus à l'ouest, le village d'Al-Mossaed — dix mille habitants en temps normal — porte encore les traces des combats, qui, à l'aube du 21 juillet dernier, marquèrent le début de la crise égypto-libyenne : une vingtaine d'habitations partiellement incendiées, des impacts d'obus de mortiers sur les façades. Selon les témoins qui nous ont été présentés, les Egyptiens — des troupes des commandos spéciaux — ont, au cours des vingt heures d'occupation du village, *« tout pillé, mis le feu aux habitations civiles et posé des bombes à retardement un peu partout »*. Les habitants du village ont été par la suite évacués dans des régions plus sûres. Ils ne reviendront que dans un mois ou deux *« si la situation redevient normale »*

La trêve armée

En attendant, malgré la « trêve armée », les Libyens ne semblent pas avoir relâché leurs préparatifs militaires. Nul besoin d'être un expert pour distinguer sur la route Tobrouk-Al-Mossaed de nombreux emplacements de missiles, protégés par des blindés tapis dans le désert. Nous y avons croisé quatre pelotons de chars remontant à toute allure vers le « front ». Les officiers qui nous accompagnent ne cachent pas qu'ils n'excluent pas une possible reprise des hostilités. « *Cette fois-ci*, affirment-ils *nous ne nous laisserons pas surprendre.* » L'aviateur qui nous guide dans les dédales de la base aérienne Gamal-Abdel-Nasser de Tobrouk, ouverte pour la première fois aux journalistes, est tout fier de nous montrer les débris des avions égyptiens : « *Six Soukhoï 20, deux Mirage D.R.* (reconnaissance), *quatre Mirage D* (chasseurs) *et deux Tupolev* », nous précise-t-il, qui ont été abattus par la défense antiaérienne libyenne. Nous avons pu constater que les trois pistes principales de la base n'ont pas été atteintes. L'une d'elles est cependant recouverte de gravats, une bombe étant tombée à proximité. Plusieurs stations de radar, la tour de contôle et les vingt-six hangars qui abritent les Mirage sont intacts. *« Ils ont largué une vingtaine de bombes au hasard »*, nous dit l'aviateur libyen chargé de nous guider. L'une d'elles a atteint de plein fouet le logement du commandant de la base ; une autre a détruit un baraquement vide, mais son souffle a fait voler en éclats les vitres d'une dizaine d'avions de l'Aérospatiale — des Cessna et des Rallyes — dans un hangar voisin

Ces petits appareils sont pour l'instant inutilisables mais pourront être facilement réparés. *« Les pilotes qui nous ont attaqués avaient été formés sur cette base. Ils nous connaissaient personnellement. Comment ont-ils pu accepter de se prêter à une telle opération »* ?, s'interrogent amèrement les officiers libyens.

Les blessés civils d'Al-Mossaed, ainsi que les militaires égyptiens et libyens, ont reçu les premiers soins dans les hôpitaux de Tobrouk, avant d'être répartis dans les différentes installations hospitalières du pays. Les plus grièvement atteints ont été envoyés par avion à Londres. A l'hôpital militaire, il reste encore une dizaine d'Egyptiens et des Libyens qui, installés dans des salles contiguës, reçoivent les mêmes soins de la part des médecins libyens et pakistanais.

Les autorités militaires libyennes n'ont pas pu nous fournir le chiffre exact des victimes. Il ressort cependant des déclarations des médecins qu'environ deux cents blessés graves ont transité ou se trouvent encore dans les hôpitaux de la région. Le nombre des morts dans les hôpitaux serait d'environ une dizaine.

Une visite dans la partie nord du « *front* » égypto-libyen donne l'impression que les combats ont été moins durs que ne le laissent entendre les communiqués officiels publiés par les belligérants. Les deux parties estiment qu'elles viennent de remporter le « *premier round* » d'une partie qui pourrait avoir de nouveaux prolongements si un *modus vivendi* n'était pas conclu rapidement sur le plan politique

JEAN GUEYRAS.

(Mardi 2 août.)

La tournée de M. Vance

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DOUTE QUE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE PUISSE S'OUVRIR EN OCTOBRE

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a admis au cours d'une conférence de presse, le vendredi 29 juillet, que la tournée qu'il va entreprendre au Proche-Orient du 1er au 11 août risquait de déboucher sur une impasse. « Il se peut, a-t-il dit, que l'impossibilité de dégager un minimum de consensus entre Israéliens et Arabes empêche la convocation de la conférence de Genève en octobre prochain. »

Les deux principaux obstacles à la reprise des négociations, a indiqué M. Vance, demeurent la représentation des Palestiniens à la conférence et l'avenir des territoires occupés, en particulier de la Cisjordanie. Le secrétaire d'Etat américain se rendra successivement en Egypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Arabie Saoudite, en Israël.

Sans critiquer explicitement le « plan Begin » de règlement — présenté par le premier ministre israélien au président Carter, les 19 et 20 juillet dernier — le secrétaire d'Etat américain a, en fait, pris le contrepied des vœux formulés par le gouvernement de Jérusalem.

Il a tout d'abord laissé entendre qu'il ne se cantonnerait pas dans le rôle de simple « *facteur* ». Il transmettra, en effet, à ses interlocuteurs arabes non seulement les propositions de M. Begin, mais aussi les « *suggestions* » du chef de la Maison Blanche. M. Vance s'est abstenu de les révéler, mais des informations concordantes, en provenance de Tel-Aviv et de Washington, indiquent qu'il recommandera, d'une manière générale, le retour d'Israël à ses frontières de 1967 et, en particulier, l'organisation, à terme, d'un référendum en Cisjordanie qui permettrait à ses quelque sept cent mille habitants palestiniens de déterminer l'avenir de leur territoire.

La proposition — si elle devait se confirmer — serait habile car elle placerait le gouvernement de M. Begin sur la défensive. Revendiquée tant par les Israéliens que par les Arabes, la Cisjordanie serait en effet le théâtre d'une consultation populaire et démocratique difficilement contestable et dont l'issue est prévisible. M. Vance répondrait à l'avance, par la même occasion, au refus d'Israël d'envisager une entité palestinienne dominée par l'O.L.P. puisqu'il serait en mesure de soutenir que le référendum, tenu sous un contrôle international, pourrait très bien se solder par la défaite des partisans de M. Arafat.

En outre, le secrétaire d'Etat américain estime indispensable la participation des Palestiniens aux négociations de Genève, sous une forme qu'il tentera de déterminer avec ses interlocuteurs arabes.

Or on sait que ces derniers — qu'ils soient ou non en faveur de l'intégration des Palestiniens dans la délégation jordanienne — insistent pour que la « centrale » des fedayin y soit représentée de plein droit. Compte tenu de la position de M. Begin, un accord à ce sujet paraît très difficile, sinon impossible. Le problème est compliqué par le refus de l'O.L.P. d'établir des liens « formels » avec la Jordanie avant la réunion de la conférence de Genève, comme l'y incitent l'Egypte et d'autres pays arabes. M. Arafat insiste pour que son organisation soit représentée par une délégation autonome qui n'ait pas à reconnaître à l'avance la légitimité de l'Etat juif, condition *sine qua non* posée par le président Carter.

Malgré tous ces obstacles, les Etats arabes du « champ de bataille » — Egypte, Syrie et Jordanie, soutenues par l'Arabie Saoudite — n'opposent pas un refus catégorique à la convocation de la conférence de Genève. D'une part, ils ne veulent pas apparaître aux yeux de la communauté mondiale comme responsables de l'avortement de la réunion : pour des raisons de politique intérieure, d'autre part, ils tiennent à entretenir l'espoir dans leurs opinions publiques qu'un règlement « *équitable* » et « *pacifique* » est encore possible

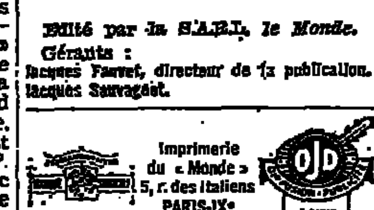
Il est, dès lors, probable que l'absence d'un accord, à l'issue de la tournée de M. Vance, sera présenté non comme un échec, mais comme l'issue normale d'une première phase de consultations qui serait suivie par une autre, lors de la réunion, par exemple, de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, quand les chefs de la diplomatie des pays concernés se retrouveront à New-York.

Après avoir fait abstraction, dans sa conférence de presse, du « plan Begin », tant sur le fond qu'en matière de procédure, M. Cyrus Vance a rendu hommage au premier ministre italien en qualifiant de « *positive* » sa proposition d'installer des observateurs de l'ONU au Sud-Liban, dans la zone proche de l'Etat juif.

Sur ce point toutefois, un accord paraît difficile. L'O.L.P., soutenue par la Syrie et d'autres pays arabes, *s'oppose* à une mesure susceptible d'empêcher les fedayin de poursuivre leurs activités de guérilla. Tout indique, en effet, que les organisations palestiniennes ont l'intention, pour exercer une pression sur le gouvernement Begin, d'intensifier leurs coups de main sur les frontières comme à l'intérieur d'Israël. — E. R.

(Lundi 1er août.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

DIPLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Les ressources de l'Antarctique feront-elles partie du « patrimoine commun de l'humanité » ?

M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a dressé, mercredi 27 juillet à Paris, le bilan de la sixième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Cette session s'est achevée à New-York le 15 juillet, mais le « texte de négociation composite officieux », préparé sous la quadruple responsabilité du président de la conférence et des présidents des trois commissions, n'a été distribué que le 20 juillet. M. Cavaillé a souligné qu'il fallait voir deux parties bien distinctes dans le texte composite : d'une part, tout ce qui n'a pas de rapport avec l'exploitation des grands fonds marins ; de l'autre, tout ce qui concerne cette exploitation.

Pour M. Cavaillé, le bilan de la première partie peut être considéré comme positif. Les articles ayant trait aux eaux territoriales et aux zones économiques exclusives (dont la spécificité est cette fois stipulée) reflètent l'évolution capitale grâce à laquelle le droit maritime s'est fondamentalement transformé depuis quelques années dans les faits, bien que toute discrimination envers les territoires considérés comme non-indépendants par l'ONU n'ait pas encore disparu. Le passage dans les détroits, le statut du plateau continental, semblent devoir préserver la liberté de manœuvre des Etats maritimes. De même, les problèmes liés à la recherche scientifique et à la pollution dans la limite des 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) paraissent ne plus devoir soulever de difficultés majeures.

En revanche, le bilan est négatif pour ce qui concerne l'exploitation des grands fonds marins. Le texte composite se situe très en deçà des projets élaborés par le groupe réuni par le ministre norvégien du droit de la mer, M. Evensen. Déjà, les versions successives du compromis Evensen faisaient une très large part aux exigences des « 77 » (les cent dix pays en voie de développement qui ont le nombre pour eux). Mais le texte composite va encore beaucoup plus loin. Au point que le chef de la délégation américaine à la conférence, M. Elliot L. Richardson, a tenu à publier, dès le 20 juillet, une mise au point très sévère, dans laquelle il annonce que, ce texte étant « *fondamentalement inacceptable* », il recommandera à son gouvernement de réviser ses positions sur le fond et les formes de procédure de la conférence.

Le texte composite, élaboré dans un secret total, ne donne plus aucune garantie d'accès aux Etats ou aux consortiums privés. Les charges financières fort lourdes seraient entièrement à la charge de ceux-ci, selon le bon plaisir de l' « Autorité » (l'organisme international chargé de la gestion des fonds marins et où les « 77 » auraient forcément la majorité), mais les investissements ne seraient pas réellement garantis. Selon M Richardson, l' « Autorité » aurait tout pouvoir de réglementer la recherche scientifique. En fait, de telles dispositions ne pourraient que paralyser l'exploitation des grands fonds marins et elles ne protégeraient en rien les intérêts légitimes de la minorité constituée par les pays industrialisés.

Seule consolation pour la France, la notion « *antimonopole* », destinée à empêcher un monopole de fait des Etats-Unis, et demandée avec beaucoup d'insistance par notre délégation, figure dans le texte composite.

L'attitude du Congrès américain

La teneur du texte composite risque d'accélérer l'adoption, par le Congrès américain, d'une législation unilatérale sur l'exploitation des grands fonds marins et même peut-être de mettre fin aux longues négociations de la troisième conférence du droit de la mer. Que feraient alors la France et les pays industrialisés (Canada, Japon, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne), qui s'intéressent de près aux ressources minérales des grands fonds marins ? Prendraient-ils alors, eux aussi, des mesures unilatérales similaires à la législation américaine ? Cette éventualité, pour M. Cavaillé, ne peut être écartée.

Cependant, de telles décisions pourraient finalement avoir un effet salutaire. Elles pourraient débloquer la situation et accélérer la conclusion d'une convention globale sur le droit de la mer. C'est ce que pense M. Leigh S. Ratiner, qui a fait partie de l'administration américaine des « *mines* » de l'Océan et de la délégation américaine à la conférence sur le droit de la mer, mais qui travaille maintenant dans une firme privée de conseil juridique de Washington et est conseiller du département d'Etat pour le droit de la mer. M. Ratiner a exprimé cette opinion — avec beaucoup d'énergie — lors d'un séminaire sur l'Antarctique, organisé le 25 juillet à Londres par Earthscan (1).

De nombreux pays en voie de développement pensent en effet que les ressources vivantes et minérales de l'Antarctique, comme les minéraux des grands fonds marins, font partie du « *patrimoine commun de l'humanité* ». Or, depuis la signature (en 1959) et l'entrée en vigueur (en 1961) du traité de l'Antarctique, toute la zone située au sud du 60e parallèle sud est « gérée » par les douze signataires du traité (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et U.R.S.S.). Ce « club » n'est pas réellement fermé : tous les pays qui veulent — et peuvent — envoyer des expéditions ou installer des bases dans l'Antarctique peuvent y adhérer, mais jusqu'à présent, avec un statut assez comparable à celui d'un observateur. A ce jour, seule la Pologne a demandé à devenir membre à part entière du traité et les « Douze » en discutent à Londres.

Depuis seize ans, le traité remplit parfaitement son rôle. Mais, jusqu'à présent, l'Antarctique était voué exclusivement à la recherche scientifique la plus fructueuse. Or, les eaux antarctiques sont riches, en particulier de krill, un petit crustacé de 3 ou 4 centimètres de long ; en outre, les très rares terres libres de glace du continent contiennent notamment du charbon, du fer, peut-être de l'uranium, et il est raisonnable de penser que les bassins sédimentaires de l'océan antarctique renferment des hydrocarbures.

Les conditions climatiques extraordinairement dures, l'éloignement des grandes régions consommatrices, tout concourt à rendre l'éventuelle exploitation des ressources antarctiques très difficile et très coûteuse. Selon le docteur Finn Sollie, directeur de la fondation Nansen (Norvège), qui participait, lui aussi, au séminaire d'Earthscan, les ressources vivantes et minérales de l'Antarctique ne seraient donc pour très longtemps que marginales.

Depuis qu'il est question de l'exploitation de l'Antarctique — non prévue par le traité — les Douze n'ont manifestement aucune envie de voir cette zone soumise aux caprices des groupes de pression des Nations unies. Le traité est un exemple unique et réussi de coopération, d'entente (toute la zone est démilitarisée, « dénucléarisée », toutes les revendications territoriales sont « gelées ») et d'entraide. Le texte composite, issu de la sixième session de la conférence du droit de la mer, ne fera très probablement que les confirmer dans leur opinion de réserver la gestion de l'Antarctique à ceux qui y travaillent.

YVONNE REBEYROL.

(Samedi 30 juillet.)

(1) Earthscan est une organisation indépendante mais subventionnée par le programme des Nations unies pour l'environnement, dont la tâche est d'informer les médias sur les problèmes globaux d'environnement.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 26 JUILLET

PARIS. — *On apprend que les ravisseurs présumés de M. Lucchino Revelli-Beaumont — enlevé le 13 avril à Paris et retrouvé le 11 juillet à Versailles — sont arrêtés. Les malfaiteurs seraient au nombre de neuf, dont une femme, huit Argentins et un Italien. Huit ont été appréhendés le 23 juillet en Espagne, à Madrid et dans la province de Malaga ; le neuvième à Paris le 24 juillet. Il s'agirait, affirme-t-on à Genève, où la totalité de la rançon — versée le 8 juillet dans les coffres de plusieurs banques suisses — a pu être récupérée, de « simples truands ». Les autorités françaises ont adressé aux autorités espagnoles des mandats d'arrêt internationaux, assortis d'une demande d'extradition.*

WASHINGTON. — *Le département d'Etat exprime « sa profonde déception » devant la décision du gouvernement israélien de conférer un statut légal permanent à trois « colonies sauvages » de peuplement juives en Cisjordanie occupée.*

JEUDI 28 JUILLET

PARIS. — *Quatre hommes s'emparent, à la sortie de la gare de Lyon-marchandises, quai de Bercy, d'un énorme chargement de pièces de monnaie neuves, destinées à la Banque de France : 30 mètres cubes de pièces représentant un montant total de 17 500 000 F. Ce hold-up, l'un des plus importants de ces cinq dernières années, si l'on excepte les deux pillages des coffres de la Société générale, à Paris et à Nice, pendant l'été 1976, semble aussi avoir été l'un des plus faciles : aucune mesure de sécurité n'avait été prise pour assurer le transport de « métal ouvré », dont la masse n'a pas rebuté les malfaiteurs.*

ATHENES. — *Un accord de défense et de coopération entre la Grèce et les Etats-Unis est paraphé, à Athènes. Les Américains auront des « facilités » dans quatre bases militaires, placées sous commandement grec. Ils fourniront, dans un délai de quatre ans, une aide à la Grèce pour sa défense, d'un montant de 700 millions de dollars.*

Cet accord pourrait être soumis au Congrès des Etats-Unis en même temps que l'accord du même genre conclu avec la Turquie en mars 1976.

ISLAMABAD. — *Les autorités militaires libèrent l'ancien premier ministre, M. Zulficar Ali Bhutto, tous ses ministres détenus, ainsi que les chefs de l'opposition, soit au total seize personnes. M. Bhutto et ses ministres étaient en résidence surveillée depuis la prise du pouvoir par l'armée le 5 juillet dernier.*

LIMA. — *Près de neuf ans après l'arrivée au pouvoir des militaires, le général Francisco Morales Bermudez annonce un calendrier fixant les étapes d'un retour aux affaires des civils au Pérou. Une assemblée constituante sera élue et installée « dans le second semestre de 1978 ». Elle devra élaborer une Constitution qui « assure la continuité du processus révolutionnaire, la conciliation des transformations structurelles avec les libertés et les garanties démocratiques ». Des élections générales auront lieu en 1980, a également affirmé le président.*

VENDREDI 29 JUILLET

PARIS. — *Le groupe de travail chargé, le 17 mai, par les dirigeants du P.S., du P.C.F. et du M.R.G., de l'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche, met fin à ses travaux au terme de sa quinzième réunion. La rencontre des dirigeants des trois formations, qui doit achever la mise à jour du programme, est fixée à la mi-septembre.*

D'ici là, les responsables du comité de liaison des partis de gauche, qui sont aussi les chefs des trois délégations au groupe d'actualisation, se concerteront pour préparer cette réunion « au sommet ».

Communistes, socialistes et radicaux de gauche ne sont pas parvenus à s'entendre sur les points suivants : champ des nationalisations, gestion des entreprises publiques, impôt sur le capital des grandes entreprises, calendrier des mesures sociales, réduction de l'éventail des salaires, modalités d'intégration de l'enseignement privé, rôles des offices fonciers, maîtrise des sols urbains et application du scrutin proportionnel à toutes les élections.

Ils ont dégagé des « bases générales d'accord » sur la défense nationale : en attendant le désarmement général, en vue duquel la France prendra des initiatives, la force de dissuasion nucléaire serait maintenue « en état ». La politique de défense d'un éventuel gouvernement de gauche exclurait toute référence à la stratégie « tous azimuts », les alliances actuelles étant maintenues.

JOHANNESBURG. — *A Soweto, l'immense cité africaine de la banlieue de Johannesburg, une lycéenne de dix-neuf ans est tuée par la police, dans la cour de son école.*

Environ deux cents élèves du lycée d'Orlando refusaient d'aller en classe et tenaient un meeting dans l'enceinte de leur établissement, peu avant midi, quand la police a jugé bon d'intervenir. Lâchant les chiens et chargeant jusque dans les salles de classe et les toilettes, elle a déclenché une véritable panique. Plusieurs jeunes ont été blessés en se précipitant à travers les fenêtres souvent closes et en se jetant du premier étage.

SAMEDI 30 JUILLET

BONN. — *Les recherches se poursuivent activement en Allemagne fédérale afin de retrouver les meurtriers de M. Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, la deuxième banque du pays, assassiné dans sa villa d'Oberursel, près de Bad-Hombourg. Un mandat d'arrêt est déposé contre Mlle Susan Albrecht, la filleule du banquier, identifiée comme étant la personne qui a ouvert le feu sur le président de la Dresdner Bank.*

Trois autres femmes sont suspectées par l'office criminel de Wiesbaden de complicité dans l'exécution du crime.

DIMANCHE 31 JUILLET

PEKIN. — *Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération chinoise (A.P.L.) est, pour M. Teng Hsiao-ping, redevenu chef d'état-major et vice-président de la commission militaire du parti, l'occasion de faire une appariton très remarquée aux côtés de M. Hua Kuo-feng, président du parti et premier ministre, du maréchal Yeh Chien-ying, ministre de la défense, et du vice-premier ministre Li Hsien-nien, lors d'un meeting à Pékin.*

LE MIROIR SUÉDOIS

I. – Le revers de la médaille

Stockholm. — Présentée naguère en exemple, notamment par M. Georges Pompidou, à la société française, la Suède apparaît aujourd'hui, à plusieurs égards, comme un miroir grossissant où mieux voir nos difficultés et le caractère parfois illusoire des politiques suivies pour les surmonter. Ainsi du sous-emploi et des remèdes qu'on lui applique, et peut-être encore de la situation monétaire, bien qu'ici la comparaison fasse ressortir autant de différences importantes que d'inquiétantes analogies.

Comme en beaucoup d'endroits, le temps est comme suspendu à Stockholm. On y fait le décompte des échecs auxquels a abouti une politique longtemps admirée à l'intérieur et à l'extérieur. « *C'est un grand risque pour la démocratie que l'alternance, après quarante-quatre années de pouvoir des sociaux-démocrates, ait eu l'occasion de jouer en ce moment de crise* », dit un vieux professeur. Le cabinet formé, après les élections du 19 septembre, par les trois partis bourgeois (centriste, modéré, c'est-à-dire conservateur, et enfin libéral, qui lorgne du côté des socialistes) a déjà une fois changé de politique économique, passant, en l'espace de quelques mois, du laxisme inflationniste d'un Anthony Barber à la rigueur d'un Raymond Barre.

Pour la première fois depuis un demi-siècle, les Suédois doutent pourtant de leur capacité à conserver leur avance dans l'avenir ; ils se demandent sérieusement s'ils n'ont pas fait fausse route.

D'où vient alors que le visiteur étranger soit plus réconforté qu'abattu après avoir constaté le changement de climat qui, en quelques années, s'est produit à Stockholm ?

Une des raisons en est sans doute l'admirable qualité du débat qui se déroule sur la place publique. Les économistes qui, au début de ce siècle, ont fait la réputation de l'école suédoise, ont laissé une tradition vivante qui imprègne tant les syndicats — regroupés dans la puissante confédération nationale L.O. — que le patronat, en passant par les politiciens. Même si le gouvernement ne tranche pas volontiers, du moins à Stockholm ne discute-t-on pas dans le vide. Cela ne veut pas dire que les arguments émotionnels n'occupent pas leur place habituelle, c'est-à-dire la première (que la droite française ne se rassure pas trop vite : le profit a, en Suède, aussi mauvaise presse que partout ailleurs !).

« *Deux grands thèmes ont fait perdre les élections*, nous dit l'ancien premier ministre, M. Olof Palme : *la peur du nucléaire, que les centristes ont utilisée contre nous, et la peur suscitée par le projet Meidner sur la propriété du capital des entreprises.* » M. Palme convient qu'on peut en ajouter un troisième : maints électeurs se sont identifiés à Ingmar Bergman, à Bibi Andersson et à Astrid Lindgren dans leurs démêlés avec les fonctionnaires du fisc.

Le projet Meidner, et ceux que le patronat et les économistes libéraux lui opposent, sont étudiés par une commission qui dispose encore d'une année et demie pour déposer un rapport. A droite comme à gauche, tout le monde s'accorde pour affirmer que ces travaux serviront de départ aux affrontements des années 80. Ce n'est pas un appauvrissement, mais au contraire un enrichissement pour un pays que de baliser ainsi par avance le chemin qui conduira à de nouvelles et, probablement, profondes transformations sociales.

Pour l'instant, ce n'est pas la perspective d'un avenir qu'ils construiront qui préoccupent les Suédois. Ce sont les événements qu'ils subissent contre leur attente. A s'en tenir aux statistiques, leur sort apparaît, au sens fort du mot, enviable. Les salaires des ouvriers sont les plus élevés du monde, dépassant en moyenne ceux des Américains, des Allemands ou des Suisses. Certes, l'inflation est une des plus fortes d'Europe et elle entraîne une hausse du coût de la vie, qui de 10 % en 1976 dépasse aujourd'hui largement 12 %, en rythme annuel. Mais le chômage est le plus faible — et de loin — de tous les pays de l'O.C.D.E. Il est inférieur à 2 % de la population active.

Jusqu'à une époque toute récente, c'était la fierté des Suédois d'avoir réussi à rester fidèles à leur dogme. Nulle part ailleurs, la religion du plein-emploi n'avait été poussée plus loin. Mais, aujourd'hui, on sait qu'on va devoir, dans les tout prochains mois, y renoncer. Sous l'influence grandissante de M. Gösta Bohman, ministre des finances, chef du parti des « modérés », le gouvernement a décidé d'« *ouvrir les yeux des Suédois à la dure réalité* ». Changement de cap à peu près complet ! Renchérissant sur toutes les louanges qui avaient été décernées à la Suède du temps de la prospérité, les experts de l'O.C.D.E. montèrent en épingle la politique antirécession que le gouvernement de M. Olof Palme, avec l'approbation pour une fois enthousiaste du patronat, avait décidé de mener en 1974, au lendemain du quadruplement du prix du pétrole, puis de façon encore plus systématique en 1975 et en 1976. Voici l'exemple à suivre, disait-on au château de La Muette, où l'on ne se demanda jamais si une action dirigée contre les effets d'une maladie suffit à s'en préserver.

Cette politique, on l'a résumée en Suède dans une formule expressive. Elle consistait tout bonnement à « sauter par-dessus la crise », en attendant des jours meilleurs pour repartir du bon pied. « *Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'en agissant de cette façon la reprise nous est également passée sous le nez !* », nous déclare le professeur Erik Lundberg, économiste de grand renom.

Une première série de mesures, adoptées il y a déjà plus de deux ans, s'apparentent à celles que l'on connaît en France depuis le 24 avril dernier sous le nom de « plan Barre bis ». Rien n'a été négligé pour inciter les entreprises à embaucher des jeunes. Elles reçoivent une allocation horaire de 10 couronnes (1 couronne = 0,92 franc) pour chaque personne âgée de moins de vingt-cinq ans qu'elles engagent. Grâce à cette subvention et d'autres aides offertes dans le même dessein, on leur rembourse entre la moitié et les trois quarts de leurs coûts salariaux pour chaque nouvel emploi créé.

L'idée selon laquelle il est plus économique de financer la formation de la main-d'œuvre que de payer des chômeurs a été poussée aussi loin que possible. Les entreprises qui, au lieu de licencier des travailleurs en surnombre, organisent pour eux des cours de recyclage ont droit à un subside de 25 couronnes par jour. Mieux encore, on n'a pas hésité à créer des « emplois de dépannage » rémunérés au taux ordinaire et consistant là, à construire des routes et ici à classer des archives ou, encore à porter assistance aux vieillards. En France, le gouvernement a décidé, en désespoir de cause, d'ouvrir quelque vingt mille postes d'auxiliaires dans l'administration. En Suède, l'administration est allée jusqu'à embaucher, du printemps 1974 au printemps 1976, plus de cent vingt mille employés supplémentaires, soit un chiffre correspondant à peu de chose près à celui des nouveaux arrivants sur le marché dit du travail.

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Résultat : le pays ne compte qu'environ quatre-vingt dix mille chômeurs inscrits (n'ayant le droit qu'à une allocation relativement faible), mais le nombre de salariés en stage de formation dépasse ce chiffre. Les industriels estiment qu'entre 8 et 10 % de leurs effectifs sont en réalité inoccupés. Au désœuvrement forcé, les salariés, surtout les jeunes, réagissent par l'absentéisme, contre lequel le nouveau président du patronat voulait lutter, au début de cet hiver, suivant une « logique » rappelant le temps du capitalisme le plus dur, par la suppression des remboursements de la sécurité sociale pour les congés médicaux de moins de trois jours.

Des coûts de production non compétitifs

Au plus fort de la récession, le de l'époque, appuyé, répétons-le, par toutes les organisations ouvrières et patronales, ne s'est pas contenté de subventionner le maintien en place des salariés privés de tâche réelle. Pour un autre aspect de sa politique « anti-cyclique », il a été cité en exemple par l'O.C.D.E. (voir le rapport de l'année 1975, consacré à la Suède). A partir du moment où les débouchés se sont fermés aux fabricants suédois de pâte à papier, d'acier et d'autres semi-produits durables de l'industrie, l'Etat les a encouragés à continuer de faire tourner leurs usines en leur versant des subventions représentant jusqu'à 20 % de la valeur des augmentations de leurs stocks. Là encore, les experts de l'O.C.D.E., obnubilés par l'obsession d'annuler les effets du cycle, ne se sont jamais demandé ce qu'il adviendrait à l'économie mondiale si, dans le monde entier, pendant les périodes de méventes, on continuait de remplir les entrepôts de marchandises. Même pour la Suède, prise isolément, cette politique apparemment ingénieuse se révèle aujourd'hui désastreuse. Elle reposait sur l'idée (partagée par bien d'autres dirigeants du monde occidental) que la récession « la plus sévère de l'après-guerre » serait, malgré tout, de courte durée.

Dans le domaine des revenus individuels, c'est la même volonté de « correction » des influences déflationnistes venues de l'extérieur qui a inspiré l'action du précédent gouvernement (et du nouveau jusqu'au coup de barre donné le 1er avril dernier). Au début de 1974, les impôts furent allégés, et cela de la façon la plus délibérée, pour annuler les effets du renchérissement du pétrole sur le pouvoir d'achat de la population. La Suède, dont la conjoncture est en général décalée de six mois à un an sur celle de l'économie mondiale, connaît une bonne année 1974. Rien ne sera sérieusement tenté ni cette année-là ni les suivantes pour s'opposer à la vague d'inflation. Les salaires augmentent de plus de 40 % pendant la période de 1975-1976, à quoi doit s'ajouter en 1977 les effets de l'accord annuel conclu sur le plan national entre le patronat d'une part et de l'autre les syndicats d'ouvriers et de « cols blancs » : plus de 10 % environ, à quoi s'ajoutera sans doute cet été un point pour tenir compte de l'élévation du coût de la vie. Plus encore que la France, les salaires « réels » ont continué d'augmenter en Suède pendant la récession.

Pour l'industrie suédoise, la conséquence de cette politique a été la montée des coûts de production. Ces derniers seraient aujourd'hui de 15 à 20 % supérieurs au coût de l'industrie allemande ou américaine. Dans le passé, le pays avait toujours pu compter sur ses exportations pour sortir d'une récession ou même d'une grande crise comme celle de 1930. Ce n'est plus le cas cette fois-ci. Les chefs d'entreprise se plaignent de la faiblesse de la productivité, qui progressait naguère au rythme remarquable de 7 à 8 % par an. Non sans raison, l'ancien secrétaire d'Etat aux finances socialistes, M. Pierre Vinde répond : « *C'est là en partie le résultat voulu d'une politique de plein emploi souhaitée par tous. Le jour où les affaires repartiront, on verra d'énormes réserves de productivité se manifester.* » Pendant les dernières années, les sociétés suédoises ont encore été encouragées à investir grâce à un système original de dégrèvements fiscaux « anti-crise » préparé de longue date.

Pour le pays en général, la conséquence a été le déficit budgétaire et le déficit extérieur, le plus élevé de tous les pays industriels (environ 4 % du produit national brut). A son tour, mais pour la première fois de son histoire, la Suède s'est mise à emprunter systématiquement à l'étranger. Sa dette se monte aujourd'hui à quelque 30 millions de couronnes (presque 7 milliards de dollars). « *Le gouvernement*, nous dit un banquier, *restreint le crédit intérieur dans le but d'amener les entreprises à faire entrer des devises en empruntant à l'extérieur malgré le risque de change. Cela aussi retarde la reprise...* »

Théoriquement, une amputation plus ou moins importante de la valeur de la couronne pourrait aider à surmonter ces handicaps hérités d'un passé récent. Depuis la « mini-dévaluation » du 4 avril dernier, la question est ouvertement discutée. Opposé par principe à cette solution, le gouvernement ne risque-t-il pas d'avoir la main forcée par la spéculation ?

(Jeudi 28 juillet.)

II. – « Des bourgeois » qui nationalisent...

Stockholm. — Il y a quelques semaines, le gouvernement suédois espérait encore pouvoir éviter de choisir franchement entre les deux politiques monétaires que des économistes d'opinion opposées, mais appartenant presque tous au courant « libéral » ou « bourgeois », préconisent depuis quelques mois sur la place publique. D'un côté, les partisans d'une forte dévalorisation de la couronne, impliquant en fait l'abandon du « serpent », de l'autre les partisans d'une stratégie « à la belge », faisant de l'association avec le Danemark, monnaie forte par excellence, l'instrument principal de lutte contre l'inflation.

Assez curieusement, c'est surtout l'âge qui semble déterminer la ligne de partage. Parmi les meilleurs avocats de la première solution, le plus influent est sans doute M. Erik Lundberg. Il a gardé présentes à la mémoire, pour y avoir activement participé, les discussions qui avaient déjà eu lieu sur le même thème pendant les années 30, alors que la Suède se détachait des autres pays industriels par sa capacité à surmonter la crise, grâce à une vigoureuse politique d'exportation. Les événements pourraient bien donner raison à l'ancienne génération.

Les jeunes économistes sont plus sensibles à la théorie des « anticipations inflationnistes ». Pour eux, une dévaluation d'une ampleur suffisante pour ajuster les prix suédois au niveau international n'aurait qu'un effet passager, car les syndicats seraient en mesure d'arracher des hausses de salaire compensatrices. L'ajustement de coût ne peut être qu'un processus lent et graduel. Tout raccourci monétaire serait une illusion. Au contraire, en « tenant bon » à côté du deutschemark, on finira par convaincre les agents économiques du caractère sérieux de l'action entreprise contre l'inflation. Et, puis, ajoute le plus provocant des avocats de cette thèse, « *pour maintenir l'activité, nous avons un autre moyen à notre disposition, dont certes nous nous servons, mais en nous persuadant, pour des raisons puritaines, qu'il faut y mettre fin au plus vite. Ce moyen c'est l'endettement extérieur ! La Suède, si elle le veut, peut emprunter sans dommage pendant de longues années, car son crédit est à peine entamé...* » Le professeur Sven Grassman s'est fait un nom en essayant d'élever au rang de doctrine ce qui passe encore pour une pratique honteuse (mais largement répandue).

Entre ces conseils contradictoires, le gouvernement Fälldin a suivi une voie moyenne qui comporte de grands risques, à la fois monétaires, économiques, politiques. Il a par deux fois, le 19 octobre 1976 d'abord, puis le 4 avril 1977, procédé à une petite dévaluation de la couronne, dont l'effet combiné a été d'abaisser la valeur de celle-ci d'environ 9 % par rapport au deutschemark. La « stabilité », qui justifie l'existence du « serpent », n'a pas été trop malmenée, mais rien n'a été résolu. L'écart des prix de revient suédois avec les coûts allemands n'a été que très partiellement comblé. L'effet principal de l'appartenance au « serpent », qui est de revaloriser la couronne suédoise vis-à-vis du dollar et aussi du dollar canadien (le Canada est un redoutable concurrent pour l'industrie du bois), n'a pas même été corrigé. Le dollar vaut moins aujourd'hui (4,29 couronnes) sur le marché des changes de Stockholm qu'en juillet 1976 (4,44 couronnes).

Simultanément, le gouvernement poursuit l'ajustement graduel par une politique « classique », au sens de l'O.C.D.E., de restriction de la demande.

Il a relevé de trois points le taux de la T.V.A. en le portant à 20,6 %. Mesure très sévère pour un pays où les impôts directs sont très lourds et qui, en l'espace d'une génération, a nivelé les revenus à un degré inimaginable en France. Il a appliqué des économies budgétaires qui frappent, comme partout ailleurs, des postes de dépenses souvent très utiles, tels les crédits de recherche, mais politiquement moins intéressants... L'objectif est d'essayer de ramener le déficit des 15,7 milliards initialement prévus (les gouvernements conservateurs commencent presque toujours par l'inflation) à 13 milliards de couronnes, soit un chiffre presque égal au déficit du budget français, pour un pays six fois moins peuplé.

Sur le plan monétaire, c'est évidemment un pari périlleux qu'a pris le gouvernement. La baisse du dollar remet en question un équilibre qui paraissait déjà précaire. Auparavant M. Gösta Bohman, ministre des finances, avait préparé pour la rentrée un certain nombre de mesures dont il espérait des avantages comparables à ceux d'une dévaluation. Les coûts de revient auraient été allégés pour les entreprises grâce à un abaissement de la fiscalité indirecte, tandis que la T.V.A. aurait été encore majorée. Mais les autorités suédoises risquent maintenant de se trouver devant la situation qu'elles redoutaient le plus : être débordées par la spéculation, ce qui, cette fois, pourrait les obliger à sauter le pas en quittant le serpent : « *Notre manière à nous*, dit tristement un haut fonctionnaire, *de participer par la bande à la Communauté européenne.* »

A travers toutes leurs difficultés, les trois formations « bourgeoises » du gouvernement font des efforts honorables pour travailler ensemble malgré leurs divisions. Alors que les modérés et libéraux se retrouvent côte à côte pour approuver le programme nucléaire ambitieux de l'ex-gouvernement socialiste, honni par les « centristes » (le parti du premier ministre), ils se séparent sur l'orientation générale à donner à la politique sociale et économique. Les libéraux veulent, quant à eux, soigner leur image de parti « proche de la gauche » tandis que l'influent ministre des finances déjà nommé, chef du parti modéré, et le ministre de l'industrie, un centriste, M. Nils Aasling (l'auteur d'une doctrine dont il est beaucoup question) voudraient au contraire « *que les Suédois cessent de compter sur l'Etat pour résoudre tous leurs problèmes* ».

« *La doctrine Aasling*, nous dit celui qui lui a donné son nom, *n'est pas une théorie. C'est une attitude. Elle consiste à demander aux entreprises qui, pour des raisons économiques, sont contraintes de fermer une usine, de supporter elles-mêmes, autant que leur situation financière le leur permet, la conséquence de leurs actes, en essayant elles-mêmes de créer des emplois alternatifs...* » Ces propos ont fortement inquiété le patronat. Le ministre de l'industrie, comme plusieurs autres membres du gouvernement, est de par sa profession, un « fermier ». C'est un peu la vieille tradition illustrée par le dicton « *charbonnier est maître chez lui* », qu'aucune industrialisation n'a jamais réussi à faire disparaître complètement, qui reprend le dessus après la chute de M. Olof Palme, grand bourgeois de gauche, tribun et intellectuel.

« *Nous nous traitons mutuellement, et en riant, de socialistes !* », nous dit M. Aasling, un sourire timide aux lèvres, à propos des décisions que les nouveaux dirigeants ont dû prendre, contre leur conviction personnelle, mais en vertu d'un pragmatisme dont se réclament aussi la plupart des socialistes, y compris l'ancien premier ministre. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation que de voir le gouvernement « bourgeois » faire ce que, en quarante-quatre ans de pouvoir, les socialistes se sont abstenus de faire : nationaliser.

Dans les chantiers navals (10 % de la production mondiale), le gouvernement a repris la totalité du capital de la société, qu'il possédait déjà à 51 %, et lui a adjoint par fusion les installations de l'autre chantier (privé) qui existait à Göteborg, si bien qu'il ne reste plus qu'un seul constructeur privé (à Malmoe). Dans l'électronique, l'Etat a augmenté sa participation en formant avec le groupe Wallenberg une nouvelle société dans laquelle se trouve amalgamée une compagnie jusqu'alors entièrement privée. Dans l'industrie de l'acier, y compris des aciers spéciaux, naguère la fierté de la technique et du génie exportateur suédois, un plan de réorganisation est à l'étude, qui prévoit une reprise en main, sous l'égide de la société nationale déjà existante, d'une partie sans doute importante de la profession.

« *En réalité*, nous dit le ministre de l'industrie, *les nationalisations auxquelles nous sommes contraints de procéder ont pour but de confier à l'Etat la tâche difficile de rationaliser et de diminuer les capacités de production qui, pour la construction navale par exemple, devront être réduites de moitié d'ici à 1979. En définitive, compte tenu de l'expansion attendue de l'industrie privée dans d'autres secteurs, cela n'aura pas pour résultat d'accroître globalement la part du secteur public.* »

Le gouvernement aurait donc eu, en quelque sorte, la main forcée. Par quoi ? Par la faillite financière qui menaçait les sociétés nationalisées et à nationaliser. « *Nous aurions dû faire à peu près la même chose*, nous dit M. Palme, *non par idéologie, mais par nécessité.* » Certains assurent que les socialistes, s'ils étaient restés aux affaires, auraient été un peu plus loin, poussés par les syndicats, qui pourtant comptent sur d'autres méthodes que la nationalisation pour retirer progressivement à la faible minorité des gros détenteurs d'actions la propriété des moyens de production et le pouvoir qu'elle confère.

Voilà, pour le présent, l'origine de la grave menace qui pèse désormais sur l'emploi : les plus grandes firmes du pays ont accusé des pertes en 1976, et l'exercice en cours sera pour beaucoup d'entre elles plus désastreux encore. Des quarante fabricants de pâte à papier, cinq seulement ont annoncé cette année des résultats bénéficiaires...

Les réformes « de structure »

Les partis bourgeois sont-ils finalement plus à droite que leurs adversaires sociaux-démocrates ? Devant la gravité et l'urgence des problèmes à résoudre, ils ont repoussé à l'automne et à l'hiver prochains les réformes « de structure » qui devraient justifier, aux yeux de leurs électeurs, leur arrivée au pouvoir. Sagement, ils attendent les conclusions de la commission parlementaire *ad hoc* pour aborder la question, oh ! combien épineuse, du programme nucléaire, qui, en l'absence d'infinies précautions, pourrait bien faire éclater l'actuelle coalition.

« *Nous récusons la classification traditionnelle de la droite et de la gauche pour situer notre parti, le « centre », sur l'échiquier politique* », nous dit le professeur Andréas Aadal, l'un des principaux conseillers du premier ministre, ancien représentant de son pays à l'O.C.D.E., parlant français avec plaisir, jeune, élégant. Pour maints hommes de gauche, un tel langage est caractéristique de la droite. N'entrons pas dans cette querelle. M. Aadal précise : « *Nous essayons d'apporter une autre dimension à la politique, en diffusant les thèmes de la conservation des ressources naturelles (la consommation ne doit pas se faire au détriment des générations futures), d'un meilleur équilibre entre les industries entre les régions.* »

Nul doute que, sur ce dernier point au moins, les centristes parlent comme un Rudolf Meidrich, l'un des penseurs du mouvement syndical (L.O.), qui a, depuis quelques années, révisé ses conceptions sur le plein emploi. M. Meidner et un autre célèbre économiste de L.O., M. Gosta Rehn, avaient, à la fin de 1950, élaboré toute une théorie qui allait servir de support à l'organisation du marché du travail. Fondamentalement, il s'agissait de combiner les deux principes de « solidarité » et de mobilité. En vertu du premier, « *le salaire doit être égal pour un travail égal* », pour des raisons à la fois de justice et d'efficacité : si les salaires sont, dans telle ou telle région, plus bas que la moyenne nationale, cela revient à subventionner de façon occulte les entreprises qui y sont installées. Le corollaire de l'égalisation des rémunérations, c'est l'encouragement à la mobilité de la main-d'œuvre, afin que celle-ci puisse se diriger vers les entreprises les plus efficaces. « *Nous avons été trop optimistes*, nous dit M. Meidner : *nous reconnaissons aujourd'hui que cette politique était trop dure : d'abord, parce qu'elle n'est jamais parvenue à « recaser » tous les travailleurs des entreprises sacrifiées, et ensuite parce que changer de lieu de travail, même dans les meilleures conditions possibles, diminue souvent la satisfaction que l'on retire de son métier.* » Ce changement d'optique des syndicalistes est de grande importance pour l'avenir : il s'ajoute à tous les autres facteurs qui rendent difficile un retour au taux élevé de croissance de jadis.

Concrètement, le programme de réformes envisagé par le gouvernement pour l'automne devrait surtout se traduire par une série de mesures destinées à favoriser les petites entreprises (par allégement, entre autres, de la pesante fiscalité sur les successions). Encourager l'« *homme pauvre mais capable* » à devenir « son propre maître » est un thème que modérés et centristes reprennent volontiers, en faisant remarquer que leurs « contacts personnels » avec les grandes affaires sont beaucoup moins étroits que ceux des socialistes. De nouveau, la tradition individualiste et, pour se référer à l'histoire d'un pays où les Suédois ont immigré en masse, l'idéal jeffersonien.

Quant à la fameuse querelle sur le projet Meidner, relatif à la création de fonds d'investissements destinés à recueillir chaque année un certain pourcentage (de l'ordre de 20 %) des profits des entreprises pour en faire la propriété collective et inaliénable des salariés, elle est pour l'instant sous le boisseau. On se prépare, de part et d'autre, à le reprendre, à l'automne 1978, quand la commission parlementaire nommée en 1974 sur l'initiative du parti libéral (ce qui complique encore les choses !) aura terminé ses travaux. Le gouvernement « bourgeois » n'est pas loin de considérer comme sa « mission historique » de substituer au projet des syndicats des formules plus individualistes (chaque salarié étant à titre personnel propriétaire d'actions du Fonds et gardant la faculté d'en disposer) et plus conforme aux règles de fonctionnement du marché financier. « *En 1979, lors des prochaines élections, nous serons prêts à répondre aux argumentations du public* », nous dit M. Palme. Une élection qui pourrait être une date pour l'ensemble du monde capitaliste.

FIN

(Vendredi 29 juillet.)

EUROPE

Espagne

La candidature de Madrid auprès des Communautés européennes intervient dans une conjoncture économique difficile

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a déposé, le jeudi 28 juillet à Bruxelles, la candidature de Madrid auprès des Communautés européennes.

Plusieurs pays membres de la C.E.E., et notamment la France, sont réservés sur les suites à donner à cette demande. La réponse des Neuf ne saurait, en tout état de cause, intervenir avant plusieurs mois. C'est alors seulement que s'engageraient d'éventuelles négociations.

En Espagne, la demande d'adhésion de Madrid reçoit l'approbation de tous les grands courants politiques, y compris celle du parti communiste de M. Santiago Carrillo.

Madrid. — Politique d'abord ! Jusqu'aux élections du 15 juin, les Espagnols ont appliqué cette maxime avec une belle dextérité. Frappés, comme tous les importateurs de pétrole, par la crise de l'énergie, victimes du ralentissement de l'activité en Europe occidentale qui a freiné le tourisme et diminué les transferts de devises des émigrants, ils ont remis d'année en année l'assainissement nécessaire. La priorité donnée à la politique était, même du point de vue économique, parfaitement justifiée.

L'équipe économique dirigée par M. Fuentes Quintana a souvent répété qu'un plan d'austérité n'avait de chances de réussir que s'il était accompagné d'un dialogue avec les principales forces du pays. La légalisation des partis et des syndicats, l'élection du nouveau Parlement, la formation d'un gouvernement issu de la majorité parlementaire (c'est-à-dire l'Union du centre de M. Adolfo Suarez, qui occupe 47 % des sièges de députés), toutes ces conditions étaient nécessaires pour rendre au pouvoir sa légitimité et pour demander au pays une certaine somme de sacrifices.

A peine constitué, le cabinet de M. Adolfo Suarez a dévalué de 20 % la peseta, et, le 23 juillet, il a lancé un plan d'urgence, conforme aux promesses faites pendant la campagne électorale. L'objectif est de freiner la consommation pour réduire l'inflation et le déficit du commerce extérieur. Mais l'effort exigé de la population est assorti d'une nette volonté de réforme et de justice. La ponction sur la demande devra servir aussi à résorber une partie du chômage.

De notre envoyé spécial

« *Nos problèmes économiques viennent en grande partie de l'insatisfaction générale quant à la façon dont le revenu est « distribué »*, disait le programme centriste à la veille des élections. Le titulaire des finances, M. Fernandez Ordonez, le plus progressiste des nouveaux ministres, estime qu'une première tentative de redistribution est possible par la fiscalité. « *L'Espagne paie moins d'impôts que ses voisins européens* », dit-il. La réforme fiscale qu'il vient de faire adopter en conseil des ministres prévoit un impôt sur la fortune à partir d'un seuil relativement bas (1). Elle supprime le secret bancaire afin de faciliter le contrôle des revenus, et doit établir un nouvel impôt sur le revenu qui n'épargnera pas les classes privilégiées, comme c'est le cas actuellement.

De telles innovations ont provoqué de sérieuses dissensions au sein de l'Union du centre et de l'équipe gouvernementale. « *L'impôt sur la fortune touche une grande partie de notre clientèle électorale*, nous a dit un sénateur de la majorité. *Il atteint beaucoup de propriétaires d'appartements.* » Mais son importance est relativement modeste : dans l'immédiat, il a été calculé à 0,5 % par an. Si un tel taux était maintenu dans le projet de loi qui sera envoyé avant le 30 septembre, au Parlement, l'impôt sur la fortune ne suffirait pas à emporter l'adhésion de la gauche au programme gouvernemental. « *Nous nous prononcerons définitivement sur ce plan d'austérité*, nous a déclaré M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste, *quand il sera chiffré. Restera ensuite à l'appliquer.* »

Le chômage problème numéro un

Une application que certains estiment difficile. De toute façon, le gouvernement n'attend pas de grandes ressources d'un tel impôt. Il dit qu'il l'a adopté surtout « *pour des raisons éthiques et pour faciliter les contrôles* ». Mais, conjuguée avec une surtaxe de 5 % sur les hauts revenus, cette nouvelle imposition devrait servir à financer la lutte contre le chômage, devenu le problème social numéro un du pays ; un prochain conseil des ministres lui sera consacré. La baisse des investissements et le ralentissement de l'activité économique ont augmenté, en effet, le nombre des demandeurs d'emploi, estimé à plus de sept cent mille, soit 5 % de la population active. L'agriculture et la construction sont parmi les secteurs les plus touchés. La moitié des jeunes de moins de vingt-cinq ans sont sans travail. Dans certaines régions d'Andalousie, le quart de la population active est en chômage, selon M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T. (Union générale du travail, centrale socialiste). Le ministre du travail, M. Jimenez de Parga, a promis aux syndicats la création de cent soixante mille emplois à caractère social. L'allocation chômage actuellement versée à la moitié des sans-emploi devrait être augmentée ou étendue.

Certains secteurs conservateurs semblent avoir réagi avec hostilité à ces diverses mesures, qu'ils qualifient parfois de « *socialisantes* ». Autant qu'à l'impôt sur la fortune et l'héritage, ils sont sensibles à la suppression du secret bancaire et aux dispositions annoncées pour combattre la fraude fiscale. On affirme, dans certains milieux à Madrid, que le climat ainsi créé n'est guère favorable à l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement : la relance de l'activité industrielle. Mais la composition même de l'équipe gouvernementale (de nombreux ministres viennent de la banque ou des conseils d'administration de grandes entreprises) indique que le capitalisme espagnol — du moins dans son secteur le plus moderne — est favorable à une réforme de la fiscalité capable de donner à l'Etat une plus grande capacité d'intervention dans l'économie.

Autre volet du plan d'urgence qui vient d'être adopté : la modération des hausses de salaires. Celles-ci ont précédé de beaucoup la montée des prix. En 1976, le salaire horaire a augmenté de 30 %, alors que la hausse des prix n'a pas dépassé 18 %. Dans le même temps les bénéfices des entreprises ont chuté, ce qui a provoqué une baisse des investissements, donc une extension du chômage. « *Il y a eu transfert de revenus du capital vers le travail* », disent les observateurs. Sans doute était-ce le prix nécessaire à la réussite des réformes politiques. La démocratie mise en place, le nouveau responsable de l'économie, M. Fuentes Quintana, a jugé qu'il était temps de donner un coup d'arrêt à l'inflation des salaires car elle a évidemment provoqué l'emballement des prix : 10 % pendant les cinq premiers mois de l'année ; les prévisions sont de 25 à 30 % pour l'année — contre 17 % en 1976.

L'hostilité des syndicats

Le gouvernement entend diminuer de moitié, en deux ou trois ans, le rythme inflationniste. Mais son programme d'action se heurte à l'hostilité des syndicats, qui en ont été avisés au préalable, mais ne l'ont pas négocié. Le ministre du travail a annoncé que les salaires ne seraient pas augmentés de plus de 50 000 pesetas par an, du moins pendant la première année, ce qui correspond à une hausse de 17 % à 20 % au bas de l'éventail, et de 4 % en haut. M. Marcelino Camacho, dirigeant des Commissions ouvrières (communistes), a déjà parlé du « *risque de déstabilisation* » que ce plan salarial pouvait provoquer, d'autant qu'il est accompagné du relèvement du prix de plusieurs produits.

Pour tirer parti de la dévaluation, en effet, l'équipe au pouvoir a décidé d'augmenter les tarifs de plusieurs denrées importées : essence et dérivés du pétrole, café, huile de soja. S'il ne réussit pas à diminuer les importations et relancer les exportations (le taux de couverture est actuellement d'environ 50 %), la dévaluation risque d'entamer sérieusement son crédit à l'étranger. Les recettes complémentaires apportées traditionnellement par le tourisme et les envois des émigrants ne suffisent plus, désormais, à équilibrer la balance des comptes : pour faire face à ses échéances, l'Espagne a dû puiser dans ses réserves, qui sont descendues à 5 milliards de dollars, et consentir un endettement extérieur qui n'est pas encore alarmant (12 milliards de dollars), mais dont M. Fuentes Quintana a déjà dit qu'il risquait de compromettre l'indépendance nationale, et par là la construction d'une société démocratique.

CHARLES VANHECKE.

(Vendredi 29 juillet.)

(1) Six millions de pesetas pour un père de famille ayant deux enfants, soit 300 000 francs (1 peseta vaut environ 5 centimes et demi).

Portugal

Le P.C. demande la dissolution de l'Assemblée

(Suite de la première page.)

Par sa nouvelle attitude, le P.C.P. semble prendre acte qu'il n'y a pas de « *majorité de gauche* » possible dans l'actuelle Assemblée. Il n'a guère, il est vrai, retiré de bénéfices politiques de son attitude modérée ; en particulier, le vote récent de la loi modifiant le texte de la réforme agraire de 1975 est, pour lui, un sérieux échec. M. Cunhal espère, néanmoins, contre vents et marées, que de nouvelles élections, renforçant la « *majorité de gauche* » potentielle, forceraient les socialistes à constituer un « *gouvernement de gauche* ».

L'offensive du P.C.P., si elle a peu de chance d'être couronnée de succès, ne peut, cependant, que limiter l'action du premier ministre. Si les communistes lui refusent systématiquement leur appui, ou, du moins, leur abstention bienveillante, M. Soares va, en effet, devoir chercher sur sa droite les voix qui lui feront défaut pour faire approuver ses projets — et, notamment, le plus important d'entre eux : le plan à moyen terme.

Le rapprochement entre le P.S. et le P.S.D. — pour ne rien dire du C.D.S. — déjà annoncé par certains membres de l'aile gauche du parti socialiste en délicatesse avec leur formation, pourrait, dans ces conditions, prendre davantage de consistance.

La contrepartie d'une telle évolution est un risque de relance de l'agitation sociale, alors que le pays connaît une grave crise économique.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Mercredi 3 août.)

Turquie

La droite garde le pouvoir

(Suite de la première page.)

Ceux-ci sont en effet de taille et rendus plus aigus par le style de l'opposition qu'entend mener le Parti républicain du peuple. Les députés du rang sont amers d'avoir vu échapper le pouvoir. Et les dirigeants n'hésiteront sans doute pas devant la surenchère. On l'a vu récemment lorsque M. Bulent Ecevit a décidé la réouverture des hôtels de Famagouste, occupée par l'armée turque de Chypre. M. Demirel pourra difficilement revenir en arrière en compliquant encore tout règlement de l'affaire chypriote.

Face à la coalition de centre-droit, on assiste à une tentative de regroupement des forces progressistes. Le chef de la centrale syndicale Turk-Is, qui se situe au centre gauche, avait annoncé une grève générale en cas d'investiture de M. Demirel. Il est débordé par la Disk, autre centrale située plus à gauche, qui entreprend de mettre en place un « *front démocratique national* » regroupant, au Parlement et en dehors, les forces qui « *prônent l'indépendance nationale, la démocratie, la paix et le progrès social* ».

On ignore encore si l'expérience gouvernementale des partis nationalistes disposera du minimum d'homogénéité qui lui fit naguère défaut. Entre le Parti de la justice et le Parti du mouvement nationaliste, la coopération n'offrait alors pas de difficultés, mais M. Erbakan et les ministres du Parti du salut national veillaient jalousement sur leurs compétences et contribuaient à l'immobilisme du précédent cabinet Demirel.

L'expérience a prouvé que la « *parcellisation* » de l'Etat entre les partenaires de cette coalition, occupant les postes-clés, a surtout nui au fonctionnement de l'Etat démocratique en politisant l'administration. Le Conseil d'Etat est actuellement encombré de dossiers de fonctionnaires de tout rang, mutés ou placés sur une voie de garage pendant les vingt-six mois de gouvernement de la droite de février 1975 à juin dernier.

ARTUN UNSAL.

(Mercredi 3 août.)

FRANCE

Les objectifs économiques du gouvernement

• CONJONCTURE : M. Ferry (C.N.P.F.) demande à M. Barre des mesures immédiates pour soutenir l'activité

• ÉNERGIE : le programme nucléaire ne sera pas ralenti

Consacrée largement à la situation économique de la France, l'interview télévisée de M. Raymond Barre, mardi 26 juillet, à TF 1, n'a pas apporté d'éléments inattendus. Le premier ministre, s'il met davantage l'accent que par le passé sur la lutte contre le chômage et laisse espérer aux salariés une « modeste » augmentation de leur pouvoir d'achat d'ici à la fin de l'année, écarte toujours l'idée d'une relance globale ; mais il s'engage à conduire « une politique active de soutien de la conjoncture, en temps opportun ».

Dans les milieux politiques, les porte-parole de la majorité se félicitent de l'« opiniâtreté » du premier ministre ainsi que de sa « lucidité » et de son « calme » ; ceux de l'opposition qualifient ses exhortations d'irréelles et soulignent le caractère négatif de son bilan.

Les réactions des syndicats vont de l'hostilité déclarée de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à la satisfaction prudente de la C.G.C., de F.O. et de la C.F.T.C., qui notent avec intérêt les ouvertures de M. Barre en matière de politique contractuelle. M. Ferry, vice-président du C.N.P.F., a estimé, pour sa part, dans une interview à Radio-Monte-Carlo, que des mesures de relance sont immédiatement nécessaires, « au-delà de ce qu'a dit le premier ministre », et notamment une assouplissement sélectif de l'encadrement du crédit et de mesures sectorielles, en particulier dans le bâtiment et les travaux publics.

Présentant les mesures adoptées le 26 juillet par un comité interministériel consacré aux économies d'énergie, M. Monory a confirmé la politique nucléaire de la France, puisque E.D.F. est autorisée à passer commande de 10 000 MW pour les années 1978-1979. Une taxe, vraisemblablement de 2 %, sur les consommations d'énergie, un retour à la vérité des prix et l'accélération des investissements économisant l'énergie devraient, au-delà de la simple lutte contre les gaspillages permettre une véritable politique d'économie d'énergie **(lire page 8.)**

Autosuggestion

Il en faudrait beaucoup pour démonter M. Raymond Barre. Adoptant une fois pour toutes à la télévision la façon débonnaire, soucieux de ramener toujours ses explications hors des sillons passionnels, il n'a pas été tout de même jusqu'au couplet du style de M. Giscard d'Estaing invitant les Français de 1975 à partir « sans inquiétude » en vacances, sous-entendant « je veille pour vous ». Le premier ministre demande cette fois à ses concitoyens d'être « lucides » et « confiants » et les invite même au courage. Le ton n'est pas des plus mobilisateurs, mais il ne cherche pas à endormir. C'est un progrès sur tant de dirigeants surtout préoccupés de trouver les mots et les chiffres les mieux choisis, pour faire passer les réalités sous une chape cotonneuse.

La coupure de l'été a pour M. Barre une signification particulière. Il a répété plusieurs fois que le baromètre ne pourrait revenir au beau avant la rentrée. Il eût, certes, fallu un miracle pour que le temps conjoncturel s'améliore pendant le premier semestre. Le déblocage devait conduire à la bouffée de chaleur classique des prix, et à ce phénomène bien connu devaient s'ajouter l'incidence du relèvement des tarifs pétroliers, la hausse des matières premières et les mauvaises conditions climatiques pesant sur les cours des fruits et légumes. Comme ces causes ne joueront plus durant les prochains mois, M. Barre pourrait, en effet, ne plus avoir le « mauvais œil » de ce côté. La décélération du coût de la vie devrait s'inscrire dans les indices du second semestre. Il est vrai que lorsqu'on part de sommets comme 1,3 % c'est un peu plus facile. Mais, prudent, M. Barre se borne à annoncer que cette année le rythme d'inflation sera inférieur aux 9,9 % de l'an dernier. Ses adversaires trouveront qu'un plan d'austérité qui n'affiche pas dès maintenant des résultats plus brillants sur le chapitre est bien mal ajusté. Ses partisans lui sauront gré de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Pour le chômage, M. Barre en parle autrement que lors du lancement de son plan de septembre 1976, dont les buts premiers étaient l'endiguement de l'inflation et le redressement du franc. Cette fois, il cherche une explication à la progression rapide des sans-travail — qu'il n'avait pas prévue — et parle d'« assainissement » des entreprises qui avaient gardé trop longtemps une partie de leurs effectifs sous-employée. Il rappelle les mesures prises en faveur des jeunes, notamment pour débloquer les situations les plus irritantes, et fait part de la réponse encourageante des chefs d'entreprise à son appel. Tout cela est bel et bon, mais, si les carnets de commande ne se remplissent pas, si la production industrielle n'affiche pas de meilleurs indices que ceux que l'on vient de connaître, il sera d'une faible consolation de savoir qu'en Grande-Bretagne on compte aujourd'hui un million six cent treize mille chômeurs, soit 6,8 % de la population active !

La situation dramatique de l'emploi ne conduira pas M. Barre à modifier son cap : il n'y aura pas de « relance globale », qui compromettrait les résultats déjà obtenus, mais seulement une « politique active de soutien de la conjoncture ». De telles déclarations sont de nature à garder au franc toute sa vertu sur le marché des changes. Le visage de M. Barre s'est littéralement épanoui lorsqu'il a parlé de notre monnaie. On s'attendait qu'elle fléchirait et c'est le dollar qui a baissé. Trop, d'ailleurs, fait remarquer au passage M. Barre, plus à l'intention de M. Blumenthal, secrétaire d'Etat américain au Trésor, qu'à celle des téléspectateurs français, qui auraient eu besoin de quelques explications.

La ligne est moins inflexible sur le chapitre social puisque le premier ministre admet aujourd'hui que, si la politique contractuelle est entendue non pas seulement comme une discussion de salaires (on le verra en septembre lors de la reprise des pourparlers avec le personnel des entreprises nationalisées) mais comme une négociation qui tient compte de toutes les conditions dans lesquelles s'exerce le travail des Français, le retour vers les équilibre sera plus facile. Du coup, un modeste accroissement du pouvoir d'achat (et non plus seulement son maintien) pourra être envisagé, qui aura aussi comme vertu de soutenir l'activité de l'économie.

Demain, cela ira mieux. L'assurance de M. Raymond Barre ne pourra longtemps encore reposer seulement sur sa bonne mine. Ni sur l'autosuggestion qu'il pratique avec une belle constance. Il faudra très bientôt au pays de meilleurs indices de prix, de production, d'emploi. D'emploi surtout, car c'est à cette aune que sera d'abord jugé, à moins de huit mois des échéances électorales, l'action de M. Barre.

PIERRE DROUIN.

(Jeudi 28 juillet.)

Ni Zorro ni don Quichotte

Pour dissiper l'atmosphère politique délétère que l'on respire depuis bien des semaines déjà — et dont on voit de plus en plus mal comment on pourrait la supporter huit mois encore, — il aurait fallu un tout autre langage que celui tenu par M. Barre, mardi soir.

Les persistantes chamailleries de la majorité, auxquelles le « sommet » du 19 juillet n'a rien changé, le double durcissement de MM. Lecanuet et Soisson à l'égard de M. Chirac pendant le dernier week-end, donnaient à penser que le premier ministre se raidirait à son tour et lancerait un sévère rappel à l'ordre aux troupes qu'il a pour mission de conduire au combat. Il n'en a rien été. M. Barre a tout au contraire choisi de se montrer moins « carré » que jamais.

S'il a laissé paraître — à peine — son agacement à l'égard de ceux qui veulent « *tenir en lisières le gouvernement, tenir en lisières le premier ministre* », il n'a rien fait pour donner à ceux-là, dès avant le rendez-vous de septembre, de claires directives. On doit se contenter d'affirmations classiques : « *L'entente doit être claire, l'entente doit être loyale; l'entente doit être solide* » : autant de vœux pieux qui n'ont rien à voir, chacun le sait, avec la réalité des faits.

Soulignant que le chef du gouvernement n'est « *pas au même plan que les divers responsables des formations politiques* », M. Barre ne se propose pas pour autant de les dominer, mais se fixe seulement pour tâche d'assumer un « *rôle conciliateur* » et de dégager les « *facteurs de cohésion* ».

Le président du R.P.R. peut donc continuer d'amuser le tapis et de se moquer du monde. C'est ce qu'il fait dans les colonnes d'*Ouest France* en écrivant : « *Je voudrais bien que l'on cesse de tout faire pour créer je ne sais quelle incompréhension, voire hostilité, entre M. Barre et moi-même* », alors qu'il ne laisse passer aucune occasion de ridiculiser son successeur à Matignon. Notamment lorsqu'il indique, comme il le faisait le 20 juillet, qu'il ne verrait aucun inconvénient à une rencontre « autour d'un verre ».

La « *vue d'ensemble de l'avenir que la majorité veut proposer aux Français* », les « *objectifs d'action claire* », voilà des formules dont le flou ne peut que ravir M. Chirac, délibérément hostile à la notion même de programme de la majorité.

Le premier ministre se place ainsi très en retrait de M. Giscard d'Estaing, qui déclarait, le 8 juillet à Carpentras : « *La majorité doit opposer au programme commun de l'opposition un programme d'action pour la législature.* » Il dit sa volonté de « *ne pas attaquer les personnes* » et proclame son souci « *de tolérance intellectuelle et de compréhension d'autrui* », alors que, dix-huit jours plus tôt, le chef de l'Etat avait lancé un vigoureux défi à ceux qu'il dénonçait étrangement comme des « *amateurs de coups d'Etat* ». C'est à se demander s'il n'y a pas incompatibilité entre la stratégie de l'Elysée et celle de l'hôtel Matignon.

Au terme de son interview, M. Barre a fait observer : « *On m'avait dit naguère que j'étais Zorro, voilà que vous me dites que je suis don Quichotte. Je crois que je ne suis ni l'un ni l'autre.* »

En effet.

RAYMOND BARRILLON.

(Jeudi 28 juillet.)

FRANCE

LA CONTROVERSE SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Remède ou drogue

M. Giscard d'Estaing veut enfoncer dans la tête des Français les trois mots d'indépendance, de sécurité et de responsabilité. Il a taillé gros à Pierrelatte, comme s'il voulait montrer aux manifestants de Creys-Malville qu'un seuil a été franchi, qu'il n'est plus question de tergiverser sur Super-Phénix ou de chipoter sur les 40 000 mégawatts du programme nucléaire civil à mettre en œuvre d'ici à 1985 . à défaut la France dépendrait à 85 % de l'étranger pour son approvisionnement énergétique

Comme la C.G.T., qui a fait passer sur le dos de nos compatriotes le frisson des coupures de courant pour le cas où une politique nucléaire ne serait pas résolument engagée, le président de la République brandit l'épouvantail de la colonisation par les pays pétroliers si l'atome national ne vient pas prendre le relais le plus rapidement possible. C'est de bonne guerre On oppose aux interrogations des écologistes, à leurs « *états d'âme* », les robustes arguments de la nécessité. Il faudrait une bonne dose d'inconscience pour tourner le dos au « nucléaire », dans une société industrielle dont la so'' d'énergie est de plus en plus grande.

Mais voilà où le bât blesse. La France a raté le virage du pétrole au début du siècle en n'investissant pas à temps où il le fallait comme les Anglais ou les Américains. Tout se passe comme si le gouvernement voulait prendre une revanche en forçant la dose avec les surrégénérateurs, en se dotant d'un programme très ambitieux avant même d'avoir essayé d'évaluer vraiment le taux de croissance économique des années à venir dont on peut s'attendre, qu'on le déplore ou non, qu'il sera moins élevé que durant les années 60.

Qu'importe, semblent penser les responsables : l'expansion sera toujours suffisante pour absorber les milliards de kilowatts nucléaires déversés dans le réseau, et ce sera autant de devises économisées sur la facture pétrolière. Raisonnement financier impeccable mais qui, s'il est poussé trop loin, comme du temps où le pétrole était à bas prix, stérilisera les recherches dans d'autres formes d'énergie.

Parce qu'on saura faire des surrégénérateurs et qu'on les fera mieux que les autres, il faudra en faire de plus en plus. Raisonnement typique du technicien tellement « drogué » par son invention qu'il lui faut la poursuivre et la raffiner sans se préoccuper de l'endroit où elle mène.

Il est vrai que la sécurité dans les centrales atomiques qui fonctionnent déjà sur notre sol est très grande M Giscard d'Estaing ne s'est pas privé d'un bel effet en rappelant que, depuis 1959, il ne s'y est pas produit un seul accident, alors que mille deux cents mineurs sont morts dans les puits de charbon. Sur le chapitre des déchets radio-actifs, en revanche, il est resté muet.

Comment mieux associer les citoyens aux choix fondamentaux d'aujourd'hui ? La Constitution ne permet pas de référendum sur ce sujet, a rappelé M. Giscard d'Estaing et, au reste, cette procédure ne serait sans doute pas la mieux appropriée.

Le Parlement a déjà été saisi du programme nucléaire, mais n'a pas pu vraiment aller au fond de la question.

Qu'on se rappelle la pression des associations en Allemagne fédérale l'affaire de la centrale de Brokdon, de celle de Wyhl, où des juges ont interdit la construction des réacteurs parce que les mesures de sécurité prévues ne correspondaient pas à « l'état de la science et de la technique ».

La commission du Marché commun a décidé, en juin dernier, devant l'ampleur du phénomène, de tenir, en octobre prochain, des « *Nuclear hearings* », c'est-à-dire des auditions publiques pour informer l'opinion, assurer la participation de la Communauté aux débats sur l'énergie nucléaire et aider à définir les secteurs prioritaires de recherche. Initiative intéressante et qui pourrait avoir une orchestration plus ample au moment de la campagne pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

C'est en toute lucidité que des décisions aussi graves que la multiplication des centrales nucléaires doivent être prises, en plein accord avec les citoyens, qui n'ont aucune envie de retourner à l'âge de la pierre, mais qui aimeraient savoir jusqu'où l'on cherche vraiment à concilier la « *nouvelle croissance* » et les programmes nucléaires afin d'éviter ce que M. Giscard d'Estaing appelait, dans *Démocratie française*, « *la névrose de l'espèce* ».

PIERRE DROUIN.

(Lundi 1er août.)

Super-Phénix : une option raisonnable ou un pari industriel ?

« *Si l'énergie nucléaire devait être produite uniquement par des centrales à eau ordinaire, les réserves d'uranium aux prix actuellement pratiqués pourraient être épuisées à la fin du siècle* » . tel est, ainsi résumé en une phrase extraite d'une note d'information de l'ancien ministère de l'industrie et de la recherche, l'argument principal avancé par les pouvoirs publics pour justifier le lancement d'un vaste programme français de réacteurs nucléaires dits surrégénérateurs.

Après la réalisation, au cours des années 60, du surrégénérateur expérimental Rapsodie, et celle de la « centrale de démonstration » Phénix, qui a été mise en fonctionnement pour la première fois en 1973, ce programme est en passe de franchir une nouvelle étape avec la construction de Super-Phénix, « *prototype industriel* » de 1 200 MW L'étape suivante devrait être, dans les années qui viennent, la construction d'autres réacteurs du même type, d'une puissance probablement voisine de 1 800 MW

Les réacteurs surrégénérateurs permettent en effet d'utiliser la totalité des potentialités énergétiques de l'uranium par la conversion de l'uranium 238, non fissile, en plutonium 239 qui, lui, est fissile, donc susceptible de produire de l'énergie Le combustible neuf de telles installations est un mélange d'uranium et de plutonium, et les surrégénérateurs ont la particularité de produire, à partir de l'uranium, plus de plutonium qu'ils n'en consomment Au total, on calcule que, en partant de la même quantité d'uranium naturel, ils permettent d'obtenir cinquante fois plus d'énergie que les réacteurs « conventionnels ». Il apparaît donc, aux yeux des experts, que le recours à la filière des surrégénérateurs est la seule voie « raisonnable » si l'on veut tirer plus de profit, plus d'énergie, des ressources naturelles en uranium que des réserves de pétrole, dont chacun sait qu'elles seront bientôt épuisées.

En plus des problèmes touchant à la sûreté de tels réacteurs, qu'ils n'estiment pas résolus, les opposants aux surrégénérateurs, et à Super-Phénix en particulier, soulèvent de nombreuses objections.

Les unes sont liées au développement général de l'énergie nucléaire : risques de prolifération des armements militaires ; risques pour l'environnement, pour les populations : problèmes des déchets hautement radioactifs qu'il faudra stocker pour des périodes excédant l'échelle humaine ; pollution thermique liée à la conversion de la chaleur en électricité : problème du démantèlement des centrales en fin de vie... D'un point de vue économique, ils font valoir que le nucléaire est un facteur de « centralisation » et qu'il est très cher, sinon en combustible — encore qu'il soit difficile de prédire l'évolution du prix de l'uranium — du moins en investissements. *Ils récusent, pour une bonne part*, l'argument d'indépendance énergétique avancé par les défenseurs du nucléaire, en soulignant que bien que possédant sur son sol environ 3 % des réserves connues d'uranium, la France devra toujours en importer : faut-il substituer à la dépendance à l'égard des pays pétroliers une nouvelle dépendance envers des pays exportateurs d'uranium ?

Un prototype

Pour certains, l'opposition est nettement mesurée. C'est notamment le cas des principaux partis de gauche et des syndicats comme la C.F.D.T. qui s'opposent non au nucléaire mais au choix gouvernemental en faveur du « tout nucléaire » : un approvisionnement électrique dépendant aux trois quarts des centrales nucléaires ne risque-t-il pas de poser de graves problèmes ? On peut légitimement se demander ce qui se passerait si, à la suite de la découverte d'un défaut grave dans une centrale, il s'avérait que les exigences de sûreté imposent l'arrêt, pour vérification ou modification, de nombreuses centrales de même type : les organismes de sûreté auront-ils alors suffisamment de poids pour imposer aux pouvoirs publics la décision de « couper le courant » ?

Est-il raisonnable, en misant ainsi sur le « tout nucléaire » et sur Super-Phénix, de mettre tous ses œufs dans le *même panier* ? se demandent certains scientifiques, qui estiment qu'on veut aller trop vite. Le développement du programme des surrégénérateurs accapare, chaque année, près de 5 % du total des crédits publics de recherche en France. Au détriment, pensent ces scientifiques, des recherches sur les autres formes d'énergie, on bloque toute possibilité de diversification.

Bien des scientifiques estiment d'autre part que Super-Phénix représente à de nombreux égards un pari, et même une série de paris. Le premier, jugent-ils, est lié à la nouveauté et à l'originalité d'un tel type de réacteurs : on peut concevoir que la France se lance dans une grande série de réacteurs à eau légère de type américain : il en existe dans le monde entier, et ils totalisent plusieurs centaines d'années d'expérience. On peut donc espérer, ne serait-ce que du point de vue de la fiabilité, de l'absence de pannes, avoir avec ces réacteurs des résultats d'exploitation convenables, de pair avec une bonne maîtrise des problèmes de sûreté.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les centrales du type Super-Phénix : le réacteur en construction à Creys-Malville sera véritablement un prototype. Ce que les défenseurs du projet mettent à son actif — son originalité, et de là, source de fierté, la preuve que la France est capable d'être en avance dans un domaine technologique de pointe — ses détracteurs le voient au passif . qui dit nouveauté dit risques, notamment risques techniques et industriels, et ils pourraient être coûteux. La preuve : les Soviétiques ont eu des ennuis avec leur prototype BN 350, qui a connu un incident sérieux ; les Britanniques ont annoncé leur intention de réfléchir à deux fois avant de décider le lancement de « leur » Super-Phénix; quant aux Américains, ils ont purement et simplement, par la voix de M. Jimmy Carter, décidé d'ajourner la construction de la centrale de Clinch-River, l'équivalent de Super-Phénix.

La polémique sur ce point est difficile à trancher. Les défenseurs de Super-Phénix, par exemple, font valoir que, même si les Américains ne construisent pas, pour le moment, de nouveau surrégénérateur — encore que la décision de M. Carter puisse être remise en cause au Congrès par la commission conjointe de l'énergie atomique — les Etats-Unis n'en continuent pas moins à dépenser, en études et recherches sur les surrégénérateurs, plus que tous les pays européens réunis ; Le Royaume-Uni n'a pas la même dépendance énergétique que la France ; quant aux Soviétiques, malgré leurs difficultés, ils vont de l'avant.

Une seconde inconnue concernant Super-Phénix et, plus encore, l'éventuelle construction d'une série de centrales du même type est liée à la nature même de son combustible spécifique, le plutonium : la charge initiale de Super-Phénix en contiendra 4 800 kilogrammes. Ce corps n'existant pas dans la nature, il faudra le prendre là où il se trouve, dans le combustible « usé » des centrales nucléaires classiques. Pour charger un réacteur du type de Super-Phénix, il est nécessaire de disposer de ce qui est produit durant l'équivalent de vingt années de fonctionnement d'un réacteur classique : un programme de surrégénérateurs, aussi modeste soit-il, exigera donc, au moins pour démarrer, l'« appui » d'un programme nucléaire classique de taille fort respectable ; en somme, le surrégénérateur se trouve au sommet d'une pyramide dont il faut espérer que les bases tiendront.

Une « société du plutonium »

Encore faudra-t-il être capable d'extraire ce plutonium dans des usines de retraitement comme celle de La Hague. A l'heure actuelle, aucune usine dans le monde n'a fait la preuve qu'il était possible de réaliser, à une échelle réellement industrielle, une telle opération à partir de combustibles sous forme d'oxyde, ceux qui sont utilisés dans les centrales que construit actuellement E.D.F L'usine de La Hague en a bien traité quelques tonnes, venant d'ailleurs d'un réacteur de type « bouillant », et non du type « pressurisé » comme le sont ceux d'E.D.F. : la démonstration, estiment certains, reste à faire. Quant au retraitement des combustibles mixtes uranium - plutonium qu'utilisent les surrégénérateurs, il sera encore plus difficile puisque les taux d'irradiation atteints — et donc les problèmes liés à l'activité radioactive — seront dix à cent fois supérieurs : si une telle opération n'est pas possible, c'est tout l'intérêt des surrégénérateurs qui est remis en cause, puisque l'on ne pourra pas récupérer le plutonium « surrégénéré » pour le remettre dans le circuit.

L'utilisation intensive du plutonium qu'imposera un important programme de surrégénérateurs soulève des problèmes qui, bien que moins techniques, sont tout aussi réels. La multiplication de telles centrales, avec les assises industrielles indispensables (fabrication de combustible retraitement), augmentera les transports de plutonium, ce qui, compte tenu des risques de vol et de sabotage, ne peut qu'amener au renforcement des mesures de sécurité, voire de surveillance policière, et conduire à ce que certains appellent déjà une « société du plutonium » Des experts américains n'envisagent-ils pas la création de véritables « parcs énergétiques », où seraient concentrées l'ensemble des activités du cycle du combustible, placées sous la surveillance d'un personnel soumis à une discipline quasi militaire ?

Reste enfin la question, délicate entre toutes, de la prolifération des armes nucléaires : l'objectif d'arriver à exporter des surrégénérateurs, que le récent accord franco-allemand peut, d'une certaine manière, concrétiser, est-il raisonnable ? Il est déjà difficile de limiter les risques de prolifération quand on exporte, vers des pays plus ou moins « sûrs », des centrales nucléaires classiques où il faut d'abord brûler le combustible, puis le retraiter, pour obtenir du plutonium. Qu'en sera-t-il le jour où un pays complaisant livrera, à domicile et sous forme de combustible non brûlé — donc facilement manipulable, — cette matière première idéale pour la fabrication d'une bombe atomique ?

X. W.

(Samedi 30 juillet.)

80 millions de francs pour la sécurité

« *A notre avis, le réacteur de Creys-Malville sera aussi sûr que les réacteurs à eau légère d'E.D.F.*, affirme M. Tanguy, chef du département de sûreté nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). *Quand on compare différents systèmes de réacteurs, le niveau de sûreté est à peu près du même ordre. Et l'énergie nucléaire est la seule activité industrielle où les projeteurs ont, dès le début de leur travail, les dispositifs de sûreté en tête.* »

« *Les experts ne prévoient pas l'imprévisible*, estiment, pour leur part, des membres du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.) (1), *comme le montre la récente panne de courant à New-York ; et on ne peut avoir aucune confiance dans les déclarations officielles, comme le prouvent les récents incidents de Grenoble et Pierrelatte* (2). »

La sûreté des surrégénérateurs est un problème extrêmement complexe : suivant les défenseurs de Super-Phénix, il ne devrait cependant pas y avoir de difficultés, tandis que ses détracteurs le décrivent comme une « bombe en puissance ». Les risques inhérents à des réacteurs de ce type sont liés à deux données : le combustible et le liquide de refroidissement.

A la différence de ce qui se passe dans un réacteur classique, le combustible d'un surrégénérateur n'est pas dans sa configuration « la plus critique » : c'est-à-dire que, s'il y a une déformation du « cœur » du réacteur, le combustible peut théoriquement former, par endroits, une « masse critique » où la réaction en chaîne s'emballera, ce qui peut produire un intense dégagement d'énergie et de rayonnements radioactifs, ainsi qu'une dispersion de ce combustible : les techniciens parlent d'« excursion critique », les opposants d'« explosion », puisqu'il s'agit d'un phénomène de même nature que dans une bombe atomique.

Les différentes enceintes de Super-Phénix sont, en principe, calculées pour résister à une telle éventualité. Certains opposants estiment cependant que les hypothèses choisies pour calculer ces éléments sont hasardeuses. Surtout, ils font valoir le danger potentiel que représente le plutonium, qui risquerait, estiment-ils, d'être dispersé en cas d'accident : suivant les estimations, la dose mortelle de plutonium varie de 2 à 50 milligrammes (dans le cas « le plus défavorable » où il est inhalé et se fixe dans les poumons), et il y en aura près de 5 tonnes dans le cœur de Super-Phénix

Le liquide de refroidissement, qui transmet la chaleur dégagée dans le combustible, à travers deux circuits séparés, à des générateurs de vapeur — cette vapeur faisant tourner les turbines productrices d'électricité — est du sodium fondu. Il est difficile de se prémunir totalement contre les fuites, comme l'ont montré les incidents survenus à Phénix, et le sodium a la désagréable faculté de s'enflammer spontanément au contact de l'air et de réagir violemment avec l'eau, cette réaction produisant notamment un dégagement d'hydrogène, qui prend feu

Les techniciens du C.E.A. travaillent activement sur ces questions : ils pensent aujourd'hui avoir trouvé une poudre extinctrice qui devrait permettre la maîtrise d'importants feux de sodium (il y en aura 5 000 tonnes dans les deux circuits de Super-Phénix) : ils ont expérimenté, à Cadarache, des feux d'une tonne, et envisagent d'entreprendre l'année prochaine un programme, nommé Esmeralda, pour essayer leur produit sur des feux de 50 tonnes de sodium.

Des points d'interrogation

Au total, le C.E.A. consacre annuellement environ 80 millions de francs à des études spécifiques sur la sûreté des surrégénérateurs, sur lesquels travaillent une centaine de personnes qualifiées (sans compter celles qui travaillent sur des questions plus générales de sûreté nucléaire). Il se prépare actuellement à commencer des expériences permettant de mieux connaître les phénomènes de fusion du combustible (envisagée en cas d'arrêt total de tout refroidissement sans arrêt du réacteur) grâce à Cabri, un réacteur spécialement conçu à cet effet.

Les responsables de la sûreté au C.E.A. font valoir qu'ils bénéficient de l'expérience de Phénix, notamment de celle qu'ils ont pu tirer de ses pannes : n'ont-elles pas démontré la validité des solutions retenues, et les possibilités d'intervention, même dans les parties les plus « chaudes » du réacteur ?

Pour leur part, les scientifiques du GSIEN sont plus perplexes : ils estiment qu'on aurait encore dû attendre, pour mieux tirer de Phénix toutes les leçons qu'on peut en attendre, avant de passer à l'étape de Super-Phénix, qu'ils jugent prématurée : « *Super-Phénix pose des problèmes de recherche fondamentale qui ne sont pas résolus* », affirment-ils, se plaignant de n'avoir en leur possession que de la documentation « *faible et illégale, qui nous arrive par des voies détournées. De nos discussions avec des chercheurs de Saclay, nous tirons l'impression d'un empirisme rapide Vu l'accélération actuelle des études, on peut s'interroger : a-t-on le droit de faire en même temps de la recherche et un pari industriel ?* ». Pour leur part, les responsables de la sûreté estiment que les « vrais experts » sont tous d'accord sur les hypothèses de travail choisies pour Super-Phénix : une étude réalisée par une firme américaine ne montre-t-elle pas que Super-Phénix est conforme aux normes de sûreté retenues outre-Atlantique ?

Il reste que des points d'interrogation semblent subsister : à la suite de l'incident qui a stoppé Phénix à l'automne dernier (le réacteur est reparti à la fin juin) n'est-on pas justement en train de redessiner certaines pièces de Super-Phénix ?

X. W.

(1) 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

(2) A Grenoble, pollution d'une nappe d'eau par des effluents radioactifs ; à Pierrelatte, fuite d'hexafluorure d'uranium à l'usine Comurhex.

Ces jeunes qui disent non

(Suite de la première page.)

Ont-il été traumatisés par Hiroshima ? La plupart n'étaient pas nés en 1945. Rêvent-ils d'un retour à une France rurale et pauvre ? Ils n'ont connu qu'un pays en pleine industrialisation Sont-ils des anciens combattants de mai 68 ? « Elles » jouaient à la marelle et « ils » portaient des culottes courtes il y a dix ans, ces filles et ces garçons qui disent aujourd'hui « non » au nucléaire. Ce qu'ils veulent c'est construire eux-mêmes un avenir différent de celui que leurs aînés leur proposent. Ce faisant, ils posent à l'ensemble du pays une grave question

Ces jeunes ont été touchés par les thèses des écologistes, dont le caractère profondément « subversif » et novateur il y a à peine cinq ans fait désormais recette.

Ce sont les écologistes qui les premiers ont souligné les incertitudes, donc les périls potentiels, du nucléaire civil Si un jour, enfin, un débat sérieux s'établit sur le programme électronucléaire français et l'ensemble de ses conséquences à long terme, c'est à leurs manifestations répétées qu'on le devra en grande partie.

Les écologistes à leur tour ont été « contaminés » par les idées non violentes et, contrairement aux apparences et aux déclarations du pouvoir, ils viennent de le démontrer à Malville. Car il faut être de mauvaise foi pour ne pas distinguer entre les trente mille manifestants et quelques centaines de garçons et de filles décidés à en découdre. Tous les observateurs ont pu constater que, pendant les trois heures et demie qu'a duré la guérilla aux abords du hameau de Faverges, l'immense masse des antinucléaires n'ont ni rejoint ni soutenu les groupuscules de « casseurs » — Français, Allemands et Italiens — qui tentaient de les entraîner.

De ce fait, les « dégâts » causés par ces derniers ont été minimes. Sur les cinq gendarmes gravement blessés dont a fait état le préfet, M René Jannin, certains l'auraient été par leurs propres grenades.

On n'a guère parlé de la manifestation qui s'est déroulée le samedi 30 juillet au pont de Briord, que la police avait fait fermer par des tas de gravier. Précédés d'une trentaine d'élus, dont trois maires de villages de la rive droite du Rhône, un millier de personnes ont marché sur le barrage des gendarmes avec quelques tracteurs Un drapeau noir, que quelques anarchistes brandissaient, leur fut aussitôt arraché des mains, et jeté aux orties Cette démonstration resta digne.

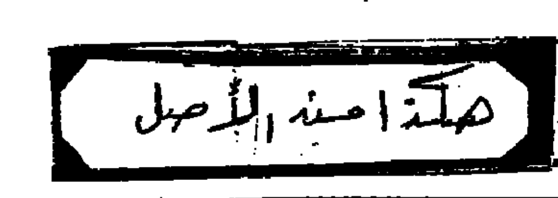
Mais il est également vrai que la non-violence ne s'improvise pas. S'il y avait peu de « casseurs » à Malville, il n'y avait également que fort peu de non-violents capables de contrôler la manifestation Des organisateurs ont été pour le moins imprudents, connaissant le caractère du préfet de l'Isère, d'annoncer qu'ils tenteraient de démolir l'enceinte du chantier. Sur le terrain, les groupes de protection, dont les membres ne portaient aucune marque distinctive, ont été inexistants et la coordination des différents défilés très approximative. La non-violence est une attitude d'esprit mais elle implique aussi une technique. Les écologistes sont encore loin de la posséder. Devront-ils renoncer aux manifestations de masse — comme celles qui sont prévues à Naussac, le week-end prochain, et au Larzac, le 14 août, — faute de pouvoir les contrôler (1) ?

Il est pourtant clair qu'à une violence désordonnée, ponctuelle, vaine, a répondu une « contre-violence » revendiquée à la fois par le préfet de l'Isère et le ministre de l'intérieur. Sur le terrain, gendarmes et membres C.R.S. ont fait... leur métier. On a vu des officiers débonnaires autoriser les premiers manifestants parvenus devant Faverges à s'installer dans un pré pour danser, un officier de C.R.S. relever le fusil « lance-patates » de l'un de ses hommes qui tirait à l'horizontale. « *C'est interdit* », criait le gradé. On a vu encore des « bleus » retenir certains de leurs camarades qui s'acharnaient sur un manifestant à terre. Et même de jeunes gendarmes, victimes de crises de nerf.

Ces garçons avaient le même âge que ceux d'en face et la même peur muée en agressivité Les responsabilités seraient-elles alors à rechercher à Paris, au plus haut niveau ? « *M Giscard d'Estaing*, a dit M. Bonnet, *a été constamment tenu au courant des événements* » Au cours des heures les plus tragiques de dimanche, est-ce l'apaisement ou le durcissement qui était à Paris la consigne première ? En tout cas au plan politique, l'affaire des surrégénérateurs aura des prolongements. Malville commence...

MARC AMBROISE-RENDU.

(Mercredi 3 août.)



NUCLÉAIRE

nnable ou un pari industriel)

a sécurité

SPORTS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 25 AU 29 JUILLET

Sur le qui-vive

FRAPPEE d'inertie par le manque d'affaires, la Bourse de Paris s'est révélée, peut-être plus encore cette semaine que la précédente, bien incapable de sortir du ghetto où elle est enfermée depuis quelque temps. Livré à lui-même, le marché a pour ainsi dire tourné en rond. Il baissait d'abord un peu les deux premiers jours, sans beaucoup de conviction, pour se redresser tout aussi paresseusement le lendemain et reperdre jeudi le maigre terrain ainsi regagné. Un nouveau et léger sursaut se produisait à la veille du week-end, qui permettait aux différents indices de se retrouver exactement à leur point de départ.

Rarement semaine n'aura été aussi creuse. Si les records d'inactivité, enregistrés en 1967 au moment de l'amendement Vallon sur la participation, n'ont pas été égalés, du moins ont-ils été approchés de très près, avec des moyennes journalières de transactions de l'ordre de 15 millions de francs sur les valeurs françaises. Une misère !

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, du peu d'allant montré par le marché à suivre les pétroles, que l'arbitrage très favorable rendu par le tribunal de Genève en faveur de la France, dans le litige qui l'opposait à la Grande-Bretagne à propos du partage de la mer d'Iroise, a soudain réveillés ? En d'autres temps, un tel réveil aurait ranimé la Bourse. Elle s'est contentée d'ouvrir un œil. Le contraire eût été étonnant. Remous monétaires incessants, plongeon de Wall Street, nouvelles frictions enregistrées dans les rangs de la majorité : les raisons n'ont pas manqué pour inciter les opérateurs à redoubler de prudence.

Même l'interview accordée à TF1 par M. Raymond Barre, pourtant attendue avec un certain intérêt, a déçu. Le premier ministre n'a fait aucune révélation propre à réconforter vraiment les milieux financiers, se bornant à réaffirmer sa ferme volonté de ne pas prendre de mesures globales de relance. La décélération des prix en juin ? Elle était virtuellement inscrite dans les faits et, comme à l'habitude, le phénomène du fait accompli a joué.

Pourtant, oui pourtant, malgré son apparent désintérêt, la Bourse est restée sur le qui-vive. Les petites touches discrètes observées çà et là à la cote en témoignent.

Les motifs de cette vigilance ? La remontée du dollar d'abord, qui, en diminuant les risques d'une baisse du franc, pourrait inciter les investisseurs étrangers à faire leur réapparition. Simple vue de l'esprit ? Quelques ordres discrets provenant d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont été enregistrés mercredi et vendredi.

La rumeur d'un relèvement de l'avoir fiscal ensuite, dont l'effet, à l'évidence, serait stimulant. L'on en parle beaucoup, un peu trop peut-être, mais sait-on jamais ? En attendant, l'avenir de la Bourse n'apparaît pas aussi sombre que certains veulent bien le dire. Telle est du moins l'opinion formulée par la Banque allemande des syndicats, dont les experts, en tablant sur la réussite du plan Barre, estiment qu'une remontée des cours durant les prochains mois est tout à fait plausible. Ils ne sont pas les seuls à le croire. Pour des raisons différentes, fondées sur des calculs effectués sur plus de soixante ans, leurs collègues de la Société générale pensent qu'une reprise a de bonnes chances de se développer. Dans ce cas, « les cours d'aujourd'hui pourraient bien apparaître, après-demain, comme une opportunité qu'il aurait fallu avoir le courage de saisir ».

Les plus optimistes, enfin, n'excluent pas la possibilité d'une hausse d'été. A défaut, une simple hausse de misère serait déjà la bienvenue.

ANDRÉ DESSOT.

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Vif redressement du dollar

Après avoir touché son plus bas cours historique par rapport au DEUTSCHEMARK, le DOLLAR s'est très vivement redressé à la fin d'une semaine particulièrement agitée, le comportement des marchés des changes ayant pu être qualifié de chaotique. Autre événement notable, la hausse de la LIVRE STERLING, qui s'est brutalement détachée du dollar, sans toutefois trop creuser l'écart. Dans cette mini-tempête, le FRANC a tiré son épingle du jeu, en restant pratiquement stable par rapport au dollar.

Le 25 et le 26 le dollar continuait à s'enfoncer, les opérateurs restant sous le coup des propos très « décontractés » de M. Michael Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, qui, la semaine précédente, se déclarait peu ému par l'énorme déficit commercial de son pays, et restait partisan du libre flottement des devises sur les marchés.

Du coup, le cours de la monnaie américaine tombait, à Francfort, au-dessous de 2,25 DM, battant son record historique de baisse, et, à Paris, glissait au-dessous de 4,80 F. Beaucoup s'attendaient à voir la chute continuer, d'autant plus que le 27 après-midi, on annonçait précisément qu'un autre record était battu : celui du déficit mensuel de la balance commerciale des Etats-Unis (2,8 milliards de dollars en juin, contre 1,2 milliard en mai).

Surprise ! Peut-être sur le fait accompli, le dollar se mit à remonter. Plus sûrement, un certain nombre de réactions exprimées dans le monde avaient indiqué que le « benign neglect » américain, devenu l'« aggressive neglect », devenait insupportable. A Paris, M. Barre déclarait tout crûment à la télévision que « le dollar était sous-évalué ». C'était également l'opinion de M. Hans Apel, ministre des finances d'Allemagne fédérale, qui qualifiait d'« alarmante » la baisse du dollar et l'attribuait à des « commentaires irréfléchis » de la part de « hautes personnalités à Washington ». Mais surtout, l'un des hommes-clés de la situation, le tout-puissant M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale américaine et gardien vigilant de l'orthodoxie, allait purement et simplement prendre le contrepied de M. Blumenthal. Le 26, prenant très au sérieux les récents événements, il affirmait que les Etats-Unis « *ont la charge de préserver l'intégrité de leur monnaie* » et ajoutait : « *Que cela nous plaise ou non, nous autres Américains assumons un rôle particulier et devons en accepter le poids.* »

Cette attitude, jugée « responsable » par les cambistes, déclenchait un vif mouvement de reprise du dollar, d'autant plus que, dans la journée du 28, M. Blumenthal, ayant sans doute été chapitré, reconnaissait « ne pas être indifférent » à l'élargissement spectaculaire du déficit commercial des Etats-Unis. Un tel communiqué de Washington avait beau affirmer qu'il n'y avait pas de désaccord entre le Trésor et M. Burns, le ton était donné, d'autant que le même M. Burns appuyait le 29 son propos sur la « nécessité d'un dollar fort » en relevant les taux d'intérêt à court terme outre-Atlantique. Ce fut la ruée des opérateurs, soucieux de « se couvrir » et de racheter ce qu'ils avaient abondamment vendu les jours précédents : à la veille du week-end, le dollar remontait brutalement à plus de 2,29 DM contre 2,26 la veille, et, à Paris, passait brutalement de 4,83 F à 4,88 F.

Le second événement de la semaine a été la décision prise par la Grande-Bretagne de détacher temporairement la livre du dollar, dont elle n'épouserait plus les fluctuations comme elle l'a fait depuis sept mois.

Selon toute évidence, Londres cédait aux pressions de ses partenaires européens, inquiets de voir l'industrie britannique profiter de la baisse du dollar pour améliorer sa compétitivité, et qui mettaient la Grande-Bretagne dans l'obligation de choisir entre la C.E.E. et le « grand large ». Ajoutons que le maintien de la parité de la livre avec la monnaie américaine contraignait les autorités monétaires britanniques à acheter des dollars par centaines de millions, et entraînait un dangereux gonflement de la masse monétaire. Aussi était-il opportun de « décrocher », bien que l'ampleur dudit « décrochement » ait été soigneusement limitée : le cours de la livre n'est passé que de 1,72 dollar à 1,7375 dollar. A 1,74 dollar, la Banque d'Angleterre soutient et... achète encore des dollars.

Sur le marché de l'or, les craintes monétaires ont fait monter le cours de l'once à 146,40 dollars, ramené à 144,10 dollars en fin de semaine par des prises de bénéfices et le raffermissement de la monnaie américaine.

FRANÇOIS RENARD.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Un an après le très grave accident dont il fut victime au Nurburgring, l'Autrichien Niki Lauda a gagné, dimanche 31 juillet, le Grand Prix d'Allemagne, prenant une avance de 10 points sur le second au classement général provisoire du championnat du monde des conducteurs.

Classement du Grand Prix d'Allemagne. — 1. Niki Lauda (Ferrari), les 319,083 km en 1 h. 31 min. 48 sec 62, moyenne 208,496 km-h.) ; 2. Scheckter (Wolf), 1 h. 32 min. 3 sec. 95 ; 3. Stuck (Martini-Brabham), 1 h. 32 min. 9 sec 52 ; 4. Reutemann (Ferrari), 1 h. 33 min. 48 sec 59 ; 5. Brambilla (Surtees)...

Classement provisoire du Championnat du monde des conducteurs — 1. Niki Lauda (Autr.), 48 pts ; 2. Scheckter (Afr. du Sud), 38 pts ; 3. Andretti (E.-U.), 32 pts ; 4. Reutemann (Arg.), 31 pts ; 5. Hunt.

Aviron

La France, avec 41 points, a devancé l'Allemagne fédérale (38 pts) et les Pays-Bas (29 pts) dans la Coupe d'Europe qui se disputait à Tours, et à laquelle ne participaient pas les pays de l'Est.

Chez les femmes, les Pays-Bas ont terminé en tête, précédant la France et l'Allemagne fédérale, seconds ex aequo.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE FINLANDE

500 cc. — 1. Johny Cecotto (Venezuela), Yamaha ; 2. Lucchinelli (It.), Suzuki ; 3. Bonera (It.), Suzuki ; 4. Rougerie (Fr.), Suzuki ; 5. Parrish (G.-B.), Suzuki, etc.

350 cc. — 1. Katamaya (Jap.), Yamaha ; 2. Sarron (Fr.), Yamaha ; 3. Ekerold (G.-B.), Yamaha ; 4. Herron (Irl.), Yamaha ; 5. Pons (Fr.), Yamaha ; etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

500 cc. — 1. Sheene, 107 points ; 2. Baker, 68 ; 3. Hennen, 44 ; 4. Coulon, 36 ; 5. Cecotto, 35.

350 cc. — 1. Katamaya, 95 points ; 2. Ekerold, 52 ; 3. Rougerie, 47 ; 4. Herron, 44 ; 5. North, 30.

Sports équestres

Eric Navet, champion d'Europe, a conservé, dimanche 31 juillet, son titre de champion de France junior de sauts d'obstacles. Il montait Fanatique, un cheval de six ans, qu'il fait travailler depuis un an seulement.

1. Eric Navet (Normandie), sur *Fanatique*, 0 faute, 173 sec. 4/10 ; 2. Laurence Rey (Côte d'Azur), sur *Vetiver*, 4 pts, 151 sec. 4 ; 3. P. Pela (Lorraine), sur *Val d'Or*, 4 pts, 154 sec. 4 ; 4. X. Lerrebe (Normandie), sur *Ardente*, 4 pts, 163 sec. 2 ; 5. S. Uzan (Ile-de-France), sur *Dios Mio*, 4 pts, 164 sec. ; 6. J. Le Goupil (Normandie), sur *Cosinus*, 4 pts, 169 sec. 1 ; 7. Molinatti (Champagne), sur *Duo de la Vigne*, 4 pts, 171 sec. 2 ; 8. Gilmet (Nord), sur *Fantaisiste III*, 4 pts, 177 sec. 6 ; 9. Poulet (Lorraine), sur *Clotaire Ier*, 4 pts, 188 sec. 7 ; 10. Sophie de Benale (Normandie), sur *Dragon de Feu*, 8 pts, 149 sec. 8, etc.

Tennis

COUPE DAVIS

Finale zone européenne groupe B, à Barcelone, Italie 2, Espagne 1. Higueras b. Barazzutti 6-4, 6-4, 6-3. Panatta b. Orantès 6-4, 3-6, 6-3, 6-1. Panatta-Bertolucci b. Higueras-Muñoz 6-4, 7-5, 6-4.

COUPE DE GALEA

Demi-finales France b Australie 4-1. Derniers simples : Roger-Vasselin (Fr.) b Kelly (Austr.) 6-2, 6-2 ; Bedel (Fr.) b. Drewett (Austr.) 6-1, 6-3. Argentine b Espagne 3-1. Dernier simple : José-Louis Clerc (Arg.) b. Vizcaino (Esp.) 8-6, 6-2.

BOXE

Carlos Monzon vainqueur de Valdes

Vedette je suis, vedette je reste

Monaco. — « *Champion du monde je suis, champion je reste, puis je me retire* ». Telle est, en résumé, la carrière de l'Argentin Carlos Monzon. Quinze combats titre en jeu, quinze victoires. Le boxeur, qui a pris sa retraite samedi 30 juillet à Monaco, n'a donc jamais connu la défaite depuis qu'il est devenu, en 1970, le meilleur des poids moyens. Son dernier adversaire, le Colombien Rodrigo Valdes, a pu se rendre compte qu'il n'y avait rien à faire pour en venir à bout.

Il a échoué, comme il avait échoué une première fois en juin 1976, et, au vu des deux combats, on imagine mal comment Monzon aurait pu être battu, malgré les qualités et le courage de Valdes. Carlos Monzon a donc fait ses adieux ainsi qu'il l'entendait, la tête haute, maître du ring, invaincu. Sa deuxième carrière est toute prête. Carlos Monzon sera acteur — il l'est déjà un peu — et bien entendu, à l'en croire, le meilleur. « *Vedette je suis, vedette je reste.* » Dans un genre différent, tout simplement.

Carlos Monzon a la conscience professionnelle des gens de caractère, de ceux qui ont l'orgueil à fleur de peau. Parce qu'il n'avait pas boxé depuis treize mois, beaucoup ne donnaient pas cher de ses chances contre ce Valdes qui s'entraînait dur, seulement préoccupé par le combat le plus important de sa carrière. C'était la dernière occasion qui s'offrait de ne pas laisser échapper Monzon, en quelque sorte de lui prendre un peu de sa gloire. Au contraire, Monzon avait, pendant un temps, oublié le ring, ses rigueurs, l'esclavage de l'entraînement. Le champion était devenu bringueur. Coude levé, bonne table, couché tard, jamais solitaire. Un moment même on crut qu'à force de bordées il tirerait sa révérence sans remonter sur le ring.

Prouver encore

Ce n'est sans doute pas facile, à trente-cinq ans, fortune faite et bonnes — ou mauvaises — habitudes prises, de tout lâcher et de faire retraite, de redécouvrir la rigueur, le bagne de l'entraînement. Chacun, au demeurant, aurait compris que Monzon renonce à disputer ce dernier combat et que le titre soit déclaré vacant. C'est qu'en plus il avait tout à perdre et peu à gagner. Quelle grande différence peut-il y avoir entre un boxeur champion du monde à quatorze ou quinze reprises ? S'il en a jugé différemment, c'est qu'il voulait prouver encore qu'il était le meilleur et aussi se rappeler au bon souvenir du petit monde du cinéma. Un champion du monde tout frais, surtout dans ces conditions, vaut plus cher qu'un boxeur dont on commence à oublier le palmarès. Enfin, il y avait la bourse : 1 million et demi de francs.

De notre envoyé spécial

Carlos Monzon a eu raison, si l'on peut dire, de relever le gant. Jamais peut-être il ne s'était montré à ce point à son avantage. Rodrigo Valdes en sait quelque chose, qui a terminé le combat la face tuméfiée, les deux yeux fermés, assommé de coups, proche à tout moment du K.-O. Il s'en est fallu d'un rien qu'il ne tombe, tant le martelage de Monzon, ajusté et puissant, l'avait transformé en cible presque sans défense. Une deuxième fois, Rodrigo Valdes a découvert, à ses dépens, que la débauche d'énergie ne servait à rien et que le champion du monde, passé les premières reprises, avait trop de clairvoyance et d'atouts physiques dans son jeu pour se laisser vraiment surprendre.

A un moment, à la deuxième reprise, Valdes a pu croire que Monzon était enfin vulnérable, sur le crochet du droit qui l'expédiait au tapis. C'était une manière d'avertissement, et Monzon l'a bien compris ainsi. Le temps de récupérer et, rendu prudent, plus dangereux encore, il prenait le combat en main, gardant, dans la mesure du possible, Valdes à distance. Dès lors, la cause était entendue, et le challenger, confronté aux mêmes difficultés que l'an passé, allait livrer des assauts aussi courageux — et même violents — qu'inefficaces.

Il avait, en fait, à résoudre un simple problème d'artillerie, c'est-à-dire de venir à portée pour que les coups touchent le but. Or tout l'avantage de Monzon a tenu, encore une fois, dans son allonge supérieure et dans sa capacité à se mettre à l'abri. Ce sont bien les longs bras de Monzon qui ont fait la différence, et chaque fois que Valdes a réussi à venir au contact, c'était en contrepartie d'une grêle de coups : du gauche, en piston, qui le repoussait, du droit qui le cueillait avant les corps à corps. Pour un coup donné, dix reçus. A l'évidence, il était bien nécessaire que Carlos Monzon renonce à la boxe pour que Rodrigo Valdes ait enfin une chance de devenir, un jour, champion du monde des poids moyens.

FRANÇOIS JANIN.

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1.621

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III		■					■		
IV			■		■				
V									■
VI	■			■		■			
VII					■				
VIII			■						
IX	■							■	
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. N'évolue qu'en plein jour ; Emis par une brebis égarée. — II. Mal en point. — III. Fut ravie ; Au Japon, ne prête pas à rire. — IV. Préfixe ; Conforme à la raison. — V. Creusèrent des trous pour en boucher d'autres. — VI. Marque un progrès en amour ; Elément d'une frange. — VII. Oriental vigoureux ; Mit tout le monde sur pied. — VIII. Abréviation ; En rapport avec des sommiers. — IX. Ancien moyen de communication. — X. Accent grave ; Travail d'un maire. — XI. Participent à la couleur locale ; Frappées.

VERTICALEMENT

1. Souvent trahi par son corps ; Possessif ; Symbole. — 2. Extrait de Chopin ; Sans mélanges savants. — 3. En Suisse ; Non vicié ; Plus en place (épelé). — 4. Voie d'eau ; Coiffure ou bille. — 5. Ne tire donc pas à conséquence ; Berceau d'écrevisses ; Négation. — 6. Ville de Syrie ; Habitaient l'Olympe. — 7. Point du jour. — 8. Pour le diable, c'est l'enfer ! ; Fin de participe. — 9. Son aventure ne put que le charmer ; Fugitives impressions.

Solution du problème n° 1.620

Horizontalement

I. Force ; Air. — II. Ondines. — III. Ré ; Tut. — IV. Transpira. — V. Ue. — VI. Nus ; Alma. — VII. Escaliers. — VIII. Eiders. — IX. Ase, Sasse. — X. Viseur. — XI. Cobéa ; Ste.

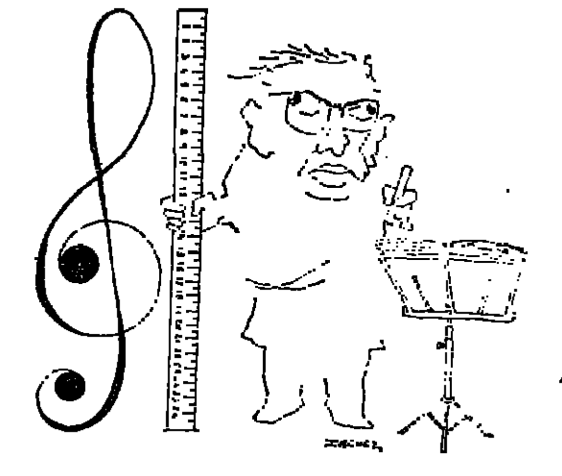
Verticalement

1. Fortune ; Arc. — 2. Onéreuses. — 3. RD ; Scie. — 4. Cinna ; Ad ; Vé ! — 5. En2 ; Alésia. — 6. Pâliras. — 7. Asti ; Messes. — 8. Ur ; A.R. ; Sut. — 9. Ratas ; Stère.

GUY BROUTY.

ENTRETIEN AVEC

«La musique nous donne une possibilité



« Pour la première fois, dans l'interview de Michel Contat : « Autoportrait à soixante-dix ans », vous avez révélé un fait qu'ignoraient vos lecteurs, hormis ceux de votre proche entourage, ceux qui vous connaissaient le mieux : la part qu'a prise en votre existence la musique.

— Elle a été considérable. C'est pour ça, d'ailleurs, que je n'en ai pas parlé dans mes œuvres — ou que j'en ai parlé très peu. C'est une relation personnelle quasiment. J'ai reçu des leçons de piano quand j'étais un tout jeune enfant. Ensuite, j'ai abandonné l'instrument : il ne m'intéressait plus. Vers ma douzième année, je me suis remis à le pratiquer, seul, ou avec ma mère. A cette époque je me rappelais les notes, je pouvais encore les lire, mais je ne savais pas les doigtés. J'ai dû les réinventer, lentement, en jouant des morceaux faciles d'abord, puis de plus en plus difficiles, et je suis arrivé, vers ma dix-huitième année, à jouer à peu près correctement certaines œuvres. J'ai été jusqu'à du Chopin et du Schumann, du Bach, du Mozart, du Beethoven, enfin jusqu'à des œuvres difficiles que j'interprétais sans doute très mal, mais que je pouvais déchiffrer couramment en tout cas. Ainsi, j'ai eu un rapport solitaire avec la musique. Il valait mieux, à mon sens, éviter que des gens m'écoutent, et je m'y efforçai. J'ai gardé cette prudence, j'ai maintenu cette protection pour eux et pour moi jusqu'à soixante-cinq ans. En fait, j'ai toujours joué du piano, de deux à quatre heures par jour. Non pas pour faire des progrès, mais pour apprendre des musiques nouvelles, des musiciens, des airs nouveaux. Je m'emparais du morceau, je mettais la partition sur le pupitre du piano, et je la décryptais. Je percevais très vite la mélodie, j'avais une vision très nette de l'harmonie, et j'ai vécu comme ça, en relation avec la musique, quotidiennement, jusqu'au moment où ma vue a baissé. C'est ça qui m'a empêché de continuer. Un beau jour, les portées se sont brouillées. Je n'ai plus pu jouer.

— Vous n'avez jamais pensé improviser ?

— Si, bien sûr. Et j'ai même écrit, dans le mouvement, une sonate que j'ai perdue. Je ne sais pas ce qu'elle valait. Probablement rien du tout.

— Vous avez fréquenté les concerts. Simone de Beauvoir parle de ces visites aux musiciens, dans ses Mémoires.

— Oui, je les ai fréquentés. J'allais entendre un peu n'importe quoi, pourvu que je l'aimasse. Par exemple, aussi bien Debussy que Beethoven ou Schoenberg. Je me suis rendu quelquefois au Domaine musical. J'ai eu beaucoup de sympathie pour Berg et Webern, et un peu moins pour les suiveurs.



Il ne suffit pas de briser le sens

— Vous avez aimé le jazz. Votre article sur le « Milk's Bar » de la revue America, *en 1946, exprimait une vision très saine de la manière dont on doit l'appréhender, c'est-à-dire sans cérémonie*

— Absolument

— On vous a prêté beaucoup de sorties à Paris, dans les « caves à jazz », après la libération. On les a surtout inventées.

— Ah ! c'était très peu vrai. J'y allais rarement.

— Ça faisait partie de votre légende.

— C'est ça. En réalité, je n'étais jamais là où l'on disait que j'étais.

— Jean-Paul Sartre, cliché du mauvais journalisme, c'était le jazz et Saint-Germain-des-Prés. En revanche, vous écoutiez ce jazz en disques.

— Oui, beaucoup. Mais j'avais peu de connaissances en ce secteur. Mes amis Vian en avaient une, bien plus grande que la mienne. J'écoutais des disques, chez eux, souvent. J'aimais le jazz. Oui, je l'aimais, et je l'aime encore.

— Vous écoutez quoi, aujourd'hui ?

— Aujourd'hui, je n'ai plus d'électrophone. J'en ai un, plutôt, chez Simone de Beauvoir, mais je me déplace moins qu'autrefois, je vais moins souvent chez elle. Par contre, j'ai la radio, j'écoute France-Musique, tout simplement. C'est une curieuse radio, qui dépend de ses directeurs, de ses chefs, et qui varie selon les temps. Tantôt, elle est bonne, tantôt elle est mauvaise.

— En ce moment, comment la jugez-vous ?

— Très mauvaise.

— Pourquoi ?

— Il y a trop de pop. Il y a aussi énormément de jazz : à mon sens, excessivement. Non que je trouve qu'il n'en faille point, il en faut même beaucoup, mais il est présenté souvent en de longs tunnels et, surtout, sans choix véritable. Je pense, par exemple, au magazine de fin d'après-midi : quelquefois il est intéressant, quelquefois pas du tout. J'aime bien m'informer, cependant je trouve qu'il ne remplit pas son rôle, qui serait de montrer les musiciens les meilleurs dans le jazz et aussi dans le classique. Cela, il ne le fait pas. Et cette chaîne, dans l'ensemble, ne le fait pas non plus.

— A votre avis elle ne le fait pas. Son directeur vous répondrait sûrement que la musique incontestable, notamment la musique classique que vous aimez, occupe toujours la plus grande surface des programmes.

— Oui, mais ce n'est tout de même pas ce que ce devrait être, France-Musique, je le crois. Et tout le monde me le dit. Je ne prétends pas que, proportionnellement, la musique classique que j'apprécie n'ait pas un plus grand logement que les autres musiques. Mais son rôle a changé dès l'instant où, lorsqu'on tourne le bouton, au hasard des heures, on entend fréquemment autre chose.

— Du jazz ou du pop, éventuellement. En ce qui me concerne, je marquerais d'ailleurs la différence.

— Je noterais la différence aussi. Ce que j'estime, c'est le jazz. Le pop, pour moi, en tant que musique, n'existe quasiment pas, sauf exceptions.

— Les musiques extra-européennes, de tradition, se sont installées sur la chaîne. Leur insertion vous paraît-elle négative ?

— Leur venue est une bonne chose. Je me demande si la confrontation de ces arts avec ceux de l'Europe pourrait donner quelque nouveauté considérable. La difficulté sera de trouver un code commun. Je suis personnellement fasciné par la musique de l'Inde ou de la Chine. Pour l'anecdote : à un concours de piano, parisien, cette année, sur sept premiers prix féminins, six sont allés à des Japonaises. Des musiciens, des musiciennes d'Extrême-Orient jouent actuellement de la musique européenne, sans oublier la leur. On peut très bien concevoir l'inverse. Est-ce que cela donnera lieu, un jour, à une liaison synthétique de plusieurs musiques ? Il est impossible de se prononcer à ce sujet. On ne peut savoir ce qui se passera. Dommage, du reste, que ces arts extra-européens manquent d'audience et ne soient connus que du tout petit nombre, celui qui écoute France-Musique.

» En revanche, pour reparler de cette station, ce qu'il y a d'ennuyeux, en regard de cet apport positif, c'est la prétendue nouvelle musique, avec ses morceaux sans unité qui vont à vau-l'eau. On en joue d'abondance, on la propage, en estimant que ce bris du sens c'est quelque chose, alors que ce n'est rien. Il ne suffit pas de briser le sens, il faut savoir pourquoi et comment. Il faut que ce soit pour un sens substitutif. Ce genre de musique déroute l'auditeur, surtout l'auditeur jeune, qui pourrait aller un peu plus loin. Ainsi est-il rejeté vers les machins de consommation, même par France-Musique. Les responsables des programmes ont perdu l'idée de la musique vraie, destinée à un auditoire qui ne demandait que ça.

— Ils ont cherché, sans vouloir rompre avec celui-là nécessairement, un autre auditoire.

— Peut-être, mais sans le définir, et, d'ailleurs, sans le trouver.

— Des études montrent que l'écoute a grandi.

— Dans la guerre des sondages, ce résultat ne m'ébranle pas. Il y a eu un léger gonflement de public, mais sont venus à la chaîne des gens qui se contentent d'entendre des flots de sons. Il faudra que les prochains chefs de service — parce qu'il y en aura d'autres, forcément — remettent tout cela au point, repartent de ce qui a été fait ces temps derniers pour inventer des solutions meilleures. Je ne veux pas servir de caution à la « réaction » musicale. Je veux que l'art contemporain soit diffusé abondamment. Mais je me refuse à ce qu'il soit retenu et présenté n'importe comment.

— Selon vous, un auditeur dérouté retombe dans l'ornière de la musique de consommation. C'est celle qu'on entend, principalement tout de même, et presque exclusivement, sur les chaînes dites « populaires », pas sur les chaînes dites « culturelles ».

— Oui. Tous les hommes que l'on voit passer dans la rue sont capables de lire des textes intéressants, qui les concernent au plus profond, ou, mettons, 98 % d'entre eux. Mais ces mêmes hommes, pour la plupart, n'écoutent rien, sauf cette affreuse musique de consommation, qui est nulle, et dont ils disent, d'ailleurs, que, souvent, elle les ennuie. Ils sont voués aux ténèbres parce qu'ils ont été privés de culture et qu'ils sont sans curiosité musicale. J'entends parfois, le dimanche, ce genre d'abomination. Remarquez que je considère comme normale l'existence de la musique lamentable, comme normale l'entreprise de destruction de la musique. Je ne me représente pas une époque où seulement une littérature vraie, une musique vraie seraient lue ou jouée.

— Musique valable ou minable, musique vraie ou musique de consommation, qui va juger ? Platon disait, dans les Lois *: «* L'erreur est de considérer que le plaisir de l'amateur décide avec le plus de justesse. *» Il ajoutait : «* La musique doit se juger d'après le plaisir, mais non pas toutefois d'après celui des premiers venus. *» Platon, avant pas mal d'autres, n'exprime-t-il qu'un élitisme ou, au contraire, est-il conscient que la musique s'apprend et qu'il doit y avoir une initiation car, ainsi qu'il le dit, «* l'art le plus beau ne charme qu'après une formation suffisante *» ?*

— Je pense qu'il peut y avoir une école de la musique, qu'il doit y en avoir une, et je pense aussi que, pour certaines musiques au moins, le but doit rester de toucher le plus grand nombre d'auditeurs. Et la qualité, je le suppose, peut exister en des formes très différentes.

— Seconde question, aussi vieille, et qui est exprimée, elle, dans la République, *celle des rapports entre une musique et une société : « On ne peut changer les modes de la musique sans bouleverser les lois fondamentales de l'Etat. » C'était le problème du nazi Siege ou du stalinien Jdanov. L'un et l'autre vitupéraient la musique coupée (parce que bourgeoise dégénérée) à la fois du peuple et de l'héritage historique d'une nation. Doit-on, à votre sens, parler de musique du peuple ou de musique de la bourgeoisie, et jouer plutôt l'une que l'autre ?*

— Question très importante. Je ne pense pas qu'il y ait un type de société où on doive jouer une musique bourgeoise et un autre type de société où on doive jouer une musique prolétarienne, à supposer que l'on s'entende sur les termes. En revanche, je sais que, dans une même société, il existe une différence d'attentions et de goûts chez les groupes sociaux. Par exemple les prolétaires sont certainement moins sensibles, ont moins l'occasion d'être mobilisés par la musique en général que les bourgeois. Ceux-ci ne sont pas plus musiciens par vocation que les prolétaires. Mais, simplement, dans une période de l'histoire, ce sont surtout les bourgeois qui font public pour la musique. Voyez d'ailleurs où la musique se joue. C'est toujours dans des endroits bien centraux d'une ville ou d'un ensemble urbain, et on y paie cher les places, ce qui exclut l'auditoire ouvrier. A part quelques-uns, les prolétaires n'y vont pas. Le jazz et la pop sont arrivés à franchir un peu les obstacles de classe, à sauter les murs sociaux et à se faire entendre des deux côtés, mais ce sont des exemples très spéciaux. En fait, le public prolétaire et paysan n'est pas musicalement cultivé, au moins dans les pays bourgeois comme le nôtre.

Il faudrait regarder de plus près ce qui se passe dans les pays de démocratie populaire. A Moscou, par exemple, j'ai assisté à un concert où on réintroduisait Stravinski, il y a une vingtaine d'années. Ce concert a été très applaudi. Mais



Bach, surtout pour les bourgeois

qu'est-ce que ça voulait dire réintroduire Stravinski à Moscou ? Etait-ce le réintroduire dans des salles de divertissement qui sont toujours associées aux usines, salles où l'on fait des conférences, où ont lieu des expositions, où pourraient se pratiquer des concerts ? Ou bien était-ce offrir Stravinski à une élite intellectuelle à laquelle on le représentait ? Je crois que c'était surtout ça : on redonnait du Stravinski à une élite intellectuelle.

— C'est le problème des réseaux, des canaux de distribution et d'audition. Mais reste l'autre problème, plus difficile, plus épineux, celui de savoir ce que certaines musiques expriment. Est-ce qu'une musique peut être prolétarienne ou bourgeoise dans son esprit, dans ce qu'elle véhicule en elle-même ? Acceptez-vous l'idée selon quoi un art, donc une musique, est « l'émanation » d'un état social, ou des conflits d'un état social, qu'elle puisse être parfois complice d'injustice ou parfois favorable au progrès politique ?

— Pour moi, il ne s'agit jamais d'un reflet. Il est évident qu'il y a un rapport entre la situation sociale d'un temps et la musique, mais ce rapport ne peut être conçu en terme de reflet. D'abord parce que cette situation ne peut être comprise dans ce qu'elle a de véritable sans les mots, sans un ensemble de mots et de phrases rendant accessibles les différentes structures de la société. Or les mots sont tout à fait en dehors de la musique. Ce n'est pas le rapport, au fond, de la société à la musique qui est à étudier valablement et d'abord, c'est plutôt le rapport des mots à la musique. Je veux dire : que donne une description verbale de la société et que donne une musique ? Peut-on considérer celle-ci comme semblable à une description verbale, moins nette, moins fine sur certains plans, plus au contraire sur d'autres ? Peut-on, sans l'identifier à la parole, la tenir comme une sorte de résumé sensible de la société d'un temps ?

Réfléchissons à tout cela. Ce qui nous fait bien souvent comprendre le XVII[e] ou le XVIII[e] siècle, c'est la musique qui s'y jouait et qu'on nous joue encore, au concert, aujourd'hui. Cette musique possède à la fois une valeur esthétique directe et une valeur d'information rétrospective. Dans cette musique, il y a des processus, des habitudes de faire se succéder les notes d'une certaine manière, de faire se succéder les temps, de faire se succéder les éléments dans un concerto ou une sonate. Bref, il y a tout un ensemble qui n'est pas à proprement parler du langage, mais qui a des similitudes de forme avec le langage et qui donne son *sens* à la musique de l'époque. C'est ainsi qu'on peut saisir certainement une manière de se tourner vers l'aristocratie par exemple et de refuser le petit peuple, dans la musique de Bach, qui d'ailleurs s'est adressé surtout à des bourgeois. Dans la deuxième moitié de sa vie, ce n'étaient plus les princes, en effet, qui le faisaient vivre, mais l'Eglise, et cette Eglise était administrée par des bourgeois. Toutefois, Bach avait conservé de la société où il vivait sa première connaissance, c'est-à-dire une connaissance d'un monde où l'aristocratie comptait et où la musique était destinée à cette aristocratie et rétribuée par elle.

— Ce que vous venez de dire sur le sens dément la formule de Stravinski, si souvent citée, et qui me revient en mémoire : « Je considère la musique, en son essence, comme impuissante à exprimer quoi que ce soit. *»*

— Je pense que ce n'est pas vrai, et, du reste, que Stravinski a exprimé beaucoup de choses en sa propre musique. Il est le premier à avoir démenti sa formule par ses actes. Je considère que la musique ne signifie rien en effet, mais qu'elle a son sens. Celle de Bach ne prétend pas désigner un jardin du dix-huitième siècle, ou des courtisans, quoi que ce soit de précis, de défini, et, par conséquent, des rapports de choses ou de personnes entre elles. Elle n'a donc pas de signification, mais elle garde un sens. Un sens, c'est très différent. La musique nous donne une possibilité de capter le monde tel qu'il fut à tel moment, sans objet, sans récit, mais par une harmonie qui l'engendre et qui le donne authentiquement. Le compositeur a saisi ce monde en y vivant et il l'a transporté spontanément dans l'œuvre qu'il a créée. Ce que l'ensemble des œuvres d'une époque exprime, c'est quelque chose que nous saisissons tous sans le pouvoir bien définir. Cette chose, c'est le sens. La musique de Bach donne le sens du dix-huitième siècle, très certainement.

— Il y a ce sens d'une époque pour nous qui sommes ailleurs, et il y a la beauté formelle, la force de progression inscrite dans l'œuvre. C'est pourquoi on comprend mal l'ostracisme politique de certains états modernes à l'égard de certaines musiques du passé. Je pense, en particulier, aux tribulations récentes de Beethoven en Chine, un moment interdit, puis réhabilité. Et qui se permet de décider au nom de tout le monde, chaque fois ?

— Ceux qui se permettent de décider, ce sont des gens qui viennent, qui entrent, et qui sortent. On a supprimé un temps Beethoven en Chine, par l'effet d'une conception erronée de la musique, selon laquelle Beethoven représente *uniquement* une espèce de magma fin dix-huitième, début dix-neuvième, en telle sorte qu'au vingtième il n'y aurait rien d'autre à faire que de supprimer ce fantôme. C'est une thèse absurde, parce que, évidemment, Beethoven est plus que cela. Il dépasse le lien du dix-huitième au dix-neuvième. Les quatuors ne sont pas une réalité qui s'épuise avec les conflits du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Leur réalité nous touche encore, nous concerne encore. Elle dépasse les contradictions que, simultanément, elle manifeste. La musique de Beethoven, c'est, en effet, l'expression de la fin du dix-huitième et du début du dix-neuvième, mais c'est, en même temps, quelque chose d'immensément plus large, une sorte de vue sur ce temps-là qu'on pourra toujours avoir du dehors. Une sonate de Beethoven, faite au dix-huitième, exprime son temps et, déjà, tout de même, est une perception de ce temps quasiment extérieur. Pour résumer, disons que c'est la vision du dix-huitième du dedans et aussi la vision du dix-huitième de dehors. C'est ça, une sonate de Beethoven. Et les derniers quatuors seront, en plus, une saisie de la musique telle qu'elle va devenir, telle qu'elle va se développer plus tard. C'est un début, c'est l'histoire d'un commencement.

— C'est une anticipation.

— Oui, une anticipation.

— Vous avez écrit qu'il y avait une « spécificité des pratiques *», notamment de la pratique musicale, une «* irréductibilité des sphères *». Vous dites cela très précisément dans* la Critique de la raison dialectique. *D'où, selon vous, l'obligation de ne pas réduire la vie musicale à la vie politique.*

— Oui, certainement. On peut admettre que toute forme d'activité ou tout objet créé par l'homme est politique, d'une certaine façon. Ainsi la musique a été politique. Politique, c'est-à-dire que, par exemple, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, elle était jouée soit à la cour du roi, soit devant des assemblées populaires. Ce n'était pas la même, d'ailleurs, naturellement. La musique était acceptée comme celle qui convenait au lieu, qui convenait au roi, qui convenait aux masses. Donc la musique était politique, mais pas au sens plein.

» Je m'explique. Un discours, lui, est politique une fois pour toutes. Un discours de Mirabeau est politique, il l'est au dix-huitième siècle, il l'est au vingtième, même s'il veut dire, ensuite, du point de vue des gens qui le lisent avec des instruments neufs, un peu autre chose que ce qu'il voulait dire au départ. Mais la musique ce n'est pas cela. Elle a pu être politique au moment où le roi la prenait comme lui convenant, où l'assemblée considérait qu'elle était la musique qu'il fallait. Elle a pu être politique quand elle fut jouée à l'époque où on l'a composée. Elle fut politique en ce sens qu'elle accompagna, qu'elle suscita, qu'elle renforça un discours, une action qui se déroulaient en même temps qu'elle, mais elle peut perdre ce caractère vingt ans ou trente ans plus tard. Alors, elle n'est plus que musique. C'est important. Cela signifie que l'aspect politique dans la musique n'est jamais que *prêté* sur le moment. Ce n'est jamais quelque chose de profond

JEAN-PAUL SARTRE

de capter le monde tel qu'il fut»

— Pour en revenir au présent, vous savez qu'on dit, quelquefois, sans en apporter d'ailleurs grande démonstration, qu'il est des musiques qui « mobilisent » politiquement, d'autres qui « démobilisent ». Autrefois, vous aviez demandé : « Comment pouvez-vous attendre » du peintre ou du musicien qu'il s'engage ? » Vous pensez toujours, à ce que je vois, que c'est impossible.

— Je ne pense pas que ce soit possible. Je ne le pense pas, en tout cas, si l'on entend par engagement un engagement précis, concret, dans une société donnée. Je peux admettre un engagement en ce sens que les grands thèmes d'une vie ou de la vie des hommes soient susceptibles d'être rendus allusivement, rendus *par le sens*, dans la musique. On pourrait encore écrire une symphonie concernant le destin d'un homme, ou de l'homme, mais non pas une symphonie sur la quatrième République, ou sur la cinquième. Non. Là s'arrête l'engagement. L'engagement musical, c'est un problème très compliqué. Est-ce que la musique peut dire quelque chose ou ne le peut pas ? C'est la question de Stravinski, n'y revenons pas. Mais enfin, pour moi, je crois qu'il faut en poser une autre : je vois bien qu'elle exprime toujours quelque chose, mais tantôt la musique *veut* dire et tantôt elle ne le *veut pas*, et ce sont encore deux aspects possibles d'elle-même. En tout cas si elle engage l'homme, c'est dans sa façon de nous le montrer au milieu des autres et de la nature, c'est dans sa façon de traiter de la mort ou de l'amour. Mais la musique ne peut avoir en elle-même d'engagement précis dans une période donnée, elle ne peut pas être révolutionnaire au sens vrai du terme.

» Tenez, lorsqu'on réentend une musique sans en connaître l'auteur, ou sans connaître ce qu'il a souhaité dire, lorsqu'on écoute un morceau conçu cinquante ou cent ans auparavant, on risque toujours, de sa place, de commettre des confusions monumentales, et de prendre pour un morceau révolutionnaire ce qui n'en était pas un, ce qui était au contraire un morceau réactionnaire, lié à une société en train de disparaître. La musique, encore une fois, ce n'est pas un discours de tribun.



Vouloir dire et ne pas vouloir

— Les grands thèmes que la musique aborde par le sens c'est la relation à autrui et, vous le disiez plus haut, la mort ou l'amour. Mais si Freud a raison, en tant qu'art elle ne serait, en dernière analyse, qu'une manière de célébrer, par sublimation, l'amour, plus précisément l'amour sexuel, « prototype de notre aspiration au bonheur ». La musique, comme tous les arts, et par-delà les thèmes abordés, nous plongerait dans une « satisfaction substitutive », une « illusion consolante », une « narcose légère », et, « soulageant les tensions », nous donnerait à « jouir, sans scrupules ni remords, de nos propres fantasmes ».

— Ce n'est certainement pas de cette façon qu'il faut définir la satisfaction esthétique. Il faut la définir proprement, par rapport à elle-même, et non pas par rapport à une satisfaction érotique, même si elle est dite sublimée. Pour moi, il s'agit de tout autre chose. Je ne considère pas l'art, donc la musique, ainsi. Cela ne correspond à rien de ce que je connais, de ce que j'ai pu comprendre. Il y a évidemment des sensations esthétiques qui ont pour origine des mouvements sexuels, ce n'est pas douteux. Mais le plaisir, lorsqu'on entend la 9e *Symphonie* de Beethoven, n'est pas le plaisir sexuel, même sublimé. D'ailleurs, qu'est-ce que ça voudrait dire ? Si l'on gardait l'idée d'un dépassement, c'est le dépassement qui serait proprement musical, ce serait lui qui compterait dans le plaisir.

» Autre chose : il y a chez Freud non seulement l'éros, mais le thanatos, la pulsion de mort. L'éros, dit-il, c'est non seulement la pulsion sexuelle mais encore les pulsions d'autoconservation, comme la faim. Tout ça me paraît assez rapide. D'un côté l'éros, de l'autre le thanatos — et je ne suis pas du tout convaincu de l'existence du thanatos. Enfin, comme classification simpliste, un peu douillette, thanatos, éros, ça peut aller. Mais ça n'éclaire pas tellement la réalité artistique, la réalité musicale.

— Toutes les musiques ne manifestent pas également le mouvement sexuel que vous percevez en certains cas. Il en est qui semblent ne pas l'exprimer du tout. Il existe, en revanche, des musiques où l'élément sensuel apparaît vivement. Je pense au jazz, vous le devinez.

— J'allais vous le dire. Le jazz est une musique qui a un côté sensuel, sexuel, très prononcé. Cela est vrai, mais ne correspond pas du tout à ce que veut dire Freud, par ce que cet aspect, on l'a directement, on ne l'a pas sous forme couverte ou sublimée, on l'a immédiatement et *dans l'évidence.*

— Dans l'Idiot *vous remarquez que l'art de l'Europe était raisonnable au dix-huitième siècle, et que, au dix-neuvième, ou — pour mieux dater — à partir de 1850, l'art est devenu névrose. Il fut alors nécessaire d'être névrosé, et quelquefois même psychosé, pour réussir dans l'art. Et ça continue. Mais vous ajoutez : « Il en va ainsi des écrits pathologiques, encore » que les difficultés propres à l'usage des signes linguistiques leur permettent rarement » d'être tout à fait beaux. » Vous ne parlez pas de la musique. Il semble qu'elle sera lésée, dans la folie, comme la littérature.*

— Elle sera lésée, et le fait est qu'il n'y a pas d'expérience de grands compositeurs qui, au temps où ils composaient, aient donné des signes de folie.

— Schumann à la fin de sa vie, tout de même...

— Oui, Schumann, à la fin de sa vie, mais seulement à la fin. Et quand on regarde l'ensemble de ses œuvres connues, reconnues, elles n'ont rien de vraiment psychotique, rien. On essaie de saisir des moments psychotiques, mais ça veut dire si peu de chose... Ravel, lui aussi, a été fou à la fin de sa vie, mais il a été puissamment rationnel, au contraire, pendant toute sa période active et créatrice. La musique ne se prête pas à être traitée par la folie. Evidemment, on peut concevoir un thème qui aurait des développements fous, mais si la musique reste contemporaine de l'époque où elle est jouée, il y a un rationalisme dans la méthode, dans la fonction musicale, dans le rapport des notes, il y a un rationalisme qui ne peut pas être abandonné sans qu'on arrive à la cacophonie. Par conséquent, on peut en effet avoir des développements *un peu* fous, mais, s'ils sont traités dans la manière contemporaine, ils ne sont pas *vraiment* fous. C'est une manière de parler de la folie, mais non pas une manière d'être fou. C'est la même chose, d'ailleurs, en littérature. En littérature, on parle de la folie, on est rarement fou.



La note, toujours privilégiée

— Vous écoutez de la musique « sans notes ». Vous pensez qu'elle va remplacer la musique du solfège ?

— Je ne sais pas. J'écoute.

— La musique par computeur, celle de Xénakis ?

— Tantôt j'aime, tantôt non.

— Vous écoutez tout ?

— Je n'aime pas tout, mais j'écoute tout, un peu. Il faudrait que le plus grand nombre d'hommes puissent jouer et écouter de la musique. Celle-ci devrait occuper pas mal d'heures par jour dans le loisir, soit dans la pratique d'un instrument, soit dans l'audition de France-Musique, ou de disques.

— Vous travaillez en écoutant des disques ? Ou en écoutant la radio ? Certains le font.

— Non. Ou bien j'écoute la musique, ou bien je travaille. Si l'on écoute, c'est qu'on n'accorde guère d'attention à ce qu'on fait d'autre. Je ne pense pas qu'on puisse être authentiquement en rapport avec la musique quand on écrit sérieusement des choses difficiles où l'on s'égare, où l'on se reprend. La musique ne peut que distraire de l'écriture. Ou l'inverse. On ne peut pas cumuler. J'y pense : nous sommes passés un peu vite, tout à l'heure, sur les musiques qui échappent au monde de la note.

— Vous aimez le monde de la note.

— Oui. Quand on parle de matériau musical il faut distinguer les notes et les bruits d'assiettes. Entre ces deux phénomènes, il y a d'ailleurs, beaucoup d'intermédiaires. Je dois dire que, de toutes les musiques, c'est celle des notes que je préfère. Je vois là un choix de saisir le son comme un équivalent de tous les bruits, mais placé sur un autre plan. Le son pur, c'est le son purifié. C'est les bruits du monde purifiés. Ce n'est point que je n'aime pas la musique concrète, mais elle est pour moi difficile à assimiler, encore que j'y parvienne. Mon problème, c'est alors de passer de la note au bruit. Qu'est-ce que ça suppose ? Que la musique n'est plus un terrain à part avec une matière spécialisée et retirée du monde, c'est le monde lui-même. Finalement, j'aime mieux cette espèce de légère idéalité de la note que la pure matérialité du bruit. Je ne sais pas si j'ai raison, mais c'est comme ça. C'est venu peut-être du fait que j'ai appris la musique il y a soixante ans, à une époque où ces problèmes ne se posaient pas. Par conséquent, la note était et reste pour moi quelque chose de privilégié. A l'heure qu'il est, le son hors de la note, le bruit tend à éclater en moi, mais il n'y parvient pas tout à fait. Si, d'aventure, il y arrivait, alors la différence entre le bruit, le son, la note disparaîtrait pour mon oreille. Mais je n'en suis pas là. Pas encore. »

Propos recueillis par
LUCIEN MALSON.

(Jeudi 28 juillet.)

LA «TÉTRALOGIE» A BAYREUTH

Le 28 juillet ont commencé à Beyrouth, pour la deuxième année consécutive, les représentations de la « Tétralogie », dirigée par Pierre Boulez, mise en scène par Patrice Chéreau, dans les décors de Richard Peduzzi et les costumes de Jacques Schmid.

Dans Bayreuth, les maisons crépies, ornées de géraniums, semblent s'adosser aux colonnes démesurées du Walhalla inventé par Peduzzi ; la scène et le dehors s'amalgament. Nous sommes aujourd'hui, avec nos craintes bien précises et nos cicatrices. « Vouloir une mythologie sans époque, écrit Chéreau, c'est vouloir le cadre sans le tableau. » Un jour, sans doute, les visiteurs ne sursauteront pas en entendant des chants judaïques s'échapper d'une maison bavaroise. En toute quiétude, tout au plaisir du folklore, ils boiront sous un chapiteau de fête villageoise les énormes bières portées par des servantes joufflues, à quelques kilomètres de là. Les jeunes filles en longues robes blanches, la poitrine barrée de rouge qui, sur la tribune fleurie, encadrent un notable et sourient à son discours, ne remettront pas en mémoire la propagande à la Gœbbels. Seulement, le discours exalte la gloire de l'armée allemande. Hitler fait la couverture des revues d'histoire et la « une » d'un journal qui publie une série sur sa « réelle grandeur ». Les enregistrements de ses discours se vendent 10 marks. Sur une carte postale, son bras levé reçoit des billets de banque d'une main capitaliste. Sa figure canalise les avertissements, la colère, et aussi des nostalgies revanchardes. L'homme politique devient une image qui entretient ou exorcise son culte, son idéologie, et les camions de l'armée américaine parcourent les autoroutes, la frontière Est n'est qu'à 50 kilomètres.

Les dieux ont disparu dans l'incendie du Walhalla. Vont-ils réapparaître et sous quelles formes ? C'est la question que se posent les jeunes intellectuels allemands.

Nous sommes aujourd'hui, l'énigme reste entière. Nous nous ressentons pareils au Siegfried que nous montre Chéreau, ce Siegfried « programmé » pour une certaine liberté dont il ignore les limites, et ignorant des lois secrètes du monde, du pouvoir et du danger des armes qui lui ont été accordées, « paralysé par son ignorance, avec sous-jacente, la conscience de la tricherie qui préside à son existence... avec un sentiment de manque, comme une blessure intérieure, et cette blessure est sa vraie liberté ».

Comme dans ses spectacles dramatiques, Chéreau construit sa mise en scène à partir des personnages, de leur comportement, de leurs rapports, de leurs conflits. On retrouve « la Dispute » avec les dieux, ces adultes qui se sont usés à la poursuite du pouvoir-savoir, qui se déchirent entre eux, s'affrontent à des jeunes gens éblouis et inquiets « découvrant à vingt ans qu'il existe d'autres hommes, d'autres femmes, et que le monde est si vaste, qu'il y a tout à connaître et qu'ils n'ont pas encore existé ». Pareils aux aristocrates amers de Marivaux, les dieux avec leurs costumes de velours abordent aux rives de la vieillesse, traversent le temps dans la fumée de leur aveuglement en se tenant par la main. Ils luttent par tromperie, banquiers balzaciens grandis par l'aura romantique de l'image et de la musique. Ils se battent par l'intermédiaire de ceux qu'ils soumettent, qu'ils corrompent (Chéreau veut « réhabiliter Mime », petit juif sarcastique, malin et victime) par l'intermédiaire des enfants qu'ils manipulent. Celui qui, en toute conscience, se révolte, refuse la loi — leur loi — celui-là, Sigmund, ne doit pas vivre. Son meurtre est la conclusion inévitable d'une chasse à l'homme feutrée dans la nuit des bois. Il tombe comme tombent ceux qui n'ont pas le droit de traverser les frontières, sous les coups efficaces de mercenaires sans haine, comme tombe l'homosexuel pourchassé par les paysans gonflés de certitudes tranquilles dans « Scènes de chasse en Bavière ».

Siegfried est le mercenaire inconscient d'un Wotan qui épie sans cesse, qui possède la science et n'agit pas. L'homme nouveau, l'homme sans peur suit uniquement les chemins qui lui sont indiqués. Il obéit à tous sans discerner qui l'aime, qui le trahit. Il va de piègee en piège, curieux, émerveillé. Avant même de boire le philtre d'oubli (« le Crépuscule des dieux »), il oublie Brunehild au moment où une femme — la femme, — Gutrune, lui apparaît. Il caresse son visage, se laisse fasciner par le visage, par la caresse, comme à une première fois. L'homme sans mémoire est mûr pour l'esclavage. Il boit le philtre, perd sa force, son équilibre, s'écroule à terre. Il ne se retrouvera que par la grâce d'un autre philtre, et ce sera pour mourir. L'élégante terrasse à colonnes noires où les souverains sans pouvoir des Gibichungs traînent leur déchéance raffinée est l'entrée de son tombeau.

Le Siegfried qui surgit là, bûcheror médiéval absolument insolite parmi ces nobles fin de race, Gunther en smoking, Gutrune en robe blanche et collier de perles, a été « fabriqué » par Brunehild. Il est né, en somme, quand elle lui a fait don de son savoir.

Tout le temps, Brunehild est trompée par tout le monde. Mais au moins, elle sait vivre ses instants de bonheur. Quand elle perd Siegfried sans recours, elle donne le moyen de le tuer et choisit de mourir, seule manière de ne pas perdre le bonheur de la jeunesse. « Elle meurt en riant. » Quant à Siegfried (et l'amour n'y change rien), il est et demeure absolument solitaire, prisonnier de lui-même, uniquement libre de se détruire. « Il a, écrit Chéreau, une pulsion suicidaire quand il se coupe le bras et dit que c'est la vie qui coule de ses veines... Il invente alors un rituel : il mélange son sang à celui de Gunther, et la terre s'en abreuve. Auparavant... il aura pris la terre, un peu de terre, et en disant à peu près : « Ceci est ma » vie, mon corps », il l'aura jetée derrière son épaule : « Voilà ce » que j'en fais. » La musique est telle qu'on ne peut se tromper : « Je n'ai qu'un bien, mon corps, » je le consume vivant. »

Héros suicidaire, héros inutile. Hagen — massif, les épaules voûtées, il ressemble à un vieux philosophe désabusé — en a le pressentiment. Cependant, il ne peut pas revenir en arrière sans trahir le sens de son existence. Donc, il continue à tisser autour de Siegfried ses pièges, en jouant avec les ambitions et les intérêts de Gunther et de Gutrune. Lorsque l'ombre d'Alberich — son père, son maître à penser — lui est apparue sur un quai de port, devant les façades de briques assombries par le crépuscule marin, il ne dormait pas, il méditait. Alberich l'a encouragé à reprendre l'anneau, et lui a compris qu'il doit tuer Siegfried. Le fantôme abandonné s'est effacé au coin d'une rue

Ce monde décharné, domestiqué par des monstres gloutons qui cherchent l'absolu dans le pouvoir, ce monde qui a gâché ses richesses, qui a perdu ses valeurs sans prendre le temps d'en réinventer, est une terre morte, rongée par la moisissure Quand commence « l'Or du Rhin », le fleuve est un barrage grandiose en activité — « Il ne représente plus la nature, mais un moyen de production ». Ses filles moqueuses en bustiers pailletés apparaissent, disparaissent dans de grandes vagues d'épaisses fumées blanches. Quand arrive « le Crépuscule des dieux », les filles du Rhin ont les jambes lourdes de travailleuses fatiguées. Le fleuve est tari. Le barrage arrêté, misérable, ne produit plus rien, laisse voir sa rouille.

Une étonnante vision de Wagner sur le pouvoir et l'État moderne

« Le « Ring » est une étonnante vision de Wagner sur le pouvoir, le pouvoir politique, la société, l'État moderne. » Le « Ring » dit comment le pouvoir se prend, comment il se perd, décrit les mécanismes d'une civilisation fondée sur le maintien d'un pouvoir, et la manière dont se pervertissent les luttes. « Chaque époque écrit cette tragédie à sa façon, avec des fins plus ou moins apocalyptiques selon les cas. Shakespeare l'avait déjà fait avec le « Roi Lear »... Mais Lear se réfugie dans la folie pour échapper aux lois mauvaises, tandis que Wotan, le dieu borgne, les soutient jusqu'à l'absurde, s'enferme dans sa demeure pour en attendre les conséquences. Avec quel espoir ?

Au « Crépuscule des dieux », les humains ont envahi la scène. A la mort de Siegfried, ils s'avancent de part et d'autre du cadavre, se placent devant lui, il est comme englouti par la foule. Désormais, la foule hétéroclite, formée de pêcheurs, d'ouvriers, d'hommes en jaquette, de femmes en fichhu, est maîtresse du lieu et nous cache les dieux. Siegfried n'est plus qu'un corps mort sous un linceul taché de sang, le drap blanc avec lequel Gunther s'est essuyé les mains. Les lumières rouges des projecteurs dévorent le Walhalla.

Chéreau raconte la machinerie, la fantasmagorie du théâtre en même temps que la mythologie germanique — « l'illusion théâtrale et l'illusion des mythes ». « Quel que soit le metteur en scene, écrit-il, il ne peut montrer qu'une seule mythologie : la nôtre », c'est-à-dire l'enfance de notre siècle, les soubresauts du siècle précédent. Le « Ring » s'achève dans un silence oppressant, le silence de l'orchestre invisible sous le dôme de bois qui recouvre la fosse. La foule, seule, face au public, muette, immobile, regarde, attend. « Je voulais, dit Chéreau au cours d'un entretien avec Pierre Boulez et Carlo Schmid, que cette humanité, ces gens qui sont là, écoutent la musique comme on écoute un oracle. Un oracle peut vous parvenir ou non. On peut en comprendre le sens ou non. Je voulais que cette humanité soit comme au bord d'un gouffre. »

Personne ne nous apportera le sens de l'oracle, il nous reste à le trouver, à l'inventer nous-même.

COLETTE GODARD.

(Mardi 26 juillet.)



Le nouveau départ d'Updike

Une version ironique, « folles négligences » comprises, du roman sentimental.

« *SI mon hypothèse est juste*, suggère John Updike dans un essai publié aux Etats-Unis (1), — *à savoir que le capitalisme a mis la sexualité dans une boîte magique — alors cette boîte, pour avoir subi tant de raids, est si cabossée qu'elle est prête à se briser. Le système de tension et de surprises que nous appelons l'intrigue est fondé en grande partie sur le postulat que la société bourgeoise décourage et entrave le libre déploiement de la sexualité.* » Avec la venue de la société de tolérance, le roman va devoir se libérer de son « ancienne fonction de masseur de notre sensibilité » ; il va devenir « manipulation de marionnettes verbales » et magie. « *Quand je veux faire voler un de mes personnages, je dis simplement : « il s'envole ». Une liberté merveilleuse nous attend.* »

L'objectif proposé du roman à venir est aussi séduisant que l'analyse du roman traditionnel — mais le romancier américain est si fortement marqué par l'événement — fût-il psychique — qu'il a du mal à « fictionnaliser ». Nabokov est le seul « américain » qui ait parfaitement maîtrisé ce processus. Pynchon, Hawkes, Barth s'y essaient à leur façon. Après avoir disséqué les rapports sexuels des *Couples* (2), dans un best-seller ambigu, Updike, toujours dans le vent, réaliste-moraliste dont la carrière reste associée au sophistiqué *New Yorker*, prend un nouveau départ avec *Un mois de dimanches*. Un roman charnière pris entre la réalité du désir et le désir de l'écriture.

La réalité. Un pasteur. « *Quarante et un ans en avril dernier, 1,77 mètre, 7'600 kilos. Ancien demi de mêlée, fringant comme un poney. Goûts classiques en matière d'habillement. Pénis de taille moyenne. Je m'aime et me déteste plus que d'habitude ne le font les hommes. L'un de ces deux excès attire les femmes, mais lequel ?* »

Les « folles négligences ». Alicia, maître de musique, lui révèle, comme dans un miroir extatique, son démon sexuel. Frankie, épouse du banquier-président du conseil des diacres, lui enseigne la frénésie des pétales de langue, mais l'érection ne vient pas. Par dizaines, les autres, innommées, lui apportent l'émerveillement, sur place, dans l'église, généralement après la quatrième conversation.

L'enfermement. Un couvent ? Une maison de repos ? Un centre d'internement ? En tout cas, un lieu parfaitement aseptique où séjourne le révérend sur ordre de son évêque. Quatre sermons, quatre dimanches, un mois sans doute. Pas de Bible. Pas de communication avec l'extérieur. Un seul droit et devoir : écrire. « *Mes supérieurs ont posé devant moi une liasse de feuilles vierges — de quoi durer un mois, selon leurs calculs. Les noircir est ma seule thérapie.* »

L'écriture se substitue à la réalité des souvenirs et des états d'âme. Le pêcheur écrit son livre — celui que nous lisons. Le héros-auteur interpelle le lecteur-confident dans une inquiétante connivence. Le réel est métamorphosé par l'excès. L'excès délibéré. L'excès de narcissisme qui engendre le grotesque. L'excès de sexe qui vire à la parodie. L'excès de mots qui tourne au jeu : « *Je vis soudain « sur-joutr.* » (La traduction de Maurice Rambaud est exceptionnellement brillante.) Le silence. Des bulles de silence. Un étrange mélange d'images et de mots — presque une bande dessinée. Des clins d'œil : la geôlière, la patronne du centre de désintoxication pour les drogués de l'adultère — dont il est fait l'apologie magistrale et cocasse — porte le nom de Mrs. Prynn, associé pour tout lecteur anglo-saxon à l'héroïne de *la Lettre écarlate* condamnée à porter sur sa poitrine la lettre somptueusement brodée de l'A-dultère.

C'est moins le livre à venir que la version ironique du traditionnel roman sentimental. Les émotions se réfugient dans une clandestinité mise aujourd'hui à la portée de tous et sur le mode fantasmatique. Updike demeure prisonnier des conventions dont il souhaite se dégager. L'intérêt du roman se situe dans la description — d'ailleurs fascinante — de la panique éprouvée par le pasteur devant sa maîtresse comme devant son père, dans le puissant dialogue entre le profane et le sacré, dans l'éloge de l'ambiguïté — et non dans le renouvellement de l'écriture.

PIERRE DOMMERGUES.

(Vendredi 29 juillet.)

★ UN MOIS DE DIMANCHES, de John Updike. Gallimard, 240 pages, 39 F.

(1) John Updike, *Picked-Up Pieces*, Knopf, N.Y. 1976

(2) John Updike, *Couples*, N.R.F., Paris, 1969

Regards sur un pays perdu

Connaissez-vous le Ladakh ? Christian Delacampagne et Gérard Busquet entraînent leur lecteur vers les confins du Cachemire et de la Chine.

LE Ladakh est un pays lointain, mélancolique et escarpé. On le trouve dans le nord de l'Inde, entre le Cachemire et la Chine. Et quand on l'a trouvé, on n'est pas au bout de ses peines ! Car on n'entre pas dans le Ladakh comme dans un moulin : pendant les sept mois de l'hiver, tous les cols qui l'entourent sont verrouillés par la neige. Les touristes qui veulent pourtant se faufiler dans cette espèce de forteresse doivent donc profiter des brèves lumières de l'été. Ainsi ont fait, trois années de suite, Christian Delacampagne, qui est philosophe, et Gérard Busquet, journaliste.

Le livre qu'ils publient aujourd'hui relate ces voyages. Pas de fioritures, pas de concepts et pas de rhétorique. Un style ordinaire, et c'est tant mieux. Quand on a la chance de se mettre un Ladakh sous la dent, on serait bien bête de le barbouiller de poésie. Ce pays insensé fait tout le travail à lui tout seul. Il n'a pas besoin de l'éclat des mots pour étinceler ; ses neiges lui suffisent. Face à un tel objet, il est raisonnable de faire le modeste, de dire jour après jour ce qui vous est arrivé, de décrire comme on le faisait au dix-huitième siècle les grandes trompettes des lamas, leurs chapeaux jaunes, les auberges des rouliers, les concours de tirs à l'arc, les millions de rubans de prières qui frissonnent dans la plus haute montagne du monde.

Le Ladakh possède, comme tous les pays, une capitale. Celle-ci, qui s'appelle Leh, a d'autant plus de mérite qu'elle ne compte que cinq mille habitants et qu'elle se débrouille avec ça pour être grandiose. C'est que Leh n'est pas seulement un bourg incroyable, niché au creux de montagnes de 7 000 mètres. Elle fut naguère un lieu de grande rencontre quand les caravanes venues de l'Inde et celles de l'Asie y échangeaient leurs pactoles.

En 1930, encore, une caravane de cent mules disparut dans la neige. S'il arrivait qu'un marchand sente la mort venir, sur les hautes pistes de glace, il se faisait enterrer sur place, avec ses marchandises que ses héritiers venaient désenfouir au prochain été. Des trésors sommeillaient dans la neige, on ne les volait pas.

L'invasion du Tibet par la Chine en 1959 met fin au règne de Leh. Voici la somptueuse capitale, coupée de l'Asie centrale, en asphyxie. Les caravansérails se dégradent. La ville de fable n'est plus qu'une bourgade fétide, une termitière et un abandon. Il faut une guerre, celle de 1962, avec la Chine, pour que Leh retrouve un peu de lustre : capitale du champ de bataille. Leh est devenue depuis cette date ville de garnison. Elle revient à la vie.

Leh résume le Ladakh. Tout ce pays hésite entre la décadence et la résurrection. La promenade de Busquet et Delacampagne en reçoit son nimbe. A leur suite, on traverse ce pays beau comme un songe. On arpente des villes démeublées, des montagnes blanches, des forteresses d'hypnose qui veillent sur de silencieux « déserts des Tartares ». Ou bien on découvre dans une montagne romantique le palais de la reine (l'héritière de l'antique dynastie), une vaste bâtisse faite de couloirs et de portes, habitée des vents, une résidence du temps perdu dans laquelle erre une reine très étrange.

La spécialité du Ladakh, cependant, reste la prière. Depuis que la Chine a mis fin à la dernière théocratie du monde, celle du Tibet, le Ladakh gère l'héritage. Le pays grouille de moines. On les rencontre à tout bout de champ, avec leurs mitres rouges, leurs cymbales, leurs tricornes d'or, avec ces épatants moulins à prières qui vous assurent un salut automatique, avec le fouillis de leurs sectes, la secte Drugpa, la secte Gelugpa, la secte Drigungpa. Encore faut-il reconnaître que cet imbroglio de sectes, ces amoncellements de liturgies ne sont pas l'œuvre des seuls Ladakhis. L'Occident a donné aux moines un bon coup de main. Ses ethnologues ont perfectionné à tel point le système des sectes ladakhis que les lamas, les pauvres, ont aujourd'hui du mal à s'y reconnaître.

Il est vrai que les deux institutions qui ont permis à ce peuple de survivre se détériorent. Pour subsister dans ce bout du monde, une rigoureuse stabilité démographique s'imposait. La survie exigeait que la vie soit contrôlée de très près, et deux dispositifs veillaient au grain : la polyandrie, cette règle qui voulait que chaque femme possède plusieurs maris, une clique de frères, de manière à limiter le rythme des naissances. Deuxième volet du système, la vie monastique qui stérilisait en particulier tous les cadets des familles. Il y a un siècle, on dénombrait un moine pour treize habitants, joli score.

Aujourd'hui, sous la force des idées nouvelles, la polyandrie est interdite, même si elle se pratique clandestinement dans les campagnes, et le monachisme a perdu de sa séduction. On ne recense plus qu'un moine pour soixante habitants. Au surplus, la science de ces moines n'est pas mirobolante. Dans tout le Ladakh, on ne connaît plus qu'un seul homme capable de réciter la saga du Gesar, cette épopée tibétaine du dixième siècle qu'il faut douze années pour apprendre par cœur. Et si les cérémonies religieuses restent fastueuses, elles sont pleines de trous, d'oublis et d'erreurs, mutilées et écornifiées comme les vieilles peintures des monastères.

Déclin ou renaissance ?

Est-ce que le Ladakh va vers sa mort ? Busquet et Delacampagne ne le croient pas. Ils relèvent des signes heureux. Ils notent que le Dalaï Lama porte un intérêt extrême au Ladakh, devenu avec le Bouthan la dernière terre des lamas. Et, s'il est sûr que les vocations monacales se font plus rares, au moins elles ne sont plus forcées. Enfin, que le régime théocratique ne soit plus qu'un souvenir, est-ce bien un malheur ? Les pouvoirs spirituels du lamaïsme pourraient y gagner.

Et puis, savent-ils, Delacampagne et Busquet, ce que le Ladakh devient pendant l'hiver, quand la neige a posé les scellés sur tous les cols, quand ce grand pays oublié se referme comme une chambre forte dont on a égaré le chiffre, quand s'abattent enfin sur ses villes démantelées le silence, le noir, oui, savent-ils dans quels paysages s'en vont les populations du Ladakh, comme vont des voyageuses de nuit ?

GILLES LAPOUGE.

(Vendredi 29 juillet.)

★ LADAKH, de Gérard Busquet et Christian Delacampagne. Buchet-Chastel et Nouvelles Frontières, 172 pages, 39,80 F.

Un « Tombeau » d'Agatha Christie

Sur le thème des « Dix petits nègres », les variations de deux vrais romanciers.

POUR n'être pas un coup d'essai, ce roman des derniers lauréats du prix du Quai des Orfèvres est un coup de maître. Et riche en coups de théâtre. Dramaturges, Yves Jacquemard et J.-M. Sénécal ne cessent pas de l'être en traitant la matière romanesque. En outre, l'accent de vérité du récit tient à cette sympathie pour les choses et les gens de théâtre, qui ne se « compose » pas, qui tient au cœur et à la peau.

Le théâtre, nous y sommes tout de suite plongés. Stéfanopoulos, jeune metteur en scène « génial », a adapté les *Dix petits nègres* d'Agatha Christie. Pour lui, c'est Shakespeare, les Grecs, le *fatum* même. Aussi se fait-il gloire d'avoir conservé le dénouement à la fois tragique et absurde, qu'à la scène, par égard pour le public, on a coutume de changer en *happy end*.

Records battus

Vous vous souvenez des *Dix petits nègres*. Sept hommes et trois femmes sont conduits à s'enfermer sur une île déserte. Ils sont tous tués successivement. Meurtres incompréhensibles : il n'y a personne d'autre dans l'île. Il faut que l'assassin soit l'une des victimes. Les deux derniers survivants « savent » donc, chacun, que l'autre est son meurtrier. En fait, ils se trompent. Véra n'en tue pas moins Lombard et va se pendre. Or Stéfanopoulos, quoi qu'il dise, donne un coup de pouce à son auteur en faisant s'aimer Véra et Lombard. Dans le roman, il n'en est rien : Véra tue le garçon sans hésitation ni remords, et ce n'est pas, comme dans la pièce, par ce désespoir-là qu'elle se pend, mais parce qu'elle en aime un autre. Stéfanopoulos a fait une concession au public et à la publicité : les deux acteurs illustres qui jouent les rôles sont non moins célèbres comme amants.

Pourtant, des dix comédiens, un seul (il n'était pas là) a échappé : celui, comme par hasard, qui jouait le meurtrier. On n'en a pas moins trouvé dans sa loge un dixième cadavre, inconnu : le « onzième petit nègre ». Or, on oublie toujours que, dans le roman, les dix petits nègres sont bien onze. Mais l'un est ignoré de neuf des dix autres — et même du lecteur, qui, à la dernière page, y prend à peine garde.

On ne m'en voudra pas de rester moi-même quelque peu énigmatique : il faut ménager le plaisir et les surprises. D'ailleurs, tout le monde est suspect, notamment le très attachant et inquiétant Stéfanopoulos.

Je n'en dis pas plus. Mais il y a des règles que le lecteur et surtout l'auteur ne peuvent transgresser. Imagine-t-on Hercule Poirot assassin ? — C'est vrai. Eh bien ! tout de même, j'ai tenu le pari. Bien d'autres le gagneront aussi. Et ils n'en éprouveront pas moins un choc quand « leur » coupable sera démasqué. C'est à quoi se reconnaissent les chefs-d'œuvre du genre. Les mêmes qu'on *relit*.

Ce que j'ai fait aussitôt pour celui-là. Plaisir nouveau de remonter, sans errer, le lacis des pistes. Et puis, désormais on a le désintéressement et le loisir de s'arrêter à tout le reste. A l'atmosphère, à l'écriture ; et d'abord aux personnages. Car ils ne sont pas que des silhouettes, les pièces d'un jeu. Ils existent, ils nous intéressent. D'autant que nous connaissons maintenant leurs mobiles, leur passé, ce qu'ils nous cachaient. Par une certaine épaissseur, le roman diffère assez profondément d'Agatha Christie ; et quand les auteurs reprennent ses épures-modèles, ses thèmes, c'est avec leur talent, qui n'est qu'à eux.

Ainsi lui rendent-ils le plus bel hommage qu'elle ait reçu, à la manière des artistes, des musiciens qui honorent un maître disparu, en variant sur son chant avec leur propre voix. Cette grande variation sur la romancière anglaise, c'est bien le « *Tombeau* » d'Agatha Christie.

YVES FLORENNE.

(Vendredi 29 juillet.)

★ LE ONZIEME PETIT NEGRE, de Jacquemard-Senecal. S.E.C.L.E.-Régine Deforges, 300 pages, 35 F.

« Monsieur Vénus » de Rachilde

CETTE notion de « livres de vacances » à oublier aussitôt, quoi de plus absurde, finalement ! C'est en hiver, en pleine trépidation, qu'on aurait besoin de fictions niaises et d'embruns. L'été, au contraire, devrait servir à nourrir l'esprit enfin en jachère. Les lois de l'édition en ont décidé autrement à notre place. Impossible de ne pas s'incliner, alors que les livres du printemps sont déjà retournés à l'éditeur, et introuvables ceux de l'an passé, selon le principe des autres consommations forcées que le dernier produit en date surpasse toujours le précédent.

C'est pourtant loin d'être vrai, même quand on cherche à se distraire. Certains éditeurs l'ont compris, qui préfèrent à l'humour besogneux de nos contemporains celui d'hier ou d'avant-hier. Ainsi Flammarion doit-il être remercié de rééditer *Monsieur Vénus*, où Barrès voyait une « curiosité » plus qu'une « polissonnerie ».

DANS sa préface à la réimpression de 1889, le même Barrès présentait très gravement l'auteur, la tapageuse Rachilde, comme une jeune fille victime de démons indomptables et d'un mal du siècle tout baudelairien. C'était façon de galéjer à son tour, bien qu'on ne lui connût guère l'humeur à cela. La douzaine de livres publiés entre 1880 et 1890 sous le nom de la collaboratrice du Mercure de France, et sous le manteau, relèvent, en effet, de l'entreprise alimentaire ou farceuse. Il s'agissait de braver en souriant un puritanisme proprement victorien, qui subordonnait, par exemple, à une autorisation de police le port par une femme de vêtements masculins.

C'EST justement un défi de ce genre aux « bonnes mœurs » et à ce qu'elles donnent pour la « nature » qui nous est conté dans *Monsieur Vénus*. Une jeune femme titrée, Raoule de Vénérande, a juré de dépasser le saphisme auquel la porte sa complexion virile mais qui ne suffisait plus à la distinguer du commun. La rencontre d'un petit peintre en fleurs « joli et bête à ravir », Jacques Silvert dit « Jaja », lui fournit l'occasion d'assouvir sa haine du mâle, en le réduisant à sa seule beauté et à l'état d'hétaïre.

Jaja prend plaisir à perdre ainsi puissance et dignité. Encouragé par sa sœur Marie, qui sort du trottoir et en profitera pour devenir patronne de bordel, il se laisse entretenir avec délice, puis épouser. Quitte à jeter sa tante chanoinesse dans le désespoir et au couvent, Raoule pousse la provocation, à moins que ce ne soit l'amour, jusqu'à prendre le petit peintre pour... femme, à la face de la meilleure société, et d'un soupirant baron, qui lui jalousera obscurément son conjoint (e) et finira par le (la) tuer en duel.

LE livre a bien le style qu'on devine d'un cas croustillant pour « enfer » de bon aloi sous Jules Grévy. Mais il ne se réduit pas à cela. Les relations entre Raoule et son protégé sont observées avec finesse et drôlerie, notamment l'ambiguïté à la Genet avec laquelle ils s'ingénient à singer les caractères de rudesse ou d'aplatissement que la

par Bertrand Poirot-Delpech

convention prête au sexe opposé. Sans prétendre à rien, l'analyse n'ignore pas la vieille aspiration de l'humanité à l'androgynie ou à l'unité brahmane ni l'impasse où mène cette aspiration.

VUE à la lumière du féminisme actuel, l'aventure de *Monsieur Vénus* prend, sous ses airs de blague canaille, une valeur prémonitoire.

Au-delà des héroïnes de Colette et de Sagan, qui commençaient à « se servir » de leurs amants ou de leurs frères platoniques, Raoule fait figure de pionnière du M.L.F. Elle se dit elle-même « révoltée à l'idée de perpétuer une race appauvrie et de donner un plaisir que les femmes ne partagent pas ». Elle cherche une « dépravation nouvelle », et, reconnaît-elle, l' « impossible », pour « rajeunir cette vieille chose qu'on appelle l'amour », parce que les hommes, « brutaux ou impuissants, aiment mal ». Puisqu'ils se flattent tant de posséder quelque chose en plus, pourquoi ne pas les prendre au mot et ne pas les réduire à cette seule « chose » ? Tout en plaisantant, Rachilde invente l'homme-objet et le nivellement sexuel : « Ils s'unissaient, explique-t-elle, dans la destruction de leurs sexes. »

L'ASPECT social et économique des relations amoureuses n'est pas moins souligné, avec une perspicacité que d'aucuns pourraient qualifier de marxiste.

L'entreprise d'asservissement du petit dessinateur par la grande dame renvoie à des rapports de classe. Comme *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, et tant d'autres amazones de luxe, Raoule règne par l'argent autant que par sa brutalité sensuelle. Elle ne perd pas une occasion de rappeler les Silvert à leur condition d'enfants d'ouvriers montés précipitamment par protection et prostitution. C'est la « haute » se penchant sur le peuple pour autant qu'il est bon ou joli à voir, et qui hésite entre l'envoyer chercher en fiacre clandestin ou lui dépêcher des visiteuses de Saint-Vincent-de-Paul. C'est l'époque où les sœurs Boucicaut en voiles de veuves posent leurs mitaines sur l'épaule de l'orphelin mignon tout plein, comme les montre inénarrablement la sculpture du square du Bon-Marché.

Jaja ne renoncerait pas aussi aisément à sa puissance de mâle si son origine ne l'avait préparé à tous les abaissements. Fils d'un ivrogne, « *mort dans un engrenage à Lille* » (sic), et d'une catin dont sa sœur a repris gaillardement le métier, il est convaincu d'avoir « la prostitution dans le sang ». « Son honneur ne sait que pleurer. » Pour lui, seuls les riches ont le droit d'être amoureux ou abjects, et c'est normal. « Les ouvriers feraient moins souvent des révolutions s'ils connaissaient mieux les femmes de la haute », songe-t-il avec le plus grand sérieux.

UN sérieux évidemment baigné d'humour, de la part de Rachilde. La biographie et la mentalité de chaque personnage frisent volontairement la caricature, ou s'y ébrouent. L'auteur parodie les situations de mélo ou de comédie en vogue vers 1880 avec autant de recul amusé que Feydeau, René Clair ou Anouilh.

Les dialogues et les remarques d'auteur ont été écrits « au second degré », comme on dit aujourd'hui. « Ses doigts se crispaient sur sa poitrine, car il souffrait » ; « sa honte commençait à la griser » : « enfant, sais-tu que tu es merveilleux ? ».

Un sommet est atteint, et le clin d'œil éclate, avec la mort de Jacques, qui empêche le baron de lécher sa blessure en murmurant : « Vos moustaches me piqueraient. » Mieux encore : la chute du livre, digne de l'auroch de Brassens, où on apprend, sans autre commentaire, que le mannequin de cire avec lequel Raoule va prolonger ses bizarres émois est l'œuvre... d'un Allemand.

On croit toujours que nos grands-parents, parce qu'ils allaient se faire massacrer sans broncher en 1914 manquaient de malice. Ils nous en remontreraient plutôt.

(Vendredi 29 juillet.)

★ MONSIEUR VENUS, de Rachilde. Flammarion, 230 p., 28 F.